

ABBREGE' CHRONOLOGIQUE OU EXTRAICT DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

Par le Sieur DE MEZERAY *Historiographe de France.*

TOME IV.

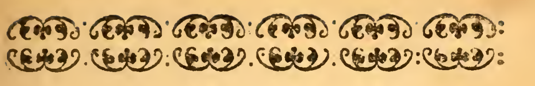
Commençant à Philippe VI. & finissant à la fin du Regne de Loüis XI.



A PARIS,
Chez LOUYS BILLAINE, en la Grand'Salle du Palais, au Grand Cesar.

M. DC. LXXVI.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.



ROIS DE FRANCE contenus dans ce Quatriesme Volume.

Seconde Partie de la troisiesme Race.

Premiere Branche Collaterale.

encore IEAN XXII. prés de ſept ans pendant ce regne.

BENEDICT XII. fils d'un munier de Saverdun au pays de Foix, elû le 20. Decem. 1334. S. 7. ans, 4. mois.

CLEM. VI. elû le 14. May 1342. S. 10. ans 7. mois, dont 8. ans & 3. mois pẽdant ce regne.

PHILIPPE VI ROY XLIX.



Le Ciel de devant moy voulut oſter trois freres,
Pour me faire à mon tour un ROY BIEN-FORTUNÉ.
Aux plaines de Crecy j'eus les deſtins contraires,
Mais à mes deſcendants j'acquis le Dauphiné.



SECONDE PARTIE

DE LA TROISIE'ME RACE.

PREMIERE BRANCHE COLLATERALE.

PHILIPPE VI.

DIT DE VALOIS,

SURNOMME'

LE BIEN FORTUNE',

ROY XLIX.

Aagé de trente-six ans.



E poinct de la queſtion qui ſe mût aprés la mort du roy Charles le Bel, entre Philippe comte de Valois, & Edoüard roy d'Angleterre fils d'Iſabelle ſœur du roy defunct, pour ſçavoir auquel des

1328. deux la regence du royaume appartiendroit jusqu'au temps des couches de la reyne, n'a pas esté bien entendu par la pluspart de ceux qui en ont parlé. On ne doutoit pas que les femmes ne fussent incapables de succeder à cette noble couronne, ny que le masle le plus proche ne la dust pas recüeillir, car tous les deux competiteurs estoient d'accord de ces deux poincts. Mais il s'agissoit de juger lequel des deux princes estoit le masle le plus proche, & si les femmes estant excluses de ce droit, pouvoient par representation le transmettre à leurs fils, lesquels n'ayant point en eux le sujet de l'exclusion, qui est l'imbecillité du sexe, sembloient n'en devoir pas estre exclus. Plusieurs jurisconsultes en droit civil & en droit canon, si le supplement de Nangis dit vray, estoient de cét advis, & disoient qu'Edoüard estant neveu du defunt roy, le touchoit de plus prés d'un degré que Philippe qui n'estoit que son cousin germain. Les François au contraire, soustenoient que personne ne pouvoit donner un droit qu'il n'avoit point; Qu'ainsy la mere

d'Edoüard n'en ayant jamais eu ny 1328.
pu avoir, elle n'en avoit aussy pu donner à son fils, autrement l'accessoire eust esté plus principal que le principal mesme.

Les pairs & hauts barons du royaume furent convoquez à Paris pour decider cete grande question. Les brigues y agirent de part & d'autre, avec d'autant plus d'efforts que la regence estoit un prejugé certain pour la royauté. Robert d'Artois comte de Beaumont, dont le rang, l'eloquence, & la reputation pouvoient beaucoup sur l'assemblée, s'y employa de tout son pouvoir pour Philippe, parce qu'il pensoit que l'advantage qu'auroit ce prince, luy serviroit de prejugé contre Mahaud pour l'Artois. Enfin ses vehementes persuasions, la force de la coustume salique, tres-conforme à la loy de la nature, & l'aversion que les François avoient pour la domination estrangere, obligerent l'assemblée de conserver le droit des masles & de prononcer que la regence appartenoit à Philippe.

Durant cete regence, les Estats fi-

1328. rent faire le procez à Pierre Remy. Le plus rude ſupplice des mauvais financiers, & certes le plus utile au public, n'eſt pas de les punir, mais de rogner tellement les griffes à leur rapacité, qu'ils ne puiſſent pas meriter de l'eſtre. Pierre Remy ſieur de Montigny, avoit ſuccedé à Marigny, & à la Guette dans l'adminiſtration des finances : leur funeſte exemple le toucha moins que la paſſion qu'il eut de s'enrichir comme ils avoient fait. Auſſy par arreſt du parlement, *où ſe trouverent dix-huit chevaliers, vingt-cinq ſeigneurs princes, & le roy meſme* qui n'eſtoit point encore ſacré, il fut condamné *à traiſner & à pendre comme traiſtre.* L'execution s'en fit le vingt-cinquieſme d'Avril. Sa confiſcation montoit à douze cents mille livres, * somme prodigieuſe pour ces temps-là, & preuve certaine de ſes voleries. Il fut attaché au gibet de Montfaucon, qu'il avoit fait rebaſtir, s'eſtant luy-meſme preparé le logement qu'il meritoit.

* C'eſtoit plus qu'aujourdhui quinze millions.

Deux ans aprés un Raimond de Betigues entreprit de faire une nou-

velle monnoye au grand détriment
du public ; mais le mesme esprit qui 1328.
luy avoit suggeré cete pensée, luy inspira un tel desespoir qu'il se fit justice luy-mesme, & se pendit de ses propres mains.

Les Estats de Navarre ayant eu advis que Philippe s'intituloit regent de Navarre aussy bien que de France, luy voulurent oster toute esperance de s'emparer de cete couronne ; Et pour cela s'estant assemblez à Pampelonne, ils declarerent & nommerent pour leur reyne legitime, Jeanne fille du roy Hutin, & femme de Philippe comte d'Evreux, Et tout aussy-tost ils envoyerent des ambassadeurs en France pour la venir demander. Le regent n'ayant aucun droit apparent de la retenir, ny elle ny son royaume, leur accorda leur demande ; mais avant que de la laisser aller avec son espoux, il les obligea de luy ceder les comtez de Brie & de Champagne, lesquelles il unit à la couronne, & de prendre en eschange les comtez de la Marche, de Mortagne & de Longueville.

1329. Cependant la reyne veuve estant accouchée le jour de Noël, & n'ayant fait qu'une fille, les Estats qui avoient deferé la regence à Philippe de Valois, luy confirmerent la royauté.

Il fut sacré à Reims avec la reyne sa femme le vingt-huitiesme de May Dimanche de la Trinité. On le surnomma le BIEN-FORTUNE', parce que la mort avoit osté ses trois cousins du monde, pour luy deferer la couronne. ☞ Est-ce une bonne fortune, que de voir tomber un si terrible poids sur sa teste ? & y a il plus de sujet de se resjoüir que de s'attrister, d'une charge qu'on ne peut bien faire sans une infinité de risques, de soucis & de fatigues ?

Depuis Hugues Capet, il n'y avoit point eu de regne plus ensanglanté par les guerres que le fut celuy-ci. Les commencements en furent signalez par le gain de la celebre bataille du Mont-Cassel. Les grandes villes de Flandres s'estoient mutinées contre leur comte Loüis, & le mal-menoient si fort, luy & toute sa noblesse, qu'il n'osoit entrer dans aucune de ses villes, que dans

çelle de Gand. Le roy, comme son seigneur & son proche parent, prit sa deffense, & dés le lendemain de son sacre il resolut de faire un voyage dans la Flandre avec une armée. Elle estoit de vingt-cinq mille hommes, divisée en six escadres ou brigades, sans en compter une de cinq bannieres seulement, destinée pour la garde du roy, & commandée par Miles de Noyers qui portoit l'Oriflame. Les Flamands avoient posté 16000. hommes sur une montagne prés de Cassel pour garder leur frontiere. Comme Philippe s'estoit campé dans un valon au dessous d'eux, ils eurent l'audace de former une entreprise sur sa personne, & de l'aller attaquer dans son logement. Ils firent trois gros pour percer tout d'un temps jusqu'à sa tente, à celle du roy de Boheme, & à celle du comte de Haynault; pensant les surprendre tous trois à l'improviste. Sa personne y fut en tres-grand peril, mais tandis que les plus braves de ses gents luy servoient de rempart & arrestoient les ennemis, les autres s'armerent, & chargerent si 1329.

1329. & 30. vivement les Flamands, que les trois princes deffirent ces trois gros, & en assommerent un tres-grand nombre. Le combat dura jusqu'aprés Soleil couché; ET le roy apprehendant que le desespoir de ceux qui restoient, ne causast quelque desordre dans ses troupes pendant l'obscurité de la nuit, qui n'a point de honte, leur laissa le chemin libre pour s'enfuir.

Toute la Flandre mattée par ce grand eschec, se sousmit à sa mercy. Il y fit pendre, bannir, & confisquer plusieurs centaines d'hommes: l'année d'aprés il demantela cinq ou six de leurs villes, leur osta leurs privileges, & leurs armes, & leur donna de grosses garnisons. Mais s'il attiedit leur chaleur pour quelque temps, il ne l'esteignit pourtant pas: au contraire il leur laissa dans le cœur une rage, qui bien-tost aprés s'exhala avec beaucoup plus de furie.

Le dauphin Guighes l'avoit suivy en cete expedition, & avoit eu bonne part au gain de la journée de Mont-Cassel, dans laquelle il avoit commandé la septiesme escadre à douze bannieres. Comme il fut de retour

en son pays, la guerre d'entre luy & 1329.
Edoüard comte de Savoye se ralluma, quelque soin que leurs amis communs prissent de l'esteindre. C'estoit un fort vaillant prince, mais extrémement desbordé, qui mettoit au rang de ses conquestes les femmes d'autruy. Un jour qu'il assiegeoit le chasteau de la Perriere en la parroisse de sainct Gilin du Ras à trois lieuës de Grenoble, il y fut blessé d'un trait d'arbaleste, dans les parties qui avoient peché, en telle sorte qu'il en mourut quelques jours aprés. Le ciel pour faire voir que c'estoit un coup de sa colere, en voulut advertir Charles prince de Boheme; car estant dans un village du Parmesan, il vit en songe que ce malheureux prince avoit esté enlevé par une troupe de gents armez, despoüillé tout nud, elevé en un lieu eminent afin d'estre en veuë à tout le monde, & là mutilé des parties qui le rendoient homme. Charles raconta ce songe à son pere, qui alors faisoit la guerre en Lombardie, & sçachant qu'il avoit dessein d'aller secourir Guignes, parce que

& 30.

1329. & 30. ce dauphin l'avoit aſſiſté en ce pays-là, il luy dit qu'il n'eſtoit pas beſoin qu'il pourſuiviſt ſon voyage, parce qu'aſſurement Guignes avoit eſté tué. Ce roy ne laiſſa pas pour cela de continuer ſa marche, mais au ſecond logement il receut nouvelles certaines de la mort du dauphin. La memoire de cete viſion ſe conſerve encore dans une egliſe collegiale que Charles fonda au meſme lieu où il l'avoit euë.

Humbert II. frere de Guignes luy ſucceda, & fut le dernier dauphin, comme nous le dirons en ſon lieu. Il adjouſta aux titres de ſes anceſtres celuy de duc de Champſaur, dont on ne trouve point l'origine, de comte de Briançonnois & de marquis de Ceſanes. Il obtint auſſy l'an 1336. des lettres de l'empereur Louïs de Baviere pour eriger ſes terres en royaume, ſous le titre de royaume de *Vienne*, mais il ne s'en ſervit point. Il eſtablit un ſiege ſouverain à Grenoble pour rendre juſtice, auquel il donna le nom de conſeil delphinal. Louïs XI. eſtant daûphin l'erigea en parlement l'an 1453.

De six grandes Pairries layes, les rois s'en estoient approprié quatre. Philippe, comme pour en substituer d'autres en la place, en erigea plusieurs, sçavoir Beaumont le Roger l'an 1328. pour Robert d'Artois, & l'an 1329. la baronnie de Bourbon, celle-cy avec titre de duché, celle-là avec titre de comté; Puis encore en diverses années il erigea Alençon, Evreux, Clermont en Beauvoisis; Toutes pour des princes de son sang, & sur des terres, veritablement de beaucoup moindre dignité & consideration que celles des six premieres pairries, mais autant au dessus de celles de ce dernier siecle, que les princes du sang le sont au dessus des simples gentilshommes. 1329.

Edoüard comte de Savoye, estoit venu en France demander secours au roy son parent; contre le dauphin de Viennois & le comte de Geneve, ses ennemis perpetuels. Estant mort à Paris, & n'ayant laissé qu'une fille, Jean III. duc de Bretagne, mary de cete princesse, fit instance pour avoir sa succession: mais les estats de Savoye, ausquels presidoit Bertrand archevesque de Tarentaise, declarerent

que la loy Salique y avoit lieu, & appellerent Aymon frere du deffunct à la couronne.

1329. Comme le roy d'Angleterre tardoit trop à venir rendre hommage à Philippe, & que par ce delay il laissoit croire qu'il ne le reconnoissoit pas pour roy de France, le parlement donna arrest, qui ordonnoit que sa duché de Guyenne & autres terres seroient saisies s'il ne comparoissoit aprés les sommations & les delays juridiques. On l'envoya donc sommer par deux seigneurs, selon l'ordre de la justice des fiefs, de venir rendre hommage à son seigneur souverain. La crainte qu'il eut de perdre ses fiefs, ses affaires n'estant pas en estat de soustenir une guerre pour les defendre, luy fit promettre qu'il se rendroit à son devoir au plustost, moyennant quoy la saisie de ses terres fut sursise. Sur la fin de Juin il se rendit en grand equipage à Amiens, où le roy l'attendoit avec les rois de Boheme, de Navarre & de Majorque, & le regala magnifiquement durant quelques jours. Aprés que l'Anglois eut fait toute

l'instance possible qu'on luy restituast ce qu'on avoit pris de la Guyenne sur son pere, durant sa minorité, & qu'il vit qu'il ne pouvoit rien obtenir, il se resolut enfin de faire hommage. Mais ce ne fut que de bouche, & en paroles generales seulement, ayant voulu auparavant prendre conseil de ses barons pour sçavoir quelle sorte d'hommage il devoit. Quand il fut retourné en Angleterre, & qu'il eut pris leurs advis, il envoya au roy Philippe des lettres scellées de son grand sceau, par lesquelles il declaroit que cét hommage estoit lige, & qu'il le devoit pour la duché de Guyenne, & pour les comtez de Ponthieu & de Monstereuïl. Il sembloit qu'aprés un adveu si solemnel il ne dust jamais revenir à ses pretentions sur la couronne de France.

1329.

Les troubles qui estoient survenus en Angleterre l'avoient empesché de satisfaire plustost à ce devoir. Sa mere & son Robert de Mortemer luy avoient fait croire que son oncle Edmond comte de Kent, avoit conspiré de luy oster la vie. En effet, ce comte poursuivoit la délivrance du roy Edoüard II.

1329. *ſon frere qu'il ne croyoit pas eſtre mort. Sur ce rapport le jeune Edoüard le fit arreſter & condamner à mort un peu trop legerement : mais depuis Roger & la reyne ſa maiſtreſſe furent traitez de meſme. Car le jeune roy, ayant eſté informé qu'eux avec Simon de Betford avoient fait mourir ſon pere, ce qu'il avoit ignoré juſqu'alors, d'ailleurs eſtant las du ſcandale qu'ils donnoient, & outre cela avide d'avoir les grands threſors qu'ils poſsedoient, fit couper la teſte à Roger & à Betford, ſur pretexte de pluſieurs autres crimes, & reſſerra ſa mere dans un chaſteau avec mille livres ſeulement de penſion. Elle n'en joüit pas longtemps, car on luy avança ſes jours ; tres-juſtement ſi c'euſt eſté par l'ordre d'un autre que de ſon fils.*

La diſcorde d'entre le pape Jean XXII. & l'empereur Loüis de Baviere, paſſa à une telle extremité, que Loüis eſtant en Italie, ſe meſla à l'exemple de l'empereur Othon, de dégrader Jean de la papauté, & ſubſtitua en ſa place Michel de Corbiere frere Mineur ſous le nom de Nicolas V. Michel de Ceſenne general de cét Ordre & pluſieurs de ſes moines, l'appuyerent forte-

ment par leurs ſermons & par leurs eſcrits. 1329.

Ces moines, & les autres Imperiaux ayant ſemé dans toute la Chreſtienté pluſieurs reproches & ſanglantes invectives contre le pape Jean XXII. il fut tenu une aſſemblée du clergé à Paris, où l'eveſque reveſtu de ſes habits pontificaux, & aſſiſté de pluſieurs autres prelats de ſon clergé, remonſtra au peuple dans le parvis de Noſtre-Dame, les attentats & les erreurs de Corbiere, & le dénonça excommunié, luy, l'empereur Loüis, & Michel de Ceſenne, avec leurs adherants.

Deux choſes ruinerent ce party, la mauvaiſe conduite de l'empereur qui fut contraint de ſortir de l'Italie, & la deſunion qui ſe mit parmy les freres mineurs, dont pluſieurs s'eſtant ſeparez de leur general, l'affoiblirent ſi fort qu'à la fin il fut deſavoüé de tout l'Ordre. Tellement que Corbiere aprés diverſes aventures, s'eſtant laiſſé prendre & amener en Avignon l'an 1330. demanda pardon à Jean XXII. la corde au col: mais il n'en fut pas quitte pour cela; on le mit en priſon, où il mourut quelques mois aprés.

1329. Il ne faut pas confondre cete mesme assemblée du clergé à Paris avec une autre du clergé & des seigneurs qui se tint dans la mesme ville & la mesme année 1329. par l'autorité du roy, au sujet des plaintes que faisoient les baillifs & juges royaux contre les officiaux des evesques, qui entreprenoient, disoient-ils, sur la jurisdiction des juges seculiers. Il s'y trouva cinq archevesques & quatorze evesques, representant toute l'eglise Gallicane. L'affaire fut discutée en un conseil tenu à Vincennes, depuis encore dans une assemblée du parlement à Paris en presence du Roy. Pierre de Cugnieres chevalier, conseiller du Roy & son advocat general au parlement, portoit la parole pour les juges royaux; Et il ne tendoit pas seulement à rogner la juridiction des officiaux, mais à enerver le sacré domaine de l'Eglise. Comme il estoit fort habile pour ce temps-là, & qu'il avoit long-temps estudié cete cause, il parla fortement & au gré de toute la noblesse, & pensa emporter l'esprit du Roy. Mais Bertrand evesque d'Autun qui depuis fut cardinal, &

Pierre Roger esleu archevesque de Sens, & à quelque temps de là fait pape, s'estant chargez de la deffense de leur corps, luy respondirent fort eloquemment, & avec des raisons invincibles. Le clergé fut en grand peril de se voir arracher tout-à-fait sa justice, & mesme ses plus beaux domaines. Toutefois le roy ayant balancé quelques jours entre l'incitation des flateurs qui se vouloient gorger du patrimoine du Crucifix, & le zele hereditaire à toute la maison de France pour les choses sacrées, donna enfin un arrest le vingt-huitiéme de Decembre, qui maintint l'Eglise en sa possession, protestant qu'il avoit plus à cœur d'en augmenter les droits que de les ebrescher. Ce fut pour cela qu'ils luy donnerent le surnom de *bon Catholique*. Neantmoins depuis un tel choc, l'autorité de ce sacré corps a esté tellement affoiblie, principalement par les appels comme d'abus, qu'il croit avoir aujourd'huy plus de sujet de plainte contre les juges seculiers, qu'ils n'en avoient en ce temps-là contre luy.

1329.

1330. La France estant alors dans une profonde paix, le Roy Philippe, suivant les traces de ses predecesseurs, avoit concû le desir d'entreprendre une expedition à la terre saincte. Pour cét effet, au retour d'un pelerinage qu'il fit à Marseille en petite compagnie, pour s'acquitter d'un vœu qu'il avoit fait à sainct Loüis evesque de Toulouze, il visita le pape en Avignon, & confera en particulier avec luy de son dessein.

Sur la fin de l'année, il convoqua les Estats de son Royaume, & leur fit entendre la passion qu'il avoit pour la guerre saincte. De leur advis, il envoya demander au Pape la permission de lever des decimes sur le clergé de toute la Chrestienté, & encore plusieurs autres choses, mais le sainct Pere les trouva si extraordinaires qu'il ne pût pas luy donner de responce favorable.

Les Anglois ne pouvoient digerer qu'Edoüard eust renoncé si facilement à la couronne de France ; ils ne cessoient de l'aiguillonner à y revenir, & l'occasion leur

sembloit favorable, dautant que 1331.
l'Escosse, dont la France avoit accoustumé de faire un contrepoids à l'Angleterre, estoit extrémement brouillée. Car Edoüard fils de Jean de Bailleul, qui avoit long-temps mené une vie privée dans sa maison de Normandie, s'estoit avec peu de forces restably dans ce royaume, & avec l'assistance d'Edoüard en avoit chassé le roy David qui s'estoit retiré à la cour de France avec sa femme & ses enfants.

Robert d'Artois nonobstant l'arrest du parlement qui avoit adjugé la comté d'Artois, à Mahaud, ne s'estoit point deffait de ses pretentions sur cete terre, & continuoit de la revendiquer par les armes. Mahaud estant venuë à Paris en faire ses plaintes au roy, fut attaquée d'une maladie dont elle mourut au mois de Novembre. Ainsi la comté escheut à Jeanne de Bourgongne, femme de Philippe le Long, & suivant le traitté de mariage, fut donnée à Blanche sa fille, femme d'Eude duc de Bourgongne. Alors

1331. Robert renouvella le procés, & produisit certaines lettres du grand sceau, qui luy attribuoient la proprieté de cete terre, disant qu'on les luy avoit desrobées, & qu'il les avoit trouvées comme par miracle. Il croyoit que le roy estant son beau-frere, & luy ayant tant d'obligations qu'il luy en avoit, n'en approfondiroit pas la verité. Mais lors que les services sont si grands que les souverains ne les peuvent recompenser, ils tiennent lieu d'offense en leur endroit, principalement quand on les en veut faire souvenir. Il est probable avec cela, que dans cete rencontre, Robert lascha quelques paroles de reproche, ou de menaces qui vindrent aux oreilles du roy : Tellement qu'estant irrité contre luy, il fit examiner ces lettres, si exactement qu'elles se trouverent fausses ; Et une damoiselle de Bethune qui les avoit fabriquées, en fut brulée toute vive, luy ayant esté mis sus qu'elle estoit sorciere ; comme si on ne pouvoit pas avoir assez d'adresse pour

contrefaire des lettres ſans l'aide du 1331.
diable. Ainſy par un arreſt ſolemnel Robert fut debouté de ſa demande, & la comté adjugée à Blanche & à Eude duc de Bourgongne ſon mary.

Robert outré de la perte de ſon procés & de ſon honneur, s'emporta à des reproches contre le roy d'autant plus injurieuſes qu'elles eſtoient veritables, & irrita tellement ſa colere qu'il le pouſſa à toute rigueur. On ſe ſaiſit de ſon confeſſeur & on l'obligea de porter teſmoignage contre luy, moitié par force, moitié par promeſſes, & auſſy par la conſultation de quelques docteurs faux caſuiſtes qui l'aſſurerent qu'il pouvoit reveler ce qu'il avoit appris en confeſſion. On arreſta auſſy ſa femme, quoy que propre ſœur du roy; & aprés les adjournements & les délays juridiques, faute de comparoiſtre, on le bannit luy-meſme à ſon de trompes & de naquaires par les carrefours de Paris & on declara ſes biens confiſquez.

Il connut alors qu'il n'y avoit

plus de quartier pour luy, & voulut chercher un asyle auprés du comte de Haynault : mais le courroux du roy ne le souffrit pas si prés, il suscita le duc de Brabant à faire la guerre au Hennuyer. Robert pour ne pas causer la ruine de son amy, sortit de ce pays-là, & resolu à toutes les extremitez où le desespoir jette un grand courage, se rangea auprés du roy d'Angleterre, & à force de souffler alluma un feu qui devora toute la France.

Cependant l'Anglois se fortifioit d'alliez, d'argent, & de munitions pour quelque grande entreprise. Il avoit en son party le comte de Haynault, l'empereur Louïs son beau-frere, plusieurs princes Allemands, avec les villes de Flandres; Et pour s'acquerir plus de pouvoir du costé des Pays-bas & sur les princes voisins du Rhin, il avoit acheté bien cher la qualité de vicaire de l'empire. Le roy de son costé estoit assuré du comte de Flandres, du duc de Lorraine, du comte de Bar, des rois de

Castille, d'Escosse & de Boheme: 1332.
mais particulierement de ce dernier qu'il tenoit attaché par plusieurs liens. Car outre que ce roy avoit espousé une de ses sœurs, & que Charles son fils né de ce mariage, avoit esté nourry à la cour de France, il maria encore Bonne, fille de ce mesme roy à Jean duc de Normandie. Les nopces s'en firent à Melun.

EMPP. ANDRONIC LE JEUNE, R. 8. ans & demy, & encore LOUIS DE BAVIERE.

Les desseins de l'Anglois n'estant pas encore formez, ne donnoient aucune apprehension à Philippe; de sorte qu'il se croisa pour la Terre saincte, & avec luy trois autres rois, Charles de Boheme, Philippe de Navarre, & Pierre d'Arragon, outre un grand nombre de ducs, de comtes & de chevaliers. Le clergé en avoit peu de joye, tant on le fouloit d'exactions extraordinaires, comme si on eust 1333.
voulu ruiner les Eglises de France pour aller restablir celles de la Palestine.

Dans le dessein de cete guerre, Philippe tascha de mettre la paix entre tous les Princes voisins, il accorda le duc de Brabant avec le

1333. comte de Flandres, & le comte de Savoye avec le dauphin de Viennois. La diſpute des premiers eſtoit pour la ville de Malines. Elle appartenoit moitié à l'eveſque de Liege & moitié au comte de Gueldres : l'eveſque avoit vendu ſa part au Comte de Flandres, le duc de Brabant la reclamoit s'en diſant ſeigneur de fief. Il fut dit qu'elle demeureroit au Flamand, ſi le duc n'aymoit mieux luy rembourſer 85000. eſcus. Avec cela fut arreſté le mariage de trois filles qu'avoit le Brabançon, avec Louïs fils aiſné du Flamand, Guillaume comte de Hollande, & Renaud comte de Gueldres. Le roy Philippe termina auſſy par un accommodement, la guerre que le comte de Foix faiſoit au roy de Caſtille pour revendiquer quelques droits prétendus par le Roy de Navarre.

Jean XXII. avoit preſché publiquement en Avignon ; * *Que la viſion des ames Bien-heureuſes, & la peine des damnées eſtoient imparfaites juſqu'au jour du Jugement final*, & il s'efforçoit de faire paſſer cete opinion pour la doctrine de l'Egliſe, à

* Cete opinion avoit eſté aſſez commune dans les ſiecles precedents.

cause que quelques particuliers l'a- 1333.
voient tenuë. La faculté de Theologie de Paris s'y opposoit courageusement : il essaya de la gagner par le moyen de deux Nonces qu'il luy envoya ; l'un estoit le general des Cordeliers, l'autre un fameux docteur Jacobin. L'Université refusa de prester l'oreille à leurs persuasions, les escoliers & les maistres les voulurent chasser ; mais le Roy avant que de les condamner desira les entendre en presence des docteurs & des evesques. Pour cela il fit deux assemblées, l'une de docteurs dans Paris, & l'autre de prelats au bois de Vincennes. Dans toutes les deux le Nonce Cordelier ayant esté convaincu, il fut fait un Decret seellé de leurs sceaux qu'il envoya au sainct Pere, l'exhortant de croire ceux qui entendoient mieux la Theologie que ne faisoient les canonistes de la cour de Rome, & le menaçant comme fils aisné de l'eglise, d'y donner ordre, s'il ne se retractoit. Aussy le pape voyant son opinion mal receuë, dit qu'il ne l'avoit proposée que par maniere de dispute.

1334. *Il mourut l'année ſuivante, laiſſant un treſor immenſe, amaſſé par les exactions qu'il avoit faites ſur le clergé de France. Pierre Fournier cardinal, natif de tres-bas lieu, mais fort éminent par ſa moderation & par ſa frugalité, luy ſucceda au pontificat, & ſe nomma Benedict ou Benoiſt XII.*

1335. & ſuiv. Artur II. duc de Bretagne avoit eſpouſé deux femmes; la premiere fut Marie fille & heritiere de Guy vicomte de Limoges : la ſeconde Yoland fille de Robert IV. comte de Dreux & d'une Beatrix fille & heritiere d'Amaury V. comte de Montfort. De Marie vindrent trois fils, Jean II. qui fut duc aprés ſon pere, Guy qui eut en partage la comté de Pontieure, & duquel ſortit une fille nommée Jeanne, & Pierre qui mourut ſans enfants. D'Yoland vint un fils nommé Jean qui eut la comté de Montfort comme ſon biſayeul maternel.

Le duc Jean II. n'ayant point d'enfants, & ſon frere Guy eſtant mort l'an 1330. ſans avoir laiſſé qu'une fille, qui ſe nommoit Jeanne, il eſtoit aiſé de prevoir qu'il naiſtroit

de grands troubles pour la ſucceſ- 1335.
ſion de la duché, entre cete fille & Jean de Montfort : car ce dernier pretendoit qu'il eſtoit plus proche qu'elle d'un degré, & que d'ailleurs eſtant maſle il la devoit exclure. Or comme le duc Jean avoit une affection particuliere pour la maiſon de France, dont il eſtoit iſſu de maſle en maſle, il avoit eu penſée pour eviter la deſolation de la Bretagne, d'eſchanger cete duché avec le roy pour celle d'Orleans, ou de la laiſſer en ſequeſtre entre ſes mains pour la rendre à celuy des deux contendants qu'il luy plairoit. Les ſeigneurs du païs n'ayant pû ſouffrir ny l'un ny l'autre, il s'adviſa de marier ſa niepce à Charles de Chaſtillon frere de Loüis comte de Blois, & neveu par ſa mere du roy Philippe de Valois, à la charge qu'il prendroit le nom, le cry & les armes de Bretagne. Ce mariage fut accomply l'an 1339. Enſuite le duc le retint auprés de luy, & le traitta comme ſon ſucceſſeur preſomptif; Jean de Montfort diſſimulant les pretentions qu'il avoit au contraire.

1336. Le dix-neufiesme Juillet de l'an 1336. la reyne Jeanne de Bourgongne accoucha de son second fils, qui fut Philippe depuis duc d'Orleans, dans le chasteau du bois de Vincennes. A cete heure-là il s'eleva dans l'air un orage espouventable de vents, d'esclairs, & de tonnerres, qui esbranla le chasteau, brisa le lict de cete princesse, deschira ses rideaux, desracina une prodigieuse quantité d'arbres, & tua plusieurs hommes à la campagne.

Si ce prodige signifioit quelque chose, ce n'estoit pas à l'esgard de l'enfant qui naissoit : sa vie ne fit point assez de bruit dans le monde pour meriter de semblables presages ; mais il sembloit pronostiquer cete furieuse tempeste qui se formoit en Angleterre, contre la France, & qui y causa de si horribles degasts, qu'il a falu plus d'un siecle pour les reparer. Edoüard parvenu en pleine majorité, sentant son grand courage & les faveurs de la fortune qui venoit de luy donner la victoire sur les Escossois, se laissa facilement emporter aux conti-

nuelles inſtigations de Robert d'Artois, qui l'animoit à revendiquer par armes le royaume de France. Il trouva à propos, avant que d'entrer en guerre de commencer par les plaintes, & accuſa Philippe devant le pape, de luy avoir ravy cete couronne durant ſa minorité. 1336.

Le pape ne luy fit point d'autre reſponſe, que de l'exhorter à ne point troubler un prince qui s'eſtoit croiſé pour la Terre-ſaincte; Et bien loing de le flater dans ſes pretentions, il le menaça de l'excommunier s'il reconnoiſſoit plus Louïs de Baviere pour empereur, & s'il ne ſe departoit de l'alliance qu'il avoit faite avec luy. Le jeune roy impatient de plus longs delays, envoya deffier le roy Philippe. Tous ſes alliez, chacun en leur particulier, à la reſerve du duc de Brabant, accompagnerent ſon cartel des leurs; Et l'eveſque de Limoges en fut le porteur.

Quelque temps auparavant, le roy eſtant adverty que cet orage grondoit, eſtoit allé en Avignon avec Jean duc de Normandie ſon fils aiſ- 1336.

né, viſiter le ſainct pere Benedict XII. tant pour ſe juſtifier envers luy des accuſations de l'Anglois, que pour tailler des affaires à l'empereur Loüis de Baviere, en rendant ſon accommodement plus difficile avec ſa ſainctеté.

Le deffy ſignifié, Gautier de Mauny ouvrit la guerre du coſté des Pays-bas, par la ſurpriſe de la ville de Mortagne, non pas du chaſteau, puis de celuy de Thin-l'eveſque; qu'il garda pour brider Cambray qui vouloit ſe declarer pour les François. Les lieutenants du roy Anglois commencerent auſſy la guerre en Saintonge par la priſe du chaſteau de Palencour; dont le gouverneur pour s'eſtre mal defendu, eut la teſte trenchée à Paris.

Ainſy l'expedition de la Terre-ſainte fut rompuë, le roy retira les forces qu'il avoit pour cela à Marſeille, & retint à ſon ſervice les Genois, les meilleurs hommes de mer qui fuſſent alors. Avec leur aſſiſtance & avec celle des Caſtillans, il jetta une armée navale ſur les coſtes d'Angleterre, où elle fit de fort grands maux.

Elle estoit pour le moins de soixante mille hommes soudoyez. Et il y avoit alors deux admiraux avec egal pouvoir, mais par commission seulement, l'un estoit Nicolas Bauchet aussy grand tresorier de France, & l'autre Huë Kieret.

En mesme temps son armée de terre commandée par Raoul comte d'Eu & de Guines son connestable, entra en Guyenne & y conquit les terres du vicomte de Tartas. Le comte de Foix qui luy succeda en cét employ, emporta aussy plusieurs autres petites places. Ainsy commença cete guerre si funeste à la France, & que l'on previt bien devoir estre tres longue & fort sanglante, le ciel mesme l'ayant declaré par un grand nombre de prodiges. Car il y eut deux ou trois ans durant de frequentes eclipses de Soleil & de Lune, d'horribles meteores, des tempestes effroyables, des tonnerres continuels durant l'hyver. Et aprés tout cela il parut une Comete l'an 1336. vers la feste de la sainct Jean dans le signe des Jumeaux, causée, disoient les astrologues, par

1336. & 37.

1637. une grande eclipſe de Soleil qui s'eſtoit faite l'année precedente pendant l'oppoſition de Mars & de Saturne.

Il eſtoit tres-important à Edoüard d'avoir la Flandre dans ſon party : le comte tenoit le party du roy comme eſtant ſon vaſſal, ſon allié & ſon amy, mais les villes eſtoient fort malcontentes de la France. Elles balancerent quelque temps entre la crainte de ſes armes, & celle de l'indigence que l'Anglois cauſoit exprés à leurs ouvriers qui vivoient de draperie, ayant defendu le tranſport des laines d'Angleterre en leur pays : mais lors qu'une armée Angloiſe eut desfait la leur dans l'iſle de Cadſant, Jacques Artevelle bourgeois de Gand, qu'Edoüard s'eſtoit acquis à force de preſents, fit entrer ſes ambaſſadeurs dans cete ville-là, & la porta à traitter alliance avec ce roy.

Cét Artevelle eſtoit un ſimple marchand, qui avoit eſté à la cour de France, & en ſuite avoit eſpouſé la veuve d'un braſſeur de biere, mais au reſte fort adroit, entreprenant

& politique, qui s'estoit acquis une domination presque absoluë dans la Flandre, & tenoit des agents par toutes les villes du païs. De sorte que le comte ne pût arrester ce torrent, & fut contraint de le quitter. 1638.

Durant cela Edoüard, qui apres la declaration de la guerre estoit retourné en son isle, vint aborder au port de l'Escluse avec une armée de quatre cents voiles. De-là il alla par terre à Cologne conferer avec l'empereur, qui luy confirma le titre de vicaire de l'empire, & luy promit d'attaquer la France avec les forces de l'Allemagne, moyennant de grandes sommes de deniers qu'il demandoit.

Il n'estoit pas possible que la France soustinst un si pesant choc sans faire de tres-grandes despenses; Aussy les François, tant par la hayne qu'ils avoient pour les Anglois que par l'amour de leur patrie, se porterent d'abord sans beaucoup de peine à contribuer liberalement pour l'entretien de la guerre: Mais comme ils virent que plus ils faisoient d'effort plus on les chargeoit, qu'on imposoit

1338. ſur le peuple plus qu'il ne pouvoit porter, & qu'on violoit les privileges de l'egliſe & de la nobleſſe, ils eurent recours au meſme remede qu'ils avoient pratiqué ſous la fin de Philippe le Bel. La Normandie temporiſant à embraſſer ce moyen fort perilleux, y fut encouragée par Pierre Roger ſon archeveſque, depuis pape ; Il ameuta & unit les prelats & les barons ; Et elle fut ſi reconnoiſſante de ce qu'il luy avoit aidé à conſerver ſa liberté, qu'elle luy aſſigna une penſion viagere de deux mille livres. Du reſte ✠ il fut ordonné par les Eſtats comme ils l'avoient desja ordonné du temps de Hutin, qu'il ne ſe feroit à l'avenir aucune impoſition que de leur conſentement & pour le bien tres-evident de l'eſtat, ou pour une tres-urgente neceſſité.

Au retour de Cologne, Edoüard campa quelques jours devant Cambray ville imperiale : mais l'eveſque y avoit laiſſé entrer le prince Jean fils du roy Philippe. Comme il vid donc qu'il n'y gagnoit rien, il paſſa l'Eſcaut pour venir combattre le roy. Les deux armées ſe trouverent en pre-

ſence prés du village de Viron foſſe 1338.
en Cambreſis & y furent quelques jours. Le roy eſtoit beaucoup plus fort en apparence : il s'abſtint neantmoins de donner bataille, ſur les advis reïterez que luy envoya Robert roy de Naples, grand amy de la France par inclination & par intereſt, eſtant du ſang royal, & iſſu de Charles frere de ſainct Loüis. Ce prince tres-ſage deteſtoit la guerre entre princes Chreſtiens ; Et d'ailleurs, comme il avoit fort eſtudié la ſcience des aſtres, non pas ſeulement pour connoiſtre leurs cours, mais bien plus pour en tirer les connoiſſances de l'advenir, il croyoit avoir lû dans ce grand livre du Ciel un deſaſtre extréme pour la France, ſi le roy Philippe hazardoit une bataille contre les Anglois. Ainſy il luy mandoit qu'en quelque endroit qu'il la leur donnaſt il la perdroit, & mettroit ſon royaume en un extrême danger. Philippe le crut pour cete fois ; & le reſte de l'année ſe paſſa en courſes de part & d'autre.

Pour les Flamands, comme les 1339.
trois villes de l'Iſle, Doüay, & Or-

chies leur tenoient fort au cœur ;
1339 ils offrirent leur ſervice au roy s'il vouloit les leur rendre. S'il euſt eſté aſſuré de leur fidelité il euſt peut-eſtre accepté cete condition. Un ſcrupule les empeſchoit de ſe declarer contre luy , c'eſt qu'ils avoient fait ſerment au roy de France. Artevelle pour lever cete difficulté, obligea Edoüard de prendre ce titre; Si-toſt qu'il l'eut pris, ils luy rendirent hommage & luy preſterent ſerment de fidelité. On dit que ce fut alors ſeulement qu'il commença à s'appeller roy de France dans tous les actes publics, & de mettre des fleurs de lys dans ſon eſcu & dans ſes ſceaux. Toutefois je trouve que dés l'an precedent il avoit defendu par une declaration, de plus nommer Philippe, roy de France , mais ſeulement comte de Valois.

Eſtant peu aprés repaſſé en Angleterre pour recouvrer de l'argent, il n'y eut toute cete année que des ſaccagements & des combats peu deciſifs , mais tres-cruels. Cependant le roy employa tant d'addreſſes & tant d'argent qu'il deſtacha le pretendu

empereur d'avec l'Anglois ; en sorte 1339.
qu'il luy abrogea le titre de vicaire de l'empire, qu'il luy avoit vendu bien cherement.

Mais de quelque addresse qu'on pust user envers les Flamands, ils ne se laisserent point ramener ; & leur comte n'osant rentrer dans son païs, ny se fier à Artevelle, se tenoit à l'Isle clos & couvert. Le pape à la requeste du roy avoit mis leurs villes en interdit, & tous les prestres y obeïssoient tres-exactement ; ce coup de foudre leur causa d'abord une extrême consternation : mais l'Anglois leur envoya des ecclesiastiques moins scrupuleux, qui ouvrirent les eglises & celebrerent hardiment.

Philippe avoit donné le titre de duc 1340.
de Normandie à Jean son fils aisné, & nous l'appellerons ainsi. Ce duc, apres avoir fait d'estranges ravages en Haynault, mit le siege devant le chasteau de Thim-l'Evesque sur la Sambre, pource qu'il incommodoit fort la ville de Cambray. L'armée Françoise & celle des Flamands, Hennuyers, Brabançons & Gueldrois, tous joints ensemble se trouverent

1340. là en presence : mais quelques jours apres cete derniere se retira sans combattre. Les assiegez l'ayant veuë décamper mirent le feu à la place & se sauverent.

Si-tost que l'Anglois se fut fortifié d'argent & de monde, il vint descendre une seconde fois à l'Escluse, & passa sur le ventre de l'armée navale des François qui s'estoit postée sur cete coste pour luy en empescher l'abord. Ce fut la bataille la plus sanglante qu'on eust veuë sur la mer depuis plus de deux cents ans. Il y perit quatre mille Anglois & plus de vingt mille François. La discorde qui estoit entre les deux admiraux de ces derniers fut la principale cause de leur défaite. Les Anglois en ayant pris un, c'estoit Bauchet, le pendirent, par represaille des ravages horribles & par delà le droit des gents, qu'ils avoient faits en Angleterre.

Cét advantage ayant un peu abattu le courage au roy Philippe, il se retira & distribua ses troupes dans les places. L'Anglois l'envoya défier au combat de seul à seul, ou de cent contre cent, ou de leurs deux ar-

mées en bataille rangée. On luy respondit qu'un seigneur ne reçoit point de deffy de son vassal. 1340.

Quelques jours aprés il assiegea Tournay. La place fut reduite à de grandes détresses : mais elle se deffendit dautant plus bravement que le roy n'en estoit pas loing avec une puissante armée & un grand nombre de princes & seigneurs tant estrangers que François.

Cependant les Flamands furent taillez en pieces devant sainct Omer, qu'ils avoient assiegé : Eude duc de Bourgogne avec une partie des troupes du roy les deffit à plate cousture. Robert d'Artois qui les conduisoit, non seulement y pensa perdre la vie, mais encore s'estant retiré à Cassel fut poursuivy par cete mutine populace, qui l'accusoit de les avoir trahis. Il se vit contraint tout blessé qu'il estoit, de se sauver vers le roy d'Angleterre.

Les garnisons Françoises s'estoient rassemblées en corps d'armée pour secourir Tournay. Philippe ayanr fait plusieurs tentatives pour cela, avoit perdu l'esperance d'y pouvoir

1340. reüssir, quand tout d'un coup Edoüard condescendit à une tréve, soit par l'entremise de Jeanne comtesse veuve de Haynault, sa sœur, mere de la reyne d'Angleterre, qui estoit pour lors retirée au Convent de Fontenelles, soit, comme dit Villani, pour la desertion du duc de Brabant; lequel estant gagné par l'argent du roy, & d'ailleurs ne voulant pas que cette ville tombast au pouvoir des Anglois, se retira du siege avec ses troupes. La tréve devoit durer depuis le 20. Septembre jusqu'au 25. de Juin ensuivant; Elle fut encore prolongée de deux ans dans une Assemblée qui peu apres se tint à Arras à l'instance des Legats du Pape.

Jean II. Duc de Bretagne estant
1341. mort cette année 1341. au retour du voyage de Flandre où il avoit accompagné le Roy, la guerre qu'il avoit tant apprehendée s'alluma dans son pays, & le tint en combustion 22. ans durant. Car Jean comte de Montfort s'estant saisi de Limoges & se servant liberalement des tresors qu'il trouva dans

le chaſteau, s'aſſeura des meilleurs hommes de guerre, & des villes de Nantes, de Breſt, de Rennes, de Hennebond & d'Avray. Puis prevoyant bien que ſa Partie auroit recours au roy de France ſon oncle, il paſſa en Angleterre, où il contracta une ſecrete alliance avec Edoüard, & meſme luy rendit hommage.

1341. EMPP. JEAN PALEOLOGVE fils d'ANDRONIC, mineur, & encore LOUIS DE BAVIERE.

Durant ces progrez Charles de Blois ſe pourveut pardevant le roy comme ſouverain ſeigneur de la duché. C'eſtoit en effet un fief de la couronne de France depuis que les ducs Pierre Mauclerc & Jean le Roux ſon fils, avoient reconnu la tenir des roys, & de plus elle eſtoit pairrie; Philippe le Bel l'ayant decorée de ce titre l'an 1277. en recompenſe de ce que Jean II. luy avoit mené 10000. hommes au ſiege de Courtray. Il eſt vray que les Bretons ne tenoient pas grand compte de ce titre. D'ailleurs l'un & l'autre des contendants avoient preſenté requeſte au roy pour eſtre receus à l'hommage; lequel ſans doute ils euſſent fait tel qu'on l'euſt

1341. desiré. Voilà pourquoy le roy remit cette affaire au jugement des pairs, qui firent adjourner les deux parties pour déduire leurs droits.

Jean de Montfort comparut : mais ayant reconnu par les premieres paroles du roy, que non seulement sa cause, mais aussy sa personne couroit risque, il se sauva de nuict, & s'enfuit en Bretagne luy quatriesme, déguisé en marchand, ayant laissé tous ses officiers à Paris ; qui faisoient bonne mine, comme si leur maistre ne s'en fust pas allé, mais qu'il eust gardé le lict pour quelque indisposition.

Afin de mieux couvrir son evasion, il avoit encore laissé une procuration speciale à un de ses gents pour agir en cete cause auprès du roy & des pairs, & donner des faits & moyens pour soustenir son droict. En effet, il en fut donné quelques-uns de sa part. Son adversaire en fournit tout de mesme, l'un & l'autre neantmoins sans se faire partie ; mais seulement articulant leurs raisons & leurs deffenses pour instruire les Juges.

Sur ces procedures imparfaites, 1341.
les pairs receurent Charles de Blois à l'hommage, & debouterent Montfort de sa requeste. Aussy-tost Charles & ses amis se mirent en estat d'executer l'arrest ; le duc de Normandie entra en Bretagne avec une armée, & ayant forcé Chantoceaux, assiegea Nantes où Montfort s'estoit enfermé. Les Nantois firent d'abord une grande sortie, mais deux cents de leurs bourgeois y estant demeurez prisonniers, les autres consternez du malheur passerent d'une grande hardiesse dans une extréme épouvante, comme c'est l'ordinaire du peuple, si bien qu'ils obligerent Montfort de se rendre au duc Charles. Il l'envoya à Paris, où le roy le fit enfermer dans la grosse tour du Louvre.

Ainsy il sembloit que l'affaire fust terminée ; mais sa femme Marguerite, fille de Robert comte de Flandre, courageuse & habile princesse, qui joüoit de teste dans le conseil, & de l'espée dans les occasions, aussy bien qu'eust pû faire le plus grand politique & le plus bra-

1341. ve cavalier de ſon temps, ſouſtint ce party ruyné, & le releva par ſa vertu heroïque. Elle ſe retira à Breſt, fortifia ſes places, mit ſon fils, âgé ſeulement de quatre ans, en ſeureté, l'ayant envoyé en Angleterre; Et preſſa ſi fort le ſecours qu'Edoüard avoit promis à ſon mary, qu'il ſe mit ſur mer.

Il arriva un peu tard veritablement pour conſerver Rennes; mais aſſez-toſt pour ſauver Hennebond où elle s'eſtoit retirée. Il ſe trouvoit neantmoins trop foible pour la maintenir, car ſes ennemis eſtoient maiſtres de la campagne & reprenoient les places: mais Charles de Blois je ne ſçay par quel motif, peut-eſtre faute d'argent pour entretenir ſes troupes, luy donna du reſpit par une tréve d'un an; durant laquelle cette princeſſe paſſa en Angleterre pour y re-
1342. preſenter l'eſtat de ſes affaires.

Au mois d'Avril de cette année 1342. *arriva la mort de Benedict XII. Ce bon Pape plus affectionné à l'exaltation du ſainct ſiege, qu'à celle de ſa famille, laiſſa un grand treſor à l'egliſe, & rien du tout à ſes parents que*

des instructions pour leur salut. Pierre Roger fils de Guillaume seigneur de Rosieres en Limosin, & archevesque de Roüen, luy succeda sous le nom de Clement VI. Celuy-la en usa tout au contraire, il ne fit aucun scrupule de s'en servir pour enrichir les siens, & restablir le Nepotisme tres-prejudiciable à l'eglise. Le duc de Normandie donna à Guillaume son frere qui fut pere du pape Gregoire XI. la comté de Beaufort en Valée. 1342.

La comtesse Marguerite agit si fortement à la cour d'Angleterre, qu'elle en ramena un puissant secours, cõmandé par Robert d'Artois. L'armée navale de France, composée de Genois & d'Espagnols, que commandoit Loüis d'Espagne frere de cét Alfonse, qui depuis fut connestable, les attaqua vivement prés de l'Isle de Grenezey. Elle les eust bien empeschez de faire descente, si un furieux vent ne l'eust obligée sur le soir de se mettre au large, à cause que ses grands vaisseaux craignoient la terre. Ceux des Anglois estant plus petits, prirent port auprés de Vannes. Robert d'Artois estant descendu à terre assiegea cette ville, & l'emporta par un assaut qu'il y fit

donner de nuict, ensuite d'un autre fort chaud qu'il y avoit donné de jour.

Mais apres cela, comme les capitaines du party contraire sceurent qu'il avoit envoyé la plus grande partie de son armée au siege de Rennes, & qu'il estoit demeuré dans Vannes, ils vinrent l'y assieger, & le presserent si fort par diverses attaques, qu'ils reprirent la place. Il fut blessé au dernier assaut, & se sauva avec peine par une poterne à Hennebond. De-là estant passé en Angleterre, où il pensoit trouver de meilleurs Chirurgiens, il mourut de ses blessures à Londres, detesté de tous les fidelles François, & regretté passionnement d'Edoüard, qui luy promit de venger sa mort.

En effet, il descendit peu apres en Bretagne, où il assiegea tout d'un coup Nantes, Rennes & Guingamp, protestant qu'il n'entendoit point rompre les trêves qu'il avoit avec les François; mais seulement défendre le bien d'un pupille; il vouloit dire le fils de Montfort, auquel il avoit promis sa fille en mariage.

De

De l'autre cofté le duc de Normandie ne crût pas auffi les enfraindre s'il fecouroit Charles de Blois fon coufin germain. 1342.

Apres plufieurs exploits de guerre de part & d'autre, Edoüard leva le fiege de Nantes, & vint fe poster devant Vannes : le duc de Normandie qui avoit une armée de 60000. hommes, l'y inveftit auffi-toft par mer & par terre. Or comme les Anglois eftoient prefque reduits à la faim, & que les François fe voyoient extremement incommodez des pluyes de l'Automne, ils furent bien-aifes les uns & les autres de fortir de ce mauvais pas par une tréve de deux ans ; qui fut concluë entre-eux pour la Bretagne feulement. Les legats du nouveau pape la moyennerent ; Et avec cela tirerent parole des deux rois, qu'ils envoyeroient en Avignon vers le fainct pere, pour terminer tous leurs differends par une bonne paix. 1343.

Le 28. Janvier advint la mort de Robert le fage roy de Naples, & le 16. de Sept. celle de Philippe Roy de Navarre. Robert laiffa fon royau-

me à Jeanne fille de ſon fils Charles; Quant à celuy de Navarre, Charles fils de Philippe, & que depuis on ſurnomma le Mauvais, *vint à cete cou-*
1343. *ronne ſous la tutelle de la reyne Ieanne de France ſa mere.*

Le duc de Normandie & les deputez d'Angleterre ſe rendirent à Avignon pour traitter la paix; Et quoy qu'ils n'euſſent pû demeurer d'accord d'aucune choſe, on croyoit neantmoins qu'ils en viendroient à un accommodement, parce que l'entremiſe du ſainct pere eſtoit agreable à toutes les deux parties. Mais ſur cela il arriva un faſcheux incident qui les en eſloigna plus que jamais, & qui inonda la France d'un deluge de mal-heurs.

Olivier de Cliſſon * & dix ou
1344. douze ſeigneurs Bretons du party François, ayant accompagné Charles de Blois en un tournoy qui ſe faiſoit à Paris, le roy donna ordre de les arreſter priſonniers ſur des ſoupçons de quelque intelligence avec l'Anglois, & bien toſt apres les fit décapiter, ſans connoiſſance de cauſe, au grand eſtonnement de

* Son fils de meſme nom fut Conneſtable.

tout le monde, & avec une extrême indignation de la Noblesse, dont le sang jusques-là, ne s'estoit versé que dans les batailles. Aussy ce roy trop severe, qui vengeoit mesme ses deffiances, aliena si fort l'affection des grands de son estat, que depuis ils 1344.
le servirent fort mal dans le besoin. & 45.

La mort de ces seigneurs Bretons irrita aussy furieusement le roy d'Angleterre; il fut sur le poinct de traitter de mesme Henry seigneur de Leon, du party de Charles de Blois qu'il tenoit prisonnier : mais fléchy par la priere du comte d'Erby il luy donna la vie & la liberté, à la charge qu'il iroit declarer au Roy Philippe que la tréve estoit enfrainte par ce meurtre, & qu'il alloit luy recommencer la guerre. Comme il fit aussy-tost, tant en Guyenne par le comte d'Erby assisté des seigneurs Gascons de son obeïssance, qu'en Bretagne par le party de Montfort, en attendant qu'il pûst aller luy-mesme la porter dans le 1344.
cœur du royaume.

Les peuples de France avoient liberalement octroyé au roy Phi-

lippe des ſubſides notables d'argent pour ſes guerres, cete année il en eſtablit encore un tout nouveau ſur le ſel; à cauſe dequoy Edoüard l'appelloit par raillerie l'*autheur de la loy Salique.* Cét impoſt eſt de l'invention des Juifs, comme le monſtre le mot *de Gabelle,* qui vient de l'Hebreu. Dans ſon commencement il fut fort petit, & ſeulement pour autant de temps que la guerre dureroit; mais depuis il a paſſé en droict ordinaire, & on l'a augmenté tellement de fois
1345. à autre, qu'il fait aujourd'huy un des plus conſiderables revenus de l'eſtat.

Le comte d'Erby, apres s'eſtre rafraiſchy à Bourdeaux avec les troupes qu'il avoit amenées d'Angleterre, ſortit aux champs pour attaquer les provinces de deçà la Dordogne. Le comte de L'Ille & les ſeigneurs Gaſcons qui s'eſtoient jettez dans Bergerac, penſant luy empeſcher le paſſage de cette riviere, furent contraints de luy abandonner cete ville, & de le laiſſer courir impunément toute la haute Gaſcongne; où il conquit pluſieurs petites places.

Lors qu'il ſe fut retiré à Bourdeaux, le comte de L'Ille à ſon tour ayant mandé les ſeigneurs du pays, car il en eſtoit comme viceroy, mit le ſiege devant Auberoche; mais ce ne fut pas avec un pareil bon-heur. Le comte d'Erby venant au ſecours avec mille hommes ſeulement, défit ſon armée qui eſtoit de dix mille, & le fit priſonnier luy & dix autres comtes ou vicomtes. Apres quoy il aſſiegea tout à ſon aiſe, & prit les villes de la Reole, d'Angouleſme, & pluſieurs autres. 1345.

Le comte Jean de Montfort avoit eſté delivré en vertu des tréves, à la charge qu'il ne s'eloigneroit point de la cour : neantmoins il s'eſtoit allé mettre à la teſte de ſes troupes en Bretagne. Il aſſiegea Kemper: mais bien loin de le prendre il y fut batu & penſa eſtre pris. Au partir delà il ſaccagea Dinan. Puis eſtant accablé de chagrin & d'ennuy du peu d'avancement de ſes affaires, il mourut vers la fin de Septembre; laiſſant à ſa femme la conduite de ſes pretentions, & de ſon fils encore

1345. jeune. Il portoit mesme nom que luy, & depuis il acquit celuy de *vaillant*.

Le fameux Artevelle avoit promis au roy Edoüard de faire reconnoistre son fils le prince de Galles pour comte de Flandres par les grandes villes, à l'exclusion de leur seigneur naturel. Sur cete assurance Edoüard amena son fils à l'Escluse; les deputez des villes l'y allerent trouver, il les traitta fort magnifiquement, mais ils ne voulurent point oüir parler de desheriter leur comte.

Les ennemis d'Artevelle ne manquerent pas de se servir de cete occasion pour exciter la hayne du peuple contre luy: & de le faire passer pour traistre avec d'autant plus de vray-semblance, qu'il fut assez mal advisé de demeurer à l'Escluse quelques jours apres les autres deputez. Lors qu'il fut de retour à Gand, le peuple se jetta sur luy & le massacra L'Anglois se retira tout en fureur de la mort de son bon amy; toutefois les villes de Flandres luy ayant envoyé des deputez,

il receut leurs ſatisfactions, & l'offre 1346.
qu'ils luy faiſoient de donner la fille de leur comte au prince de Galles.

Il faloit arreſter les progrez du comte d'Erby en Guyenne, le duc de Normandie ſe rendit pour cet effet à Toulouze au commencement de Janvier avec cent mille hommes portants armes. Toute cete effroyable multitude ne fit durant trois mois, que prendre quelques bicoques en Agenois, puis la ville d'Angouleſme. Delà elle ſe rabattit ſur Tonneins, puis elle vint aſſieger Aiguillon, aſſis ſur la pointe du conflant des rivieres * d'Olt & de Garonne, bien *de Lot.
muny & bien fortifié pour ce temps-là.

Dans tout ce ſiecle on ne vit point de ſiege plus memorable, ſoit pour les attaques, ſoit pour les défenſes. On y donna trois aſſauts par jour une ſemaine durant, apres on en vint à l'artillerie & aux machines par terre & par eau. Philippe fils d'Eudes duc de Bourgongne, & comte de Boulogne par ſa femme qui eſtoit fille & heritiere du comte Guillaume, y fut bleſſé à une for-

1346. tie, dont il mourut; ou, comme disent quelques-uns, il fut tué par son cheval trop fougueux qui le precipita dans un fossé. Il laissa un fils aagé seulement de deux ans. Enfin la perte de la bataille de Crecy arracha le duc de Normandie de ce siege où il ne s'estoit que trop opiniastré.

Le deuxiesme jour de Juin Edoüard avec une flote de deux cents vaisseaux où il avoit quatre mille hommes d'armes, dix mille archers & autant de fantassins tant Irlandois que Galois, se mit sur mer avec son fils aisné pour aller descendre en Guyenne. Il ne se fioit pas tant à ses forces qu'au mescontentement secret de la noblesse Françoise, & aux diverses intelligences qu'il entretenoit avec plusieurs d'entre les grands. Deux choses principalement les avoient eloignez de Philippe, l'une qu'il estoit d'une humeur rude & terrible, & qu'il leur ostoit leurs droits & leurs privileges : l'autre que degenerant de la frugalité de leurs ancestres & s'estant plongez dans le luxe & dans les voluptez, comme ils trouverent le roy Anglois extre-

mement liberal, ils prenoient de l'argent de luy pour entretenir leurs foles despenses, & luy vendoient laschement leur honneur & leur fidelité. Il avoit auprés de luy Gefroy frere de Jean, premier comte de Harcour; seigneur fort puissant en Normandie : lequel ayant possedé les bonnes graces du roy Philippe, estoit tout d'un coup tombé dans son indignation, & n'ayant pû trouver de seureté pour se justifier, s'estoit retiré en Angleterre, le poignard dans le sein, comme plusieurs autres, que l'apprehension des chagrins du roy, avoit bannis du royaume.

Les vents ayant repoussé deux fois Edoüard de la route de Guyenne, ce Gefroy prit dela occasion de luy remonstrer que le ciel luy vouloit faire prendre celle de Normandie, pays destitué de forteresses, extrêmement gras, & qui n'avoit point veu de guerre depuis deux siecles. Ses persuasions furent si fortes qu'il le mena descendre au port de la Hogue Sainct Vaast en Costentin, proche de Sainct Sauveur, qui estoit

de ses terres. Estant là il resolut de traverser la France pour s'en aller joindre les Flamands.

Son armée marchoit divisée de jour en trois corps qui se rejoignoient le soir ; Gefroy y faisoit la charge de mareschal de camp. Les villes de Valongnes, de Carentan, de Sainct Lo, de Harfleur furent sa premiere proye. Raoul comte d'Eu & de Guines connestable de France, & le comte de Tancarville que le roy avoit envoyez à Caen, accrurent son butin & sa gloire par leur prise & par la desfaite de 20000. hommes qu'ils avoient. Car les bourgeois & les gents du pays qui en faisoient la plus grande partie, plus braves en paroles qu'en effet, les abandonnerent au milieu du combat ; aussy leur ville fut pillée, & les plus riches faits prisonniers.

Au partir delà il continua sa marche par les eveschez de Lisieux & d'Evreux, saccagea & brûla toutes les villes le long de la Seine jusqu'à Paris, comme Gisors, Vernon, Mantes, Meulan, & vint camper à Poissy. Il n'osa approcher de Roüen, sçachant

que Jean comte de Harcour, estoit 1346.
dedans avec cinq ou six mille hommes de garnison. De Poissy il envoya le deffy à Philippe pour le combattre sous les murailles du Louvre: mais on ne luy fit aucune response. Aprés qu'il eut demeuré-là cinq jours, craignant d'estre enfermé entre les rivieres de Seine & d'Oise, il fit refaire les ponts & passa dans le Beauvaisis à dessein de se retirer dans sa comté de Ponthieu, marquant tousjours sa route par de longues traces de feu & de sang, & traisnant avec luy comme en triomphe, douze ou quinze mille prisonniers.

Philippe fumant de colere d'avoir veu de sa ville capitale flamber le cœur de son royaume, se met à le poursuivre en grand' haste pour le combattre avant qu'il eust passé la Somme. Edoüard n'ayant pû gagner aucun passage sur cette riviere, se trouvoit fort embarrassé; Philippe avec son armée estant à ses talons le pressoit si fort, qu'un jour il fut obligé de déloger en grand' haste & d'abandonner une partie de son bagage. Il fut neantmoins assez

1346. heureux de trouver un prisonnier, je croy des siens, qui luy enseigna le gué de Blanquetaque au dessous d'Abbeville. Godemar du Fay le gardoit avec vingt-mille hommes; mais soit par intelligence ou autrement, il ne l'empescha point d'y passer à basse mer, & ses troupes furent poussées & défaites. Le soir mesme, Edoüard alla camper à Crecy, & le lendemain Philippe se logea à Abbeville qui est à trois lieuës en deçà. Il n'avoit pas moins de cent mille hommes : avec ces forces il eust pû l'envelopper & le reduire à la faim dans peu de jours : mais croyant que l'avoir atteint c'estoit l'avoir vaincu, il sortit le lendemain d'Abbeville, & sans laisser reposer ses troupes, il se picqua de luy donner bataille le mesme jour qui estoit le 26. d'Aoust, quoy qu'il fust plus de quatre heures apres midy.

Sa marche trop hastée, & de trois grandes lieuës de chemin, avoit fait perdre haleine & vigueur aux François, avant qu'ils eussent joint les ennemis. Au contraire les Anglois estoient frais & reposez,

& le deſeſpoir leur redoubloit le 1346.
courage. Les arbaleſtiers eſtoient la principale force de l'infanterie de Philippe, Antoine d'Orie & Charles Grimaldi les commandoient; mais ils ne cauſerent que de l'embarras aux François, car un peu avant la meſlée eſtant ſurvenuë une grande tempeſte meſlée de greſle & de pluye, les cordes de leurs arbaleſtes en furent tellement ramollies, qu'ils ne firent aucun effet. Comme ils reculoient devant la greſle des fleſches Angloiſes, le comte d'Alençon, crût que c'eſtoit trahiſon, de deſpit il leur paſſa ſur le ventre avec ſa cavalerie. Ainſi il commença luy-meſme la deſroute, & elle fut achevée par les Archers Anglois, & par leurs hommes d'armes. Il faut auſſi remarquer que les Anglois firent joüer en cette fameuſe journée 4. ou cinq pieces de canon qui donnerent bien de l'eſpouvante : car c'eſtoit la premiere fois qu'on euſt veu de ces machines foudroyantes dans nos guerres. Avec cela quelques-uns d'entre les grands, bien-aiſes de voir Philippe engagé en cete occaſion, firent plus de mine

1346. que d'effet. Ces causes-là principalement donnerent la victoire aux Anglois. On y en peut adjouster une quatriesme, que tous les chefs & seigneurs François estant frappez d'un esprit d'estourdissement, combattoient sans sçavoir où ils donnoient de la teste.

La bataille dura depuis quatre heures du soir jusqu'à deux heures avant dans la nuict. De grandes bandes de corbeaux qu'on vit peu avant la meslée voler sur l'armée des François, furent prises pour un presage de leur desfaite.

De leur costé il demeura sur la place trente mille hommes de pied, douze cents chevaliers, & quatre-vingt bannieres. Jean Roy de Boheme, Raoul duc de Lorraine, Charles Comte d'Alençon frere du Roy, Louïs comte de Flandres & douze ou quinze comtes des plus illustres, entr'autres ceux de Harcour, de Sancerre & de Salmes y perdirent la vie. Le roy Jean tout aveugle qu'il estoit, y combattit fort vaillamment, ayant fait attacher son cheval par le frein à ceux

de deux de ses plus braves cheva- 1346.
liers, qui le menerent dans la mes-
lée. Son fils Charles roy des Romains y fut blessé de trois coups: mais il n'est point vray que les roys de Majorque, d'Escosse & de Navarre se trouverent à cette journée; les deux premiers estoient en leur pays assez occupez à leurs affaires, & l'autre aagé seulement de treize à quatorze ans, sous la tutelle de sa mere.

Le Roy cete fois *mal fortuné*, se retira du combat à la faveur de la nuict, & sauva sa personne au chasteau de Broye, de-là à Amiens, & puis à Paris, pour y refaire une armée, & chercher de l'argent.

Le lendemain de la bataille il se fit encore un carnage deux fois plus grand que le jour precedent; les milices des communes de la France, au nombre de plus de quatre-vingt mille hommes, ne sçachant pas ce qui s'estoit passé, marchoient en confusion pour se rendre au camp comme à une victoire certaine; Six cens lances & deux mille archers Anglois, rencontrerent ces mal-heureux dans la plaine, & pour ainsy dire les fau-

chant ſans reſiſtance, en mirent plus de 60000. par terre.

L'Anglois ayant ravagé à ſon aiſe tout le Boulenois, alla mettre le ſiege devant Calais vers le huictieſme de Septembre, & s'y attacha avec d'autant plus de ſecurité, qu'il apprit que David roy d'Eſcoſſe auquel Philippe avoit envoyé du ſecours pour faire diverſion, avoit eſté vaincu & fait priſonnier par la reyne ſa femme, comme il attaquoit les frontieres d'Angleterre. Il n'oſa pourtant pas attaquer cete place de vive force, ſçachant qu'il y avoit une groſſe garniſon & de braves chefs.

Avant la bataille de Crecy, l'empereur Louïs avoit eſté excommunié par le Pape, & dégradé par cinq des electeurs, qui mirent en ſa place Charles fils de Iean roy de Boheme. Ce prince apres la mort de Louïs qui arriva au mois d'Octobre de l'année ſuivante, fit confirmer ſon election, & rachepta le droict de deux ou trois autres qui luy diſputoient l'Empire, parce qu'ils avoient eſté nommez par une partie des electeurs.

1347. Depuis que le duc de Norman-

die eut levé le siege d'Aiguillon, le comte d'Erby demeuré maistre de la campagne, reconquit toute la Guyenne qui est delà la Dordogne, & ayant passé les rivieres ravagea & brusla la Saintonge & le Poitou, prit sainct Jean d'Angely & le garda, saccagea la grande ville de Poitiers, & l'abandonna apres s'y estre rafraischy douze jours durant.

Les Flamands ayant perdu leur comte à la bataille de Crecy, deputerent vers le roy pour luy redemander son fils qui estoit leur prince naturel. Lors qu'il fut en leur pouvoir, ils le fiancerent à la fille du roy Edoüard : mais cete alliance estant contraire à son inclination, il se sauva d'entre leurs mains & revint à la cour de France. 1346. & 1347

Apres qu'il y eut demeuré un an, il fit sa paix particuliere avec les Anglois, du consentement de Philippe son souverain. Il fut dit, qu'il souffriroit aux Flamands de donner secours à Edoüard : mais que pour luy il ne se mesleroit point des affaires de l'un ny de l'autre des deux princes.

Les Flamands estant entierement à la devotion d'Edoüard, faisoient de grandes courses dans l'Artois, & d'autre costé le party de Jean de Montfort gagnoit le dessus en Bretagne par le secours d'Angleterre. Car Charles de Blois estant allé assieger la roche de Rion, Montfort luy donna bataille le vingtiesme de Juin, le vainquit & le fit prisonnier avec ses deux fils Jean & Guy, & la pluspart des seigneurs qui le suivoient. Sa femme ne laissa pourtant pas dechoir son party, son ambition & le sang royal d'où elle estoit issuë,

1347. luy donnoient assez de courage pour le soustenir. Elle en ramassa les debris, & le gouverna si bien qu'il se remit encore une fois.

EMPP. JEAN CANTACUZENE usurpateur sur Jean Paleologue mineur, R.8.ans, & encore CHARLES IV, DE LUXEMBOURG.

Ceux qui commandoient dans Calais en avoient mis dehors toutes les bouches inutiles pour durer plus long-temps, & donner loisir au roy Philippe d'assembler des forces & de le secourir. En effet, il s'advança jusqu'à veuë avec 60000. combattants, & envoya défier l'Anglois: mais ce fut en vain, l'Anglois avoit renfermé son camp de si bons re-

tranchements, qu'on ne pût trouver moyen de l'attaquer. Les assiegez pressez de la derniere famine furent forcez de se rendre le dernier jour d'Aoust, ayant soustenu le siege un an & trois semaines. 1347.

La renommée n'oubliera jamais le nom d'Eustache de saint Pierre, le plus notable Bourgeois de Calais, & sa generosité heroïque pour sauver ses concitoyens. Edoüard mortellement irrité de leur longue resistance, ne vouloit point les recevoir à composition, si on ne luy en livroit six des principaux pour en faire ce qui luy plairoit. Comme leur conseil ne sçavoit que resoudre, & qu'ainsi toute la ville demeuroit exposée à la vengeance d'un cruel vainqueur, Eustache s'offrit pour estre un de ces six. A son exemple il s'en trouva aussi-tost d'autres qui remplirent le nombre, & s'en allerent la corde au col & nuds en chemise porter les clefs à Edoüard. Il estoit si determiné à les faire mourir, que la reyne sa femme qui estoit grosse, eut toutes les peines du monde à leur obtenir la vie. Il

1347. chaſſa tous les habitants de la ville, meſme les eccleſiaſtiques, & la repeupla d'Anglois naturels. Le roy Philippe pour recompenſer en quelque façon la genereuſe fidelité de ces bourgeois, les departit par les bonnes villes de ſon royaume, leur aſſigna quelques fonds pour vivre, & ordonna que tous les offices qui viendroient à vaquer dans ſes terres, leur ſeroient donnez & non point à d'autres, juſqu'à ce qu'ils fuſſent tous pourveus.

Le roy Robert de Sicile n'ayant point d'heritiers iſſus de ſon corps, que Jeanne fille de ſon fils Charles Duc de Calabre, l'avoit mariée l'an 1333. *à André ſecond fils de Carebert roy de Hongrie, le plus aagé des deux parties n'ayant alors que* 7. *ans. Il eſtoit arrivé pluſieurs années apres qu'André n'eſtant pas aſſez au gré de Ieanne, & s'eſtant fait couronner Roy par le pape, pretendant que le royaume luy appartenoit; quelques conjurez le firent lever la nuict d'aupres d'elle, le pendirent & eſtranglerent à une feneſtre. Charles Prince de Duras qui eſtoit auſſy du ſang des Rois de Sicile, & avoit eſpousé Marie*

sœur de Ieanne, fut le conseiller & l'auteur de cette infame action. Ieanne n'en estoit pas innocente; Elle eut beau pleurer, beau se lamenter, ses larmes & ses cris l'en justifierent bien moins que son mariage subsequent avec Loüis son cousin germain, ne l'en convainquit; c'estoit un beau prince & selon ses appetits. 1387.

Loüis le grand roy de Hongrie estant venu en Italie pour venger la mort de son frere André, & pour recueillir le royaume, traitta Charles de Duras tout de mesme qu'on avoit traitté le roy André. Il en eust fait autant à la princesse & à son beau mary s'ils fussent tombez entre ses mains: mais elle se sauva de bonne heure en sa comté de Provence, & son mary l'y suivit peu de temps apres. Le pape estant logé sur ses terres luy rendit de grands honneurs: mais profitant de l'extrême necessité où elle estoit reduite, il tira d'elle la ville & comté d'Avignon. Il ne les acheta que quatre-vingts mille florins d'or de Florence*, mais pardessus le marché il approuva le mariage de cette princesse avec le prince Loüis, qui

* Quelques-uns disent qu'il ne les paya pas.

1347. en recompenſe ratifia cette vente. C'eſt aux Juriſconſultes à juger ſi la minorité de cette reyne, & les edits qu'elle fit depuis, pour declarer nulles toutes les alienations des terres de Provence qui avoient eſté faites tant dés le regne de Robert, que par elle meſme tandis qu'elle eſtoit mineure, ne rendent pas ce contract nul : mais l'empereur Charles IV. le confirma, & affranchit entierement cette comté de la ſujettion de l'empire, dont elle relevoit comme eſtant un arriere-fief du royaume d'Arles.

Il eſt bon de ſçavoir que lors que les comtes Alfonſe de Toulouſe, & Raimond Berenger de Barcelonne, eſpouſerent les deux filles de Gilbert comte de Provence, & qu'ils partagerent entre eux ſa ſucceſſion (dont Alfonſe eut tout ce qui eſt depuis la Durance juſqu'à la Liſere avec le titre de marquiſat, & Raimond ce qui eſt depuis la Durance juſqu'a la Mer avec celuy de comté) ils diviſerent auſſy la ville d'Avignon entre-eux, & que les roys de France, comme ſucceſſeurs d'Alfonſe de Poitiers frere de S.

Loüis, qui avoit espousé l'heritiere de Toulouse, en avoient joüy d'une moitié jusqu'à l'an 1290. *que Philippe le Bel la donna à Charles II. roy de Sicile, en mariant Charles de Valois son frere avec Marguerite fille de ce Roy.* 1347.

Les seigneurs de Montmorency, de Charny & autres qui commandoient les troupes Françoises en Artois & Picardie, croyant qu'il n'y avoit point de mal de se resaisir de Calais durant la tréve, noüerent une intelligence avec Aymery de Pavie, capitaine Lombard qui estoit dedans. Mais le double traistre ne les escoutoit que pour les surprendre ; Il en advertit le Roy Edoüard, qui desirant estre de la partie passa la mer avec huit cens hommes d'armes, pour ne manquer pas un si beau coup de filet. Tellement que quand se vint à l'execution, ils se trouverent malheureusement pris au piege avec les vingt-mille escus du marché, & mille hommes d'eslite ; Il y en avoit cent qui s'estoient engagez eux-mesmes dans une tour du chas-

teau, les autres attendoient dehors pour y entrer. Ils furent tous chargez & taillez en pieces, mais apres une assez brave défense.

La France estoit miserablement tourmentée en toutes façons. Elle avoit souffert une horrible famine l'an 1338. & depuis ce temps-là les courses des gents de guerre avoient tousjours causé une grande cherté de vivres dans tout le Royaume. Ces années 1348. & 49. une cruelle peste desola toutes ses provinces, em-
1348. portant la huitiesme ou neufiesme partie des personnes.

Il n'y en avoit jamais eu de plus furieuse & de plus meurtriere que celle-là : Elle fut universelle dans tout nostre hemisphere, il n'y eut ny ville, ny bourgade, ny maison qui n'en fussent frappées. Elle commença au royaume de Cathay l'an 1346. *par une vapeur de feu horriblement puante, qui sortant de la terre, consuma &*
1348. *devora plus de deux cents lieuës de pays, jusqu'aux arbres & aux pierres, & infecta l'air en telle sorte qu'on en voyoit tomber des formillieres de petits*

serpents

ſerpenteaux & d'autres inſectes venimeux. Du Cathay elle paſſa en Aſie & en Grece, delà en Afrique, puis en Europe, qu'elle ſaccagea toute, juſqu'à l'extremité du Nord. Le venin en eſtoit ſi contagieux qu'il tuoit meſme par la veuë. On remarqua qu'elle duroit cinq mois en ſa force dans les païs où elle commençoit de s'allumer. Ceux qu'elle traitta le moins cruellement ſauverent à peine le tiers de leurs habitants : mais à pluſieurs elle n'en laiſſa que la quinzieſme ou la vingtieſme partie. 1348.

L'année precedente, il avoit paru ſur la ville de Paris vers la partie Occidentale, une eſtoile fort grande & fort lumineuſe, qui ſe monſtroit avant le Soleil couchant, n'eſtant guere eſloignée de la terre. Elle groſſit extremément le jour d'aprés, & ſe diviſa en pluſieurs rayons qu'elle dardoit ſur la ville, comme la menaçant de la peſte furieuſe qui l'affligea l'année d'aprés, & qui fut ſuivie d'une tres-cruelle famine, ne ſe trouvant plus de laboureurs pour cultiver les terres.

L'argent manquoit pour les ne-

1348. ceſſitez de l'eſtat, on ſe mit à preſſurer les financiers; Entre autres Pierre des Eſſarts treſorier du roy. Il fut condamné à la ſomme de cent mille florins d'or, mais on la modera à la moitié; on multiplia les tailles, la gabelle & les impoſts, & on changea pluſieurs fois les monnoyes, avec tant de rigueur qu'on ciſailloit toutes les vieilles qui eſtoient de bon aloy; dont le peuple ſouffroit une horrible perte ſans qu'il en revinſt que tres-peu d'advantage au roy. En ſuite, pour ſatisfaire aux plaintes du peuple, on commit pour le maniement des finances, deux eveſques, deux abbez & quatre chevaliers, & on chaſſa du royaume tous les uſuriers Italiens qu'on nommoit Lombards. Le ſort principal qu'ils avoient preſté fut acquis & confiſqué au roy, il n'eſtoit que de quatre cents mille livres, mais les uſures qui ſe trouverent de deux millions, furent remiſes aux debiteurs.

1349. La reyne Jeanne fille de Robert duc de Bourgongne, eſtant morte l'an 1349. le roy Philippe, quoy qu'il

fust encore en deüil, conceut de l'amour pour Blanche fille de Philippe roy de Navarre. Il l'avoit fait venir pour la marier à son fils Jean, qui estoit fraischement veuf de Bonne de Boheme ; mais il l'ayma mieux pour luy-mesme, & l'espousa le troisiesme jour d'Aoust de cete année 1349. 1349.
Son fils prit à femme Jeanne fille de Guillaume comte de Boulogne.

Il y avoit depuis longues années une guerre mortelle entre les comtes de Savoye & les Dauphins de Viennois. Le Dauphin Humbert foible de corps & de courage, ne pouvant souffrir les continuelles attaques d'Amé VI. dit le comte Verd, d'ailleurs estant fort chagrin de la perte de son fils unique, avec cela accablé de debtes, & n'ayant nul amour pour ses parents, s'avisa de donner son païs à quelque grande puissance, qui fist autant de peine au Savoyard qu'il luy en avoit fait. Son inclination estoit de s'en accommoder avec le pape ; le peuple eust bien desiré d'estre sous la domination du Savoyard, afin de n'avoir

1349. plus de guerre de ce costé-là : mais la noblesse ayma mieux estre au roy de France, qui avoit plus d'emplois & plus de charges à donner. Henry de Villars archevesque de Lyon, & Jean de Chisy evesque de Grenoble porterent le Dauphin de ce costé-là.

Il avoit donc dés l'an 1343. fait une donation au roy Philippe de sa seigneurie de Dauphiné & terres y jointes, à la charge que tous les privileges en seroient conservez en leur entier ; Qu'elles seroient incorporées pour jamais à la couronne de France, & que le fils aisné du roy en joüiroit, & porteroit le titre & les armes de DAUPHIN. Pour raison dequoy le roy luy donna quarante mille escus d'or & dix mille florins de rente, à prendre sur le pays.

Cete année 1349. il confirma ce
1349. contract, & apres se retira dans un convent de Jacobins où il prit l'habit. Le pape le lia promptemeut à l'eglise par les Ordres sacrez, de peur qu'il ne s'allast desdire. Il les receut tous le

jour de Noël, le sousdiaconat à la 1349.
messe de minuict, le diaconat à celle
du poinct du jour, & la prestrise à
la troisiesme. Le jour mesme il celebra,
& huit jours aprés il fut promû à l'episcopat,
& honoré du titre de patriarche d'Alexandrie.
Il fut aussy esslû superieur du convent des Jacobins
de Paris, où il est enterré. Jean fils aisné du roy
Philippe a esté le premier qui a porté le nom de
dauphin.

En 1350. Philippe eut aussy par 1350.
achapt ou par engagement, de Jacques d'Arragon roy de Majorque,
les comtez de Roussillon & de Cerdagne dans les Pyrenées,
& acquit du mesme prince la baronnie de Montpellier
en Languedoc, que la maison d'Arragon tenoit en arriere-fief
de la couronne de France. Elle luy cousta six-vingts mille escus d'or
ayant cours.

Au mois de Juin de l'an 1350. les tréves furent prolongées entre les
rois Philippe & Edoüard pour trois ans.

Deux mois aprés Philippe tomba

1350. malade à Nogent-le roy; peut-estre des fatigues de son nouveau mariage, souvent mortelles aux vieilles gents qui prennent une belle femme. Sentant approcher son heure, il manda ses enfants, & les princes de son sang, & leur fit de grandes remonstrances; Qu'ils eussent à garder la » concorde entre eux, à faire la paix » si on le pouvoit, à maintenir l'or- » dre & la justice, à soulager les peu- » ples, & autres belles choses que les princes recommandent plus souvent à leurs successeurs en mourant, qu'ils ne les pratiquent en leur vivant. Il mourut le vingt-deuxiesme jour d'Aoust dans la cinquante-septiesme année de son aage & dans la vingt-troisiesme de son regne. On inhuma son corps à sainct Denys, & son cœur dans l'eglise des Chartreux de Bourfontaine en Valois. Il fut fort brave de sa personne, plus heureux dans les negociations que dans les combats, tres-dur à l'endroit de son peuple, soupçonneux, vindicatif, & qui se laissoit trop emporter à l'impetuosité de sa colere.

Au reste, c'est presque le seul des rois de la troisiesme race qui n'ayt point eu d'inclination pour les lettres & pour les gents lettrez ; connoissant peut-estre qu'il n'estoit pas assez heureux, pour avoir des loüanges, & pour exercer les belles plumes. 1350.

Il eut deux femmes, Jeanne & Blanche : celle-là fille de Robert II. duc de Bourgongne, & celle-cy de Philippe d'Evreux roy de Navarre. De la premiere il laissa deux fils, Jean & Philippe, & une fille nommée Marie. Jean regna apres son pere. Philippe eut en appennage la duché d'Orleans, avec les comtez de Valois, de Beaumont-le Roger, & autres terres. Il espousa Jeanne fille posthume du roy Charles le Bel, & de Jeanne d'Evreux, mais il n'en eut point de posterité, & mourut le premier de Septembre de l'an 1383. aagé de quarante-sept ans ; Marie espousa Jean duc de Limbourg fils de Jean III. duc de Brabant. De sa seconde Philippe n'eut qu'une fille posthume ;

1350. elle ſe nommoit Jeanne, laquelle mourut à Beziers l'an 1373. comme on la menoit à Barcelonne pour eſpouſer Jean duc de Gironne, fils aiſné de Pierre IV. roy d'Arragon. La reyne ſa mere ſurveſcut ſon mary de prés de cinquante ans, qu'elle paſſa en perpetuelle viduité. Ainſy ſous le regne de Jean il y avoit deux reynes doüairieres en France, celle-là, & Jeanne d'Evreux veuve de Charles le Bel, laquelle mourut au mois de May de l'an 1370.



D v

encore CLEM-VI. 2. ans 3. mois pendant ce regne.

INNOCENT VI. elû en Dec. 1352. S. 9. ans & prés de 9. mois.

URBAIN V. elû le 8. d'Oct. 1362. S. 8. ans & plus de 2. mois, dont 1. an & 6. mois pendant ce regne.

JEAN I. ROY L.



Le sort me fit captif sans vaincre mon courage;
Aussy les Ennemis m'honorerent en Roy,
Et firent plus d'estat du gage de ma foy,
Que de trois de mes fils qu'ils avoient en ostage.



JEAN I.

PAR QUELQUES-UNS DIT LE BON ROY.

ROY L.

Aagé de quarante-deux ans.



PRES que Jean eut assisté aux funerailles du roy son pere, il alla recevoir l'onction sacrée à Reims avec sa seconde femme Jeanne de Boulogne le vingt-sixiesme de Septemb. Delà il vint faire son entrée à Paris le dix-septiesme d'Octobre, tint son lict de justice en parlement, donna l'Ordre de chevalerie à ses deux fils aisnez, à quelques autres princes & seigneurs, & fit monstre de travailler à la police & à la reformation de son Estat. 1350.

Ce prince ayant un aage meur, l'experience des affaires, une valeur esprouvée dans les occasions, l'exemple des fautes de son pere devant les yeux, & quatre fils bientost capables de tirer l'espée, promettoit

1350. une heureuſe conduite & un gouvernement floriſſant. Mais ayant les meſmes defauts que ſon pere, trop d'impetuoſité & de precipitation pour la vengeance, peu de prudence, & auſſy peu de conſideration pour les miſeres de ſon pauvre peuple, il tomba dans de plus grands mal-heurs, & qui ne le quitterent point juſqu'à la mort.

Le ſang dont il ſoüilla l'entrée de ſon regne, en fut un preſage, & peut-eſtre une cauſe, bien pluſtoſt que la prodigieuſe comete qui parut cete année. Raoul comte d'Eu & de Guines conneſtable de France, priſonnier de guerre chez les Anglois dés la bataille de Caen, avoit fait pluſieurs voyages en France pour moyenner ſa délivrance & celle de ſes compagnons. On perſuada au Roy, fuſt vray ou faux, que ſous ce pretexte il faiſoit des menées en faveur de l'Anglois ; Il fut donc arreſté par le Prevoſt de Paris le ſeizieſme de Novembre, & le dix-neufieſme decapité nuictamment & ſans forme de procez, en preſence des comtes d'Armagnac,

& de Montfort, de Gaucher de 1350.
Chaſtillon duc d'Acheres, & de quelques autres ſeigneurs de marque, devant leſquels on publia qu'il avoit confeſſé ſon crime.

Sa deſpoüille fut ainſi partagée. On donna ſa charge de conneſtable à Charles d'Eſpagne de la Cerde favory du roy, & iſſu par femmes du ſang de ſainct Loüis, & par maſles d'Alfonſe roy de Caſtille; la comté d'Eu à Jean d'Artois fils de ce Robert dont nous avons tant parlé, & celle de Guines à Jeanne fille unique du deffunct, qui en premieres nopces eſpouſa Gautier duc d'Athenes, & en ſecondes, Loüis comte d'Eſtampes de la branche d'Evreux, duquel vint celle des comtes d'Eu princes du ſang. Outre la charge de Conneſtable, le roy, en faiſant le mariage de Charles d'Eſpagne, avec une fille de Charles comte de Blois & pretendu duc de Bretagne, luy donna l'uſufruit de la comté d'Angouleſme, que ce roy avoit oſtée aux enfants de Philippe comte d'E-

1351. vreux & d'Angoulmois. Ce qui fut la ſemence de bien des malheurs.

Pour ne ceder point en magnificence à l'Anglois prince ſomptueux & liberal, qui avoit inſtitué l'Ordre de la Jartiere; le roy Jean inſtitua, ou pluſtoſt renouvella l'Ordre de l'Eſtoile, par une celebre aſſemblée qu'il tint en ſon palais de ſainct Ouyn prés Paris, & ordonna qu'au lieu que les chevaliers portoient l'Eſtoile ſur leurs timbres ou à leur col, ils la feroient mettre en broderie ſur leurs habits. Le Chapitre s'en tenoit le jour des Rois. Charles cinquieſme ſon fils voyant cét ordre avily par la multitude, l'abandonna au chevalier du Guet & à ſes archers.

EMPP. JEAN PALEOLOGUE JEAN CANTACUZENE, & CHARLES IV.

Quoy que les treves ne fuſſent pas finies, il ſe faiſoit tousjours quelque entrepriſe de part & d'autre. Les Anglois s'emparerent de Guiſnes, ayant par argent corrompu le gouverneur, il ſe nommoit Guillaume de Beaucorroy. Edoüard

1351. s'en excuſa par un plaiſant mot;

Que *les tréves estoient marchandes ;* & qu'il n'avoit fait que suivre l'exemple du roy Philippe qui avoit voulu acheter Calais. Mais le traistre qui avoit vendu Guisnes, ayant esté pris, on luy fit son procés, & il fut tiré à quatre chevaux.

Presque au mesme temps Guy de Nesle mareschal de France fut desfait & pris avec Arnoul d'Endreghen & plusieurs gents de marque dans une rencontre en Guyenne.

En Bretagne les deux partis de 1350.
Blois & de Montfort, quoy qu'ils & 51.
n'eussent à leur teste que deux femmes, se battoient tousjours à outrance. En ce temps-là les deffis & combats entre les chevaliers & les chefs des partis contraires estoient fort communs ; mais plustost de certain nombre que de seul à seul. Aussi les nommoient-ils des batailles. La plus memorable en ces années-là, fut celle de trente Bretons contre autant d'Anglois. Richard Bembro estoit le chef de ceux-cy, & le Seigneur de Beaumanoir l'estoit des autres. L'advantage demeu-

ra aux Bretons, & le plus grand honneur à leur chef *.

* Du Guesclin se battit une autre fois en chãp clos, & de corps à corps avec Bembro & le tua.

1351. L'année suivante 1351. Charles de Blois qui depuis quatre ans estoit prisonnier en Angleterre, fut deslivré à rançon en donnant ses deux fils en ostage pour l'asseurance du payement; Et jusqu'à ce qu'il l'eust fourny, il s'abstint de porter les armes.

Les Seigneurs qui avoient esté faits prisonniers dans l'entreprise de Calais, ayant esté délivrez, faisoient la guerre à Edoüard; le Mareschal de Beaujeu couroit aux environs de sainct Omer. Un jour il y eut un sanglant combat, où Beaujeu fut tué sur la place; mais la victoire demeura aux François avec grand nombre de prisonniers; entre lesquels s'estant trouvé ce Lombard qui les avoit attrapez dans Calais, ils le fireñt escarteler tout vif.

Le Comte de Flandres avoit refusé d'assister au Sacre de Jean, parce que ce roy refusoit de luy restituer ses trois villes: neantmoins il se resolut de venir l'année suivante à Paris avec ses principaux bourgeois de

Bruges, où il rendit hommage de ses comtez de Flandres, de Retelois, 1352.
de Nivernois, & renouvella le traitté de confederation.

Le sixiesme de Decembre arriva la mort du pape Clement VI. Le cardinal Estienne d'Albert Limosin de naissance & evesque de Clermont luy succeda le dix-huictiesme du mesme mois, & se fit appeller Innocent VI.

Le retour du roy Charles de Navarre dans le royaume y apporta une longue suite de guerres & de calamitez. Il avoit toutes les bonnes qualitez qu'une meschante ame rend pernicieuses, l'esprit, l'eloquence, l'addresse, la hardiesse, & la liberalité.

Quoy qu'il eust espousé cete année 1353. Jeanne l'une des filles du roy, il ne laissa pas de poursuivre ses pretentions sur les comtez de Brie & de Champagne, & sur celle d'Angoulesme. Charles d'Espagne, à qui le roy avoit donné cete derniere & qui craignoit d'estre obligé de deguerpir, le dissuadoit de luy faire aucune raison. Le Navarrois fort malcontent se retira dans sa

1354. comté d'Evreux ; et ſçachant que le conneſtable eſtoit dans ſon chaſteau de l'Aigle, il entreprit un coup auſſy execrable que hardy. Il prit avec luy une centaine de cavaliers, fit eſcalader le chaſteau (c'eſtoit le ſixieſme de Janvier) & poignarder le conneſtable dans ſon liᶜt. Cela fait, il eut l'inſolence d'avoüer le coup, de s'en juſtifier par lettres au conſeil du roy, & aux bonnes villes du royaume, d'aſſembler des troupes, de fortifier des places, & de ſolliciter tous les princes voiſins à une ligue contre la France.

Le roy diſſimule, & le flate pour l'attirer à Paris : mais il ne veut point y venir qu'aprés qu'on luy a accordé des conditions tres-advantageuſes, des terres pour la valeur de la Brie & de la Champagne, l'indépendance de ſa comté d'Evreux de tout autre que du roy, un eſchiquier ou tribunal ſouverain pour cete terre, l'abſolution pure & ſimple pour ceux qui avoient tué le conneſtable, & avec cela une tres-bonne ſomme d'argent, & le ſe-

cond fils du roy en ostage. 1354.

Avec ces seuretez il comparut au parlement à Paris le troisiesme de Mars. Le roy seoit en son lict de justice, accompagné des pairs, du legat & de quelques prelats. Le criminel ayant demandé pardon par un discours estudié, meslé de plaintes & d'excuses, le connestable Pierre de Bourbon eut ordre de l'arrester, seulement pour la forme, & de le mener dans la chambre voisine tandis qu'on deliberoit ; puis aussy-tost on le relascha à la priere des reynes veuves de Charles le Bel & de Philippe de Valois. Le legat luy fit une grave remonstrance, & ensuite le roy le declara absous.

Peu de jours aprés il se retira en Normandie : mais il en sortit incontinent sans le congé du roy, & fit un voyage en Avignon. Il alloit furetant çà & là, en attendant que l'Anglois se mist en campagne : de sorte que le roy rentra dans la Normandie & fit saisir ses terres. Mais comme ce prince revenu de Navar-

EMPP. JEAN PALEOLOGUE ayant déposé Cantacuzene, & encore CHARLES IV. 1355.

re par mer, eut amené des trou-
1355. pes qui saccageoient tout, & que l'on craignoit une descente de l'Anglois, on trouva plus à propos d'user d'adresse avec luy ; Charles fils aisné du roy sçeut si bien le ramadoüer qu'il l'appaisa, au moins en apparence, & l'amena à Paris.

L'année 1355. L'empereur Charles IV. alla se faire couronner à Rome, ou plustost se couvrir de honte, ayant fait cete infame paction avec le pape, qu'il ne séjourneroit pas seulement un jour entier dans la ville ; ce qui le mit luy & l'empire dans le dernier mespris. L'année suivante l'onziesme de Janvier il fit cete celebre constitution que l'on appelle la bulle d'or, *dont les politiques jugent bien diversement.*

Un soir du Mardy gras les Anglois surprirent par escalade le chasteau de Nantes, & la nuict mesme Guy de Rochefort le reprit & les hacha tous en pieces en punition d'avoir violé la tréve.

Gaston Phœbus comte de Foix, qui avoit espousé la sœur du roy de

Navarre, refusoit de relever ses terres du roy Jean, ce n'estoit peut-estre que celles qu'il relevoit de l'Anglois. Quoy qu'il en fust, le roy le fit arrester & emprisonner dans le Chastelet de Paris. Mais à un mois delà on le mit en liberté, à la charge qu'il iroit en Guyenne commander les armées du roy contre le prince de Galles. 1355.

Car les tréves ne furent pas si-tost finies, que ce jeune prince investy de la duché de Guyenne par son pere, commença à s'y faire connoistre par des ravages & des bruslements. Il poussa ses courses jusqu'à Beziers & à Narbonne, sans que les chefs François, sçavoir le comte de Foix, Jacques de Bourbon connestable, & Jean de Clermont, qui estoient plus forts que luy, s'opposassent à ses progrez, tant la jalousie les avoit divisez.

Son pere en mesme temps descendit à Calais, & courut le Boulenois & l'Artois jusqu'à Hedin, dont il rompit le parc, mais ne put forcer le chasteau. Aprés sçachant que le roy Jean venoit droit à luy,

1356. il ſe retira promptement à Calais & delà dans ſon Iſle, ſans avoir reſpondu au genereux deffy que ce prince luy avoit envoyé faire de le combattre de corps à corps ou de puiſſance contre puiſſance.

Le faix de cete guerre ne ſe pouvoit ſupporter qu'avec de grandes deſpenſes; Et alors on ne levoit point de ſubſides extraordinaires, ſans le conſentement des Eſtats. Le roy les convoqua au chaſteau de Ruel, où leur ayant fait repreſenter la neceſſité des affaires, ils luy accorderent l'entretenement de trente mille hommes. Pour en avoir le fonds il falut remettre la gabelle qu'on avoit oſtée, & de plus impoſer huit deniers par livre ſur les marchandiſes, & une certaine taxe annuelle ſur toutes ſortes de revenus, ſoit en terres, ſans en excepter meſme celles des princes; ſoit en benefices, ſoit en offices, & meſme en ſalaires & en gages des ſerviteurs; mais en recompenſe le roy promit de ne point changer les monnoyes & d'en faire de bonnes & loyales.

Ces ſubſides exceſſifs cauſerent des

ſeditions en pluſieurs endroits, particulierement à Arras. Le mareſchal d'Endreghen y eſtant entré ſous apparence de pacificateur, joüa bien un autre perſonnage quand il fut dedans. Il ſe ſaiſit d'une centaine des plus remuants, & en fit décapiter vingt. 1356.

Le Navarrois eſmouvoit par tout les peuples, ſous pretexte du bien public. Avec toutes ſes malices neanmoins, il fut ſi dupe que de ſe laiſſer leurrer par le dauphin & de venir au chaſteau de Roüen avec Loüis comte de Harcour, Jean & Guillaume ſes freres, les ſeigneurs de Clere, de Graville, de Maubué & de Preaux, & ſept ou huit autres ſes confederez. Un jour que le Dauphin leur donnoit à diſner, voilà le roy qui entre par une poterne avec cent hommes bien armez, ſe ſaiſit du roy de Navarre & de ſa compagnie, met le comte de Harcour, Graville, Maubué, & Doublet dans deux charetes, les mene en pleine campagne, & là leur fait trancher la teſte à tous quatre ſans aucune forme de procés.

Cela fait il envoya le Navarrois ſous bonne garde au chaſteau Gaillard d'Andelis ; d'où ayant eſté traduit en diverſes priſons, & ſouvent menacé de la mort, il fut conduit au chaſteau d'Arleux en Cambreſis.

Un coup ſi violent eut des ſuites tres-ſanglantes. Philippe frere du Navarrois, & Gefroy frere du comte de Harcour qui avoient bon nombre de places en Normandie, y appellerent les Anglois pour venger l'outrage fait à leurs freres. Le comte d'Erby & le duc de Lancaſtre avec quatre mille hommes commencerent la guerre en ce païs-là.

Le roy y alla en perſonne, leur donna la chaſſe juſqu'à l'Aigle, & les ayant eſcartez dans les bois, mit le ſiege devant Breteüil, petite bicoque qui ſe deffendit ſept ſemaines.

Dans ces mal-heureux temps les plus petites villes ſe fortifioient juſqu'à arreſter de grandes armées. Les villages meſme ſe fermoient de murailles contre les courſes des pillards ; Et cete multitude infinie de chaſteaux ne ſervoit

servoit qu'à faire durer la guerre, & devorer les peuples par les brigands qui se nichoient dans ces trous. 1356.

Il sembloit que la noblesse & la gendarmerie triomphassent des miseres des pauvres gents. Le luxe, qui le croiroit? nasquit de la desolation. Les gentils-hommes, qui jusqu'a Philippe de Valois avoient tousjours esté fort modestes en habits, commencerent à se parer de pierreries, de perles, de decoupûres, de papillottes, & autres babioles comme des femmes, à porter sur le bonnet des bouquets de plumes, marque de leur legereté, à s'addonner passionnément au jeu, à celuy des dez toute la nuict, à celuy de la paulme tout le jour, à rançonner leurs sujets & à ravir insolemment tout le bien du paysan, que par derision ils nommoient Jacques Bon-homme.

Comme le roy estoit à Chartres où il assembloit toutes ses forces, pour descendre en Normandie, il apprit que le prince de Galles avec douze mille hommes, dont il n'y avoit que trois mille Anglois naturels, avoit pillé le Quercy, l'Auvergne, le Limosin, & le Berry; & qu'il

1356. marchoit pour en faire autant dans l'Anjou, la Touraine & le Poictou. Il trouva à propos de luy couper chemin sur la retraite, & fit marcher son armée le long de la Loire. Le prince en estant adverty, laissa le chemin de Tours & se retira par le Poitou : mais il ne pût user de tant de diligence, que l'armée du roy ne l'atteignist à deux lieuës prés de Poitiers. Le prince le voyant si prés de luy se retrancha entre des vignes & des hayes fort espaisses, proche du lieu qu'on appelle Maupertuis.

Le cardinal de Perigord legat du pape, passa souvent d'une armée à l'autre pour empescher qu'on n'en vinst aux mains. Edoüard offroit de payer tout le dommage qu'il avoit fait dans ses courses depuis Bourdeaux, de délivrer tous les prisonniers, & de ne porter les armes ny luy ny ses sujets de sept ans contre la France. Mais le roy Jean croyant la victoire certaine, rejetta toutes ces soumissions ; et aveuglé de colere, au lieu de l'envelopper & de l'affamer, ce qui estoit un coup seur

dans trois jours, s'en alla teſte baiſ- 1359.
ſée avec un courage pluſtoſt de lion que de capitaine, l'attaquer dans ſon fort. Ce fut le dix-neufieſme jour de Septembre. Meſme par le plus mauvais conſeil du monde il fit mettre pied à terre à toute ſa gendarmerie, horſmis à trois cents chevaux d'elite qui devoient donner les premiers, & à la cavalerie Allemande, qui avoit ordre de les ſouſtenir. L'embarras des hayes eſpaiſſes, des vignes, & des chemins creux empeſchoit que ces trois cents cavaliers ne pûſſent aborder, les fleſches barbuës des Anglois, deſeſperoient leurs chevaux, & les renverſoient ſur les Allemands ; Ceux cy tomberent ſur l'avant-garde ; Et elle fut achevée d'enfoncer par un gros des ennemis, qui alors ſortit de ſon fort & la vint charger.

Tous les quatre fils du roy eſtoient à la bataille : leurs gouverneurs en retirerent trop promptement les trois aiſnez avec huit cents lances, & ainſy donnerent excuſe aux poltrons de les ſuivre. Il n'y eut que

1356. Philippe le plus jeune des quatre, qui s'opiniaſtra de courir la fortune de ſon pere, & combattit à ſon coſté. La vaillance du roy ſeul ſouſtint le choc aſſez long-temps ; & ſi le quart des ſiens l'euſt ſecondé il euſt ſans doute remporté la victoire. A la fin accablé de tous coſtez, il ſe rendit entre les mains de Jean de Morebeque gentilhomme Arteſien, qu'il avoit banny du royaume pour quelque crime ; Philippe ſon fils demeura priſonnier avec luy. Il ne fut tué en cete funeſte journée que ſix mille François : mais dans ce nombre il y avoit huit cents gentils-hommes, dont la pluſpart ſont enterrez aux Jacobins & aux Cordeliers de Poitiers ; et on trouva parmy les morts le duc de Bourbon & le comte de Ponthieu ſon frere, le duc d'Athenes conneſtable, les mareſchaux de Neſle & d'Endreghen, & plus de cinquante autres ſeigneurs qualifiez.

Le jeune vainqueur auſſy courtois que vaillant, traitta le roy comme ſon ſeigneur. Le ſoir meſme il le

servit à table, & tascha d'adoucir 1356.
ses ennuis par des paroles civiles & obligeantes. Le lendemain craignant que quelque accident ne luy ostast une si belle prise, & d'ailleurs voyant ses troupes si chargées de butin qu'elles estoient incapables de rendre combat, il prit la route de Bourdeaux & y emmena le roy & son fils avec un prodigieux nombre de prisonniers. Entre lesquels estoient Philippe duc de Touraine le plus jeune des quatre fils du roy, les comtes de Nassau & de Sarbruc, celuy de Tancarville, avec son fils, & Jean d'Artois comte d'Eu.



CHARLES DAUPHIN,

LIEUTENANT,

PUIS REGENT,

aagé de quelque vingt-un an.

1356. COMME il n'y avoit plus d'autorité dans le royaume, & que le roy avant son départ n'avoit estably aucun ordre, tout se trouva en une horrible confusion. Le Dauphin ne prit d'abord que la qualité de *Lieutenant*; Il crût que c'estoit aux Estats generaux de pourvoir au gouvernement du royaume, & à la délivrance du roy; C'est pourquoy les ayant convoquez à Paris pour le quinziesme d'Octobre, il leur proposa ces deux chefs.

Mais il arriva alors, ce qui arrive tousjours dans les desordres quand les peuples ont esté maltraittez durant la prosperité; ils croyent que c'est le temps de rabbaisser la domination quand elle a receu quelque eschec. Au lieu d'assistances, le Dau-

phin ne trouva que des plaintes & de l'aigreur : ils choisirent cinquante personnes pour entendre ses propositions, & ne voulurent rien deliberer en presence de ses commissaires. Ils demandoient qu'il eust à destituer le chancelier, c'estoit Pierre de la Forest archevesque de Roüen, Simon de Bucy premier president, & six ou sept autres officiers qui avoient mal administré les finances; Qu'il délivrast le roy de Navarre, & qu'il se gouvernast par un conseil qu'ils luy choisiroient, moyennant quoy ils luy entretiendroient trente mille hommes, mais payez par leurs mains; & c'est ce qu'il ne vouloit pas souffrir. 1356.

Cependant ils establirent un conseil pour l'administration du royaume, dont Robert le Coq evesque de Laon estoit le chef, & commirent des gents à leur devotion pour manier les finances. Le Dauphin n'ayant pû les fleschir, ny biaiser leurs resolutions, usa d'adresse pour rompre l'assemblée, & sous divers pretextes obligea les deputez des villes de se retirer. Aprés, il en

envoya d'autres par tous les baillia-
1356. ges & senefchaussées, pour leur demander quelque subvention, esperant que chacun en particulier n'oseroit luy desnier ce que tous ensemble luy refusoient hardiment.

Durant la confusion, chacun s'imaginoit avoir le temps propre pour recouvrer ses droits & ses privileges. La noblesse commençoit de s'allier avec les villes, & s'ils se fussent une fois accommodez & qu'ils eussent cimenté cete liaison, la royauté en eust esté fort affoiblie : le Dauphin trouva moyen de destourner la noblesse de cete union & de l'attirer à soy par l'espoir des recompenses. Les villes d'autre costé entrerent en deffiance contre les gentilshommes, si bien que pour se preserver d'estre pillées par la gendarmerie à qui on donnoit toute licence, elles commencerent à se fortifier. Particulierement celle de Paris, qui dressa des chaisnes par ses ruës, repara ses fossez & ses murailles, & commença d'enfermer tout le quartier de la ruë S. Antoine & de S. Pol, qui auparavant n'estoit que faux-bourg. Estienne

Marcel prevoſt des marchands, & Ronſac Eſchevin avoient tout pouvoir ſur le peuple, & le gouvernoient à leur fantaiſie, parce qu'ils teſmoignoient un grand zele pour ſes intereſts. 1356.

Le malheureux Gefroy de Harcour avoit vendu ſes terres de Normandie à l'Anglois pour n'en joüir neantmoins qu'apres ſa mort, desheritant Loüis ſon neveu, parce qu'il n'avoit pas voulu prendre les armes contre ſa patrie. Il avoit quelques troupes à ſainct Sauveur le vicomte, d'où elles faiſoient des courſes juſqu'aux fauxbourgs de Caën & meſme juſqu'à Evreux. Les Eſtats aſſemblez à Paris y avoient envoyé quatre capitaines pour luy tenir teſte; contre leſquels s'eſtant mis en campagne prés de la ville de Coutances, il fut desfait & tué. Si on l'euſt pris en vie, on luy euſt fait porter ſa teſte ſur un eſchaffaut, il aima mieux mourir les armes à la main.

Le duc de Lancaſtre & Philippe de Navarre, qui faiſoient la guerre en Normandie avec Philippe d'Evreux, n'ayant ſcû paſſer la Loire

1356. pour aller ſecourir le prince de Galles, dans le danger où il eſtoit avant la bataille de Poitiers, s'eſtoient rabattus en Bretagne. Le duc y mit le ſiege devant Rennes le troiſiéme de Decembre de cete année 1536. mais la place fut ſi bien deffenduë, qu'il n'y pût rien gagner en dix mois de temps.

A l'exemple du ſouverain qui avoit plus ſongé à l'agrandiſſement de ſa puiſſance qu'au bien public, tout le monde ne ſe ſoucioit que de ſon intereſt particulier, & renverſoit tout pour y parvenir. Les deputez que le Dauphin avoit envoyez par les provinces, n'en rapporterent que des griefs; le ſeul pays du Languedoc pour avoir eſté moins foulé que les autres, teſmoigna un deüil public de la captivité du roy, & offrit de ſoudoyer cinq mille chevaux pour ſon ſervice: les autres refuſerent tout, à moins qu'on ne le fiſt ordonner par les Eſtats.

LeDauphin ne ſçachant d'où recouvrer de l'argẽt, avoit commandé de fabriquer quelques nouvelles mõnoyes:

mais tandis qu'il estoit à Mets en conference avec l'empereur Charles IV. son cousin, qui prenoit grande part aux interests de la maison de France, Estienne Marcel s'en alla en grande compagnie trouver le duc d'Anjou qu'il avoit laissé pour lieutenãt à Paris & le contraignit d'en surseoir le cours. Et comme le dauphin estant de retour se voulut roidir à faire valoir cete monnoye, le mesme Marcel fit prendre les armes à tous les bourgeois & fermer les boutiques, de sorte qu'il le força de se desister de cete entreprise. 1356.

Ayant besoin de quelque autorité publique pour se faire declarer regent, il avoit convoqué les Estats au cinquiéme de Février à Paris, & ils furent tenus aux Cordeliers. Mais il n'en pût joüir non plus que la premiere fois. Ils forcerent le chancelier la Forest, depuis peu fait cardinal, de quitter les sceaux, chasserent tous les principaux officiers des finances, firent saisir & annoter tous leurs biens, &, sur les chaudes remonstrances de Robert le Coq evesque de Laon, desappointerent tous les

1357. grands officiers du royaume; mesme ceux du parlement, horsmis seize. Le Dauphin ne trouvant donc pas son compte avec eux, remit l'assemblée à 15. jours apres Pasques.

Soit que l'incommodité de la saison, soit que l'avidité des Gascons, dont chacun demandoit autant de recompense que si luy seul eust gagné la bataille & pris le roy, ne permist pas aux Anglois de l'emmener hors de Bordeaux; ils l'y garderent tout l'hyver, mais regalé & servy comme s'il eust esté dans sa cour mesme.

Au commencement d'Avril on le transfera en Angleterre; Et il y fut traitté avec autant d'honneur & de respect que s'il eust esté rendre visite à Edoüard. On luy fit une entrée à Londres, il estoit monté sur un cheval blanc, marque de Souveraineté, & le prince de Galles à sa gauche sur une petite haquenée. On le logea dans l'hostel de Savoye, le roy, la reyne & les grands le visitoient, & on luy laissoit toute sorte de liberté. Cependant les instantes mediations du pape impetre-

rent une tréve pour deux ans entre les deux couronnes : mais Jean de 1357.
Montfort & Philippe d'Evreux n'y furent pas compris.

Le duc de Lancaſtre avoit juré de ne point partir de devant Rennes qu'il ne fuſt entré dedans, & qu'on n'euſt vû ſes bannieres arborées ſur les remparts ; Comme ſon armée apprehendoit un ſecond hyver qui approchoit, & que d'autre coſté les aſſiegez eſtoient reduits à la famine, Bertrand du Gueſclin trouva un expedient pour ſauver le ſerment du duc & la ville ; c'eſtoit qu'il y entreroit luy dixieſme, & que ſa banniere ſeroit miſe ſur la porte durant quelques heures. Pour conclure ce Traitté on fit une tréve entre les deux partis, qui devoit durer juſqu'à l'an 1360.

Les bandes des gents de guerre n'eſtant ny licentiées ny payées, les pillards s'aſſembloient avec toute ſorte de meſchants garnements, & couroient impunément les provinces, tout le plat pays eſtant abandonné à leur miſericorde. Il y en avoit cinq ou ſix differentes eſpeces, dont la plus

1357. redoutable eſtoit celle d'un Arnaud de Cervoles, qui ſe faiſoit nommer l'archipreſtre. Il entra dans la comté d'Avignon, força le pape de racheter le pillage de ſes terres par la ſomme de 40000. eſcus, & enſuite de luy donner l'abſolution, & de le traitrer à ſa table, avec autant d'honneur que s'il euſt eſté prince ſouverain.

Les gents commis par les eſtats pour l'adminiſtration des Finances, firent bien-toſt connoiſtre qu'ils ne l'avoient pas priſe pour en dépoſſedèr les meſchants; mais pour avoir eux-meſmes leur part au pillage. Auſſi leur conduite non moins criminelle que celle des Officiers qu'on avoit tant blaſmez, deſcria fort le choix, & par conſequent l'autorité des eſtats.

Le dauphin eſtant donc encore fortifié par l'arrivée des comtes de Foix & d'Armagnac, & de grand nombre de nobleſſe, ſecoüa enfin leur tutelle, & fit que le Coq ſe retïrant en ſon Eveſché, le laiſſa le plus fort dans Paris.

Mais incontinent aprés, l'arrivée

du Navarrois rompit toutes ses 1357.
mesures & augmenta les broüille-ries. Le Roy Jean l'avoit resserré dans le chasteau d'Arleux en Cambresis, & en avoit commis la garde à Ferrand de Pequigny gouververneur d'Artois. Le comte d'Evreux frere du prisonnier, apres avoir cherché deux ans entiers toutes les inventions possibles pour le délivrer, en trouva enfin une qui luy reüssit. Quelques gentils-hommes Navarrois qui s'estoient devoüez à cete entreprise, avec un petit nombre de soldats choisis, s'estant approchez du chasteau d'Arleux desguisez en Charbonniers, entrerent à la brune par escalade dans la place, & en tirerent le Roy de Navarre. On crût que ce coup ne s'estoit point fait sans la participation de Pequigny; & la suite justifia cete croyance. Quoy qu'il en fust, si-tost qu'on sceut les nouvelles de la liberté de ce prince à Paris, & aprés qu'il eut demeuré quelques semaines à Amiens, cet l'Evesque de Laon & sa faction qui avoient besoin d'un puis-

1357. ſant chef, employant l'interceſſion des deux Reynes Doüairieres auprés du dauphin, obligea ce jeune prince de luy envoyer un ſauf-conduit pour venir à Paris, avec permiſſion d'y amener tel nombre de gents armez qu'il luy plairoit. Sur la foy de ce ſauf-conduit il vint loger en l'Abbaye de ſainct Germain des Prez accompagné de grand nombre de ſes amis. A ſon arrivée une grande partie des deputez des Eſtats ſe retira de Paris, de peur d'approuver ſa délivrance, ſçachant bien qu'elle ne ſeroit nullement agreable au Roy. Mais le conſeil que les Eſtats avoient ordonné pour le Dauphin, en devint encore plus puiſſant.

Quelques jours aprés, il fit publier par la ville qu'il deſiroit entretenir le peuple le lendemain du jour S. André, & le convia de ſe rendre pour cela dans la place des Lices, qui eſtoit entre l'Abbaye S. Germain & le Pré aux Clercs. Au jour nommé, s'y eſtant trouvé plus de dix mille hommes, il monta ſur l'eſ-

chaffaut d'où le roy avoit accouſtumé de regarder les combats en champ clos ; Et là il remonſtra avec une eloquence pathetique, l'injuſtice & la dureté de ſa priſon, la tyrannique execution de ſes amis, le zele qu'il avoit pour le bien de l'Eſtat ; Et ſur tout il fit valoir ſa grande affection pour la défenſe de Paris qui en eſtoit la capitale.

Sa harangue flateuſe chatoüilla d'autant plus le peuple, que depuis quelque temps il n'eſtoit traitté qu'avec d'extrêmes rigueurs. Le lendemain il fut receu dans la ville, le Dauphin & luy s'entrevirent dans un lieu indifferent. Le Coq chef du conſeil, le prevoſt des marchands, l'univerſité meſme, preſſerent tant le Dauphin de luy donner ſatisfaction, qu'il falut luy accorder tout ce qui luy plût ; Que ny luy ny les ſiens ne ſeroient jamais recherchez de tout ce qu'ils pourroient avoir fait contre l'Eſtat ; Que ces ſeigneurs que le roy Jean avoit fait executer à mort, ſeroient declarez innocents, leurs corps dépendus & inhumez

1357. en terre ſainte, & leurs biens rendus à leurs heritiers; Qu'on luy donneroit à luy une grande ſomme de deniers pour ſon deſdommagement, & pluſieurs places en Normandie pour ſa ſeureté. Cét accommodement ſigné, il s'en alla en cete province-là pour voir ſes amis, & avant toutes choſes il fit celebrer ſolemnellement dans Roüen les obſeques des ſeigneurs qui avoient eſté decapitez pour ſon ſervice. Mais dés qu'il fut party de Paris, le Dauphin commença à lever de la gendarmerie, & manda aux gouverneurs des places qu'il luy avoit cedées, de ne le point recevoir : ce qui donna ſujet au Navarrois d'armer de ſon coſté, & à ſes amis de Paris de faire joüer leur faction.

Si dans cette conjoncture l'Anglois l'euſt aſſiſté p iſſamment, il euſt
1358. bouleverſé tout le royaume ; mais comme il avoit laiſſé échapper dans ſa harangue au peuple de Paris, *qu'il avoit plus de droict à la couronne de France que ceux qui la diſputoient*, il ne luy donna que des ſecours capables ſeule-

ment de tirer la guerre en longueur, 1358.
afin que les deux partis reduits à la derniere foiblesse, subissent le joug qu'il leur voudroit imposer.

Le zele que le prevost des Marchands avoit pour la liberté publique, trouvant de trop fortes oppositions, dégenera, (peut-estre malgré qu'il en eust) en une faction manifeste & tres-pernicieuse. La marque en estoit un chaperon myparty de rouge & de pers qu'il donna pour estrennes au peuple de Paris. Lequel estant divisé & inconstant en ses affections, quelquefois applaudissoit au Dauphin qui le haranguoit en place publique, puis aussytost retournoit a son magistrat, qu'il croyoit tres-bien intentionné, & d'autrefois demeuroit indifferent.

Pour la troisiesme fois les estats furent convoquez à Paris, dautant que sans leur ordonnance il ne se pouvoit faire de nouvelles impositions, dont on avoit extrémement besoin pour la rançon du roy. Car du commencement les Anglois ne demandoient que de l'argent; et le

1358. Dauphin faiſoit courir le bruit, ſoit qu'il fuſt vray ou ſuppoſé, qu'ils le délivreroient pour ſix cents mille florins. Deſirant donc ſe rendre le maiſtre de cete aſſemblée, il amaſſa des troupes autour de la ville, ce qui offenſa extrémement les Pariſiens & les deputez des Eſtats. Le Navarrois en mit auſſy alentour de cete ville, qui tenoient la campagne : ce faſcheux voiſinage incommodoit fort Paris & les environs, Marcel en rejettoit la faute ſur le Dauphin; Et luy s'en deſchargeoit ſur le Navarrois.

Sur cete querelle un des partiſans de Marcel, nommé Perrin Macé changeur du Treſor, maſſacra Jean Baillet treſorier de France en pleine ruë, le coup fait il ſe ſauva dans l'Egliſe de S. Jacques de la Boucherie. Le Dauphin commanda au Mareſchal de Clermont, à Jean de Chaalons ſeneſchal de Champagne, & au prevoſt de Paris de l'en tirer par force & de le mettre en juſtice. Ils le tirerent donc delà, & le prevoſt de Paris luy fit couper le poing, & l'envoya au gibet.

Les eglises alors estoient des asy- 1358.
les inviolables ; le clergé & le peuple s'eschaufferent estrangement de ce qu'on avoit arraché un refugié du pied des autels, & l'evesque de Paris excommunia ceux qui avoient commis cét attentat. On n'en demeura pas là, ces seigneurs estant accusez d'empescher le Dauphin de faire aucune justice au peuple sur ses griefs, & principalement sur les ravages & cruautez insupportables des gents de guerre ; Marcel arma trois mille hommes des mestiers, qui tous portoient des chaperons my-partis, entra dans le palais où estoit logé le Dauphin, & fit massacrer ces trois seigneurs en sa presence, & en suite exposer leurs corps tout nuds en la place publique, l'evesque de Paris les privant par sa sentence, comme excommuniez, de l'honneur de la sepulture. Cela fait, il alla à l'hostel de ville rendre compte de son action qui y fut hautement approuvée. Ce ne fut pas tout, il contraignit le Dauphin d'avoüer le fait dans les Estats qui se tenoient aux Augustins, & puis dans le parlement ; de

1358. ſouffrir le retour du Navarrois dans la ville ; & de luy accorder des terres & de grands deſdommagements. En meſme temps Marcel envoya des agents aux principales villes du royaume, les conviant de ſe joindre avec Paris pour la manutention de la liberté commune & la reformation de l'Eſtat : mais elles refuſerent de s'unir autrement que pour le ſervice du roy.

Le Navarrois aprés avoir demeuré quelque temps dans Paris, & penſant s'en eſtre bien aſſuré, en ſortit une ſeconde fois pour donner ordre à ſes autres affaires. Si-toſt qu'il fut dehors, le Dauphin ne perdit point de temps & ſe fit declarer regent par le parlement. Depuis tous les actes ſe firent ſous ſon nom ſans parler de celuy du roy ; Et l'on ne ſcella plus du petit ſceau du chaſtelet dont on ſe ſervoit en ſon abſence, mais d'un grand ſceau, qui fut fait exprés pour la regence.

Il ne vouloit plus eſtre à la mercy des Pariſiens ny des Eſtats generaux, il trouva meilleur d'en tenir de particuliers ; Ceux de Champagne à

Vertus, & ceux de Picardie à Compiegne luy accorderent quelques contributions. Les Parisiens offensez qu'on les mesprisoit, tascherent de se saisir des postes d'alentour de leur ville. N'en ayant pû venir à bout, ils acheverent de la fermer de murs depuis l'endroit où est la Bastille jusqu'à la tour du Bois prés du Louvre, boucherent toutes les portes du costé de l'Université horsmis celle de sainct Jacques, & depuis cete porte-là jusqu'à celle de Nesle, firent creuser des fossez au devant des murailles ; car auparavant il n'y en avoit point. 1358.

Depuis ce temps-là, l'extréme confusion que les guerres des Anglois causerent dans le royaume, y ayãt renversé tous les anciens ordres, étant d'ailleurs une chose tres-difficile de convoquer de ces grandes assemblées, contre les courses & les pillages des brigands, & chacun se trouvant plus occupé à songer à sa propre conservation qu'à maintenir les droits du public, il n'y a plus eu de veritables *Estats*, & le pouvoir de faire des imposts est demeuré à la dis-



1358. cretion du ſouverain, ſans en prendre l'advis des peuples.

Pendant cete anarchie, la nobleſſe & les autres gents de guerre exerçoient toutes ſortes de violence ſur les pauvres peuples de la campagne. Ces malheureux, battus, pillez, courus comme des beſtes ſauvages, n'ayant la pluſpart pour retraite que les bois, les cavernes, & les marecs, firent enfin comme ces lievres qui eſtant aux abois ſe jettent au col des levriers ; ils s'attrouperent par grandes bandes, & ſe reſolurent d'exterminer tous les gentilshommes.

Cete fureur commença dans le Beauvoiſis, & eut pour premier chef un païſan nommé *Caillet.* On la nomma LA JACQUERIE, parce que les gentilshommes lors qu'ils pilloient le païſan l'appelloient par raillerie *Jacques bon-homme.* Si les villes ſe fuſſent jointes à ces ruſtres, c'eſtoit fait de la nobleſſe & de l'Eſtat monarchique, auſſy bien qu'en Suiſſe; mais pas une ne leur ouvrit les portes de crainte d'eſtre pillée. Ils en tenterent pluſieurs inutilement, ruinerent tous les petits chaſteaux du

du païs, entre autres celuy de Beaumont sur Oyse, & se rendirent maistres de Senlis : mais du reste ils commirent tant de cruautez plus que brutales, que la noblesse de tous les partis, François, Anglois, & Navarrois, se rallia contre eux. Le roy de Navarre desfit dans le Beauvoisis la troupe de Caillet, qui ayant esté pris, eut la teste trenchée. Le Dauphin en mit en pieces plus de vingt mille, & ce souslevement s'accoisa tout d'un coup. 1358.

Tandis que le Daupbin estoit allé du costé de Sens, ayant laissé le comte de Foix dans la partie de la ville de Meaux que l'on nomme *le Marché*, toute entourée d'eau : les Parisiens qui avoient grand interest de s'asseurer de cete clef de la Marne, envoyerent quelques troupes sous la conduite d'un Espicier pour s'en saisir. Le Maire de Meaux, qui estoit de la faction, leur ouvrit les portes : mais comme les uns & les autres attaquoiét le Marché, le comte sortit sur eux avec de la cavalerie & les tailla tous en pieces. L'espicier y fut tué, la ville saccagée & bruslée, le maire

1358. & quelques bourgeois décapitez.

Cependant contre la promesse donnée au Dauphin, le Navarrois s'approcha de Paris, & s'estant abouché à saint Oüin avec Marcel, entra dans la ville & harangua si eloquemment le peuple qu'il le declara son general. Mais la noblesse indignée de voir qu'il la caressoit moins que la bourgeoisie, l'abandonna, & dans une assemblée qui fut tenuë à Compiegne, promit toute assistance au Dauphin pour assieger Paris. Les factieux en estant advertis, obligerent l'Université d'aller vers ce prince luy demander pardon pour eux, offrant telle amende qu'il luy plairoit, leur vie & leur honneur sauf; mais ceux de son conseil qui pensoient avoir trouvé l'occasion de se gorger des richesses de cete grande vile, l'empescherent de prester l'oreille à ces conditions, à moins qu'ils ne luy livrassent douze de leurs principaux chefs: Si bien qu'il les mit dans la necessité de se reünir tous ensemble le plus fort qu'ils purent, & de s'attacher entierement au roy de Navarre.

Les affaires ne demeurerent pas longtemps en cét estat, les amis du Dauphin s'estant de plus en plus accreditez dans la ville, firent prendre des ombrages à la bourgeoisie de ce que le roy de Navarre y avoit introduit quelques Anglois ; Elle massacra une partie de ces estrangers ; Marcel pour sauver le reste les mit en prison, puis les laissa évader. Ils se retirerent à sainct Denys, d'où ils vengeoient cruellement la mort de leurs compagnons sur tous ceux de Paris qu'ils pouvoient attraper. Le peuple sans vouloir entendre les harangues du Navarrois, le contraignit luy & Marcel de le mener de ce costé-là pour les achever : mais soit par la trahison de ces deux chefs ou autrement, les Anglois les attirerent dans une embuscade, le soir comme ils s'en revenoient tous en desordre, & en tuerent plus de six cents. 1358.

Ce sanglant eschec redoubla les soupçons & les crieries du peuple, Marcel & ses partisans craignant d'estre enfin livrez au Dauphin, conspirerent de livrer plustost la ville au Navarrois, en l'y introduisant de

1358. nuict par la Bastille. Mais comme les amis du dauphin avoient tousjours l'œil & l'aureille au guet, un Jean Maillard & un Pepin des Essarts qui en estoient les Chefs, firent si bien leur partie, qu'ayant assemblé leurs gents sur le point que Marcel devoit executer son coup, ils le tuerent luy & ceux qui l'accompagnoient avant qu'il eust pû ouvrir les portes.

On voit dans la fin tragique de cet homme, quelle confiance on doit avoir dans l'affection d'un peuple, & quelle seureté il y a à se mesler de ses affaires. Les mesmes qui l'avoient si passionnément aimé, laisserent traisner son corps par les ruës & dans les boües, & souffrirent que sa mort fust suivie du massacre, du supplice & & du bannissement de plusieurs de ses amis. Entre-autres de Ronssac eschevin, de Josserand tresorier du roy de Navarre, & de Caillard qui avoient livré le chasteau du Louvre au Navarrois. Ces troisperdirent la teste en Greve. Cete execution changea entierement la face des affaires, les chaperons myspartis furent jettez au feu, &

le Dauphin rentra dans Paris le vingt-quatrieſme jour d'Aouſt. 1358

Mais le Navarrois outré de la mort de ſes amis & de ſes officiers, proteſta qu'il n'auroit jamais de paix avec les princes de la maiſon de Valois, & declara qu'il ne les reconnoiſſoit plus pour ſouverains. Dans cete colere il aſſembla des forces de tous coſtez, envoya deffier le Daufin, bloqua Paris par eau & par terre, & appella à ſon ſecours le Captal de Buch & Robert Knolles fameux capitaine Anglois.

Celuy-ci nonobſtant la tréve faiſoit d'horribles ravages par tout, principalement en Auxerrois & en Champagne. Or ayant eſté chaſſé de devant Troyes par le comte de Vaudemont, il vint joindre le Navarrois dans l'eſperance de piller Paris. Ce fut alors qu'ils bruſlerent la ville de Montmorency, qui n'eſtoit pas des plus petites, comme on le voit à ſes ruines D'un autre coſté Philippe de Navarre couroit la Picardie & faiſoit pluſieurs entrepriſes ſur les villes : mais elles avorterent toutes, & couſterent la

1358. vie à plusieurs de ses amis: entre-autres au maire d'Amiens, & à quelques bourgeois de Laon; dont l'evesque pour le mesme sujet, fut obligé de se sauver afin de mettre sa teste à couvert.

Le Dauphin n'osoit sortir de Paris de peur qu'on n'y rappellast le Navarrois, lequel y avoit encore des amis en grand nombre. Cependant comme il ne pouvoit mettre aucun ordre nulle-part, toute la France estoit au pillage des gents de guerre, aussy bien des François que des Anglois. Or à l'heure que la ville de Paris estoit reduite à la derniere disette, & qu'il dépendoit du Navarrois de donner le coup mortel à la France, son cœur en un moment fut touché de repentir ou de pitié, sans qu'on en pust deviner d'autre cause qu'une grace extraordinaire de Dieu sur ce royaume. Dans ce sentiment, lors qu'on l'esperoit le moins, il fit son accommodement avec le Dauphin, & se remit presque de toutes ses pretensions à sa volonté; Et il le fit malgré les conseils & la resistance de son frere, esprit violent qui alloit à

porter les choſes à toute extremité : de ſorte qu'eſtant indigné de ce qu'il ne ſuivoit pas ſon ſentiment, il le quitta là, & ſe retira vers les Anglois à ſainct Sauveur le vicomte.

Cete paix ſauva la ville de Paris, mais elle ne ſoulagea point les provinces circonvoiſines*, car les garniſons des places qui avoient tenu pour le roy de Navarre, ſe declarerent pour l'Anglois, afin de pouvoir continuer leurs pillages. Le ſeigneur d'Auberticour Hennuyer ravageoit la Champagne par le moyen de pluſieurs chaſteaux qu'il tenoit ſur la Marne & ſur la Seine : Broquard de Feneſtranges chevalier Lorrain, attiré au ſervice de France avec cinq cens advanturiers qu'il avoit à ſes gages, en délivra le pays, ayant desfait & pris ce voleur en un grand combat prés de Nogent ſur Seine : mais luy-meſme devint un plus rude fleau dans ces contrées-là, deſolant & bruſlant tout, juſqu'à ce que le Dauphin luy eut payé la ſolde de ſes troupes.

1359.

* L'isle de Frāce, Beauſſe, Normandie, Picardie, Champagne & Brie.

Durant toutes ces guerres des Anglois, juſqu'à tant que Charles VII. eut

1359. *chassé ces adventuriers de la France, il y eut quantite de ces capitaines, dont les uns payoient leurs compagnies de leur argent, & les loüoient à qui plus leur en donnoit, les autres les entretenoient du pillage qu'ils faisoient indifferemment sur tous les partis. On nommoit ces derniers, Brigands; Ceux qui les commandoient estoient des soldats de fortune qui commettoient mille cruautez; Aussy quand on les attrapoit on ne leur faisoit point de quartier.*

La valeur & le cours des monnoyes furent ces années dans un extréme dereglement, le gros d'argent monnoye de sainct Loüis se mettoit pour vingt sols parisis, & le Florin d'or de Florence pour vingt francs. Les marchandises estoient cheres à proportion. la quarte de vin se vendoit vingt quatre sols: mais la veille de l'Annonciation le gros fut remis à douze deniers parisis, & le Florin à trente deux sols; de sorte que qui avoit auparavant vingt sols n'avoit plus que vingt deniers. Les peuples en souffroient un grand dommage, d autant principalement que les denrées

ne ramendant pas de mesme, il n'a- 1359.
voit pas assez d'argent pour se nourrir & s'entretenir.

Il y avoit sans cesse sur le tapis des propositions de paix entre les deux couronnes. Le roy Jean, quoy qu'il eust toute liberté, mesme celle de la chasse, & de toutes les galanteries, s'ennuyoit fort de sa prison ; Neantmoins il se remettoit aux Estats de son royaume des conditions que l'Anglois luy proposoit pour sa délivrance. Les Estats assemblez à Paris pour cela (ce fut au mois de May) les trouverent si rudes que tout d'une voix ils choisirent plustost la guerre, & offrirent de grands secours pour la faire : mais ils ne purent pas estre levez si-tost, & le mal croissoit tousjours.

L'anglois picqué de leur response, crût qu'il faloit les forcer à parler autrement. Il assembla une effroyable armée, on y comptoit onze cents vaisseaux, & prés de cent mille combattants. Avec cela il descendit à Calais accompagné de ses quatre fils, & se promettant tout

1359. d'une ſi grande puiſſance, il ſe mit en marche, nonobſtant que l'on fuſt desja au mois de Novembre. On luy laiſſa tenir la campagne tout à ſon aiſe pendant la rude ſaiſon de l'hyver : les villes eſtoient ſi bien munies qu'il n'en pût prendre pas une, ny ſainct Omer, ny Amiens, ny Rheims, devant lequel il fut ſix ſemaines, ayant deſſein de s'y faire ſacrer roy de France, quand il l'auroit pris. La Bourgongne ſe racheta du pillage en luy fourniſſant deux cents mille florins, & des vivres pour ſon camp. Le Nivernois compoſa de meſme, la Brie & le Gaſtinois furent ravagez.

Sur la fin du Careſme il vint camper à ſept lieuës de Paris entre Chaſtres & Montlehery; Et ne voyant aucune advance du coſté du Dauphin qui approchaſt de ſes demandes, il planta le piquet tout contre les portes de la ville, à deſſein d'obliger les François de parler ou de combattre.

Lors qu'il y eut demeuré quelque temps ſans pouvoir gagner ny l'un ny

l'autre, il rebroussa vers la Beausse 1360.
resolu de rafraischir ses troupes le long des bords de la Loire, & en cas de quelque disgrace, de se retirer en Bretagne.

Le cardinal Simon de Langres legat du pape, & les deputez du Dauphin suivoient tousjours son camp, & le sollicitoient incessamment pour la paix, & toutes les villes de France faisoient des jeusnes, des processions & des prieres à Dieu pour la demander. Un jour qu'il estoit campé dans le païs Chartrain, il s'éleva un orage espouventable avec tant d'esclairs & de tonnerres, & une descharge de gresle si druë & si grosse, qu'elle blessa grand nombre de ses gents & luy tua plus de mille chevaux. Il prit ce prodige pour un commandement du ciel, & se tournant vers l'eglise de Nostre-Dame de Chartres que l'on voyoit de cinq ou six lieuës loin, il promit à Dieu d'achever la paix au plustost. D'ailleurs le duc de Lancastre & les seigneurs Anglois l'en pressoient tres-instamment, à cause que son armée estoit fort débiffée, & qu'ayant emmené

1360. toutes les forces d'Angleterre, il l'avoit laissée exposée à beaucoup de perils.

Les deputez de part & d'autre se rendirent donc le premier de May au village de Bretigny qui est à une lieuë de Chartres. Il y en avoit quinze de la part du Dauphin, trois d'eglise, deux de robe, deux bourgeois & deux secretaires du roy, les autres, seigneurs de marque, nommez neantmoins aprés les ecclesiastiques, qui n'estoient que des chanoines. De la part du prince de Galles il s'en trouva dix-huit, tous horsmis le chancelier d'Angleterre, gents d'espée & de grande qualité. En cét endroit, traittant au nom des fils aisnez des deux rois, ils arresterent tous les articles dans huit jours.

D'un costé on donnoit à l'Anglois avec ce qu'il tenoit desja, tout le Poitou, y compris le fief de Toüars & la terre de Belleville, la Saintonge, la Rochelle & païs d'Aulnis, l'Angoulmois, le Perigord, le Limosin, le Quercy, l'Agenois, le Roüergue, les païs & terres de Gauré, & la Bigor-

re, avec les villes de ces païs-là en toute Souveraineté. Outre cela Calais, les comtez d'Oye, de Guisnes & de Ponthieu; & trois millions d'escus d'or de rançon, payables à trois divers termes, pour la personne du roy Jean. Lequel seroit amené à Calais trois semaines aprés la S. Jean-Baptiste, & mis en liberté aprés la restitution des places, & en donnant pour ostages ses trois fils puisnez, son frere Philippe, & quatre autres princes du sang; de plus trente que comtes, qu'illustres chevaliers, & deux deputez de dix-neuf villes, desquelles les noms estoient exprimez. D'autre part le roy d'Angleterre renonçoit au titre de roy de France, & generalement à toutes ses autres prétentions, & restituoit toutes les places qu'il avoit prises dans d'autres païs que ceux qui luy estoient cedez par ce traitté. Tous les deux princes se sousmettoient aux censures du pape pour l'execution de leurs promesses. 1360.

En attendant que les deux rois pussent ratifier le traitté, on accorda des tréves pour un an. Au mois de Juillet, l'Anglois fit amener le roy

1360. Jean à Calais, où il fut aussy-tost visité par ses enfants, & y demeura jusqu'au vingt-cinquiesme d'Octobre qu'Edoüard s'y estant rendu, tous deux jurerent la paix solemnellement.

Celle du roy d'Angleterre avec le comte de Flandres, & celle du roy de Navarre avec le roy Jean, furent faites aussy au mesme lieu de Bretigny, & la derniere jurée par les deux Philippes freres de ces deux rois, les traittez furent confirmez par le sainct pere, sous peines des censures ecclesiastiques au premier contrevenant.

Les ostages donnez à l'Anglois, il partit de Calais la veille de la Toussaints & les emmena avec luy en Angleterre. Le roy Jean sorty de captivité le vingt-quatriesme Octobre, au bout de quatre ans & un mois, alla à Boulogne faire ses devotions devant l'image de Nostre-Dame, fort reverée en ce lieu-là; puis vint rendre graces à Dieu dans l'eglise de sainct Denys. En chemin il redressa sa maison & fit deux maistres des requestes, & six maistres des comptes, trois lais & trois clercs. A

ſainct Denys il receut les ſoumiſ- 1360.
ſions du roy de Navarre, qui le vint ſaluer & ratifia le traitté que ſon frere avoit ſigné pour luy. Le treizieſme de Decembre il fit ſon entrée à Paris, y ayant auparavanr reſtably les membres de ſon parlement que les Eſtats avoient caſſez; & la ville luy teſmoigna ſa joye par un preſent de mille marcs de vaiſſelle d'argent.

L'extrême neceſſité qu'il avoit de 1361.
finance pour payer ſa rançon, fit ſuccomber ſon genereux courage à une baſſeſſe que l'on creut plus prejudiciable à l'honneur de la noble maiſon de France que le traitté meſme de Bretigny; C'eſt qu'il vendit ſa fille Iſabelle à Jean vicomte de Milan ſix cents mille eſcus d'or pour la marier à ſon fils Galeas.

Quoy que la couronne de France & la ſouveraineté ne vinſſent qu'à l'aiſné ſeul & ne ſe diviſaſſent point entre les cadets, neanmoins on leur donnoit des partages en terres qui eſtoient entierement à eux, qui paſſoient à leurs filles auſſy bien qu'à leurs fils, & dont ils pouvoient diſ-

1361. poser comme de leur propre. Or le roy pour tenir le corps du royaume plus puissant, & faire que l'on n'en destachast plus les grandes provinces, pour ces partages, ou par quelque traitté, unit inseparablement à la couronne les duchez de Normandie & de Bourgongne, & les comtez de Toulouze & de Champagne, par lettres données au chasteau du Louvre au mois de Novembre de l'an 1361.

Aux festes de Pasques precedentes la mort avoit ravy le jeune Philippe duc de Bourgongne, & esteint en luy la premiere branche de ces ducs, laquelle en avoit produit douze, & duré 330. ans. Il ne laissa point d'enfants & n'en pouvoit pas encore avoir, Marguerite de Flandres sa femme n'ayant qu'onze ans & luy que quinze. Il estoit petit fils du duc Eudes IV. & fils du prince Philippe qui avoit esté tué au siege d'Aiguillon, & de Jeanne de Boulongne, laquelle en secondes nopces avoit espousé le roy Jean, & estoit morte l'année derniere.

Celles des terres de ce prince qui

venoient du costé maternel, retournerent aux heritiers de cete ligne : 1361.
sçavoir, la comté d'Artois & la Franche-Comté à Marguerite fille de Philippe le Long & de la comtesse Mahaut, femme de Robert comte de Flandres, partant ayeule de la femme que ce jeune duc Philippe avoit espousée. Les comtez de Boulongne & d'Auvergne allerent à la maison de Boulogne. Quant au duché de Bourgongne, le Navarrois le vendiquoit comme estant fils de Jeanne fille de la reyne Marguerite qui estoit femme du roy Louys Hutin, & fille aisnée du duc Robert pere d'Eudes IV. duc de Bourgongne. Mais le roy mit la main dessus, comme estant, disoit-il, plus proche parent d'un degré, estant fils de la seconde fille du duc Robert, là où le Navarrois n'estoit que petit fils de l'aisnée. Quelques-uns veulent dire qu'il n'entendoit pas bien ses droits, & qu'il devoit recueillir cete duché comme souverain, & soustenir que la Bourgongne estoit un fief masculin qui luy revenoit faute d'hoirs masles.

1361. Les troupes de tous les partis n'évacuerent les places qu'avec bien de la peine, & faisoient les mesmes ravages que durant la guerre. Les Gascons & les Bretons couroient l'Anjou, le Poitou & la Touraine. Les bandes de ceux qu'on nommoit les TARD-VENUS, conduites par quelques Gascons, ayant traitté de mesme la Champagne, la Bourgongne, le Masconnois & le Lyonnois, desfirent en bataille à Brignais prés de Lyon, Jacques de Bourbon comte de la Marche, à qui le roy avoit donné ordre de chastier leurs voleries. Aprés cela elles se diviserent en deux bandes, dont l'une fut emmenée pour de l'argent en Italie par le marquis de Montferrat, qui avoit guerre contre les Vicomtes de Milan; l'autre s'acharna sur le Masconnois, & ne s'en destacha que lors qu'elle fut entierement gorgée comme une sangsuë.

Ceux qui levoient les imposts &
1361. la gabelle ne tourmentoient pas
& 62. moins les peuples que les autres voleurs. La vexation fut si horrible

qu'une infinité de familles quitte- 1362.
rent la France, & allerent chercher ailleurs une meilleure patrie. Si quelques-uns se pouvoient garantir de ces miseres, ils ne sçavoient où trouver d'asyle contre la peste, qui depuis sept à huict ans se rengregeant à diverses reprises, frappoit indifferemment toutes sortes de personnes dans les villes & dans les champs. Il en mourut cete année
neuf cardinaux & soixante-dix pre- 142.
lats dans la cour du pape, & plus de trente mille personnes dans Paris. Avec cela les Juifs pour la cinquiesme fois, furent rappellez en France, autre fleau pour adjouster aux imposts, à la peste & à la famine.

C'estoit le droit, ou, pour mieux dire, la licence pratiquée de tout temps par les François, de se pouvoir faire la guerre pour leurs querelles particulieres : le roy le deffendit à tous ses sujets, jusqu'à ce que les ennemis fussent hors du royaume. Et depuis il adjousta à son ordonnance des prohibitions de tous duels, défis & ports d'armes, aussy bien du-

1362. rant la paix que durant la guerre.

Nonobstant ses défenses, il n'osa pas prendre connoissance de la sanglante querelle qui se renouvella entre les comtes de Foix & d'Armagnac, dautant qu'il craignit d'offenser le roy d'Angleterre, dont ils estoient vassaux pour les terres qui estoient en contestation entre eux. Nous avions obmis de marquer cy-dessus, comme le different pour la succession de Gaston de Bearn, avoit fait naistre cete cruelle guerre entre ces deux maisons; Que ce Gaston, qui mourut l'an 1289. avoit eu de Mate * comtesse de Bigorre, quatre filles, Constance qui espousa Guillaume fils de Richard d'Angleterre roy de Germanie, dont il ne vint point d'enfants, Marguerite qui fut femme de Roger Bernard comte de Foix, Mate qui le fut de Geraud comte d'Armagnac & de Fezenzac & Guillemette qui espousa Dom Pierre, fils de Pierre roy d'Arragon & frere de Jacques II. Que la premiere & la derniere ne laisserent point d'enfants apres elle; Que Gaston leur pere par son tes-

* *C'est* Amate.

tament les partagea toutes quatre 1362.
des terres qu'il avoit tant en France qu'en Catalongne, & qu'en cas que la premiere decedast sans enfants, il donna le Bearn à la deuxiesme qui estoit comtesse de Foix.

Nous n'avions pas aussy marqué comme Mate comtesse d'Armagnac, se sentant lezée par ce testament avoit refusé de l'approuver; Que l'an 1294. Bernard son fils (car son mary Geraud estoit mort) accusa le comte de Foix de l'avoir falsifié, & l'appella en duel dans la cour du roy Philippe le Bel. Que par arrest du parlement donné l'an 1295. les deux parties furent admises au combat dans la ville de Gisors : mais que comme ils estoient entrez dans le champ, le roy les en fit mettre dehors, & annulla le duel en prenant les paroles sur luy; Que cete guerre particuliere fut mise en surseance selon le droit du royaume, pendant la guerre publique d'entre les François & les Anglois; Que le mesme roy dans le voyage qu'il fit en Languedoc l'an 1303. n'ayant pû, par

1362. amiable compoſition, accorder les parties, donna un arreſt qui regloit leurs pretentions, à quoy Marguerite comteſſe de Foix (ſon mary n'eſtoit plus) ne voulut pas obeïr. Que la mort de Guillemette, la puiſnée des quatre ſœurs, cauſa encore d'autres nouveaux debats, & que Philippe roy de Navarre eſſaya de les terminer l'an 1229. par une ſentence arbitrale. Mais rien ne put eſteindre l'animoſité irreconciliable de ces deux maiſons, ny empeſcher qu'elles ne cherchaſſent toutes les occaſions de ſe deſtruire, comme elles firent cete année 1362. & les ſuivantes.

Pendant qu'on travailloit aſſez inutilement à faire vuider les garniſons, il prit envie au roy Jean d'aller en Avignon viſiter le pape Innocent, à deſſein, comme l'on creut, de rechercher en mariage Jeanne reyne de Naples, veuve de ſon ſecond mary, diffamée veritablement pour ſa mauvaiſe vie, mais qui luy euſt apporté en dot les comtez de Provence & de Piedmont. Sur le chemin il apprit la

mort d'Innocent, il ne laiſſa pourtant 1362.
pas de continuer ſon voyage, & le huitieſme d'Octobre il aſſiſta au couronnement de Guillaume Grimoüard natif du Montferrat, qui avoit eſté choiſy hors du ſacré college, n'eſtant que ſimple abbé. On le nomma Urbain V.

Pendant qu'il eſtoit en Avignon le ſainct pere preſchant l'entrepriſe de la guerre ſaincte, il accepta la charge de generaliſſime de cete expedition, Les rois Pierre de Chypre & Voldemar III. de Dannemark ſe croiſerent auſſy au meſme lieu. Mais les affaires de la France ne s'accordant pas à cete entrepriſe, bien loin d'eſtre executée elle ne fut pas ſeulement loüée.

Au retour, il prit poſſeſſion de la 1363.
duché de Bourgongne. Comme il eſtoit encore dans le païs; les Bourguignons luy teſmoignerent ſi fortement qu'ils ne pouvoient vivre ſans avoir un prince reſidant parmy eux, qu'il revoqua & caſſa la reünion qu'il avoit faite de cete duché à la couronne, & la ceda & donna à Phi-

1363. lippe ſon plus jeune fils, qui avoit merité le ſurnom *de Hardy* a la bataille de Poitiers, *pour la tenir par luy & ſes hoirs procreez en legitime mariage.*

A la fin de cete année 1363. le roy Jean s'embarqua à Boulogne & retourna en Angleterre. Quelques-uns ont que crû l'amour d'une dame avec qui il avoit fait habitude, le remena en ce pays-là : mais il eſt plus glorieux pour luy, de dire, comme font quelques autres, qu'il y retourna par un pur motif de franchiſe & de bonne foy; & qu'ayant appris que le duc d'Anjou ſon ſecond fils & l'un de ſes
1364. oſtages, s'eſtoit évadé d'Angleterre, ce genereux roy voulut liberer l'honneur de ce jeune prince, & teſmoigner qu'il n'avoit aucune part à cette action de jeuneſſe. A quoy on peut adjouter qu'il bruſloit d'envie de diſpoſer le roy Edoüard à l'expedition de la guerre ſaincte, qu'il s'eſtoit miſe bien avant dans l'eſprit.

CHARLES

CHARLES DAVPHIN, *Regent pour la ſeconde fois.*

IL ne fut pas ſi-toſt hors du royaume que ſon fils aiſné, à qui il avoit laiſſé la Regence, ſe vit attaqué par ſon couſin le roy de Navarre, au ſujet de la pretention qu'il avoit ſur la duché de Bourgogne. Ce prince luy ayant temerairement envoyé un deffy avant que d'avoir ſes forces preſtes pour le ſouſtenir, perdit les villes de Mantes & de Meulan; Elles luy furent enlevées par Bertrand du Gueſclin gentil-homme Breton, dont la valeur s'eſtoit desja eſlevée bien au deſſus du commun. 1364.

En Angleterre le roy Jean avoit eu pluſieurs conferences avec Edoüard : Et comme il eſperoit de terminer entierement ſes affaires, il fut attaqué vers la my-Mars d'une maladie qui l'emporta le huitieſme jour d'Avril. Il mourut dans l'hoſtel de Savoye hors les murs de Londres, apres avoir veſcu cinquante deux ans, & tenu le Sceptre treize ans & huit mois. Son fils Jean duc de Ber-

1364. ry, les ducs Philippe d'Orleans, Loüis II. de Bourbon, & Jean d'Artois comte d'Eu, tous princes du ſang recueillirent ſes derniers ſoûpirs. Le roy d'Angleterre luy fit une pompe funebre digne de la grandeur de ce roy & de ſa propre generoſité. Son corps fut rapporté en France, & inhumé à S. Denis le ſeptieſme jour de May.

On l'eſtima le prince le plus brave de ſon temps, & le plus liberal envers les hommes de valeur & de merite: mais des meſmes principes d'où procedoient ces vertus, naiſſoient auſſy l'orgueil, & le meſpris de tout autre conſeil que de celuy de ſa teſte, la prodigalité, la precipitation & la violence qui mirent ſon eſtat au pillage, & ſa perſonne à la mercy de ſes ennemis.

Il ne faut pas luy oſter deux grands avantages qu'il eut ſur les autres princes de ſon temps, d'avoir eſté franc & veritable, & d'avoir obſervé inviolablement ſa parole; ny oublier ce mot heroïque qu'on luy attribuë; QUE SI LA FOY ET LA VERITE' ESTOIENT BANNIES DE TOUT LE RESTE DU

MONDE, NEANTMOINS ELLES DE- 1364.
VROIENT SE RETROUVER DANS LA
BOUCHE DES ROIS.

Il eſpouſa deux femmes qui toutes deux s'appelloient Jeanne. La premiere fille de Jean roy de Boheme, l'an 1332. & la ſeconde de Guillaume comte de Boulongne, & veuve de Philippe de Bourgongne comte d'Artois, l'an 1349. De la premiere il eut quatre fils & quatre filles. Les quatre fils furent Charles qui ſucceda à la Couronne, Louïs duc d'Anjou, & Comte du Maine, Jean duc de Berry & d'Auvergne & comte de Poitou; ET Philippe premierement duc de Touraine, puis de Bourgongne. Les filles s'appelloient Marie, Jeanne, Iſabeau, Marguerite. La premiere eſpouſa Robert fils aiſné de Henry comte de Bar, en faveur duquel il erigea cete terre en Duché, la ſeconde Charles le Mauvais roy de Navarre : la troiſieſme Jean Galeas Vicomte, premier duc de Milan: la quatrieſme ſe voüa à JESUS-CHRIST dans le Monaſtere de Poiſſy. Du ſecond lict il naſquit deux filles qui ne vinrent point en aage nubile.

encore URBAIN V. 7. ans 4. mois ſous ce regne.

GREGOIRE XI. elû le 30. Dec. 1370. S. 7. ans 3. mois.

SCHISME.

URBAIN VI. elû le 8. d'Avr. l'an 1378. S. à ROME 11. ans 6. mois, 6. jours, dont 2. ans & plus de 5. mois ſous ce regne.

ET CLEM. VII. élû le 21. Sept. S. en AVIGNON 26. ans, dont 2. pendant ce regne.

CHARLES V.

ROY LI.



Quand de ſon cabinet Charles eut l'advantage
De vaincre à la campagne, & chaſſer les Anglois,
De ſignaler ſon nom par mille beaux exploits,
Il merita la gloire, & le ſurnom de Sage.



CHARLES V.

DIT LE SAGE, & l'ELOQUENT,

ROY DE FRANCE LI.

Aagé d'environ 26. ans.



'HEUREUSE conduite de ce roy eſt la plus belle preuve qui ſoit dans toute l'hiſtoire de France; Que les grandes affaires ſe démeſlent plus par l'addreſſe que par la force, & que le gain des batailles eſt plus ſouvent un effet des ſages diſpoſitions du cabinet, que de la valeur de ceux qui les donnent.

EMPP. toûjours JEAN PALEOLOGVE & CHARLES IV. 1364.

Son ſacre ſe fit à Reims le dixneufieſme de May. Il eſt à remarquer que Venceſlas de Luxembourg duc de Brabant ſon oncle maternel, Jean duc de Lorraine, & Robert duc de Bar, quoy que les deux premiers fuſſent eſtrangers & vaſſaux de l'Empire, y firent l'offi-

1364. ce de Pairs, le premier reprefentant le duc de Normandie, le fecond le comte de Champagne, le troifiefme le comte de Toulouse. Le duc de Bourgongne & le comte de Flandres y tenoient leurs places naturelles, & Louïs duc d'Anjou celle du duc de Guyenne.

On eut raifon de dire que jamais roy ne s'arma fi peu, & ne fit tant de beaux exploits de guerre que celuy-cy. Il fembloit que fa fageffe euft attaché la fortune à fon fervice : dés le commencement de fon regne il fit voir que les François pouvoient battre les Anglois qui les avoient tousjours battus durant les regnes precedents. Le Navarrois & Montfort n'ayant point efté compris dans le Traitté de Bretigny, leurs gents continuoient la guerre, & les troupes Angloifes & Françoifes prenoient party avec eux. Jean de Grailly Captal de Buch qui eftoit arrivé au fecours du Navarrois, prit le commandement de toutes leurs troupes. Les capitaines François s'eftant affemblez pour

le combattre, le trouverent prés du 1364.
lieu nommé Cocherel & de la Croix ſainct Leufroy entre Evreux & Vernon. Bertrand du Gueſclin, à qui on défera le commandement, au refus du jeune comte d'Auxerre, s'y conduiſit ſi bien avec ſes compagnons, que les troupes du Captal furent forcées dans leur poſte advantageux, & luy fait priſonnier. Le roy penſant le gagner à ſon ſervice le relaſcha quelque mois aprés: mais il aima mieux ſe revancher de ſa deffaite que de cette obligation.

Sur ce temps-là, Philippe de Navarre eſtant venu à mourir, Louïs ſon jeune frere recueillit les troupes de ſon party & ſe jetta dans le Bourbonnois, & dans la baſſe Auvergne où il rafla pluſieurs chaſteaux. Quelques-uns meſme des ſiens ſurprirent la Charité ſur Loire, place tres-importante pour le paſſage, d'où ils faiſoient cruelle guerre au pays de deçà. Tandis que d'un autre coſté, le comte de Montbeliard s'eſtoit rué ſur la Bourgogne, pour ſervir la maiſon de Navarre, qui preten-

1364. doit que cette Duché luy appartenoit. Mais Philippe de France, à qui le roy Charles en avoit confirmé la donation, eut ordre d'aller défendre ſon pays, & de quitter la Beauſſe, d'où il avoit entrepris de chaſſer les pillards, & les avoit desja dénichez de quatre ou cinq petits chaſteaux.

Il porta donc la guerre dans le Montbeliard, & contraignit le comte de ſortir de la Bourgongne. Delà il vint mettre le ſiege devant la Charité. Louïs d'Evreux ne ſe trouvant pas aſſez fort pour le faire lever, ſe retira avec ſes troupes à Cherbourg en Normandie. Les aſſiegez demanderent compoſition; le duc la leur accorda par ordre du roy, afin de pouvoir envoyer du ſecours à Charles de Blois ſon couſin, qui eſtoit aux priſes avec Jean de Montfort pour la duché de Bretagne.

La journée d'Avray decida le differend de ces deux contendants. Jean de Montfort avoit aſſiegé cette place avec le ſecours de l'Anglois conduit par Jean Chandos lieutenant de ce roy en Guyenne; Charles de

Blois entreprit de la ſecourir, aſſiſ- 1364.
té des troupes de France que conduiſoient le comte d'Auxerre & Bertrand du Gueſclin. Les armées en vinrent aux mains le 29. de Septembre Feſte de S.Michel. La meslée fut opiniaſtre & ſanglante au dernier poinct ; à la fin Charles perdit la bataille, la duché, & meſme la vie. Car les Seigneurs Bretons eſtoient convenus entre-eux que pour mettre fin à cette longue querelle, ils tuëroient celuy des deux Chefs qui ſeroit vaincu.

Les enfants de Charles de Blois eſtoient tousjours priſonniers en Angleterre, & ſa veuve avoit plus de fierté que de bonne conduite. Le duc d'Anjou ſon gendre la vouloit bien aſſiſter de tout ſon pouvoir : mais le Conſeil de France ne jugea pas à propos de pouſſer cette affaire, de peur que Montfort ne ſe rangeaſt ſous l'hommage de l'Anglois. On fit donc la Paix avec luy par le traitté de Guerrande. La du- «
ché luy demeura à la charge des de- «
voirs envers le roy de France ; Le «

„ titre de Ducheſſe à la veuve de
1364. Charles ſa vie durant; Et pour toute ſa poſterité le droict d'y revenir
» au deffaut des deſcendants de Montfort. De plus elle eut la comté de
» Pontieure & pluſieurs autres terres
» avec quarante mille livres de rente,
» pour elle ſeulement, à prendre ſur
» toute la Duché.

Bien que la Croiſade euſt eſté interrompuë par la mort du roy Jean, neantmoins Pierre roy de Chypre, ayant tiré quelque ſecours en argent des princes Chreſtiens, & recueilly çà & la des troupes d'adventuriers avec celles des chevaliers de ſainct Jean, ne laiſſa pas de faire une deſcente en Egypte, où il força vaillamment une partie de la grande ville d'Alexandrie. On tient qu'il l'euſt pû reduire toute ſous ſon pouvoir, ſi ceux qui l'accompagnoient ayant plus de ſoin de leur butin que de leur honneur, ne ſe fuſſent retirez dans leurs vaiſſeaux.

1365. & 66. *Avec pareille hardieſſe & plus de perſeverance, Amé VI. comte de Savoye porta ſes armes contre Amurat Sultan des Turcs, & contre le roy de Bul-*

garie, qui vouloient despoüiller Iean Paleologue son proche parent, de l'empire de Grece ; le Bulgare le tenant desja prisonnier. Amé ayant enlevé d'assaut sur les Turcs la ville de Callipoli dans la Chersonnese de Thrace, entra en Bulgarie, & par la prise de plusieurs places, força ce roy à relascher l'Empereur. En le restablissant, il luy remit aussy la ville de Callipoli : mais les Grecs la reperdirent incontinent apres, tant leur valeur estoit au bas aussy bien que leur empire. 1365.

L'Empereur Charles IV. avoit bien plus d'imagination pour concevoir de vastes desseins, que de vertus ny de moyens pour les executer. Il se contentoit du fast & de la vaine pompe des ceremonies, parce qu'il ne pouvoit acquerir des choses réelles & solides ; Et comme son peu de revenu & ses grandes dépenses le tenoient tousjours dans la necessité, s'il commençoit de hautes entreprises, ce n'estoit que pour se faire donner de l'argent. Cette année 1365. il visita le Pape en Avignon pour faire une Ligue avec luy & les autres Princes d'Italie, contre Barnabé vicomte de Mi-

1365. *lan. Il assista en habits Imperiaux à la Messe que le S. Pere chanta le jour de la Pentecoste, & s'alla faire couronner roy d'Arles dans la ville de ce nom. Puis il retourna en Avignon, où il obtint du pape la levée des Decimes sur le Clergé de Germanie & de Boheme pour les frais de cette guerre de Milan, qu'il ne fit point.*

Guesclin qui avoit esté pris à la bataille d'Avray fut délivré à rançon, & Olivier de Clisson qui estoit du party de Montfort, attiré au service du roy. Au mois de Decembre Montfort vint à Paris & luy rendit hommage, premierement de sa duché : mais seulement de bouche & sans serment ; puis de la comté de Montfort, desceinct & à genoux & les mains jointes entre les mains de son souverain seigneur.

Nous trouvons encore cete année quelques bandes de ces paysans revoltez de la *Iaquerie*, qui s'estant renforcez & meslez avec les Compagnies des pillards, passerent jusques dans l'Alsace, d'où ils furent chassez, & la pluspart exterminez par l'empereur Charles IV,

& les autres princes d'Allemagne. 1365.

Les troupes du Navarrois continuoient leurs courses en Normandie; on crût qu'on les en pourroit arracher par une diversion sur les terres de la Navarre; On fit donc une Ligue avec le roy d'Arragon son ennemy capital, qui jetta aussy-tost des troupes dans ce royaume-là. Le Navarrois en eut d'autant plus d'apprehension qu'il sçavoit que la France estoit obligée necessairement de se joindre à l'Arragonnois, parce que le roy d'Angleterre avoit fait ligue avec Pierre roy de Castille, son perpetuel ennemy. Ce fut pour cela que le Captal de Buch & ses autres amis s'employerent avec tant de chaleur auprés du roy Charles, qu'ils firent sa paix avec luy. Par ce traitté il renonça à ses droits sur la Champagne & sur la Bourgongne, moyennant la seigneurie de Montpellier en Languedoc, que l'on luy donna.

L'habit des hommes de qualité, & des honnestes gents dans les villes, c'estoit la robbe longue & le chaperon presque fait comme celuy des Moines.

1365. *On le rabaissoit quelquefois sur les espaules pour se couvrir la teste d'un bonnet. Le luxe & la folie avoient tellement accourcy cette robbe qu'on voyoit les cuisses aux hommes & tout le mouvement du corps depuis les reins. Ils avoient aussy mis en usage certaine sorte de chaussure, qui pardevant avoit de longs becs recourbez en haut (ils les nommoient des Poulenes) & par derriere comme des esperons qui sortoient du talon. Le Roy par ses Edits bannit ces ridicules modes à l'exemple du sainct Pere, qui peu auparavant avoit condamné par ses Bulles la dissolution des habits dans l'un & dans l'autre sexe.*

La France ne pouvoit se descharger des troupes pillardes qui la rongeoient jusqu'aux os : car l'Anglois les toleroit pour s'en servir au besoin, & il n'y avoit point de forces capables pour les reprimer ; Guesclin qui avoit acquis une grande reputation parmy les gents de guerre, trouva moyen de les mener en Espagne pour un tel sujet.

Alfonse XI. roy de Castille avoit eu de sa femme legitime un fils

nommé Pierre qui luy ſucceda, & 1365.
d'une Maiſtreſſe cinq fils naturels, dont l'aiſné s'appelloit Henry, & eſtoit comte de Triſtemare. Ce Pierre fut à bon droit ſurnommé *le Cruel & le Meſchant*, car il ſe monſtroit plus amy de l'Alcoran que de l'Evangile, & avoit plus d'affection & d'intelligence avec les Mores qu'avec les Chreſtiens. Il renverſoit toutes les Loix, & commettoit toutes les injuſtices & les cruautez que les Tyrans peuvent commettre; il entretenoit publiquement adultere avec Marie de Padilla, & avoit l'an 1361. fait mourir par poiſon Blanche ſa femme legitime, fille de Pierre duc de Bourbon & ſœur de la reyne de France, princeſſe auſſy vertueuſe que belle, apres qu'elle eut ſouffert tous les outrages imaginables dix ans durant. Il avoit auſſy fait mourir la Dame qui avoit eſté maiſtreſſe de ſon pere; Il reſpandoit à toute heure le ſang des plus grands de ſon Eſtat, il n'eſpargnoit pas meſme celuy de ſes freres, ayant maſſacré Federic l'un des cinq, qui eſtoit grand maiſtre de

1365. sainct Jacques, & attentoit souvent à la vie des quatre autres. Henry estant donc poussé d'un vif ressentiment de la mort de sa mere & de son frere, & d'ailleurs autorisé par le droit naturel qui luy ordonnoit de deffendre sa vie, se souleva contre luy avec la plus grande partie du royaume, se ligua avec l'Arragonnois, & luy fit la guerre durant quelque temps.

Sa cause du commencement n'eut pas tout le bonheur qu'il s'estoit promis, il fut poussé par le tyran & se refugia en France. Le roy luy accorda sa protection, d'autant plus volontiers que c'estoit une belle occasion d'employer les compagnies des gents de guerre hors du royaume. On jugea qu'il leur faloit donner pour chef en apparence Jean de Bourbon comte de la Marche cousin germain de la feuë reyne Blanche: mais pour leur vray conducteur Bertrand du Guesclin; qui venoit d'estre délivré des mains de Chandos, le pape, le roy, & Dom Henry ayant payé sa rançon.

Avec ces troupes & grand nombre de Noblesse volontaire, mesme

des pays qui obeïſſoient à l'Anglois, le comte de la Marche & Gueſclin remenerent Henry en Eſpagne. Le pape, de crainte que ces Compagnies n'approchaſſent d'Avignon, leur envoya deux cents mille livres avec des Indulgences. Le roy d'Arragon leur donna paſſage, & conceda la Duché de Borgia à Gueſclin; Auſſy avant que d'entrer en Caſtille, reconquirent-elles toutes les places que Pierre luy avoit priſes, & les luy remirent de bonne foy. 1366.

A la veuë de Henry toute la nobleſſe de Caſtille, à la reſerve d'un ſeul chevalier, abandonna le cruel; Tout crioit vive Henry & luy ouvroit les portes ; en un mot il fut couronné à Burgos à la fin de Mars. Cela fait il recompenſa liberalement en terres tous ceux qui l'avoient ſuivy, & ſe croyant aſſuré par la fuite du tyran, il congedia la pluſpart de ſes troupes, qui euſſent trop fait crier ſes nouveaux ſujets; il retint ſeulement quinze cents lances avec Gueſclin & Bernard baſtard du comte de Foix.

Le tyran s'eſtoit ſauvé premiere-

1366. ment vers le Portugal : mais le Roy du pays ayant refusé de luy donner retraite, il s'estoit refugié en Galice & delà par mer à Bayonne pour implorer le secours du prince de Galles. La jalousie qu'avoit ce prince de la gloire de Guesclin, luy fit prester l'oreille à ses supplications, il promit de le restablir & d'y employer sa personne mesme. Pour cét effet il retint les Seigneurs Gascons & ces mesmes compagnies qui avoient suivy du Guesclin, & que Henry avoit congediées : mais l'Arragonnois tenant les passages fermez, elles ne pûrent pas le venir trouver sans beaucoup de difficultez.

Il n'y avoit point d'autre chemin pour luy que par la Navarre ; Le roy Charles le Mauvais ayant fait ligue avec l'un & l'autre party, se trouvoit fort embarrassé ; enfin il pencha du costé du Cruel, luy livra passage & luy donna trois cens lances. Durant qu'il flotoit entre les deux partis & qu'il essayoit de les tromper tous deux, il fut fait prisonnier par Olivier de Mauny qui tenoit le

chasteau de Borgia sur cette frontiere. On crût qu'il s'estoit fait arrester luy-mesme pour liberer sa foy envers Henry : mais Olivier le traitta en vray prisonnier, & en tira bonne rançon. 1367.

Lors que Henry sceut que ses ennemis avoient pris la ville de Navarette, il vint au devant d'eux ; Et au lieu de leur boucher le passage des vivres, ce qu'il pouvoit facilement, estant trois fois plus fort en nombre d'hommes qu'eux, il leur donna bataille. Ce fut le quatriesme d'Avril entre Nagere & Navarette : mais il la perdit par la lascheté de Teillo son frere qui prit la fuite dés le premier choc. Guesclin y fut fait prisonnier avec le mareschal d'Endreghen & quelques autres capitaines. Pour luy, ayant combattu fort vaillamment, & ne s'estant tiré du danger qu'à l'extremité, il se sauva en Arragon, & delà en France ; où il fut accueilly par Louys duc d'Anjou gouverneur pour le roy en Languedoc.

Le prince de Galles eut beaucoup de reputation auprés des gents de

1367. guerre, d'avoir reconquis l'Eſpagne
& 68. en une ſeule journée : mais peu d'honneur auprés des gents de bien d'avoir reſtably un tyran. Encore moins en eut-il de ſatisfaction & de profit ; Car aprés que le tyran l'eut tenu quelques mois en Caſtille dans une prochaine eſperance de luy envoyer dequoy payer ſes gents de guerre, les maladies ſe mirent dans ſes troupes ; Et il fut contraint de s'en revenir tres-mal ſatisfait, & dailleurs fort mal diſpoſé de ſa perſonne.

Aprés ſon départ la rage du cruel ſe redoubla par toutes ſortes d'horribles vengeances ; les Caſtillans ſe voyant traittez plus inhumainement que jamais, rappellerent Henry : le duc d'Anjou & le comte de Foix luy donnerent liberalement toute l'aſſiſtance qu'ils purent ; Et du Gueſclin & Bernard de Bearn nouvellement délivrez à rançon, luy aſſemblerent des troupes.

En peu de mots, Henry aſſiegeant Tolede, le cruel accompagné de trois mille chevaux vint au ſecours. Comme il fut prés de Montiel, ville

assise sur les Monts, qui separent le 1369.
royaume de Valence d'avec la nouvelle Castille, Henry alla au devant, le combat se donna le quatorziesme de Mars 1369. les troupes du Cruel prirent la fuite, luy se sauva au chasteau de Montiel.

Là se voyant enfermé sans aucun espoir de salut, il se hazarda de venir trouver du Guesclin dans sa tente s'imaginant obtenir de luy, à force de presents, qu'il le laisseroit évader. Henry s'y rencontra par hazard ou autrement; ils se prirent de paroles, puis se saisirent au corps & s'abattirent par terre. Le cruel enfin fut mis dessous & tué. On n'est pas bien d'accord de la maniere & si l'action fut nette: mais qu'elle arriva le vingt-troisiéme de Mars 1369. Ainsi LE ROYAUME DE CASTILLE demeura à Henry & à ses descendants qui le tiennent encore aujourd'huy.

La veuve du duc de Bourgogne 1368.
fille du comte de Flandres, & la plus riche heritiere de la Chrestienté, estoit ardemment recherchée par la France & par l'Angleterre.

1368. Le pere la destinoit pour Edmond l'un des fils de l'Anglois : mais la grand' mere Marguerite, Françoise de naissance & d'affection, s'opposoit à cete alliance de tout son pouvoir, & avoit dessein d'en fortifier la maison de France. Elle pressa donc son fils avec une chaleur extrême, jusqu'à le menacer de se couper les mammelles * dont elle l'avoit allaité, s'il s'allioit avec l'Anglois. Ces paroles luy toucherent le cœur, il donna sa fille à Philippe le Hardy duc de Bourgongne : mais les nopces ne se firent qu'un an apres.

** En ces temps-là les princesses allaitoient leurs enfants.*

Le prince de Galles n'avoit rapporté d'Espagne que beaucoup de chagrin & une indisposition mortelle, mais point d'argent pour contenter ses troupes. Il se mit donc à lever des imposts extraordinaires, quoy qu'assez legers, sur la Guyenne : les seigneurs ses vassaux malcontents de luy, particulierement le seigneur d'Albret, susciterent leurs tenanciers de leur en faire des plaintes; Les ayant receuës ils les porterent au prince & luy en firent des remonstrances. Il les rebuta d'une ma-

niere fort offenſante. Sur cela ils eurent recours au roy de France, nagueres leur legitime ſouverain : Le roy les entretint ſix ou ſept mois dans cete diſpoſition, attendant la conjoncture propre pour ſe declarer. 1368.

Il diſpoſoit cependant toutes choſes à ſa fin, s'aſſuroit des ſeigneurs Gaſcons & des princes Allemands avec de l'argent, dont les uns & les autres eſtoient fort avides, attiroit les compagnies à ſon ſervice à force de preſents, par le moyen de du Gueſclin, en qui elles avoient grande croyance, & faiſoit amas de deniers par l'impoſition des ſubſides, que les Eſtats aſſemblez à Paris luy accorderent liberalement, & qu'ils firent lever avec un ſi bon ordre que le peuple n'en fut preſque point foulé.

Comme il eut bien pris toutes ſes meſures, & que d'ailleurs il ſceut que le brave prince de Galles devenoit hydropique, il octroya ſes lettres d'appel aux Gaſcons, dont les cinq principaux eſtoient le ſire d'Albret & les comtes d'Armagnac, de Peri- 1369.

gord, de Cominges, & de Carmaing. Elles furent ſignifiées au prince en parlant à ſa perſonne, par un chevalier & un clerc : mais bien loin de déferer à cét appel, il reſpondit ſuperbement qu'il comparoiſtroit de la ſorte qu'il avoit comparu à la journée de Poitiers ; Et il les fit arreſter priſonniers par les chemins, leur ſuppoſant qu'ils avoient volé leur hoſte.

Au meſme temps Charles amuſoit le roy Edoüard par des plaintes qu'il luy envoyoit faire, comme s'il euſt voulu mettre les choſes en negociation. L'Anglois donna des paroles pour des paroles, ſans penſer que les effets fuſſent ſi proches, & que les François oſaſſent rien entreprendre tandis que le duc de Berry & leurs autres oſtages ſeroient en Angleterre.

Il ſe croyoit ſouverain abſolu en Guyenne par le traitté de Bretigny: mais comme de ſon coſté il n'avoit point fait vuider les gents de guerre; & que de plus il avoit commis diverſes hoſtilitez, le roy pretendoit que ce traitté eſtoit nul & re-

ſolu

ſolu, & partant que ce prince demeuroit tousjours vaſſal de la couronne. Ce fut ſur ce pied qu'il luy envoya declarer la guerre, & qu'enſuite ſon parlement s'eſtant aſſemblé la vigile de l'Aſcenſion, luy y ſeant en ſon lict de juſtice, donna un arreſt; qui pour les rebellions, attentats & deſobeïſſances de l'Anglois, confiſquoit toutes les terres qu'il tenoit en France.

Si l'étonnement du roy Edoüard fut grand de voir un prince qui n'eſtoit point homme de main, oſer luy dénoncer la guerre, à luy qui avoit tant gagné de batailles : ſon deſpit ne le fut pas moins, quand il vit que le deſſy luy en eſtoit apporté non point par un ſeigneur de qualité, comme c'eſtoit la couſtume, mais par un ſimple valet; Qu'il ſçeut que le ſeigneur de Chaſtillon & le comte de Sainct Pol s'eſtoient ſaiſis d'Abbeville & des autres places de la comté de Ponthieu, qu'ils avoient trouvées dégarnies; que les barons de Gaſcongne avant meſme la declaration de la guerre, avoient chargé & desfait ſon ſeneſchal de Roüergue; Que les ducs de

Berry & d'Anjou avoient attaqué la Guyenne, l'un du costé de l'Auvergne, l'autre du costé de Toulouze ; Que son fils le prince de Galles devenant plus infirme de jour en jour, ne pouvoit plus agir que de la teste ; Et que plusieurs capitaines & compagnies prenoient service avec les François.

En attendant qu'il pust mettre sur pied de plus grandes forces, il luy envoya cinq cents lances & mille arbalestriers conduits par Edmond comte de Cambridge, depuis duc d'Yorc, son quatriesme fils, & par le comte de Pembroch son gendre. Ils descendirent à Sainct-Malo & traverserent la Bretagne ; d'autre costé Huë de Caurelée luy amena deux mille hommes des bandes qu'il avoit en Espagne ; Et il luy en vint deux fois autant de celles qui tenoient des places en Normandie & au Mayne, lesquelles ils vendirent pour l'aller joindre. Les plus braves capitaines qu'il eust auprés de luy, estoient Eustache d'Auberticour Hennuyer, Huë de Caurelée, Jean Chandos seneschal de Poitou,

Thomas du Percy qui l'estoit de la Rochelle, & Robert Knolles, ces quatre derniers tous Anglois. Il donna au dernier le commandement general de ses troupes.

A la force des armes le sage roy Charles joignit celle de la religion & de l'eloquence, qui peuvent beaucoup sur les esprits des peuples. Il faisoit faire par tout son royaume des jeûnes & des processions, où on le voyoit quelquefois aller nuds pieds avec grande humiliation; Et au mesme temps les predicateurs remonstroient son bon droit & l'injustice des Anglois. Ce qui avoit deux fins, l'une de luy ramener les provinces Françoises qui avoient esté cedées par le traitté de Bretigny: l'autre de porter celles qui luy obeïssoient, à souffrir les contributions & les autres incommoditez de la guerre. Le seul archevesque de Toulouze, par ses persuasions & par ses intrigues, luy regagna plus de cinquante villes ou chasteaux dans la Guyenne: entre autres celle de Cahors. Le roy d'Angleterre voulut pratiquer les mesmes moyens à l'endroit des siens: il envoya des lettres

d'amniſtie aux Gaſcons, avec ſerment ſur le ſacré Corps de JESUS-CHRIST, de ne plus lever de nouveaux impoſts : mais tout cela ne fut point capable de redreſſer les eſprits qui avoient pris leur penchant.

Il ſe fit diverſes courſes de la part des François dans la Guyenne & dans le Poitou, & de celle des Anglois dans les païs voiſins : Il s'en fit une entre autres où ces derniers prirent Iſabelle de Valois ducheſſe veuve de Bourbon, & mere de la reyne de France, dans le chaſteau de Bellepeche en Bourbonnois. Elle fut depuis eſchangée pour le chevalier du prince de Galles.

Les comtes de Cambridge & de Pembroch coururent juſqu'en Anjou, & y prirent le fort chaſteau de la Roche-ſur-Yon, d'où ils ravagerent tout le pays ; Comme ils faiſoient encore celuy du Berry, ayant conquis la ville de Saincte-Severe qui eſt en Limoſin ſur cete frontiere là. Mais de leur coſté ils ſouffrirent beaucoup plus de pertes : la plus conſiderable fut la mort du vaillant Chan-

dos, qui fut tué malheureusement en une rencontre prés du pont de Lensac en Poitou.

Outre les troupes ordinaires qu'ils appelloient compagnies, les seigneurs & gentilshommes s'assembloient souvent, & de leur propre mouvement se mettoient en corps pour faire quelque entreprise ou quelque course; puis aprés leur *chevauchée*, cela s'appelloit ainsy, ils s'en retournoient dans leurs maisons.

Le roy Charles avoit entrepris de dresser une armée pour la jetter en Angleterre, son frere le duc Philippe la devoit commander, & l'embarquement se faire à Harfleur. Lors qu'il estoit prest de monter sur ses vaisseaux, il eut nouvelles que Jean duc de Lencastre le troisiesme des fils du roy Edoüard, estoit descendu à Calais & faisoit des courses sur les terres de France. Il fut conseillé de quitter son entreprise & de tourner de ce costé-là. Lencastre le voyant aux champs se posta sur le Mont de Tournehan entre Ardres & Guisnes: Philippe se campa

tout contre, comme pour l'attaquer ou pour l'envelopper : mais il n'y fut pas long-temps qu'il s'ennuya & congedia ses troupes. Ainsy Lencastre eut tout loisir de courir le pays de Caux jusqu'à Harfleur, & au retour la comté de Ponthieu. Il y fit prisonnier Hugues de Chastillon, grand maistre des arbalestriers, qui avoit saisy ce pays-là au nom du roy.

1369. En mesme temps les ducs de Gueldres & de Juilliers esmeus par les Sterlings d'Angleterre, envoyerent deffier le roy : mais il sçeut bien leur mettre en teste le duc de Brabant & le comte de Sainct Pol, qui d'ailleurs prirent feu pour quelques interests particuliers.

Il y eut une furieuse bataille entre les deux partis au lieu de Baeswilder, entre le Rhin & la Meuse, laquelle mit tous ces petits princes fort au bas. Car d'un costé le duc de Juilliers y fut tué, & de l'autre le duc de Brabant fait prisonnier. L'empereur son frere le délivra & accommoda cete querelle.

Les estats de France assemblez le 7. de Decembre, octroyerent au roy une imposition d'un sol par livre sur le sel, de quatre livres sur chaque feu dans les villes, & de trente sols aux champs; Comme aussy sur la vente du vin à la campagne, le treiziesme en gros, & le quatriesme en destail, & sur l'entrée a Paris quinze sols par queuë de vin François, & vingt-quatre sols par queuë de vin de Bourgongne. A quoy les villes consentirent fort gayement, parce qu'elles sçavoient bien que ces levées seroient bien mesnagées, & qu'elles cesseroient avec la guerre. 1369.

La mesme année 1369. Hugues Anbriot prevost de Paris fit édifier les tours de la Bastille prés la porte Sainct Antoine, telles qu'on les voit aujourd'huy.

La premiere année de la guerre n'avoit pas produit des evenements fort considerables: les deux Rois se preparoient de tout leur pouvoir à faire de plus grands efforts la seconde. Tous les quatre freres de France ayant tenu conseil ensemble resolurent que le duc d'Anjou & le

1370. duc de Berry attaqueroient la Guyenne; que le premier entreroit du costé de Toulouze dans le pays d'entre deux mers, l'autre du costé du Berry dans le Limosin; & que tous deux se joindroient devant Limoges pour y assieger le Prince de Galles.

Pour cét effet on trouva bon de rappeller du Guesclin d'Espagne, où le roy Henry luy avoit donné la comté de Molines & la terre de Sorie. Il partit au premier mandement de son roy, qui luy avoit aussy donné la comté deLongueville.Ayant joint le duc d'Anjou, il prit en chemin faisant, les villes de Moissac, Tonneins, Aiguillon & quelques autres chasteaux moins considerables, le long de la Garonne. De son costé le duc de Berry se rendit Maistre de Limoges, plustost par l'intelligence des Bourgeois & de l'Evesque qui trahit le Prince de Galles, quoy que son compere & son bon amy, que par les attaques. Du reste les deux freres sçachant que ce Prince, trop habile pour se laisser enfermer, s'estoit mis en campagne, conge-

dierent leurs gents. 1370.

Le roy Anglois de ſon coſté avoit envoyé le duc de Lancaſtre avec quelques compagnies d'hommes d'armes & d'archers en Guyenne, & donné le commandement de toute ſon armée du coſté de Picardie, à Robert Knolles. Elle ſe trouva de plus de trente cinq mille hommes. Sa marche donna de la terreur à toute la France juſqu'à la Loire; car elle ſaccagea le Vermandois, la Champagne, la Brie; bruſla les environs de Paris, fit entendre ſes trompettes juſques dans les portes du Louvre; ſans neantmoins que la fumée de ces incendies ny le bruit de ces fanfares puſſent eſmouvoir le ſage roy à rien hazarder, ny à laiſſer ſortir un ſeul de ſes gents de guerre en campagne.

Du Gueſclin eſtoit preſque le ſeul capable de le venger de toutes ces inſultes: pour ce ſujet le ſecond jour d'Octobre, il luy mit à la main l'eſpée de Conneſtable, que Moreau de Fiennes trop caſſé par les années & par les fatigues, ne pouvoit plus porter. Mais il luy donna peu de trou-

1370. pes afin qu'il ſerraſt ſeulement les ennemis & qu'il ne les combattiſt pas. Du Gueſclin qui avoit d'autres veuës, groſſit ſa petite armée à ſes propres deſpens, ayant vendu toutes les pierreries & les riches meubles qu'il avoit gagnez en Eſpagne, pour acheter des ſoldats.

Aprés qu'il eut coſtoyé & harcelé quelque temps les ennemis, il trouva occaſion de leur enlever un quartier prés de Pont-Valain au pays du Mayne. Par ce moyen les ayant entamez il les mit apres en deſroute, puis il les deffit tous piece à piece, tant que Knolles meſme eut
1371. de la peine à ſe ſauver.

Delà il remonta dans le Berry d'où il chaſſa les Anglois, qui s'enfuirent en Poitou, apres il nettoya la Touraine & l'Anjou, & en fit autant en Limoſin & en Rouërgue.

Il rendit auſſy un ſervice tres-important à la France, en moyennant l'entreveuë du roy de Navarre avec le roy. Dans la conjoncture preſente, ce prince pouvoit faire beaucoup de peine, en introduiſant les Anglois dans le Coſtentin, où

il avoit Cherbourg & quelques autres places, & dans la comté d'Evreux qui estoit toute à luy. Mais comme il estoit aussy irresolu que malicieux, il ne sçavoit ny garder sa foy ny la rompre à son advantage. Quoy qu'il eust fait une tréve dés l'année precedente, il differoit tousjours la conclusion de la Paix par cent artifices. Enfin il s'y laissa amener quand il en avoit le moins de besoin, & se contenta de la ville de Montpellier dont il fut mis en possession. Moyennant cela il renonça au party de l'Anglois, alors qu'il luy eust esté tres-advantageux de ne le pas faire. 1371.

Dés l'an 1367. *le Pape Vrbain V. avoit fait un voyage à Rome en apparence, pour mettre ordre aux affaires d'Italie, mais en effet de fascherie qu'il eut de ce que les Compagnies allant en Espagne l'avoient rançonné. Lors qu'il y eut demeuré deux ans & demy, il revint en Avignon, où peu apres il mourut le* 19. *de Decembre. Les Cardinaux éleverent au sainct Siege Pierre Roger qui estoit fils de Guillaume Comte de Beaufort en Va-* 1370.

1371. *lée, & par consequent neveu du pape Clement VI. il s'appella Gregoire XI. du nom.*

Au mois de May de cette mesme année David roy d'Escosse fils de Robert de Brus, mourut sans enfants. Ainsi cette couronne passa dans la Maison de STVARD, *par un Robert qui estoit fils de sa sœur. Il ratifia la tréve avec l'Angleterre & la prolongea pour treize ans.*

Les villes maritimes de Flandres estant toutes pleines de Marchands n'avoient que des interests de negoce : c'est pourquoy sans considerer ny ceux de leur comte, ny ceux du roy, ils firent une Ligue avec l'Anglois afin d'asseurer leur commerce, qui leur sembloit meilleur de ce costé-là que de celuy de France.

Un peu apres que le nouveau connestable eut reconquis le Perigord & le Limosin sur les Anglois, le prince de Galles, quoy qu'il ne pûst aller qu'en litiere, assembla ses gents à Cognac, & alla assieger Limoges. Ses Hurons * ou mineurs, dont il avoit grande quantité, ayant renversé un pan de muraille dans

* C'estoit le terme de ce temps là.

les fossez, la ville fut prise d'assaut. 1372.
Il estoit si irrité contre les habitants qu'il se vengea cruellement jusque sur les femmes & sur les enfants; il en fut passé au fil de l'espée plus de quatre mille. Ce fut son dernier exploit de guerre: aprés cela il se retira fort indisposé en Angleterre, où il languit encore trois ans. Depuis son départ les affaires des Anglois dans la Guyenne allerent tousjours en décadence, la pluspart des seigneurs & des chefs des bandes que sa vaillance & sa liberalité tenoient attachez à sa Cour, se tournant vers celle de France.

Il avoit laissé le soin des affaires au duc de Lancastre, celuy-cy ne demeura pas long-temps en Guyenne, & repassa en Angleterre pour assister à un grand Conseil qui se tint pour les affaires de deçà la mer. Au partir delà il alla espouser la fille de Pierre le Cruel & se fit appeller roy de Castille: le comte de Cambridge son frere, espousa aussy la puisnée.

C'estoit declarer une guerre mortelle au roy Henry: lequel d'ail-

1372. leurs eſtant obligé de ſa couronne à la France, ſe reſolut, autant pour ſa propre ſeureté que par gratitude, de la ſervir de toutes ſes forces. Il ſçavoit que les Anglois envoyoient une armée en Poitou commandée par le comte de Pembrok, il en fit partir une par mer composée de quarante gros vaiſſeaux, & bien équipée de canon & d'armes à feu, qui attendit le comte de Pembrok à l'entrée du canal de la Rochelle. Le combat dura deux jours, l'avant-veille & la veille de la ſainct Jean. A la fin les Anglois furent envelopez, & tous pris, ou coulez a fond, les Rochelois regardant le combat de ſang froid ſans qu'ils puſſent eſtre perſuadez par leur gouverneur d'aller à leur ſecours. Les victorieux menerent le comte de Pembrok & les autres priſonniers en Eſpagne tout chargez de chaiſnes. C'eſt ainſi que ☞ les Eſpagnols & les Allemands traittoient leurs ennemis : les François & les Anglois en uſoient avec plus de generoſité & de courtoiſie.

Cét eſchec fut la ruine entiere du party Anglois. Le conneſtable

assiegeoit & prenoit toutes les places à son aise. Apres avoir aidé au duc de Berry à reduire Saincte-Severe, qu'on avoit crû imprenable, il vint recevoir la grande ville de Poitiers qui luy tendoit les bras. Tous les chefs du party Anglois qui estoient en campagne en furent fort estonnez: mais ils furent bien plus consternez de la defaite du Captal de Buch, lequel allant au secours de la ville de Soubise, située sur l'embouchure de la Charente, se vit enveloppé & pris par les Espagnols, dont l'armée navale estoit sur cette coste-là. Il n'y eut ny rançon ny eschange qui pûst obliger le roy à le mettre une seconde fois en liberté: il fut resserré dans une tour du Temple à Paris, où il mourut quatre ans aprés. 1372.

Les Rochelois n'avoient jamais pû s'accommoder avec l'humeur Angloise, peu compatible avec quelque Nation que ce soit: ils meditoient de se soustraire à leur domination; Et c'estoit pour favoriser ce dessein que l'armée d'Espagne se tenoit là proche. Le chasteau seul les en empeschoit, le Maire s'advisa d'une

1372. ruſe. Ayant donné à diſner au capitaine il luy preſenta certaines Lettres ſeellées du ſceau d'Edoüard, où il liſoit qu'il leur eſtoit ordonné de faire faire monſtre à la garniſon du chaſteau & à la milice Bourgeoiſe. Il n'y avoit rien de tout cela dans les lettres, mais le capitaine qui ne ſçavoit pas lire, le crût & fit ſortir ſa garniſon. Le Maire avoit mis une embuſcade dans des maſures, qui la coupa & l'empeſcha de rentrer. Douze ou quinze malotrus qui eſtoient demeurez dans le chaſteau capitulerent auſſy-toſt. Enſuite les Rochelois fort adviſez, avant que d'ouvrir leurs portes aux François, firent leur traitté avec le roy, & obtinrent la démolition du chaſteau, ou, ſi l'on en croit leurs memoires, une amniſtie pour l'avoir démoly avant le traitté. Outre cela ils ſe firent donner tant de privileges, & des conditions ſi advantageuſes, qu'elles tendoient autant à mettre cette ville en liberté, qu'à luy faire changer de Maiſtre.

Aprés que le conneſtable, qui repreſentoit le roy, eut receu leur ſerment de fidelité, il pourſuivit la

conqueste du Poitou & de la Saintonge. La plufpart des feigneurs de ces païs-là s'eftoient retirez à Toüars, il y mit le fiege& les obligea de capituler; 1372.
« Qu'ils fe mettroient eux, leurs terres & la place, fous l'obeïffance du roy, fi le roy d'Angleterre ou un de fes fils, ne venoient affez forts pour combattre les affiegeants dans la fefte de S. Michel. »

Cette forte de compofition fe pratiqua tant qu'il y eut quelque peu de bonne foy. Elle portoit tousjours furfeance d'armes, durant laquelle les affiegeants ayant pris des oftages des affiegez, levoient leur camp, & leur laiffoient toute forte de liberté, horfmis de recevoir des gents de guerre dans leur place, & de la munir ny de la fortifier.

Lors que le roy Edoüard eut appris cette capitulation, l'honneur & la neceffité refveillant en luy le fouvenir de fes victoires, il fe mit fur mer luy-mefme avec 400. vaiffeaux, pour ne pas perdre un fi beau pays & tant de braves gents. Mais les vents refuferent opiniaftrement de le fervir

1372. en cete occasion ; ils le promenerent six semaines durant & ne voulurent jamais luy estre favorables que pour retourner en Angleterre. La sainct Michel venuë, les seigneurs executerent la capitulation ; ensuite dequoy les villes de Saintes, d'Angoulesme, de Sainct Jean d'Angely & generalement tout le pays jusqu'à Bourg & à Blaye, se remirent sous l'obeyssance de leur ancien & naturel souverain.

Jean de Montfort duc de Bretagne regardoit avec crainte la prosperité des François, ses anciens ennemis, & avec regret la décadence de l'Anglois son beau-pere & son protecteur : mais il n'estoit pas le Maistre dans sa duché, les peuples ne vouloient plus de guerre, la fierté des Anglois n'estoit pas compatible avec leur liberté, & les barons esbloüis de l'esclat de la fortune de Guesclin & de Clisson, avoient le cœur tourné aux emplois & aux pensions de la cour de France. Ainsy le duc se trouvoit fort contraint ; S'il faisoit descendre quelques

Anglois ſur ſes coſtes, les communes leur couroient ſus ; S'il les logeoit dans ſes places , les ſeigneurs ſe ſouſlevoient. Comme il en eut mis dans Breſt, le Conquet, Kemperlé & Hennebond, ils prierent le roy de leur envoyer des troupes pour les chaſſer, & remettre les villes du pays en ſes mains, ainſy qu'ils firent de Vennes, de Rennes , & de pluſieurs autres. 1372.

La vengeance qu'il en voulut prendre, ayant mis le ſiege devant Sainct-Mahé, ne fit qu'avancer ſa perte & le voyage du conneſtable avec le duc de Bourbon dans ſa duché. Quelques troupes Angloiſes qu'il avoit fait venir pour ſe fortifier, eurent tout le païs contre elles & furent taillées en pieces ; Ainſy quoy qu'il euſt encore quelques bonnes places, il n'oſa s'y enfermer, & paſſa en Angleterre crier au ſecours.

Tandis qu'il y eſtoit le conneſtable s'aſſura de toutes , horſmis de trois, Breſt, Becherel & Derval, (celle-cy appartenoit à Knolles) devant toutes leſquelles il mit le ſiege en meſme temps ; comme auſſy

1372. devant la Roche-ſur-Yon en Anjou.

Cete derniere plus eloignée de tout ſecours ſe rendit : Breſt , Becherel & Derval promirent d'en faire autant, ſi dans un certain temps préfix il ne paroiſſoit une armée aſſez forte, & qui *tinſt journée**, pour faire lever le ſiege aux François. Quant à Breſt & à Derval ils ſe ſauverent de cete ſorte. Le comte de Salisbery eſtoit alors ſur mer pour garder les coſtes d'Angleterre contre l'armée navale d'Eſpagne que commandoit Yvain de Galles, dont Edoüard avoit fait mourir le pere pour luy oſter cete principauté. Ayant entendu le peril où eſtoit Breſt, il aborda en Bretagne, ſe campa & ſe retrancha proche de là, puis envoya ſes herauts au conneſtable luy denoncer qu'il eſtoit venu pour faire lever le ſiege & qu'il l'y attendoit. Le conneſtable ne trouva pas à propos de l'attaquer dans un poſte ſi fort ; ainſy la place fut délivrée. Au partir de là, Knolles qui l'avoit défenduë, alla ſe jetter dans Derval ne ſe croyant pas obligé

*C'eſtoit le terme propre.

de tenir le traitté fait par ſes gents ; Ce qui couſta la vie à leurs oſtages, & par repreſailles à quelques gentilshommes que Knolles avoit pris. Quant à Becherel, il tint un an tout entier ; au bout duquel n'ayant point paru d'armée dans le jour prefix pour le ſecourir, il paſſa entre les mains des François.

Le roy d'Angleterre ne manqua pas de garentie au duc de Bretagne. Il dreſſa une armée de plus de trente mille hommes qu'il donna au duc de Lencaſtre pour reſtablir ce prince, qui eut la hardieſſe d'envoyer deffier le roy de France ſon ſouverain. Elle deſcendit à Calais le vingtieſme de Juillet, traverſa & pilla l'Artois, la Picardie, la Champagne, le Forés, le Beaujoulois, l'Auvergne & le Limoſin, & deſcendit en Guyenne, au lieu d'aller en Bretagne, comme Montfort l'avoit eſperé. 1373.

C'eſtoit une reſolution conſtante du ſage roy, de ne point hazarder de grand combat contre les Anglois : mais il vouloit que ſes gents ſe logeant la nuict dans les places, les

ſuiviſſent le jour, & ne ceſſaſſent de les harceler, de charger ceux qui s'eſcartoient, & de les reſſerrer enſorte qu'ils ne puſſent recouvrer des vivres & des fourages. Par ce moyen il desfaiſoit peu à peu leurs grandes armées & les reduiſoit à rien. Celle-cy ayant eſté pourſuivie & coſtoyée par le duc de Bourgongne juſqu'en Beaujoulois, & de-là juſques ſur les bords de la Dordogne par le conneſtable, non ſeulement ne pût rien entreprendre, mais encore perit preſque toute, & remena à peine ſix mille hommes à Bourdeaux.

Durant cete irruption, le duc d'Anjou gouverneur de Languedoc, en fit une autre plus advantageuſe dans la haute Guyenne. Il y conquit pluſieurs places, de peu de nom aujourd'huy, mais en ce temps-là tres-importantes.

Deux grands fleaux, la famine & le mal des ardents, qui le plus ſouvent prenoit en l'aiſne, tourmenterent la France, l'Italie & l'Angleterre cete année 1373. *Il courut auſſy, principalement dans les Pays-bas, une paſ*

ſion maniaque ou phreneſie inconnuë à 1373.
tous les ſiecles precedents. Ceux qui en eſtoient atteints, la pluſpart de la lie du peuple, ſe deſpoüilloient tout nuds; ſe mettoient une couronne de fleurs ſur la teſte, & ſe tenant par les mains alloient dans les ruës & dans les egliſes, dançant, chantant & tournoyant avec tant de roideur, qu'ils tomboient par terre hors d'haleine. Ils s'enfloient ſi fort par cete agitation qu'ils euſſent crevé ſur l'heure, ſi on n'euſt pris le ſoin de leur ſerrer le ventre avec de bonnes bandes. Ceux qui les regardoient trop attentivement eſtoient bien ſouvent eſpris de la meſme manie. On crût qu'il y avoit de l'operation du diable & que les exorciſmes les ſoulageoient. Le vulgaire nomma ce mal LA DANSE DE S. JEAN.

Par les inſtantes & continuelles 1375.
exhortations du pape, les deux rois furent obligez d'entrer en negotiation pour accommoder leurs differends. Il ſe tint pour cela une aſſemblée à Bruges en Flandres, où ils envoyerent les plus proches princes de leur ſang, & les plus illuſtres ſei-

1375. gneurs de leurs royaumes. Elle dura prés de deux ans avec des deſpenſes incroyables. Il y fut fait une tréve premierement pour un an, à commencer au mois de May de cete année 1375. laquelle eſtant concluë le duc de Lencaſtre & le duc de Bretagne paſſerent en Angleterre.

La Bretagne n'y eſtant pas compriſe, ſon duc y rentra peu apres avec une armée de troupes Angloiſes, & moitié par force, moitié par intelligence il regagna S. Mahé, S. Brieuc, & ſept ou huit autres places, tandis que Jean d'Evreux frere du roy de Navarre, faiſoit le dégaſt aux environs de Kemperlay.

Il avoit baſty là auprés un fort pour ſa retraitte, d'où il incommodoit extrémement cete ville : Cliſſon, Rohan, Beaumanoir & autres ſeigneurs Bretons l'aſſiegerent là dedans. Le duc y eſtant accouru pour le délivrer, ils leverent promptement le piquet, luy les pourſuivit & les aſſiegea dans Kemperlay. Or comme il eſtoit preſt de les avoir à ſa miſericorde, il n'en euſt point eu

eu pour des gents qu'il traittoit de traiſtres & de rebelles : une ſeconde tréve dans laquelle on le comprit, les tira heureuſement de ſes mains. 1375.

La minorité des rois en France (ſi je ne me trompe) duroit juſqu'à l'aage de vingt ans, & pendant ce temps-là, tous les commandements & tous les actes ſe faiſoient ſous le nom du regent. Le ſage roy conſidera qu'une ſi abſoluë autorité pourroit ravir la couronne à ſon fils, s'il le laiſſoit mineur ; Que les peuples, fuſt-ce erreur ou couſtume, ne reconnoiſſoient pas volontiers un prince pour roy qu'il ne fuſt ſacré ; Et qu'il eſtoit à craindre que le duc d'Anjou ne leur fiſt croire, par quelques exemples du paſſé, qu'ils en devoient choiſir un qui fuſt majeur & capable de gouverner. Pour ces raiſons ou pour d'autres qu'on ignore, il fit cete memorable ordonnance de l'advis des princes, ſeigneurs, prelats, univerſité, & autres perſonnes notables, qui porte ; *Que les fils aiſnez de France, dés qu'ils auroient atteint l'aage de qua-*

1375. *torze ans, ſeroient tenus pour majeurs & capables d'eſtre ſacrez, & qu'ils receuroient les hommages & les ſerments de fidelité de leurs ſujets.* Elle fut faite au bois de Vincennes au mois d'Aouſt 1374. & verifiée en parlement le vingtieſme de May de l'année ſuivante.

Il ne faut pourtant pas s'imaginer qu'il creuſt, tout roy qu'il eſtoit, pouvoir devancer le cours de la nature, & donner à ſon fils le ſens & l'eſprit que l'aage ſeul peut donner, puiſque la meſme année & le meſme mois, il fit une declaration, laquelle portoit qu'en cas qu'il mouruſt avant que ſon fils euſt atteint „ l'aage de quatorze ans, il en laiſſoit „ la garde & tutelle, & de ſes autres „ enfants, comme auſſy le gouverne- „ ment & la défenſe de l'eſtat à la reyne „ mere (elle vivoit encore pour lors) „ & luy adjoignoit les ducs de Bour- „ gogne & de Bourbon, avec un con- „ ſeil neceſſaire de prés de quarante „ perſonnes.

Les legats du pape demeuroient tousjours fermes à Bruges, & retenoient les ambaſſadeurs des deux cou-

ronnes avec eux pour travailler à la 1376.
paix. Mais les propoſitions de part & d'autre eſtant trop eloignées pour y trouver un milieu, ils impetrerent au moins une prologation de la tréve juſqu'au mois d'Avril de l'an 1377.

En Gaſcongne le comte d'Armagnac penſant tirer revanche du comte de Foix qui l'avoit battu, accrut ſa honte & ſa perte. Il avoit pris la petite ville de Caſere, & s'eſtoit mis dedans ſans la pourvoir de munitions. Le comte de Foix l'y inveſtit, & ſans coup frapper, le reduiſit à la derniere faim: mais il ne voulut point luy accorder la vie ſauve à luy & aux ſiens, qu'à condition qu'ils ſortiroient par un trou qui fut fait exprés à la muraille, par où ils ne pouvoient paſſer que ventre à terre. Ils n'en furent pas quittes pour cét affront, le comte d'Armagnac & vingt des principaux ne furent relaſchez qu'aprés de grandes rançons. Le roy de Navarre reſpondit de celle du ſire d'Albret.

Durant le long ſéjour des papes en France, l'Italie s'eſtoit accouſtumée à les meſconnoiſtre. Le peuple de Rome ſe formoit 1377.

1377. *divers petits tyrans pour se conserver l'image de la liberté, & par le mesme esprit les villes de l'estat ecclesiastique, à la sollicitation & avec l'aide des Florentins, avoient secoüé le joug & chassé les legats apostoliques. Gregoire XI. pensant remedier à ces desordres, & d'ailleurs estant vivement pressé par saincte Brigide de Suede & par saincte Catherine de Sienne, deux personnes que l'on croyoit avoir un commerce fort estroit avec le ciel, resolut de reporter le sainct siege à Rome, d'où il avoit esté absent septante-deux ans. Il partit d'Avignon le vingt-troisiesme Septembre, s'embarqua à Marseille, & aprés de tres-grands perils sur mer, signes de l'agitation que ce changement causa dans l'Eglise, arriva à Rome le dix-septiéme jour de Janvier ensuivant.*

L'Anglois cependant avoit perdu le brave prince de Galles son fils aisné, qui avoit laissé un fils nommé Richard encore fort jeune; et depuis deux ans il se sentoit bien cassé, & sa cervelle fort usée par la contention des affaires, bien qu'il n'eust que soixante-cinq ans: Voila

pourquoy il desiroit la Paix, & relaschoit plusieurs articles du Traitté de Bretigny. Mais la mort empescha les effets de cete bonne disposition, & l'osta du monde le 21. de Juin. Richard II. surnommé de Bourdeaux fils du prince de Galles luy succeda. 1377.

Il avoit eu sept fils, dont cinq seulement vinrent en aage d'homme & furent mariez : sçavoir Edoüard, Lyonnel, Jean, Edmond & Thomas. Edoüard fut ce brave Prince de Galles; Des quatre autres, le premier fut duc de Clarence, le second de Lencastre, tous deux par leurs femmes heritieres de ces deux Maisons; le troisiesme comte de Cambridge, puis Duc d'Yorc, le quatriesme comte de Bukingham & aprés duc de Glocestre. Il eut aussi quatre filles, Isabelle qui espousa le comte de Betford, Jeanne qui fut femme de Henry roy de Castille, Marie qui le fut de Iean de Montfort duc de Bretagne, & Marguerite du comte de Pembrok. Cette grande multitude d'enfants fut sa force durant sa vie, & la ruine de l'Angleterre aprés sa mort.

1377. Le ſage roy n'avoit conſenty à poſer les armes que pour ſe mieux preparer à les reprendre. Ainſi il n'eſcouta plus aucunes propoſitions de paix, & ſe tenant ſeur de l'évenement de la guerre, il la recommença avec cinq armées. Il en envoya une en Artois, une dans les pays de Berry, Auvergne, Bourbonnois & Lyonnois, une autre en Guyenne, une quatriéme en Bretagne, & pour la cinquiéme il la retint auprés de luy pour aller ſecourir celle des 4. qui en auroit beſoin. Elles eſtoient commandées par le duc de Bourgongne, le duc de Berry le duc d'Anjou, & Olivier de Cliſſon le Conneſtable. Toutes de leur coſté travaillerent ſi bien que l'Anglois ne pût conſerver de places importantes que Calais dans la Belgique, Bourdeaux & Bayonne dans la Guyenne, & Cherbourg en Normandie, qui luy fut vendu par le Navarrois.

1378. Le fils aiſné de ce roy, nommé Charles comme luy, avoit une forte paſſion de voir le roy de France ſon oncle ; Son pere eſtoit alors ſur le poinct de conclure avec les An-

glois un marché fort desadvanta- 1378.
geux à la France, c'estoit de leur donner les terres & places qu'il avoit en Normandie, & de prendre en eschange la duché de Guyenne, pour la deffense de laquelle ils luy eussent fourny tous les ans deux mille hommes d'armes, & autant d'archers payez à leurs despens. Quand son fils alla donc voir son oncle, il se voulut servir de cette occasion pour tramer des menées en France, & mesme pour empoisonner le roy. Il avoit pour cela mis auprés du jeune prince deux des plus habiles & des plus meschants hommes qu'il eust; sçavoir la Ruë son Chambellan, & du Tertre son Secretaire: mais il fut si mal advisé que d'y envoyer aussy les Capitaines de ses meilleures places de Normandie.

Son dessein fut éventé ou peut-estre prevenu. Le roy fit arrester son fils & ses capitaines, & mettre en Justice la Ruë & du Tertre. Le fils, quelque intercession qu'on y apportast, demeura prisonnier cinq ans, les Capitaines ne furent délivrez que lors que leurs places eu-

1378. rent esté renduës au roy; Du Tertre & la Ruë eurent la teste tranchée. En mesme temps on envoya des troupes en Normandie qui prirent toutes ses places, au nombre de dix ou douze, & les démantelerent tout à l'heure. Il ne luy resta que Cherbourg, qui aprés un long siege demeura aux Anglois.

Le duc d'Anjou les pressoit aussy vivement dans la Guyenne. La prise de Bergerac, & le gain d'une bataille que ses troupes leur donnerent prés de la petite ville d'Aymer, où presque tous les chefs & les Barons de Gascongne demeurerent prisonniers, luy acquirent toutes les places de dessus les deux rivieres de Dordogne & de Garonne,

D'ailleurs trois choses affoiblirent si fort les Anglois, qu'ils n'avoient ny le sens ny le courage, ny les forces de se deffendre. L'une estoit la minorité de leur roy aagé seulement de treize ans, la seconde, une grande peste qui dépeuploit l'Angleterre, & l'autre les courses des Escossois, qui avoient rompu la tréve, à la suscitation du roy, & moyennant cent

mille florins d'or qu'il leur donnoit 1378.
par an, avec la ſolde de 500. hommes d'armes, & autant de ſergents.

Le pape ne ceſſoit neantmoins d'exhorter le roy de France à la paix, & preſſoit l'empereur Charles d'y employer ſon interceſſion. L'empereur, ſoit par affection pour la maiſon royale de France, ſoit pour prendre des meſures, afin d'aſſurer l'Empire à ſon fils Venceſlas, ou pour quelque autre ſujet, deſira viſiter cette Cour, bien qu'il fuſt fort tourmenté de la goutte. Le roy envoya deux comtes des plus illuſtres & deux cents chevaux au devant de luy juſqu'à Cambray où il celebra la feſte de Noël, le duc de Bourbon à Compiegne, & deux de ſes freres à Senlis; Puis luy-meſme l'alla recevoir hors le fauxbourg ſainct Denis, & le logea dans ſon Palais.

Tout le temps qu'il fut en France il le regala, avec toutes les magnificences poſſibles, horſmis celles qui marquoient la Souveraineté, & qui à l'advenir euſſent pû donner un titre à quelques preten-

tions chimeriques. Voilà pourquoy lors qu'on le recevoit dans les villes, on ne ſonnoit point les cloches, & on ne luy portoit point le poëſle; Ceux qui le haranguoient n'oublioient pas de dire que c'eſtoit par l'ordre de leur Souverain; Et à ſon entrée dans Paris, le Roy affecta d'eſtre monté ſur un cheval blanc, & luy en fit donner un noir. Il y entra le quatrieſme de Janvier, en ſortit le ſeizieſme, & s'en retourna par la Champagne.

Durant ſon ſejour à la Cour de France, il gratifia le Dauphin du titre *de Vicaire irrevocable de l'Empire*, par des Lettres ſcellées d'un Sceau d'or; Et par d'autres il luy donna auſſy la meſme charge pour le Dauphiné avec les chaſteaux de Pipet & de Chamaux, qu'il poſſedoit encore dans la ville de Vienne. Depuis cela nous ne liſons point que les Empereurs ſe ſoient plus meſlez de rien ordonner pour le Royaume d'Arles, ny pour le Dauphiné; Ils ſont demeurez en toute Souveraineté aux Rois de France; leſquels

mesme long-temps auparavant n'y 1378.
reconnoissoient plus les Empereurs.

A peine Gregoire XI. eut esté 14. mois à Rome, que la melancholie ou quelque autre cause le fit tomber malade d'une retention d'urine, dont il mourut le septiéme de Mars, ayant tesmoigné à l'agonie qu'il prevoyoit de grands troubles dans l'Eglise, & qu'il se repentoit fort d'avoir plustost crû à des revelations trompeuses, que suivy les lumieres certaines du bon sens.

Il y avoit en tout dans l'Eglise Romaine 22. Cardinaux, dont il en estoit demeuré six à Avignon, trois estoient allez en Legation, les autres seize se trouvoient à Rome. De ceux-cy il y en avoit 12. François & quatre Italiens. Tous lesquels prevoyant bien que le peuple Romain les forceroit d'eslire un Pape de la Nation Italienne, demeurerent d'accord entre-eux qu'ils en esliroient un par feinte seulement & pour éviter la fureur des peuples, & un autre tout de bon, lequel hors dela ils reconnoistroient pour le vray Pontife. Sur cette convention les violences du peuple continuant encore plus terribles qu'ils ne les avoient preveuës, ils nommerent le

1378. *cardinal Barthelemy Boutillo natif de Naples, & archevesque de Bary dans ce Royaume-là, qui se porta aussy-tost pour legitime Pape, & prit le nom d'Vrbain VI.*

C'estoit contre la parole qu'il avoit donnée : mais il fallut que les Cardinaux dissimulassent, en attendant l'occasion de publier la verité, & qu'ils escrivissent à tous les Princes que son élection estoit canonique; toutefois ils donnerent advis au roy de France de n'adjouster aucune foy à leurs Lettres qu'ils ne fussent en liberté. Mais quand sous pretexte d'éviter les chaleurs de Rome, ils se furent retirez à Anagnia, estant d'ailleurs offensez du superbe traittement de Barthelemy, ils firent sçavoir la verité du fait à tous les Princes Chrestiens, admonesterent trois fois Barthelemy de se desister de la Papauté, puisqu'il sçavoit qu'ils n'avoient pas eu l'intention de l'eslire, & ensuite ils procederent contre luy juridiquement & le declarerent intrus. *Cela fait ils se retirerent à Fundy sous la protection du comte du lieu, & là ils esleurent un des six cardinaux qui estoient demeurez en France. C'estoit*

Robert frere de Pierre comte de Geneve, qui avoit le courage aussy haut que sa naissance. Il prit le nom de Clement VII. 1379.

La France aprés plusieurs Assemblées des plus doctes personnages du Clergé, & de ses plus sages Prelats & Seigneurs, adhera à Clement; les Roys de Castille & d'Escosse qui estoient ses alliez tout de mesme; le comte de Savoye & la reyne Jeanne de Naples pareillement, bien que dans les commencements elle eust protegé son competiteur. Mais tout le reste de la Chrestienté reconnut Urbain, les Navarrois, les Anglois & les Flamands par hayne de la France, les Italiens pour se conserver le souverain Pontificat dans leur Nation, l'Empereur en reconnoissance de ce que ce pape avant que d'en estre requis, s'estoit hasté de confirmer l'élection de Venceslas son fils, le Roy de Hongrie pour avoir sujet de despoüiller la reyne de Naples, & les autres pour divers interests. Pierre roy d'Arragon demeura neutre.

D'abord Clement se trouva bien

1378. & 79. armé & en eſtat de pouſſer ſon adverſaire, ayant engagé à ſon ſervice un Sylveſtre Bude capitaine Breton avec deux mille vieux Adventuriers de cete Nation, qui prirent le chaſteau ſainct Ange, défirent les Romains dans Rome meſme, & ſe rendirent maiſtres de la ville. Mais depuis qu'un autre fameux capitaine qui eſtoit Anglois, & ſe nommoit Haucut, autrefois chef des bandes des Tard-venus, & pour lors au ſervice d'Urbain, l'eut vaincu & fait priſonnier, les affaires de Clement allerent ſi mal qu'il fut chaſſé d'Italie, & ſe retira en Avignon, laiſſant ſon rival le maiſtre de Rome.

✠ EMPP. toûjours JEAN PALEOLOGVE & VENCESLAS fils de Charles IV. R. 22. ans.

Ce Schiſme dura quarante ans, chaque party ayant de grands perſonnages, des Saincts, & à ce qu'il publioit des miracles & des revelations; qui plus eſt des raiſons ſi fortes qu'on n'a jamais pû vuider ce demeſlé que par voye de ceſſion, c'eſt à dire en obligeant les deux contendants à abdiquer le Pontificat. Ainſi c'eſt une grande hardieſſe d'appeller An-

1379. tipapes ceux qui durant ce Schiſme

ont tenu le ſiege en Avignon. 1379.

La mort de l'Empereur Charles IV. eſtoit arrivée le vingt-neufieſme de Novembre dés l'an 1378. *dans la ville de Prague le* 63. *de ſon aage. Venceſlas ſon fils qui avoit eſté eſlû roy des Romains dés l'an* 1376. *luy ſucceda à l'empire & au royaume de Boheme ; prince eſtropié du corps & de l'ame.*

C'eſtoit une eſpece de rebellion au comte de Flandres de reconnoiſtre un autre pape que celuy de ſon roy, auſſi la couronne de France luy en ſçavoit fort mauvais gré & plus encore au Breton qui l'entretenoit dans ſon opiniaſtreté. De plus il eſtoit arrivé que le Flamand par le conſeil de ce duc, avoit fait arreſter un des Envoyez du Roy, qui paſſoit par ſon pays pour aller en Eſcoſſe ſuſciter Robert Stuard à rompre la tréve avec l'Anglois. Le roy s'en plaignit au Flamand & luy commanda de chaſſer le Breton de ſes terres : mais le Flamand ayant pris avis de ces peuples, qui l'aſſurerent de deux cents mille combattants, en cas qu'il fuſt

attaqué, refusa de luy donner cete satisfaction.

Le Breton neantmoins sortit de Flandres & se refugia en Angleterre. Le lieu de sa retraitte aggrava son crime: le roy le fit adjourner à comparoistre au Parlement pour estre jugé par les Pairs. Faute de se presenter, il fut declaré par un Arrest du neufiesme Decembre, atteint du crime de felonie; Et toutes ses terres, tant la Bretagne que les autres qu'il avoit dans le royaume, confisquées, pour avoir deffié le roy son Souverain, & pour estre en suite entré dans le royaume à main armée avec les ennemis de l'Estat.

Ce qui sembloit devoir accabler ce duc le releva. Les Bretons qui depuis mil ans avoient si genereusement combattu pour la liberté de leur pays, ayant reconnu que le roy en vouloit plus à la Duché que non pas au duc, & qu'il ne l'ostoit au coupable que pour se l'appliquer à luy-mesme, commencerent à se plaindre, à se destacher d'affection d'avec les François, à se reünir entre-eux, & à faire diverses ligues &

aſſociations des villes & de la Nobleſſe. Meſme la veuve de Charles de Blois, par le conſeil des amis de ſa maiſon, envoya proteſter contre cét Arreſt, & mit en avant que la Bretagne n'eſtoit point ſujette à confiſcation, parce que ce n'eſtoit pas un fief, & que ſi les ducs avoient ſoûmis leurs perſonnes au roy en s'obligeant à quelque ſervice, ils n'avoient pas pû aſſujettir leur pays. 1379.

Cette année il s'alluma une cruelle guerre en Flandres qui dura ſept ans. La cauſe interieure du mal fut le luxe de la Nobleſſe, & la diſſolution du comte, avec ſes deſpenſes exceſſives; l'occaſion, une querelle qui s'eſmût entre un nommé Jean Lyon, de Gand & les Mathieux qui eſtoient ſix freres, les uns & les autres fort puiſſants parmy *les Navieurs*, ou Mariniers, & entre les villes de Gand & de Bruges, pour un certain canal que ceux de Bruges vouloient faire. Le comte prit le party de ceux-cy, & fut cauſe que Jean Lyon forma contre luy une faction *des chaperons blancs* dans la ville de

Gand. Il la faiſoit contrequarrer par celle *des Mathieux* : Jean Lyon ſe trouva le plus fort, & pouſſa les choſes aux dernieres extremitez.

Le duc d'Anjou eſtoit fort avide d'argent & grand exacteur. Ses gents par ſon ordre ou de leur autorité, ayant mis quelques nouveaux impoſts ſur la ville de Montpellier qui eſtoit de ſon gouvernement, mais de la proprieté du roy de Navarre, le peuple ſe mutina & en tua 80. du nombre deſquels eſtoit ſon Chancelier & le Gouverneur de la ville. Le duc y accourut avec des troupes, & fit donner une horrible Sentence pour la punition de ce crime : toutefois elle fut moderée preſque en tous ſes poincts par l'interceſſion du S. Pere, horſmis ſur les auteurs de la ſedition, qui payerent de leurs teſtes. Aprés tout, le roy ayant reconnu la rapacité de ce duc, luy oſta le gouvernement de la Province & le donna au comte de Foix.

Soit que le roy ignoraſt la diſpoſition des Bretons, ou qu'il crûſt la pouvoir changer, il manda les Seigneurs du pays, & tira promeſſe

d'eux qu'ils aſſiſteroient le duc de 1379.
Bourbon & les autres chefs qu'il envoyoit en Bretagne pour executer l'Arreſt donné contre leur duc. Mais les Seigneurs tout au contraire, renvoyerent querir le Duc, & luy ayderent ſi bien qu'avec leurs forces & celles qu'il ramena d'Angleterre, ils le reſtablirent dans la pluſpart de ſes places.

Ce fut le ſeul & preſque l'unique eſchec que ce ſage Roy receut dans ſes entrepriſes. Il en fut ſi touché, qu'il ordonna à tous les Bretons qui refuſeroient de ſervir contre le Duc, de ſortir de ſon Royaume, & uſa de plus de rigueur envers quelques-uns que ſon naturel ne le permettoit. Mais ce traittement ne fit que renforcer le party du duc, & jetter de ſon coſté ceux en qui conſiſtoit pour lors l'eſlite des armées de France.

Il n'oſa pas meſme ſe ſervir en cette expedition de la valeur de ſon Conneſtable, qui euſt eu peine d'employer ſes armes à la deſtruction de ſa patrie : il aima mieux l'envoyer en Guyenne pour nettoyer quelques

1380. places, d'où les Anglois & certaines troupes de vagabonds ſous leur adveu, couroient le pays d'Auvergne. Aprés y avoir pris pluſieurs chaſteaux & battu quelques-unes de ces bandes, comme il en aſſigeoit une dans Chaſteau-neuf de Randan, entre Mendes & le Puy en Velay, il fut attaqué d'une fiévre qui le fit mourir le treiziesme de Juillet. Son nom acheva l'entrepriſe, les aſſiegez ſe rendirent & porterent les clefs ſur ſon cercueil. Le roy (au refus d'Enguerrand de Coucy) donna l'eſpée de conneſtable à Olivier de Cliſſon, compagnon & compatriote du deffunct, à la verité, non moins vaillant que luy, mais en tout le reſte fort diſſemblable, injuſte, ſuperbe, avare & cruel.

La Bretagne eſtoit alors le theatre de la guerre, le roy avoit reſolu d'y jetter toutes ſes forces, quand il fut contraint de quitter ce monde & tous ſes deſſeins. Pendant qu'il n'eſtoit encore que Dauphin Charles le Mauvais roy de Navarre luy avoit fait donner du poiſon, qui fut ſi violent, qu'il luy fit tom-

ber le poil, les ongles & toute la 1380.
petite peau. Neantmoins un habile medecin que l'empereur Charles IV. luy envoya, le restablit en assez bonne santé, en luy ouvrant le bras par une fistule pour faire escouler le venin : mais il l'advertit que lors qu'elle se boucheroit il devoit se tenir prest à partir. La voyant donc bouchée, il se disposa à la mort, & manda ses freres & le duc de Bourbon pour leur dire adieu.

Au lict de la mort, ce sage roy ne quitta point le soin de son estat, il confirma la loy qu'il avoit faite pour la majorité, laissa la regence à Louïs duc d'Anjou son frere aisné, avec un conseil, & la garde & education de son fils Charles aux ducs de Bourgongne & de Bourbon ; Leur commanda tres-expressement d'oster les imposts, protestant qu'il n'avoit jamais eu de plus sensible douleur que d'estre obligé de fouler son peuple ; Les pria instamment de faire si bien nourrir son fils qu'il fust digne par sa vertu de porter la couronne que la loy du royaume luy deferoit; Leur

1380. recommanda de s'accommoder avec le duc de Bretagne, s'il estoit possible, & leur conseilla de marier son fils dans quelque puissante maison d'Allemagne.

Il mourut au chasteau de Beauté sur Marne, qui est un peu au delà du Bois de Vincennes, le 16e. de Septembre, le sixiesme mois de la dix-septiesme année de son regne, & la quarante-quatriesme de sa vie. On voit son tombeau à S. Denis, où on l'inhuma à costé de la reyne Jeanne son espouse. Son cœur fut porté dans la grande Eglise de Roüen, parce qu'il avoit esté duc de Normandie, & ses entrailles à Maubuisson prés du corps de la reyne sa mere.

On vit reluire dans toute sa conduite un grand jugement & une merveilleuse clarté d'esprit, une incroyable sagesse à former ses desseins & à choisir les moyens de les executer, beaucoup de moderation & de bonté, beaucoup de frugalité & d'œconomie, & neantmoins de la magnificence & de la liberalité dans les occasions d'esclat. Il avoit esté soigneusement élevé dans

l'eſtude des bonnes lettres par Nicolas Oreſme Theologien de Paris, & doyen de Roüen qu'il fit eveſque de Liſieux. Auſſy eut-il autant d'affection pour les ſciences & pour les gents doctes, que d'averſion pour les comediens, les batteleurs, les bouffons, & toutes ces ſortes d'eſprits proſtituez, qui ſous pretexte de divertiſſement, corrompent les plus belles ames. 1380.

Il aymoit à entendre la verité de la bouche des gents de bien, & quoy qu'il meritaſt de ſuprémes loüanges, il avoit peine d'en ſouffrir & les meſpriſoit entierement, parce que de tout temps les courtiſans en ont donné de toutes pareilles aux bons & aux mauvais princes.

Les deſpenſes de la guerre n'empeſcherent pas que ſa magnificence ne paruſt en pluſieurs baſtiments, particulierement du chaſteau du Bois de Vincennes qui ſubſiſte encore, & de celuy du Louvre, dont nous venons de voir demolir le reſte pour faire place au plus ſuperbe edifice que l'architecture ait jamais élevé : mais qui tout grand qu'il puiſſe eſtre, le ſera

1380. tousjours beaucoup moins que le roy qui l'a entrepris.

Pardessus toutes ses vertus esclatoient la crainte de Dieu & le zele de la. Justice ; dont le soin estant la ☞ plus noble fonction de la Royauté, il se plaisoit à la rendre en personne, & se trouvoit fort souvent aux audiences dans son Parlement. C'estoit-là qu'il faisoit admirer son raisonnement & son eloquence, espuisant quelquefois tout le sujet, & ne laissant rien à dire ny à son Chancelier ny à son Advocat general.

Il laissa des tresors considerables en lingots d'or & en riches meubles : mais qui à mon advis ne pouvoient pas monter à 17. millions, comme quelques-uns l'ont dit, l'argent estant pour le moins vingt cinq fois plus rare en ce temps-là qu'il n'est à cete heure. C'est un problême dans la Politique, s'il fit bien d'en tant amasser ; Dans la Justice ce n'en est pas un, si l'on peut faire des millions de malheureux pour enrichir un seul homme. Aussy sa memoire n'est pas exempte de tout blasme de ce costé-là : mais on le rejette sur

le

le Cardinal evesque d'Amiens, un 1380.
de ses principaux ministres, & qui gouvernoit les finances. Son nom estoit Jean de la Grange, moyne Benedictin, fort interessé, dur, & ambitieux, dont les grandes possessions pouvoient bien faire croire qu'il avoit principalement fait doubler les subsides pour s'enrichir luy-mesme. C'est une chose remarquable que ce prelat ayant esté fait President en la Cour des Aydes par le Roy, & depuis encore Conseiller au Parlement, il jugea plusieurs procés dans cete cour souveraine, apres qu'il eut esté revestu de la pourpre de Cardinal.

Charles n'espousa qu'une femme qui fut Jeanne, fille de Pierre duc de Bourbon, & d'Isabelle de Valois; Princesse tres-accomplie de corps & d'esprit. Elle mourut en couche d'une fille deux ans avant le roy son mary, sçavoir au mois de Février de l'an 1378. Il en eut deux fils, Charles qui regna, Loüis qui fut duc d'Orleans, & six filles qui moururent toutes en bas aage.

PAPES.
encore
URB. V.
S. à Rome
9. ans, un
mois pendãt ce reg.
& CLEM.
VII. en Avignon S.
14. ans
pendant
ce regne.

BONIFACE IX. à
Rome eslû
le 2. de Nov.
1389. S. 14.
ans, 11.
mois.

BENOIST
XII. Pierre
de Luna en
Avignon
eslû le 28.
Sept 1394.
S. jusqu'à
sa deposition en l'an
1409.

INNOC.
VII. à Rome eslû le
17. d'Oct.
1404. S. 2.
ans 22.
jours.

GREGOIRE XII. à
Rome eslû
le dernier
de Nov.
1406. jusqu'à sa deposition
par le Concile de Pise
1409.

ALEXANDRE V. en
1409. S.
10. mois.

JEAN
XXIII. eslû
le 17. May
1410. S. 5.
ans, depose à Constance l'an 1414. VACANCE depuis l'an 1414. jusqu'en 1417. MARTIN V, eslu le 10. Nov. 1417, S. 13. ans, 3. mois & demy

CHARLES VI.

ROY LII.



Ministres violents, pestes des grands Empires,
Meres dénaturées, Oncles ambitieux !
Vos Conseils à la France ont esté cent fois pires,
Que le fer des Anglois, ny qu'un Roy furieux.



CHARLES VI.

DIT PAR QVELQVES-UNS LE BIEN AIMÉ,

ROY LII.

Agé de prés de douze ans.



E Regne de Charles le Sage fut aſſez heureux, mais trop court; celuy-cy fort long & extrémement malheureux. Un roy mineur, & puis aliené de ſon eſprit, une reyne mauvaiſe femme & mere dénaturée, des princes du ſang ambitieux, avares, diſſipateurs & cruels; les Grands à leur exemple ſe donnant toutes ſortes de licences, & des peuples mutins & ſeditieux, firent tomber la France dans un abyſme de toutes ſortes de miſeres & ſous la domination des eſtrangers. 1380. en Septembre.

Dés les premiers jours, la jalouſie du Gouvernement partagea les

1380, oncles du roy. Le duc d'Anjou s'estant saisi de la Regence, disposoit des charges & changeoit les Officiers à sa fantaisie : les Ducs de Bourgongne & de * Bourbon ne le pouvoient souffrir, & vouloient que le Roy fust sacré : il soustenoit au contraire qu'il ne le devoit estre qu'à quatorze ans suivant la Declaration du feu roy. Pour ce different il fut tenu une Assemblée de Notables : la chose y fut agitée avec beaucoup de chaleur, Jean des Marais Advocat general en Parlement soustint la cause du duc d'Anjou, & Pierre d'Orgemont parla pour les autres princes.

* Bourbon estoit oncle maternel.

Cete conference n'ayant fait qu'eschauffer les esprits, tous les amis de l'un & de l'autre party s'armerent: Paris se vit investy de gents de guerre qui vivoient à discretion. Les seigneurs du Conseil du roy s'entremirent d'accommodement, & firent tant que les parties s'en rapporterent à des Aibitres : lesquels arresterent que le roy seroit sacré au plustost; Qu'il auroit ensuite l'administration du Royaume, c'est à

dire, qu'il receyroit les hommages 1380.
& les ſerments, & que tous les actes s'expedieroient en ſon nom; Et pour cét effet il fut dit que le regent l'avoit *aagé*, c'eſt à dire émancipé; Que le duc d'Anjou demeureroit regent; Que les deux autres oncles auroient la garde de la perſonne du roy avec les revenus de Normandie, & trois ou quatre Bailliages pour ſon entretenement.

Ils demeurerent auſſy d'accord de choiſir un Conſeil de douze perſonnes, qui ſeroit neceſſairement reſidant à Paris; Qu'à la pluralité des voix il y ſeroit ordonné des Offices, des Charges, & des Finances; Que ſans ſon autorité on ne pourroit aliener à perpetuité ny à vie le Domaine de la Couronne; Et qu'il feroit inventaire des finances, de l'argenterie, des joyaux & des meubles du roy. Cependant le duc d'Anjou s'en ſaiſit, & n'en rendit jamais bon compte.

Comme les impoſts avoient eſté exceſſifs dans les dernieres années de Charles V. ils cauſerent quel-

1380. ques esmotions dans les villes, particulierement à Paris & à Compiegne : mais pour lors ils n'eurent point de fascheux accidents. Le Cardinal d'Amiens qui avoit esté le principal autheur de ces subsides, & qui pour lors devoit estre de retour d'Avignon, où il avoit fait un voyage deux ans auparavant, receut d'abord une partie de la recompense qu'il meritoit : car le jeune roy se souvint qu'il l'avoit gourmandé de paroles du vivant de son pere, & un jour il en témoigna son ressentiment en parlant à son Chambellan Pierre de Savoisy, par ces mots, *Dieu-mercy nous voilà délivrez de la tyrannie de ce Capellan.* Le Cardinal en ayant eu advis plia bagage & se retira à Doüay, & delà en Avignon, emportant un tresor immense qu'il avoit amassé aux despens du peuple.

On avoit confirmé Clisson dans la charge de Connestable : il eut la commission de mener le roy à Rheims, avec la pompe & la magnificence ordinaire en ces actions. Le

duc d'Anjou demeura quelques jours 1380.
derriere, se saisit des lingots d'or & d'argent que Charles V. avoit cachez dans les murailles du chasteau de Melun, ayant forcé Savoisy, à qui le roy en avoit confié la garde, de luy indiquer le lieu où ils estoient. Ce qui enfla le courage à ce prince pour entreprendre la malheureuse guerre d'Italie, où il perit avec la plus belle fleur de la Noblesse Françoise. Tant est vray que ces grands amas d'argent qui se font par les Souverains, servent le plus souvent à troubler leur Estat, & que leurs tresors ne sont point si assurez nulle part que dans les coffres de leurs sujets, qui sont tousjours bien affectionnez quand ils sont bien traittez.

Le duc d'Anjou ayant rejoint le roy sur les chemins de Rheims, le Sacre se fit le quatriesme de Novembre. Il n'y assista des veritables Pairs laïcs que le duc de Bourgongne. Ce prince estant le premier de tous, obtint par jugement du Conseil, qu'il tiendroit le premier rang avant le duc d'Anjou, son frere aisné & Regent; et comme celuy-cy ne dé-

1381. ferant pas à l'arrest rendu sur ce sujet, se fut assis dans le festin de cete ceremonie auprés du roy, le Bourguignon vint hardiment se lancer entre deux, & prit place devant luy.

Les Princes & leur Conseil des Douze n'avoient pour but que leurs interests particuliers. Le duc d'Anjou estoit le plus puissant, le duc de Bourgongne luy tenoit teste, celuy de Bourbon flottoit entre les deux, le duc de Berry ne faisoit point de personnage considerable.

Au Sacre on avoit publié la relaxation des imposts, suivant la derniere volonté de Charles V. mais le duc d'Anjou ayant pris tout l'argent de l'Espargne, & n'en voulant rien employer au payement des gents de guerre ny de la Maison du roy, il falut un mois aprés en remettre de nouveaux, specialement sur la ville de Paris. Le menu peuple se mutina, un Savetier se mit à la teste, & contraignit le Prevost des Marchands d'aller au Palais assisté d'une multitude de seditieux pour en demander la revocation : neantmoins le Chancelier, (c'estoit

Guillaume de Dormans evesque de Beauvais, appaisa cete esmotion par de belles paroles, & par la promesse qu'on leur fit de leur accorder ce qu'ils desiroient. 1380.

Dés le lendemain une autre bande rompit les bureaux, deschira les tariffes & panchartes, & au partir delà se jetta sur les maisons des Juifs, il y en avoit quarante dans une ruë, les pilla toutes & brusla leurs papiers, prit leurs enfants & les traisna à l'eglise pour les baptizer, & elle eust assommé les peres s'ils ne se fussent refugiez dans la prison du Chastelet. Peu de jours apres le roy les restablit dans leurs maisons, & fit publier qu'on eust à leur rendre tout ce qu'on leur avoit pillé.

Dés le mois de Juillet le comte de Boukingham avec une puissante armée, estoit descendu à Calais, non pas en Guyenne, comme dit l'histoire de ce regne escrite par un moine de Sainct Denis, qui n'est pas seure en plusieurs endroits. Il traversa la Picardie, la Champagne, passa auprés de Troyes où le duc de Bourgogne avoit fait l'assemblée ge-

nerale de ſon armée, puis perça le Gaſtinois, la Beauſſe, le Vendoſmois & le Mayne, pour aller en Bretagne au ſecours du duc.

1381. Le jour meſme qu'il paſſa la Sartre, le roy Charles V. paſſa en l'autre monde. Les nouvelles de ſa mort adoucirent la hayne que le Breton avoit pour les François; Tellement que les Anglois ayant mis le ſiege devant Nantes, il les y laiſſa morfondre 2. mois ſans les aller joindre, comme il le leur avoit promis. Il falut qu'ils l'allaſſent trouver luy-meſme à Vennes. Il y eſtoit fort embarraſſé, car les ſeigneurs Bretons, ceux meſme qui luy eſtoient les plus affectionnez, ſe laſſant de ſouffrir les Eſtrangers, & les miſeres de la guerre, & d'ailleurs eſtant revoltez contre luy par les intrigues de Cliſſon, & par le credit de Robert de Beaumanoir, voulurent abſolument qu'il s'accommodaſt avec la France. En effet ils le contraignirent à faire la paix avec le roy, à congedier les Anglois, & à renoncer à leur alliance; ils donnerent meſme des cau-

tions qu'ils l'obligeroient à tenir ce traitté. 1381.

On ne nourrissoit pas le jeune roy selon les bonnes instructions de son pere, mais selon les inclinations de son aage & de son naturel boüillant & leger, à la chasse, à la danse, & à courir deçà & delà. Un jour qu'il chassoit dans la forest de Senlis, il fut lancé un grand cerf, qu'il ne voulut pas faire prendre par ses chiens, mais dans les toiles. On luy trouva au cou un collier de cuivre doré avec une inscription Latine, qui marquoit * que *Cesar le luy avoit donné.* Le jeune roy à cause de cela, ou parce qu'en songe il s'estoit veu porté dans les airs par un cerf ayant des aisles, prit deux cerfs volants pour support des armes de France. Avant luy, nos rois avoient des fleurs de lys sans nombre dans leur escu, il les reduisit à trois, on ne sçait pas pourquoy.

* *Hoc me Cæsar donavit.*

Les enfants du Navarrois, sçavoir son aîné, & son second fils & une fille, ces deux avoient esté pris dans une de ses places de Normandie, estant tousjours prisonniers, le mauvais roy pra-

1381. tiqua un certain Anglois pour empoisonner les ducs de Berry & de Bourgongne, en vengeance de ce qu'ils empeschoient qu'on ne les mist en liberté. Ce malheureux fut descouvert & escartelé tout vif: neantmoins Jean roy de Castille, fils de Henry, importuné des continuelles sollicitations de sa sœur, qui avoit espousé l'infant de Navarre, intercéda si puissamment auprés des oncles du roy, qu'on relascha ces enfants innocents d'un tres-meschant pere.

C'estoit une chose pitoyable que les laschetez & les bassesses des deux papes à l'endroit des princes chrestiens pour se maintenir; Et on ne sçauroit raconter sans indignation toutes les exactions & les violences qu'ils commettoient sur le clergé & sur les eglises de leur dépendance. Les trente-six cardinaux d'Avignon estoient autant de tyrans à qui Clement donnoit toutes sortes de licences. Ils avoient par tout des procureurs avec des graces expectatives, qui rafloient tous les benefices, les offices claustraux, les commanderies,

retenoient les meilleures de ces pieces, & vendoient les autres ou les bailloient à pension, ou plustost à ferme. 1381.

Clement luy-mesme, leur en monstroit l'exemple : outre qu'il s'emparoit de la despoüille de tous les evesques & de tous les abbez qui mouroient, outre qu'il prenoit une année du revenu des benefices à chaque changement de titulaire, soit qu'il arrivast par vacance, ou par resignation, ou par permutation : il ravageoit l'eglise Gallicane par une infinité de concussions & de taxes extraordinaires, & pour avoir le support du roy il luy accordoit les decimes qu'il demandoit. Les gents de bien gemissoient de ces desordres ; il n'y avoit que les pillards qui en souhaitassent la durée, & que les interests des princes qui fissent subsister le schisme. Clement accordoit au duc d'Anjou la levée des decimes sur ses terres, & le duc autorisoit toutes ses pilleries & poussoit avec violence tous ceux qui osoient s'en plaindre. Cét inique procedé, plustost que la justice du party d'Urbain, fut cause que plusieurs

1381. des principaux docteurs de la faculté se jetterent dans l'obeïssance de ce pape, & que l'Université commença à demander un concile, comme le souverain remede à tous ces maux.

Le duc de Berry se faschant de n'avoir nulle part aux affaires, son beau-pere le comte d'Armagnac, l'obligea de demander le gouvernement de Languedoc sur le comte de Foix son ennemy. Le conseil luy accorda sa demande : mais le comte arma pour se maintenir, & la province, où il estoit autant aymé pour sa justice & pour sa generosité, que le duc de Berry y estoit hay pour ses brigandages, s'attacha fortement à luy. Le duc y entra avec une armée pour en prendre possession par force: le comte le battit d'importance auprés de la ville de Rabasteins: mais aprés lui avoir fait connoistre qu'il estoit assez fort pour garder son gouvernerment, il luy ceda la place pour ne pas causer la ruine de ceux qui le défendoient.

Jean Lyon chef des *blancs chaperons*, avoit si fort allumé les troubles

dans la Flandres, que sa mort ne les avoit pû esteindre. La pluspart des bonnes villes du pays s'estoient jointes aux Gantois. La paix que le duc de Bourgongne avoit faite entre eux & le comte son beau-pere fut de tres-peu de durée. Le comte sortit de Gand secretement, & les gentils-hommes se banderent contre les villes. Gand eut toutes sortes de mauvais succés : mais ny trois grandes saignées où il fut tué plus de quinze mille hommes, ny le dégast, ny la famine, ny l'abandonnement des autres villes, ny les miseres de deux sieges, ne purent dompter ces amoureux opiniastres de la liberté. 1381.

Aprés avoir perdu plusieurs de leurs chefs les plus hardis, ils en avoient choisy un qui se nommoit Pierre du Bois, & à la persuasion de celuy là encore un autre ; sçavoir Philippe d'Artevelle, fils de ce Jacques, dont nous avons parlé, beaucoup plus riche que n'avoit esté son pere, mais bien moins habile & plus orgueilleux. Ce dernier prit le dessus, & s'attribua toutes les fonctions de souverain,

1382. Bien que l'on eust promis au peuple François de relâcher les imposts, le regent & les financiers qui le gouvernoient, ne s'y purent resoudre. Les grandes villes se mirent en armes pour s'en défendre. Pierre de Villiers & Jean des Marais personnages venerables au peuple, & aussy fort considerez du regent, appaiserent un peu l'esmotion à Paris ; mais ils ne purent persuader qu'on y souffrist ces nouvelles levées. Les bourgeois prirent les armes, mirent garde aux portes, créerent des Diseniers, des Cinquanteniers, des Centeniers, & firent des compagnies pour tenir les advenuës & les passages de leur ville libre.

Il falut donc que le duc d'Anjou dissimulast pour l'heure : mais il n'avoit pas resolu de lascher prise, & il ne vouloit que laisser refroidir cete chaleur pour reprendre ses brisées. Il arriva l'année suivante qu'ayant fait publier les fermes de ces imposts au Chastelet à huis clos, comme un des commis du traittant fut dans la Halle demander un denier à une herbiere pour une botte de cresson, le peuple s'amassa aux cris de cete femme, se mit

en fureur, alla enfoncer l'Hostel de ville pour avoir des armes, & y prit trois ou quatre mille maillets de fer, à cause dequoy on appella ces seditieux *les Maillotins*. Au sortir delà il massacra tout ce qu'il trouva de partisans jusqu'au pied des autels, pilla leurs maisons & les rasa, brisa les prisons, & en tira tous les criminels. Entre autres Hugues Aubriot prevost de Paris, lequel il choisit pour son capitaine, mais il les quitta dés le soir mesme, & s'enfuit en son pays de Bourgongne. 1381.

Cét Aubriot avoit esté condamné quelques mois auparavant à la poursuite du clergé & de l'université, à estre eschaffaudé au parvis de Nostre-Dame, & puis à finir ses jours entre quatre murailles, dans cete prison de l'evesché que l'on nommoit l'oubliette: Ses crimes estoient l'impieté & l'heresie, & plus encore de s'estre monstré cruel ennemy des escoliers & des supposts de l'Université.

La sedition de Roüen qui se fit au mesme temps, s'appella la *Harelle*. La populace prit par force un gros marchand, luy donna le titre de roy, & le

1381. promenant en triomphe par la ville, le contraignit de prononcer l'abolition des imposts.

Le roy estoit conseillé de punir severement les mutins, & de ne rien relascher des impositions. Il commença par Roüen : y estant allé en personne, il fit abattre une porte pour y entrer par la bresche, commanda qu'on apportast toutes les armes au chasteau, & punit de mort un grand nombre des factieux, & puis restablit tous les imposts, avec des taxes & des amendes.

Afin de venir plus facilement à bout des Parisiens, on fit semblant d'escouter les intercessions de l'Université, & la deputation des bons bourgeois, qui allerent trouver le roy au bois de Vincennes, & d'accorder ensuite la suppression des imposts, & l'abolition de tous les excez commis dans l'esmotion. Mais on en excepta ceux qui avoient forcé les prisons du Chastelet ; Et sur ce pretexte il en fut pris un grand nombre, que le prevost de Paris fit jetter la nuict à diverses fois dans la riviere, n'osant les executer publiquement.

Cete rigueur n'estant point capa-

ble d'espouvanter les Parisiens, jusqu'à consenir à l'establissement des imposts, on y adjousta celle d'exposer tous les environs de leur ville aux ravages des gents de guerre. Puis enfin ces voyes estant inutiles, on se servit de la negociation, tousjours advantageuse au superieur, contre son inferieur. Par ce moyen la cour tira cent mille francs de Paris, à qui peut-estre elle en eust donné deux fois autant, si elle l'eust pû avec honneur, pour avoir la liberté d'y revenir.

L'Angleterre n'estoit pas moins tourmentée de pareilles esmotions, ayant un 1382.
roy mineur & des gouverneurs fort avares. Jamais ce royaume ne s'estoit veu en si grand peril. Le menu peuple s'y estoit revolté contre les nobles, qui en effet le tenoient dans une condition miserablement servile. Un prestre nommé Jean Valée de l'archevesché de Cantorbery, avoit si bien catechisé les païsans par divers entretiens à la sortie des Messes parroissiales, sur l'égalité que Dieu & la nature ont mise entre tous les hommes, qu'ils avoient conjuré la destruction des riches & des no-

1382. *bles. Ils se rendirent pour cela à Londres par diverses bandes, sous pretexte de demander justice au roy, & s'ameuterent aussy dans toutes les provinces. Durant quelques mois les bourgeois & les gentilshommes n'osoient sortir : mais comme ces Rustres n'avoient ny chef, ny conseil, ny discipline, lors qu'on eut attrapé & fait mourir leurs capitaines, on les chassa à coups de baston comme des bestes brutes.*

A cause de ces desordres les Anglois entrerent en conference avec les François pour faire la paix ; Boulogne estoit le lieu de l'assemblée. Les deputez ne l'ayant pû conclure, firent seulement une tréve d'un an. Au lieu d'en joüir pour remettre leurs affaires, ils s'allerent embarrasser dans la guerre que Ferdinand roy de Portugal faisoit à Jean roy de Castille. Le comte de Cambridge qui avoit espousé une fille de Pierre le Cruel, y mena quelques troupes, s'imaginant qu'il pourroit reconquerir la Castille pour son advantage & pour celuy du duc de Lancastre son frere. La France ne manqua pas d'assistance au Castillan ; Et

ainſy les François & les Anglois eſ- 1382.
tant en tréve par deçà, ſe faiſoient la guerre en Eſpagne. A peine avoit-elle duré huit mois, que les Portugais ne recevant pas du coſté d'Angleterre tout le ſecours qu'on leur avoit promis, s'accommoderent avec le Caſtillan, & rendirent les Anglois leurs ennemis.

Cete ſomme de cent mille francs que l'on tira des Pariſiens, fut la derniere main du duc d'Anjou, qui ne preſſoit ces impoſitions qu'afin d'en avoir la meilleure part pour ſon voyage d'Italie. En voicy le ſujet.

Depuis que le party de Clement fut ruiné à Rome, Urbain penſant à ſe venger de Jeanne reyne de Naples, ſuſcita Loüis roy de Hongrie à luy envoyer Charles de Duraz, ſurnommé de la Paix, pour venir prendre poſſeſſion de ce royaume, dont il luy offroit l'inveſtiture, comme au plus proche des maſles. Il n'eſt point d'obligation que ce prince n'euſt à la reyne Jeanne : car il eſtoit de meſme ſang qu'elle, fils de Loüis comte de Gravines qui eſtoit fils de Jean fils de Char-

les le Boiteux, & partant frere du roy Robert. Elle l'avoit élevé tendrement en sa cour comme son propre fils, elle l'avoit marié à la princesse Marguerite sa niepce, elle le destinoit pour son successeur, & mesme elle tenoit encore ses enfants auprés d'elle. L'execrable passion de regner le rendit ingrat, & rompit tous ces liens. La reyne le voyant venir avec l'intention & les preparatifs pour la déthrosner, eut recours à la France sa premiere origine, & adopta le duc d'Anjou pour son fils & presomptif heritier l'an 1380.

Le roy Charles le sage, à l'exemple du roy S. Louïs, n'eust rien espargné pour establir son frere dans le throsne : mais estant venu à mourir, l'entreprise estoit demeurée en suspens. Cependant Charles de Duraz ne perdoit point de temps, car ayant esté couronné roy de Sicile à Rome au commencement de l'an 1381. il marcha vers Naples; où ayant esté receu sans resistance, il assiegea la reyne & sa sœur Marie dans le chasteau de Lœuf, les força enfin de se

rendre, aprés avoir desfait & pris Othon de Brunſwic, quatrieſme mary de Jeanne, & les fit eſtrangler toutes deux en priſon.

Le ſecours que le duc d'Anjou menoit à cete malheureuſe princeſſe, eſtant deſormais inutile, & Duraz ſe trouvant bien affermy dans le royaume, le duc heſitoit s'il devoit paſſer les Monts. Le pape Clement qui n'avoit que ce ſeul moyen de déthroſner Urbain, l'y engagea par de ſi grands avantages, qu'il ſembloit qu'il ne luy importoit pas de la ruïne de l'egliſe au temporel & au ſpirituel, pourveu qu'il pûſt procurer ſon eſtabliſſement. 1381. & 82.

Dés la fin de l'autre année ce duc ayant eu nouvelles que la reyne Jeanne eſtoit aſſiegée, avoit fait marcher ſes troupes du coſté de la Provence. Le pape l'inveſtit du royaume de Sicile & le couronna en Avignon le 30. de May. Il y avoit alors huit jours que Jeanne eſtoit morte, mais comme on l'ignora longtemps, il ne luy donna que le titre de duc de Cala-

1382. bre. Les Provençaux ne demeuroient point d'accord de l'adoption de ce duc, encore moins de le reconnoiſtre pour leur ſouverain tandis que Jeanne ſeroit en vie : Auſſy il ne voulut point ſe faire couronner roy, ny partir qu'il ne ſe fuſt aſſuré d'eux : il employa ſix mois entiers à les reduire, & aprés il les chargea de toutes ſortes de taxes & d'impoſts, comme il avoit fait les François.

Aprés qu'il en eut exigé tout ce qu'il pût, il paſſa en Italie. Son armée eſtoit de trente mille chevaux. Amé VI. comte de Savoye, l'un des plus renommez princes de ſon temps, l'accompagnoit avec 1500. lances, tous chevaliers ou eſcuyers.

Eſtant entré dans le royaume par la Marche d'Ancone, non ſans beaucoup de fatigues, il prit la ville d'Aquilla & pluſieurs autres places dans la Poüille & dans la Calabre, & fut reconnu par pluſieurs des grands du païs.

Charles de Duraz deſirant ſe desfaire ſans riſque d'un ſi puiſſant ennemi, eut recours à des moyens deteſtables, &

& luy envoya un habile empoisonneur sous le titre de Herault. Cete meschanceté ayant esté descouverte, & le faux Herault décapité & escartelé, il s'avisa de deffier Loüis au combat, afin de l'amuser & de gagner temps. Leurs cartels de deffy sont du mois de Novembre ; on les voit dans les auteurs. Le combat de seul à seul entre leurs personnes fut premierement proposé : aprés ils demeurerent d'accord de vuider leur differend par dix Chevaliers de chaque costé. Le comte de Savoye devoit estre le chef de ceux de Loüis : mais Charles par cent changements, delais & refuites, temporisa tant qu'il eut le temps de munir ses places ; Et alors il rompit hautement la partie.

1382. en Novembre.

Cete année arriva la tragique histoire du fils unique du comte de Foix, & d'Agnes sœur du mauvais roy de Navarre, il se nommoit Gaston Phœbus comme son pere. Le comte n'aymant gueres sa femme, parce qu'il entretenoit une Maistresse, prit sujet de la renvoyer à son frere, sur ce que ce roy ne luy payoit point la rançon du seigneur d'Albret. Or le fils estant allé

1382. *voir ſa mere en Navarre, ce meſchant oncle luy donna une poudre pour mettre ſur les viandes du comte ſon pere, luy faiſant croire que ſi-toſt qu'il en auroit avalé il rappelleroit ſa mere. Le jeune garçon trop credule prit pour un philtre, ce qui en effet eſtoit un cruel poiſon, & y allant à la bonne foy, il ne cela point ce qu'il vouloit faire, à un frere baſtard qu'il avoit. Le baſtard l'ayant rapporté au comte, ce malheureux pere aprés avoir outragé ſon fils de paroles & de coups, le jetta dans une priſon; où il perdit la vie, ſoit d'ennuy, ſoit par les mains de celuy meſme qui la luy avoit donnée.*

Le comte de Flandres avoit aſſiegé Gand, & ſe tenoit à Bruges, dont les habitants luy rendoient tout le ſervice poſſible pour deſtruire cete ville leur ennemie. Les Gantois ſe voyant reduits à la faim ſans pouvoir obtenir aucun pardon, mirent le tout pour le tout. Le premier jour de May par le conſeil d'Artevelle & ſous ſa conduite, leurs femmes s'eſtant enfermées dans les Egliſes, ils ſortirent au nombre de 5000. hommes determinez à la mort, & le troi-

ſieſme jour ils ſe preſenterent devant Bruges. 1382.

Ils ne portoient pour toutes proviſions que 7. chariots de vivres, & n'en avoient pas tant laiſſé dans Gand. Il eſtoit facile au comte de les affamer, neantmoins ſa vengeance l'aveuglant, il aima mieux les aller combattre le jour meſme. Il avoit ſeulement huit cents lances : mais les Brugeois ſortirent pour les ſouſtenir, au nombre de plus de 40000. hommes. Dans cete effroyable multitude, il y avoit plus d'orgueil & de pompe que de courage, ils ſe laiſſerent enfoncer dés le premier choc. Les Gantois les pourſuivirent vivement : & entrerent peſle meſle avec eux dans la ville, s'en rendirent les Maiſtres, la ſaccagerent & y tuerent plus de douze cents hommes des principaux des Meſtiers, leurs ennemis mortels.

Le comte ſe cacha la nuict dans le grenier de la maiſon d'une pauvre vieille, entre la coëte & la paillaſſe du lict de ſes enfants, & ſe ſauva le lendemain à l'Iſle traveſty en manœuvre. Un ſuccés ſi miraculeux rangea toutes les villes de Flandre

1382. dans la faction des Gantois, à la reserve d'Audenarde. Artevelle reveré de tous comme le Liberateur de sa patrie, prit l'esquipage & l'orgueil d'un Souverain. La prosperité l'abysma comme l'adversité l'avoit élevé.

Le Flamand ainsi maltraitté eut recours au roy de France son Souverain, par le moyen du duc de Bourgongne son gendre & son heritier, & Artevelle demanda l'assistance du roy d'Angleterre. Ce dernier ne se remuant que fort lentemenr, manqua à une conjoncture qui luy eust esté fort advantageuse: mais le Conseil de Charles suivant les mouvements de ce jeune prince, qui se trouvoient conformes aux interests du duc de Bourgongne son oncle, resolut de dompter la ville de Gand, qui sembloit estre la source des esmotions populaires.

Ayant donc pris l'Estendart de sainct Denis, qu'on nommoit l'Oriflamme, avec les ceremonies accoûtumées, il se mit en campagne au commencement de Septembre. Arras estoit le rendez-vous general de son

armée, elle se trouva de soixante mille combattants ; entre lesquels il 1382.
y avoit douze mille hommes d'armes, & presque tous les Princes, grands officiers & seigneurs du royaume. Artevelle assiegeoit Audenarde depuis deux mois : il y laissa bien quinze mille hommes commandez par Dubois pour garder les postes, & en partit avec quarante mille dans la resolution de combattre les François, bien qu'il n'eust point de cavalerie. La premiere occasion fut au passage de la riviere du Lis, où les François prirent deux fois le Pont de Comines ; la seconde auprés de la ville d'Ypre, où Dubois perdit 3000. hommes & fut blessé ; la troisiéme la bataille generale entre Rosebeque & Courtray.

Artevelle ayant quitté un poste tres-advantageux, estoit venu déployer ses forces en rase campagne, avec tant de presomption, qu'il avoit commandé à ses gents de ne faire quartier à personne qu'au roy qu'il devoit envoyer prisonnier en Angleterre, tandis qu'il acheveroit de conquerir & de partager la France.

Neantmoins lors qu'on luy eut fait rapport de la belle ordonnance & des forces des François, il voulut se tirer du peril, sous pretexte d'aller querir dix mille hommes de secours: mais les autres capitaines le retinrent comme par force.

1382. en Novembre. La bataille se donna le dixseptiesme de Novembre. Les Flamands se tinrent fort serrez, mais ne combattirent pas avec vigueur & allegresse: la gendarmerie Françoise les pressa si fort qu'ils ne purent mener les mains. Il en fut tué sur le champ ou dans la fuite, prés de quarante mille, parmy lesquels estoit leur general Artevelle, qu'on eut peine à reconnoistre dans ces grands monceaux de carnage.

Le courage des Gantois abattu par un si pesant coup de massuë, fut relevé par Dubois qui leur remena quelques troupes qu'il tenoit dans Bruges, & par l'hyver qui empescha les vainqueurs de les assieger. De sorte que dãs quelques negociations qu'on fit à un mois delà, pour les accommoder, on trouva leur fierté aussy entiere que s'ils eussent gagné la Bataille.

Les autres villes qui avoient tenu 1382. en Decembre.
leur party se racheterent à force
d'argent. Courtray ne joüit pas de
cete grace, quoy qu'il l'eust payée,
& souffrit le pillage, le massacre, &
puis le feu. On attribua la cause de
ce malheur au ressentiment qu'eurent les François, de ce qu'on y celebroit tous les ans une réjoüissance de
la bataille que les Flamands avoient
gagnée sur eux l'an 1302. Et à certaines Lettres des Parisiens qu'on y
trouva, faisant mention d'une Ligue
des villes de France avec celle de
Flandres, pour l'extinction generale de la Noblesse.

En effet, depuis que le roy estoit
sorty de France, les Bourgeois des
villes de Paris, de Roüen, de Troyes,
d'Orleans & plusieurs autres avoient
pris les armes à l'occasion des imposts; Tellement que les Princes &
les Grands qui cherchoient à profiter des rançonnements & des confiscations, ayant facilement persuadé au roy, soit qu'il fust vray ou
non, que les peuples avoient conspiré contre la royauté, ce jeune prince incité par leur conseil ne fut pas

ſi-toſt de retour en France, qu'il chaſtia rigouſement ces villes, par la mort de grand nombre de gents, par proſcriptions, revocation de privileges, & taxes exceſſives.

1383. Les Pariſiens auſſy ſuperbes, mais bien moins courageux que les Gantois, ſortirent en armes au devant de luy dans la plaine de ſainct Denis au nombre de trente mille, comme pour luy faire honneur, mais en effet pour l'épouvanter par la monſtre de leur puiſſance; Et neantmoins ils en firent trop & trop peu, car ils ſe retirerent chacun chez ſoy au premier commandement. Il entra donc dans leur ville comme dans une place conquiſe par force, fit dépendre leurs portes & rompre leurs barrieres, paſſa outre ſans vouloir eſcouter leurs harangues, & leur oſta leurs chaiſnes, leurs armes, la Prevoſté des Marchands & l'Eſchevinage; Enſuite la vie à plus de 300. perſonnes, qui furent noyez dans la riviere, pendus ou décapitez ſans forme de procez.

Du nombre des derniers, fut l'Advocat du roy, Jean des Marais, venerable vieillard, qui avoit ſervy fidel-

lement trois rois, on le mena au sup- 1383.
plice avec 12. autres; plus coupable de s'estre opposé aux exactions des princes, que d'avoir contribué aux esmeutes populaires. Aprés tous ces supplices on fit assembler tous les Bourgeois de l'un & l'autre sexe dans la Cour du Palais. Le roy y seant en son throsne, haut élevé sur un eschaffaut, le Chancelier d'Orgemont leur remonstra l'horreur de leurs crimes reïterez, en termes si forts & si terribles, qu'il sembloit les vouloir disposer tous à la mort. Ils se prosternerent à terre, les Dames escheveléés, les hommes se battant la poictrine, criant tous misericorde. Les ducs de Berry & de Bourgongne se jettent à genoux devant le Roy : lequel comme s'il eust esté touché de leurs prieres, prononça de sa bouche, qu'il leur pardonnoit, & qu'il commuoit la peine qu'ils meritoient en des amendes pecuniaires.

C'estoit là le vray sujet de cete piece de theatre. On exigea des Parisiens plus de la moitié de leurs biens ; puis dans cete terreur on restablit les imposts, & on les leva a-

1383. vec des extortions indicibles. On traitta les autres villes de mesme; et ces grandes sommes tournerent presque toutes au profit de la Noblesse; qui les dissipant aussy-tost en foles & odieuses despenses, justifioit en quelque sorte les esmotions que l'on chastioit si horriblement.

Les Anglois s'adviserent bien tard de la faute qu'ils avoient faite, de n'avoir pas plustost soustenu les Gantois: Ainsy la tréve allant finir ils resolurent de les secourir tout de bon. Urbain cornant la guerre de tous costez contre les Clementins, on avoit presché une Croisade en Angleterre pour les exterminer: Henry Spenser Evesque de Nordwic s'en fit chef. Ce prelat gendarme estant descendu à Calais, au lieu d'attaquer les François, se jetta sur la Flandre, sous pretexte que ce païs-là appartenoit au roy de France qui estoit Clementin.

La prise de Gravelines, la bataille qu'il gagna auprés de cete place sur douze mille Flamands, jetterent la terreur dans le pays. Aprés cela, ayant receu un renfort des Gantois, il mit le siege devant Ypres: mais

le roy retournant en perſonne en 1383.
Flandre avec une puiſſante armée, le chaſſa de devant cete place, reprit & ſaccagea Berghe que les Anglois avoient abandonné, & les enveloppa dans Bourbourg. Il les y euſt tous pris à diſcretion, ou paſſez au fil de l'eſpée, n'euſt eſté la mediation du duc de Bretagne qui leur obtint une compoſition aſſez honorable. L'Hiſtoire du Moine de S. Denis ne parle point du tout de l'Eveſque de Nordwic, & attribuë cete expedition au duc de Glocestre. Quoy qu'il en ſoit, celuy qui la cõmandoit fut contraint de s'en retourner en Angleterre ſans honneur & preſque ſans troupes.

Cét eſchec porta les Anglois à deſirer la Paix: on envoya pour cela des Deputez de part & d'autre au village de Lelinghen à my-chemin, entre Calais & Boulogne. Le duc de Lencaſtre y vouloit comprendre les Gantois, & le comte de Flandres s'y oppoſoit: cela fut cauſe que la Conferẽce n'aboutit qu'à une tréve. Elle devoit durer depuis le mois d'Octobre juſqu'à la S. Jean enſuivante; et il fut dit que les Gantois en jouïroient.

1384. Le comte de Flandres avoit aſſiſté au traitté : au partir delà s'eſtant retiré à ſainct Omer, il fut ſaiſi d'une maladie dont il mourut le vingt-troiſieſme de Janvier de l'an 1384. ce deſplaiſir l'accompagnant juſqu'à la mort, de voir ſon pays tout en cendres & regorgeant du ſang de ſes mal-heureux ſujets. Peut-eſtre eſtoit-il bleſſé au cœur de ce que le duc de Berry luy avoit reproché avec des paroles fort injurieuſes ; Que ſa vengeance trop opiniaſtre eſtoit la cauſe de tous ces mal-heurs. Philippe I. duc de Bourgongne ſon gendre, luy ſucceda en tous ſes Eſtats, & continua la guerre aux rebelles, mais plus mollement, & dans le deſſein de ramener ces eſprits eſgarez à une veritable ſouſmiſſion, par addreſſe pluſtoſt que par force.

Durant la tréve il couroit certaines bandes de pillards qui ravageoient toute la Guyenne. Le Mareſchal de Sancerre gouverneur de la Province, ne pût pas diſſimuler leurs brigandages, parce qu'ils eurent l'inſolence de l'attaquer luy-meſme, & les tailla en pieces. Il s'eſtoit encore

ſouſlevé d'autres troupes de païſans, 1384.
auſſy cruels que ceux de la Jacquerie, qui couroient le Poitou, le Berry, & l'Auvergne, & tuoient inhumainement tous ceux qu'ils trouvoient n'avoir pas les mains calleuſes. On les nommoit *les Tuchins*; Ils avoient pour chef un nommé Pierre de la Bruyere. Le duc de Berry ayant aſſemblé des troupes, les diſſipa, & fit mourir leur chef avec pluſieurs de ces ruſtres.

Depuis le depart du duc d'Anjou, le duc de Berry & le duc de Bourgongne empietoient toute l'autorité: mais principalement le dernier. Le duc de Bourbon ne ſe voyant pas aſſez fort pour luy tenir teſte, luy quitta le gouvernement de la perſonne du roy; Et pour ſortir avec honneur de la Cour, il prit occaſion d'aller faire la guerre aux Maures d'Afrique, ſous pretexte qu'il vouloit s'acquitter en quelque façon d'un voyage de la Terre-Sainćte qu'il avoit voüé autrefois. Il avoit dans ſon armée le comte de Harcour, le ſeigneur de la Tremoüille, & pluſieurs autres Seigneurs & Gentils-hommes,

jusqu'au nombre de 3000. & grand nombre d'Adventuriers de divers pays. Avec cela il signala sa valeur & son courage contre les Infidelles: mais il ne remporta aucun advantage memorable.

Leon roy de l'Armenie mineure, issu du sang de Luzignan, fuyant la cruauté des Turcs qui avoient envahy son royaume, & detenoient sa femme & ses enfants en captivité,
1383. vint chercher de la consolation & du
& 84. secours en France. Le roy l'y retint, & luy donna un honorable entretien tout le reste de ses jours. Il en jouït jusqu'à l'an 1404. qu'il mourut à Paris, & fut enterré aux Celestins.

Quant aux affaires de Naples, Charles de Duraz & ses capitaines se mesnagerent si bien, que coupant les vivres à Louïs d'Anjou, & le suivant ou le costoyant tousjours sans luy donner moyen de les combattre, ils le reduisirent à une derniere necessité de toutes choses, & mesme d'habits; ensorte que ce prince qui avoit emporté tous les tresors de de la France, n'avoit plus qu'une cotte d'armes de toile peinte, & pour

toute vaisselle d'argent qu'une tasse. 1384.
Il avoit envoyé en France Pierre de Craon seigneur Angevin, luy querir de l'argent & du secours : cét infidelle amy ayant ramassé tout l'argent qu'il pût, ne se hasta pas de revenir, & s'amusa à se divertir avec les courtisanes de Venise. Aprés que l'infortuné prince l'eut attendu long-temps sans en avoir de nouvelles, il se laissa vaincre au déplaisir, & mourut le 10. d'Octobre de cét an 1384. ou comme veulent quelques autres le 21. de Septembre de l'année suivante.

Le comte de Savoye estoit mort dés le mois de Mars, soit de la peste, ou pour avoir beu de l'eau d'une fontaine empoisonnée. Son fils Amé VII. surnommé le Rouge, luy succeda en ses Estats. Il est bon de marquer que cét Amé VI. fut l'Instituteur de L'ORDRE DU COLIER, *lequel estoit composé de las d'amour avec les lettres symboliques de la maison de Savoye, & avoit au bout une petite couronne torse. Le duc Charles III. estant à Chamberry l'an* 1518. *changea le nom de cét Ordre en celuy de* L'ANNONCIADE, *pour honorer la saincte Vier-*

ge dans le myſtere qui luy eſt le plus agreable; Il adjouſta quinze roſes blan-
1385. *ches aux quinze las d'amour, en memoire des quinze joyes de cete Reyne des Anges, & remplit le pendant des figures de l'Annonciation.*

Les mal-heureux reſtes de l'armée du duc d'Anjou perirent de faim & de miſere, à la reſerve de ceux qui ſe diſperſant en petites bandes, ſe retirerent en France, mendiant leur vie, & recevant plus d'injures & d'opprobres par les chemins, que de morceaux de pain.

Le party Angevin ne fut pas neantmoins tout-à-fait eſteint dans le royaume, il ſubſiſta encore dans le cœur de quelques ſeigneurs du pays, dont Thomas de ſainct Severin eſtoit le chef, & qui depuis ſervit fort bien dans l'occaſion. Pour cete heure-là le royaume demeura paiſible à Charles de * Duraz.

* On le nõmoit auſsy Charles de la Paix, & Charles le Petit.

La tréve expirée avec l'Anglois, le roy qui commençoit à prendre connoiſſance de ſes affaires, tint un grand conſeil pour déliberer s'il la
1385. faloit continuer. C'eſtoit l'intereſt du duc de Bourgongne, à cauſe de

ſes pays-Bas, qu'on euſt la Paix a- 1385.
vec les Anglois : mais pour contre-quarrer ſa puiſſance, & pour flatter l'ardeur du jeune roy, on reſolut la guerre, & de la porter meſme juſqu'aux portes de Londres.. Pour cét effet on équipa une puiſſante flote à l'Eſcluſe, & on envoya vers les Eſcoſſois pour les obliger de leur coſté à rompre la tréve.

Tous ces grands deſſeins ne tendoient qu'à avoir des pretextes pour lever de l'argent : de la façon que les oncles du roy gouvernoient, on voyoit bien qu'ils avoient envie de tirer le ſang des peuples juſqu'a la derniere goutte. Le Clergé ; afin de s'aſſurer quelque choſe pour ſa ſubſiſtance, tint une aſſemblée, où il arreſta que ſes revenus ſeroient diviſez en trois parts, l'une pour l'entretien des Egliſes, l'autre pour les Eccleſiaſtiques, & la 3e pour le roy, ſans parler des pauvres.

Cependant ſuivant la recommandation du feu roy Charles le Sage, les oncles du jeune roy luy chercherent femme en Allemagne. Les advis dans le conſeil furent differents, le duc de Bourgongne l'emporta pour Iſa-

belle, fille d'Estienne duc de Baviere comte Palatin du Rhin. Le roy l'espousa à Amiens le .... de Juillet. Au mois d'Avril precedent on avoit fait les nopces de Jean fils du duc de Bourgongne avec Marguerite fille d'Albert duc de Baviere comte de Haynault, Hollande & Zelande.

1384. & 85. Au defaut de la grande entreprise pour l'Angleterre, qui fut rompuë apres une furieuse despense, Jean de Vienne Admiral, alla descendre en Escosse avec soixante vaisseaux, pour attaquer les Anglois de ce costé-là. Il fit une irruption dans leur pays & y prit quelques châteaux: mais l'humeur sauvage des Escossois ne pût s'accommoder avec la liberté Françoise. D'ailleurs l'amour entra dans la teste de l'Admiral pour une parente du roy, dont toute cete Cour-là qui n'estoit pas accoustumée à ces galanteries comme celle de France, fut tellement offensée, que ce fut à luy de se sauver en diligence. Ses troupes eurent beaucoup à souffrir; Et pour comble de mauvais traittement les Escossois leur firent payer tous les degasts qu'elles avoient faits.

L'opiniaſtreté des Gantois ne flé- 1385.
chiſſoit point, ils avoient deux nouveaux chefs, Francion & Atreman, qui l'endurciſſoient contre toutes les apprehenſions du chaſtiment: cela obligea donc le roy à un troiſieſme voyage en Flandres. Ils n'avoient aucun port pour recevoir le ſecours Anglois que celuy de Dam, le roy y alla & le prit de force; En ſuite ayant eſté bruſler tous les environs de leur ville, ces rebelles à la fin eſcouterent des propoſitions d'accommodement: Ils y furent ſi adroitement portez par les conſeils pacifiques de François d'Atreman l'un de leurs chefs, devenu plus ſage, que malgré les pratiques de Jean du Bois, ils rentrerent ſous l'obeïſſance du roy, & du duc de Bourgongne leur Seigneur. Ce prince ennuyé d'une ſi longue guerre qui ruinoit tout ſon pays, leur accorda une amniſtie generale de tout le paſſé, & la confirmation de leurs Privileges, à condition qu'ils renonceroient à toutes Ligues, & que les premiers qui violeroient la paix, perdroient leurs biens & la vie. Le traitté fut ſigné le 18. Decembre.

1385. en Octobre. On renoüa aussy vers le mesme temps une tréve entre la France & l'Angleterre pour quelques mois.

Charles de Duraz, n'estant pas content d'avoir envahy le royaume de Naples, estoit allé en Hongrie, & l'avoit
3586. *aussy usurpée sur Marie qui estoit l'une des filles de Loüis le Grand son bien-facteur, decedé l'an* 1382. *& espouse de Sigismond frere de l'empereur Venceslas, laquelle il tenoit en captivité avec la reyne veuve sa mere. Aprés tant de perfides & cruelles ingratitudes, le ciel permit qu'il fut massacré luy-mesme, par l'ordre de Nicolas Garo, l'un des palatins du royaume, qui estoit fort affectionné aux princesses, ce qui advint le sixiesme de Janvier de l'an* 1386.

La mesme année la reyne veuve & sa fille allant par la campagne tomberent entre les mains de Horvat gouverneur de Croatie, l'un des partisans du roy Charles, qui pour venger la mort de son maistre, fit massacrer la veuve & le meurtrier Garo. Il garda la princesse quelque temps, puis la remit à Sigismond, l'ayant auparavant obligée par toutes

ſortes de ſerments à luy pardonner. 1386.
Sigiſmond ne ſe creut pas aſtreint aux promeſſes de ſa femme, l'ayant attrapé il le fit mourir de mille morts.

La nouvelle du meurtre de Charles apportée en Italie, Thomas de Sanſeverin fit proclamer roy Loüis II. fils aiſné du defunct duc d'Anjou, & reconnoiſtre Clement VII. pour pape. Enſuite Marguerite veuve de Charles s'eſtant retirée à Caiete avec Ladiſlas ou Lancelot ſon fils aagé d'environ dix ans, il reduiſit preſque tout le royaume, & Naples meſme. Ainſy tout y alla aſſez bien pour Loüis, juſqu'à ce que Marie de Blois ſa mere & ſa tutrice, y ayant envoyé Clement de Montjoye, neveu du pape Clement, avec titre & autorité de viceroy, les Sanſeverins, ſe croyant meſpriſez, s'alienerent de ſon ſervice, & ſe donnerent à Ladiſlas.

Cependant Loüis ſe mit en poſſeſſion de la Provence, & fut inveſty du royaume de Naples par Clement: mais ce ne fut pas ſans troubles que les Provençaux le reconnurent: le conſeil du roy meſme les incitant

1386. ſous-main à la rebellion par divers motifs, pource qu'il vouloit les diſpoſer à ſe donner à la France.

Aprés 5. ou 6. années de tréve ou de foible guerre avec les Anglois, le conſeil de France reſolut de les attaquer non ſeulement en Guyenne, mais auſſy dans leur Iſle meſme. On fit pour cela le plus effroyable preparatif d'hommes, de machines, & de vaiſſeaux, qu'on ait jamais veu. On acheta ou loüa tous les navires qu'on pût trouver depuis les ports de Suede juſqu'en Flandres; On baſtit une ville de bois qui ſe démontoit par pieces, pour mettre les troupes à couvert à la deſcente dans le pays. Le roy ſe rendit au port de l'Eſcluſe pour voir ſon armée qui eſtoit de neuf cents vaiſſeaux, & tres-diſpoſée à bien faire. La jalouſie du duc de Berry en retarda le progrés, il vouloit rompre l'entrepriſe parce qu'il n'en eſtoit pas l'auteur. Dans cete penſée il ſe fit attendre juſqu'au quatorzieſme de Septembre, que la mer commençoit à monſtrer qu'elle n'eſtoit plus navigable. Ainſy les troupes ſe ſeparerent pour prendre des quar-

tiers, une furieuse tempeste escarta 1386.
une partie de cete nombreuse flote, & jetta entre les mains des Anglois les débris de cete ville de bois.

On n'avoit point sujet de se fier au duc de Bretagne, parce qu'il avoit trop d'obligations aux Anglois, & qu'il croyoit que leur abbaissement estoit sa ruine. Aussy veilloit-on de prés sur ses actions : mais luy pour se justifier mit le siege devant Brest qu'ils retenoient encore, comme la bride de la Bretagne. Le connestable l'assista en cete entreprise, la place fut fort pressée : mais comme elle estoit presque aux abois, le duc de Lencastre qui alloit en Espagne avec une puissante armée fit lever le siege.

Le sujet de son voyage estoit tel. Ferdinand dernier roy de Portugal, n'avoit pour tous enfants qu'une fille qui estoit née d'une dame qu'il avoit ravie à son mary. Il fit reconnoistre cete fille comme sa presomptive heritiere, ainsy que la mere avoit esté reconnuë pour reyne, & la maria à Jean roy de Castille, qui estoit veuf & avoit deux fils. Mais lors qu'il fut mort, les principales

1386. villes de Portugal apprehendant le joug des Castillans, aymerent mieux avoir pour roy un frere bastard de Ferdinand nommé Jean, Froissard le nomme mal *Denis*, au lieu de dire qu'il estoit grand maistre de l'ordre d'*Avis*.

Les armes furent favorables au bastard, il gagna une bataille à Juberot sur son adversaire, par la maligne jalousie des Castillans; car ils laisserent deffaire les Gascons & les François qui estoient avec eux au nombre de plus de 8000. puis ils furent desfaits eux-mesmes. Nonobstant cét advantage, il estoit à craindre pour les Portugais que le Castillan ne se trouvast encore assez fort pour les accabler : c'est pourquoy le bastard envoya vers le duc de Lencastre l'invitant de venir poursuivre son droit sur le royaume de Castille ; comme de son costé le Castillan eut recours à la France.

Le duc de Lencastre passa donc en ce païs-là avec de grandes forces, conquit une partie de la Castille, & jetta une telle espouvente dans tout le reste, que le roy

Jean luy fit faire des propositions de paix : mais il traisna la negociation quelque temps en attendant le secours de France. Lors qu'il vit qu'il n'arrivoit point, le duc de Bourbon qui le conduisoit marchant fort lentement, il conclut le traitté. Le duc de Lancastre le scella par le mariage de ses deux filles ; de l'une avec le roy de Portugal, & de l'autre avec le fils aisné du Castillan. 1386.

Ce peu de gloire cousta bien cher aux Anglois, les pertes qu'ils souffrirent par les maladies contagieuses dans l'Espagne, & ensuite par la tempeste à leur retour, furent si grandes, qu'à peine le duc de Lancastre ramena la sixiesme partie de ses gents, & pas un qui ne fust languissant & demy mort de maladie ou de douleur.

Enfin par une juste punition de Dieu, Charles le Mauvais, qui avoit tant excité d'incendies, & qui avoit bruslé les entrailles de tant de personnes par ses poisons violents, fut malheureusement bruslé luy-mesme. Il s'estoit fait envelopper dans des draps abbreuvez d'eau de vie & de

1387. ſouffre pour conforter ſa chaleur naturelle ſi affoiblie par ſes desbauches qu'il eſtoit tout glacé au dedans ; le feu s'y prit je ne ſçay par quel accident, & le grilla tout juſqu'aux os, dont il mourut trois jours aprés le 1. de Janvier de l'an 1387. Charles dit le Noble ſon fils luy ſucceda.

Le conneſtable Cliſſon & l'admiral Jean de Vienne, avoient mis ſi avant dans l'eſprit du roy l'expedition d'Angleterre, qu'il en redreſſa l'apareil une 3e fois pour l'executer cete année. La conjonɛture eſtoit tres-favorable, toute l'Angleterre eſtant en combuſtion contre le roy Richard, parce qu'il avoit élevé dans les plus hautes charges des gents de neant qui avoient toute la puiſſance, ce que ſes oncles ne pouvoient ſouffrir, ny que l'autorité fuſt en d'autres mains que dans les leurs.

Or comme la France eſtoit ſur le poinɛt de profiter de ces troubles, le duc de Bretagne, ou d'intelligence avec les Anglois, ou ſans y penſer, fut cauſe que cete entrepriſe ſe rompit auſſy bien que l'autre fois. Cliſſon eſtoit alors en Bretagne pour faire

partir l'armement qu'on aſſembloit à Treguier, afin de joindre celuy qui eſtoit à l'Eſcluſe : mais au meſme temps il negocioit le mariage d'une de ſes filles avec Jean fils de Charles de Blois, lequel il avoit exprés délivré des mains des Anglois, où il eſtoit détenu dés le temps que Charles ſon pere, l'y avoit mis en oſtage. 1383.

Le duc non ſans ſujet, s'imagina que cete alliance ſe faiſoit avec deſſein de le troubler dans la poſſeſſion de ſa duché. Il manda les ſeigneurs du pays à Vennes, ſous pretexte de tenir un grand conſeil : Cliſſon y alla avec ſa ſuite ; aprés diſner le duc l'ayant mené voir ſon chaſteau de l'Ermine qu'il baſtiſſoit ſur le bord de la mer, il le fit arreſter dans une tour & Beaumanoir avec luy, & commanda à Bavalan qui en eſtoit le capitaine de le jetter la nuict dans la mer.

Bavalan ne ſe haſta pas d'executer cét ordre violent : ſa fidelle deſobeïſſance donna temps au duc ſon maiſtre de ſe repentir de l'avoir donné, & cependant l'interceſſion du ſeigneur de

Laval, qui au peril de sa vie ne voulut jamais abandonner son beau-frere, le tira de prison moyennant cent mille francs d'argent & la reddition de trois chasteaux. Mais Clisson ne pardonna pas comme le duc luy avoit pardonné; Et le roy prenant fort à cœur l'affront fait à son premier officier, manda le duc pour rendre compte de son action.

1388. Le roy estoit allé jusqu'à Orleans tout exprés, le duc s'y estant longtemps fait attendre envoya s'excuser. Clisson plaida sa cause luy-mesme, l'accusa de trahison, & jetta son gage de bataille que personne ne releva. Le duc, suivant le conseil des barons, se rendit enfin à Paris, & à la faveur des ducs de Berry & de Bourgongne, fut receu aux bonnes graces du roy, & raccommodé en quelque façon avec le connestable en luy rendant son argent & ses châteaux.

1387. & 88. *La question si debattuë, touchant la conception de la sacrée Vierge Mere, avoit commencé dés le siecle precedent entre les Theologiens. Les Jacobins, suivant l'opinion de leur sainct Thomas & de leur Albert le Grand,*

soustenoient qu'elle n'avoit pas esté exempte de la tache originelle, puisqu'elle avoit esté rachetée aussy bien que les autres hommes. Les Cordeliers leurs perpetuels antagonistes, prirent occasion de les pousser sur ce point, comme dénigrant l'honneur de la Mere de Dieu. Le peuple & les personnes devotes applaudirent a ceux-cy; Et la pluspart des prelats & des Vniversitez s'attacherent à leur opinion. Les Jacobins se roidissant trop fort contre le torrent, tomberent dans la hayne des peuples & dans la reputation d'estre heretiques. Vn de leurs principaux docteurs nommé Jean de Monçon, pour avoir presché trop librement sur ce poinct, fut condamné solemnellement par l'evesque de Paris, & puis par le pape mesme devant lequel il avoit interjetté appel. Bien plus l'Vniversité interdit la chaire aux Jacobins, & les retrancha de son corps. Ils n'y furent rejoints que l'an 1403. *Et cependant ils eurent a souffrir, & l'indignation de la cour, & les huées du menu peuple, & qui pis est, la necessité.* 1388.

Guillaume fils du comte de Julliers, & qui estoit duc de Gueldres par sa mere fille du duc Renaud I. du nom, avoit un démeslé avec le

duc de Bourgongne qui souſtenoit la ducheſſe de Brabant, parce qu'il en devoit heriter, dans la détention de certaines places de Gueldres que Renaud avoit autrefois engagées. Or parce que le Bourguignon employoit contre luy les forces de France, ce petit duc veritablement genereux & magnanime, mais temeraire en ce poinct, eut bien l'aſſurance de declarer la guerre au roy, qui avoit vingt Seigneurs à ſa ſuite plus puiſſants que luy.

Il ne ſe vanta pas long temps de cete hardieſſe : le roy tomba tout d'un coup dans les terres de Julliers. Le pere bien eſtonné deſadvouë ſon fils, pour deſtourner l'orage, fait demander la paix par l'Archeveſque de Cologne & offre l'hommage au roy. L'armée ſort donc de ſon pays & paſſe dans celuy de Gueldres ; le jeune duc perſiſte encore un mois dans ſon opiniaſtreté. A la fin le duc de Bourgongne le diſpoſe à demander grace. Eſtant venu ſalüer le roy il deſadvoüa ſon cartel quoy que ſcellé de ſon ſceau, & ſe ſouſmit à luy de ſes differends avec la

duchesse de Brabant : mais il ne renonça point à l'alliance de l'Anglois, & neantmoins il fut regalé de beaux presents, afin de donner dans la veuë de tous les autres Allemands, pour les gagner au service de la France.

Le roy avoit atteint l'aage de vingt-ans, c'est pourquoy sur la proposition que Pierre Aisselin de Montaigu cardinal evesque de Laon, en fit dans le conseil, il declara qu'il vouloit prendre en main l'administration de son Estat, & qu'il en deschargeoit ses oncles. Il retint auprés de luy son frere unique, auteur de ce conseil, & le duc de Bourbon qui n'estoit point suspect à ce duc, & dont la probité sembloit necessaire pour donner quelque apparence de bien au gouvernement. Les deux autres oncles se retirerent bien malcontents. La mort soudaine du Cardinal de Laon, qui advint peu aprés, passa dans l'esprit de plusieurs pour un effet de leur ressentiment.

Lors que le roy commença de 1388.
s'appliquer à la connoissance de ses affaires, on vit changer en mieux pour un peu de temps, toute la fa-

ce du gouvernement. Le roy se choisit un nouveau conseil, où Bureau de la Riviere, Jean le Mercier sieur de Novian, & Jean de Montaigu avoient la meilleure part; Tous trois dépendoient du Conneſtable qui eſtoit attaché au duc d'Orleans. Il oſta enſuite tous les nouveaux impoſts, deſtitua les pillards que les princes avoient mis dans les charges, donna celle de garde de la prevoſté de Paris qu'il venoit de reſtablir, à Jean Jouvenel Avocat, homme de bien, ſage & courageux, celle de premier Preſident à Oudard des Moulins, renvoya tous les Prelats reſider ſur leurs benefices; ET
1389. pour avoir le temps de reſtaurer le royaume qui eſtoit tout deſchiré juſques dans les entrailles, il fit une tréve de trois ans avec l'Anglois.

Durant ce calme il ſe divertiſſoit à faire des actions de pompe & de ceremonie; Il celebra à S.Denis la chevalerie de Loüis II. Roy de Sicile, & de Charles comte du Mayne ſon frere, avec des tournois & des jouſtes fort galantes, au meſme lieu les funerailles de Bertrand du Gueſclin:

dans Melun les nopces de Louïs son frere avec Valentine fille de Jean Galeas duc de Milan & comte des Vertus en Champagne ; Et à Paris dans la Saincte Chapelle, le couronnement de la reyne son épouse.
Le mariage de Louïs son frere unique qui n'estoit encore que duc de Touraine, avec Valentine de Milan, se traitoit dés l'an 1386. il fut accomply cete année. Elle luy apporta en dot quatre cents mille florins d'or, la comté d'Ast pour en jouïr dés cete heure-là ; Et celle des Vertus en Champagne aprés la mort du pere, avec des bagues & joyaux d'un prix inestimable. Ces grandes sommes d'argent donnerent les moyens au jeune prince de faire de grandes acquisitions ; Ces acquisitions & l'avidité de sa femme enflammerent sa convoitise, comme sa naissance & son rang, luy inspiroient la pompe & la magnificence. De sorte que possedé des deux passions contraires, d'acquerir & de dépenser, il succeda à son oncle le duc d'Anjou, & mesme le surpassa dans l'injuste desir de 1389.
piller la France, & de ravir le bien d'autruy.

A la priere du pape le roy fit le voyage d'Avignon, où il aſſiſta au couronnement de Louïs d'Anjou par les mains du ſainct Pere. Dela il entra dans le Languedoc, où il ſe fit informer des exactions du duc de Berry, dont il recevoit tous les jours des plaintes. On punit ce prince dans ſes miniſtres, en deſtituant les plus meſchants de ſes officiers, & faiſant le procés à Jean de Betiſac principal conſeiller & miniſtre de ſes violences. Il fut brûlé tout vif pour hereſie & pour crime contre nature; Et ce fut un feu de joye pour les peuples qu'il avoit horriblement tourmentez.

De Toulouze le roy alla au pays de Foix. Gaſton Phœbus le reçût magnifiquement, & luy ayant rendu hommage de ſa comté, le ſupplia de vouloir eſtre ſon heritier; c'eſtoit pour priver Matthieu vicomte de Caſtelbon ſon couſin germain paternel, de ſa ſucceſſion, & en faire tomber quelque part à ſon fils naturel.

A ſon retour le roy oſta le gouvernement du Languedoc au duc de Berry & le donna au ſeigneur de Chevreuſe: mais cinq ans aprés il le luy

rendit comme il alloit faire la guerre au duc de Bretagne.

Une seconde fois le duc de Bourbon, sur la priere que les Genois firent au roy de les assister contre les Barbares de Tunis, qui par leur pirateries ruinoient tout leur commerce, dressa une armée navale où il y avoit cinq cents hommes d'armes tous chevaliers ou escuyers, & grand nombre d'arbalestriers. Philippe d'Artois comte d'Eu, le comte de Harcour, l'Admiral Jean de Vienne, Charles sire d'Albret y estoient volontaires, le comte d'Erby fils du duc de Lencastre voulut estre de la partie, avec quelques troupes de sa nation. Ayant joint les Genois ils mirent le siege devant la ville de Carthage, alors le Boulevart du royaume de Tunis. L'entreprise estoit plus grande que leurs forces: au bout de six semaines ils se trouverent si fatiguez de la chaleur, du travail & des blessures, qu'encore qu'ils eussent gagné un grand combat sur les Barbares, neantmoins ils perdirent ou l'esperance ou le cou- 1390.

rage, & se rembarquerent; Les Genois seuls eurent l'addresse de tirer leur advantage du roy de Tunis, par un traitté secret pour la liberté de leur trafic.

1390. Pour entretenir le rabais des imposts, il eust falu moderer les despenses de la Cour, & la cupidité des ministres: l'un & l'autre croissant plustost que de diminuer, on recommença les exactions. Un bon Hermite l'année precedente estoit venu trouver le roy & luy commander de la part de Dieu, de ne point vexer son peuple. La voix d'un homme contemptible aux yeux de la Cour, n'ayant point eu d'effet, le Ciel y en voulut employer une plus forte, & parla luy-mesme en courroux. Vers la my-Juillet, comme le conseil estoit assemblé à S. Germain en Laye pour faire de nouveaux imposts, & qu'en mesme temps le roy & la reyne entendoient la Messe, il s'éleva tout à coup une espouventable tempeste de vents, de gresles & de foudres, qui pensa renverser le chasteau sur la teste de ces

mauvais conseillers, & les effraya tellement qu'ils n'oserent passer outre. 1390.

*Les Turcs faisoient de grands progrez en Europe, le Sultan Amurat gagna une sanglante bataille dans les plaines de Cosow sur les rois de Servie, de Bossine & de Bulgarie : mais il y perit. Bajazet son fils, surnommé le Foudre, luy succeda. Au mesme temps s'éleva la puissance de * Themir-lanc roy des Tartares.*

* Lanc veut dire boiteux, le vulgaire dit Tamberlan.

L'an 1391. Loüis frere du roy achepta la comté de Blois & celle de Dunois ou Chasteaudun avec quelques autres terres du comte Guy qui n'avoit point d'enfants. Il obtint aussy du roy la duché d'Orleans nonobstant toutes les remonstrances que les bourgeois de cete ville sceurent faire par la bouche de leur evesque, representant que leur ville avoit esté unie à la couronne. 1391.

Le principal sujet des haynes meurtrieres d'entre les maisons d'Orleans & de Bourgongne, fut le differend pour le gouvernement. Aprés avoir couvé desja quelque temps, il commença d'esclater cete année. Le duc

1391. d'Orleans pretendoit l'administration, comme estant le plus proche, & parvenu à l'aage de vingt ans : mais les Estats s'estant assemblez à Paris le trouverent trop jeune, & la défererent au duc de Bourgongne.

Gaston Phœbus comte de Foix, qui portoit le nom & la devise du Soleil, & qui estoit si renommé par ses victoires, par sa generosité, par ses bastiments, par sa magnificence, & par son train & son esquipage aussy grand que celuy d'un roy, mourut subitement comme on luy versoit de l'eau sur les mains pour souper au retour de la chasse. Il avoit fait don de sa comté de Foix au roy, qui ne voulant pas luy ceder en generosité, la rendit à son fils bastard, mais les Estats du pays la defererent au legitime heritièr Matthieu vicomte de Castelbon.

De quelque part que vinst la faute, le traitté d'entre le duc de Bretagne & Clisson estoit rompu. Le duc avoit un mortel chagrin que la France soustinst son sujet contre luy, & luy égalast un simple gentilhomme. Le roy les manda tous deux en cour,

le duc bien loin d'y venir renoüa 1391.
ſes anciennes alliances avec l'Angleterre. Sur cela on envoye le duc de Berry, Pierre de Navarre, & plusieurs autres ſeigneurs vers luy ſe plaindre de ſes intelligences avec les eſtrangers, de ce qu'il battoit monnoye, & qu'il ſe faiſoit preſter le ſerment par ſes ſujets envers & contre tous.

Il s'imagina que cete celebre ambaſſade ne tendoit qu'à ſouſlever ſes ſujets, ainſy il fut ſur le poinct de les faire tous arreſter pour luy ſervir de garands de ſa ſeureté. Sa femme l'ayant ſçeu, toute groſſe qu'elle eſtoit, & alors demy deshabillée, prit ſes enfants ſur ſes bras, l'alla trouver, & à force de larmes & de prieres luy fit changer de deſſein. Elle le porta meſme à ſe rendre à Tours où eſtoit le roy: mais il y fut avec ſix cents gentilshommes, & ſous la protection du duc de Bourgongne ſon bon couſin. Le roy le traitta fort civilement & ne deſira rien de luy, ſinon qu'il achevaſt de rendre les cent mille francs au conneſtable, & qu'il reſtituaſt quelques places au comte de Pontievre.

1391. *Jean Galeas vicomte avoit usurpé la seigneurie de Milan sur Barnabé son oncle, qu'il fit mourir en prison, & avoit privé de sa succession Charles son fils, & une fille mariée à Bernard frere du comte d'Armagnac. Ce comte pour l'amour de son frere, & à la priere des Florentins & des Boulenois que Galeas opprimoit, passa en Lombardie pour luy faire la guerre. Comme il estoit plus vaillant que luy il tint la campagne quelque temps : mais d'ailleurs estant moins rusé, il tomba dans une embuscade prés d'Alexandrie, & y fut blessé à mort, aprés quoy toutes ses troupes se dissiperent.*

Quelques gents de bien avoient mis
1392. dans l'esprit des deux rois Charles & Richard, le desir de joindre leurs armes contre le Turc. Cete loüable envie produisit l'abouchement du duc de Lancastre avec le roy Charles dans Amiens, mais les propositions de l'Anglois furent si hautes qu'on ne pût faire qu'une tréve d'un an.

Plus l'autorité du connestable & de ses trois dépendants s'affermissoit, plus leur conduite devenoit dure aux peuples. Les oncles du roy en

fremissoient de courroux, le clergé 1392.
mal servy par les plus puissants de son corps, estoit sur le poinct de perdre ses immunitez, si l'université à qui on' ostoit ses privileges, ne se fust esmuë, & n'eust fait cesser l'exercice des estudes & les predications. Comme l'on vit que tous les estrangers sortoient de Paris, & que cete interdiction faisoit grand bruit par toute l'Europe, ceux mesme qui avoient entrepris la ruine de ce corps, voulurent avoir l'honneur de luy obtenir audience du roy, qui luy fit droit sur ses plaintes.

Le support & les privileges que les rois depuis Loüis le Gros, avoient accordez à cete celebre Vuniversité mere de toutes les autres de l'Europe, le nombre innombrable d'estudiants qui y venoient des pays les plus esloignez, l'attachement de tout le clergé, dont elle estoit comme la nourrice & le seminaire, avec cela l'autorité que sa faculté de Theologie avoit acquise, de juger de la Doctrine, l'avoient renduë si puissante, que dans les temps confus elle estoit appellée à toutes les grandes affaires; sinon elle s'ingeroit de faire

1392. *des remonstrances, & souvent obligeoit bien à les suivre.*

Pierre de Craon estoit notoirement coupable de la perte de Loüis duc d'Anjou son seigneur, le duc de Berry l'avoit menacé de le faire pendre, & il avoit esté condamné à 100000. de restitution envers la veuve : mais il n'en estoit pas moins bien à la cour, où la splendeur de la naissance & des richesses, couvre facilement les laschetez & les crimes. Il advint qu'il tomba dans la disgrace du duc d'Orleans dont il estoit favory, il creut que le connestable son ennemy capital luy avoit rendu de mauvais offices; Il resolut de s'en venger; Et un soir du treiziesme jour de Juin qu'il revenoit de chez le roy, il l'assassina dans la ruë sainte Catherine, assisté de 20. coupe-jarets qu'il avoit assemblez dans son hostel. Le coup fait il sortit de Paris fort facilement, les portes estant tousjours demeurées ouvertes depuis que le connestable les avoit fait abattre au retour de Flandres.

Les blessures du connestable ne se trouverent pas mortelles, on pour-

ſuivit chaudement les aſſaſſins. Trois 1392.
d'entr'eux ayant eſté attrapez furent décapitez, les biens de Craon confiſquez & donnez au duc d'Orleans, ſon hoſtel changé en un cimetiere pour l'egliſe de ſainct Jean en Gréve, & ſes belles maiſons de la campagne démolies. Il ne pût ſauver que ſa perſonne, s'eſtant retiré vers le duc de Bretagne, qui le tenoit ſoigneuſement caché. Quelques années aprés le roy luy accorda ſa grace à la priere du duc d'Orleans.

Quand le conneſtable commença à ſe mieux porter, ſes amis & les indifferents meſme ſe mirent à crier auprés du roy pour la punition de cét attentat. On fait donc commandement au duc de livrer l'aſſaſſin, il dénie qu'il ſoit en ſon pays : ſur cela les miniſtres eſchauffent l'eſprit du roy, & le portent à marcher ſans delay vers la Bretagne pour accabler le duc. Ses oncles eurent beau repreſenter que c'eſtoit une querelle particuliere qui ſe devoit vuider par les voyes ordinaires de la juſtice, & que ſelon le droit des gents on ne devoit pas attaquer le duc de Bre-

1392. tagne avant qu'il fust convaincu ; ils ne pûrent empescher cete fatale resolution.

Comme le roy marchoit durant l'ardeur du Soleil & les grandes chaleurs du mois d'Aoust, sa cervelle que les débauches de la jeunesse avoient desja fort affoiblie, se troubla par de noires & piquantes vapeurs. Là-dessus deux objets fortuits, mais effrayants, hasterent l'accés de sa phrenesie. Un jour qu'il estoit party du Mans, & qu'il passoit dans un bois, il en sortit un grand homme noir, have & tout délabré, qui prit la bride de son cheval, criant, Arreste roy, où vas tu, tu es trahy, puis il disparut. Peu aprés un page qui portoit une lance s'endormant à cheval, la laissa tomber sur un casque qu'un autre portoit devant luy. A ce bruit aigu & à la veuë de cete lance baissée, le fantosme & ses menaces se representent à son esprit, son imagination se broüille, il croit qu'on le va livrer à ses ennemis, & prend tout ce qu'il voit pour des traistres. Il est saisy tout d'un coup d'un violent accez de furie, il court, frap-

pe, tuë à tort & à travers, tant qu'il 1392.
tombe en pasmoison. On le remporta au Mans lié sur un chariot.

Les malefices & les empoisonnements estoient si frequents en ce temps-là qu'on les creut la cause de sa maladie. Le troisiesme jour il recouvra l'usage des sens, & peu à peu sa vigueur, non pas entierement la clarté de son esprit. Dans ce desordre ses oncles reprirent le gouvernement, le ramenerent à Paris, firent arrester les trois favoris, qui ayant souffert prés de deux ans de prison dans de continuelles frayeurs qu'on leur donnoit de les mener en Gréve, furent mis en liberté par le commandement du roy, quand il fut revenu en santé. Il leur fit rendre la meilleure partie de leurs biens : mais les declara incapables de tenir aucun office royal, & les relegua dans leurs maisons. Le connestable fut assez heureux pour se sauver dans ses terres de Bretagne, où il se défendit bravement contre le duc, avec l'aide du duc d'Orleans & de ses autres amis. Les princes donnerent sa charge à

Philippe d'Artois comte d'Eu. Toutes les charges n'estoient encore que des commissions revocables.

✠ Urbain pape de Rome estoit mort
1390. au mois d Octobre de l'an 1389. Boniface IX. luy avoit succedé. Celuy-cy tesmoignant estre fort disposé à la reünion de l'eglise, dépescha un Chartreux vers Clement pour en chercher les moyens, Clement le fit arrester prisonnier : mais l'Université en fit tant de bruit qu'il le relascha.

Clement fut donc contraint de feindre qu'il avoit envie de terminer le schisme. Mais quand l'Université eut declaré que cete paix estoit impossible à moins d'une renonciation des deux competiteurs, le duc de Berry qui le soustenoit hautement, fit rompre cete proposition. Ils ne pûrent pourtant jamais fermer la bouche à la mere des sciences & de la pieté, qu'elle ne parlast tousjours contre le scandale qui affligeoit l'eglise.

1393. Le 29. de Janvier il arriva un estrange accident aux nopces d'une des dames de la reyne, comme le roy & quelques

jeunes ſeigneurs danſoient, il entra une 1393.
bande de maſques veſtus en ours : le duc d'Orleans baiſſant un flambeau pour les regarder au nez, mit le feu à leur peau reveſtuë de lin collé deſſus avec de la poix. La ſalle fut auſſy-toſt pleine de flammes, d'effroy & de cris, tout le monde s'eſtouffoit pour ſortir, quelques-uns crioient ſauve le roy, la ducheſſe de Berry le couvrit de ſa robbe, & le preſerva de ce torrent de feu ; Il y eut trois de ces maſcarades miſerablement grillez. Les Pariſiens en voulurent un mal de mort au duc d'Orleans, comme ſi c'euſt eſté un coup premedité, ſi bien qu'il n'oſa paroiſtre de pluſieurs jours; Et pour expier cete faute il baſtit une chapelle aux Celeſtins.

Cét accident troubla un peu la ſanté du roy, qui eſtoit aſſez bonne : neantmoins ou la vigueur de l'aage ou les vœux & les pelerinages qu'il faiſoit par luy-meſme, & par des perſonnes devotes, la reſtablirent en meilleur eſtat. Tellement que ſes oncles ayant rendez-vous à Lelinghem entre Ardres & Guiſnes, pour traitter la paix d'entre les deux

1393. couronnes avec le duc de Lancaſtre, le firent venir à Abbeville pour monſtrer aux Anglois qu'il ſe portoit bien. Mais il retomba en démence le vingtieſme de Juin, ce qui dura juſqu'au mois de Janvier enſuivant. On eut recours aux prieres, aux jeuſnes, aux proceſſions, aux plus fameux medecins, puis aux charlatans & meſme aux Magiciens. Tout cela fut inutile, le mal dura auſſy long temps que ſa vie, non pas continuellement : mais à divers accez & toujours en empirant, parce qu'on le jettoit dans la desbauche & dans le deſreglement, quand il ſe portoit mieux.

On ne ſçavoit à qui s'en prendre; le peuple accuſoit les Juifs d'eſtre la cauſe de ce malheur, on leur enjoignit pour la ſeptieſme fois de ſortir de France ou de ſe faire chreſtiens. Quelques-uns aymerent mieux quitter leur religion que le royaume, les autres vendirent leurs meubles & ſe retirerent.

1391. L'univerſité continuoit ſes pourſuites avec vigueur pour l'extinction du ſchiſme, & le roy les aggreoit. Elle fit une

une grande aſſemblée où plus de dix mille de ſes ſuppoſts donnerent leurs ſuffrages par eſcrit, qui aboutiſſoient à choiſir de trois voyes l'une, ou la ceſſion, ou le compromis mutuel ſur des arbitres, ou la decision d'un concile. Nicolas de Clamengis bachelier en Theologie fort eloquent, fut chargé d'en dreſſer un diſcours au roy en forme d'epiſtre: ſur lequel n'ayant point eu de favorable reſponſe, elle ceſſa une ſeconde fois ſes exercices.

Le nouveau conneſtable, faute d'autre employ, obtint permiſſion du roy d'aller en Hongrie faire la 1393.
guerre aux Turcs: leſquels s'eſtant retirez, le Hongrois l'employa contre les Patarins de la Boheme. C'eſtoit une eſpece de ſectaires que l'on tenoit pour heretiques.

Les François eſtoient horriblement adonnez au jeu, les ſages & gents de bien ayant fait connoiſtre les maux que cauſe cete paſſion, entre-autres, la faineantiſe, la ruine des plus riches familles, les filouteries, & les blaſphêmes, le conſeil fit un edit qui défendoit toutes ſortes de

1393. jeux, horſmis celuy de l'arc & de l'arbaleſte. Les courtiſans, gents fort oyſeux, & qui ſouvent n'ont point eu ſoin de ſe remplir l'eſprit d'aucune bonne choſe pour s'entretenir, s'eſmûrent de cete défenſe comme d'une grande affaire, & remuerent tant d'intrigues qu'elle fut revoquée.

Les libres & hardies remonſtrances de l'Univerſité de Paris, ayant eſté portées au pape Clement, & leuës malgré luy par ſes cardinaux aſſemblez, le firent mourir de colere & de deſplaiſir. Cete nouvelle venuë en cour, le roy eſcrivit en diligence à ces cardinaux pour les prier de ſurſeoir l'éléction d'un nouveau pape: mais eux ſe doutant bien de ce que ſes lettres portoient, avant que de les ouvrir, y procederent auſſy-toſt, & nommerent Pierre de Lune Arragonnois, qui ſe fit appeller Benedict XIII. Avant cete élection ils firent ſerment qu'ils travailleroient de tout leur pouvoir à guerir le ſchiſme, & que le pape qu'ils eſliroient, ſeroit obligé de ceder ſi on trouvoit cela neceſſaire. Pierre de

Lune confirma ce ſerment & d'abord ſe monſtra fort bien intentionné pour l'executer.

Sur ce fondement le roy fit une aſſemblée de prelats de ſon royaume 1394.
au Palais ; Qui conclud tout d'une voix que la ceſſion eſtoit le moyen le plus ſeur & le plus aiſé. Les ducs d'Orleans, de Berry & de Bourgongne avec les ambaſſadeurs du roy, & les deputez de l'Univerſité allerent trouver Benoiſt à Avignon pour luy propoſer cete voye. De ſes quin- 1395.
ze cardinaux il n'y en eut qu'un qui opinaſt contre, on le preſſa donc de l'accepter. Il s'en défendit par mille ruſes, & ennuya ſi fort les princes avec ſes delais & avec ſes deſtours, qu'ils ſe retirerent ſans en avoir rien obtenu, mais auſſy ſans prendre congé de luy ; Neantmoins il les appaiſa en leur accordant une nouvelle decime.

Le roy Richard & ſes oncles Lencaſtre & Gloceſtre, eſtoient en de mortelles deffiances les uns contre les autres, pour les raiſons que nous avons marquées. Richard deſirant ſe fortifier contre eux, demanda en

1395. mariage Isabelle fille du roy aagée seulement de sept ans. Elle luy fut accordée avec une prolongation de la tréve pour 28. ans. Le mariage se fit par procureur.

Le roy pour la troisiesme fois retomba dans son mal. Il y avoit des jours qu'il paroissoit tout hebeté, d'autres qu'il crioit comme si on l'eust percé de mille pointes. Il oublioit sa qualité & son nom, & ne pouvoit souffrir la veuë de sa femme, mais il se laissoit doucement gouverner à la duchesse d'Orleans; à cause dequoy le peuple accusoit cete Italienne de l'avoir ensorcelé. Certes le duc son mary estoit dans la reputation de rechercher & d'entretenir des Magiciens. Les gents moins credules pouvoient s'imaginer qu'elle avoit charmé le roy par quelque chose de plus naturel, & semblable aux moyens, par lesquels le duc son mary gouverna depuis l'esprit de la reyne. Quoy qu'il en soit, de peur que le sot peuple ne luy fist insulte, son mary l'envoya pour quelque temps à Chasteau-neuf sur Loire.

Dans ses bons intervalles, le roy travailloit de tout son pouvoir pour la reünion de l'Eglise auprés des autres princes chrestiens. Plusieurs princes d'Allemagne, les rois de Castille, d'Arragon, de Navarre, offroient de se joindre à luy pour la cession ; les Anglois vouloient la voye d'un Concile. Benedict les flatoit tous, & proposoit à l'un une chose, à l'autre une toute contraire, son plus grand soin estant de faire en sorte qu'ils ne convinssent pas d'un mesme moyen.

Jusques-là l'Eglise Gallicane n'avoit point donné de Confesseurs à ceux qui estoient condamnez à mort par Justice ; Elle suivoit en ce poinct l'usage des anciens Canons qui ne rendoient point la Communion à ceux qui estoient diffamez de crimes enormes. L'histoire du moyne de sainct Denis marque en cete année, que Charles VI. fut le premier qui leur accorda cete grace, & qu'on donna l'honneur à Pierre de Craon de l'avoir obtenuë, parce qu'il fit dresser une Croix de pierre auprés du gibet de Montfaucon, à l'endroit où ces mal- 1396.

heureux s'arrestoiét pour se confesser. Les Cordeliers de Paris furent gagez pour leur rendre ce pieux office. En ce temps-là on ne pendoit point dans les villes, elles eussent esté polluës de cét infame supplice, neantmoins on y coupoit la teste. En plusieurs endroits on menoit les condamnez au gibet à pied & devant le jour.

La seigneurie de Genes avoit pensé renverser celle de Venise dans les longues & sanglantes guerres qu'elles eurent ensemble, pour leurs differends en Orient où toutes deux possedoient des terres; mais enfin le succés luy en avoit esté ruineux à elle mesme, & elle estoit devenuë si foible & si troublée de factions que Jean Galeas vicomte de Milan estoit sur le point de la reduire sous sa domination, comme il avoit fait quelques autres villes. Plustost que de tomber sous ce joug tyrannique, elle aima mieux se mettre sous l'obeïssance du roy de France, & luy transfera tout le droict de proprieté qu'elle avoit en quelque endroit que ce fust. Il accepta ses offres, & y envoya des Commissaires.

Entre les mains desquels le duc Adorne s'estant démis de sa dignité, il luy en laissa le gouvernement : mais peu aprés il le donna à des seigneurs François, & y en envoya trois ou quatre l'un aprés l'autre ; tous lesquels ne se trouvant pas propres à un employ si difficile, il choisit enfin pour cela Jean le Maingre Boucicaut mareschal de France. 1396.

Les factions des Guelfes & des Gibelins avoient presque destruit & aneanty la ville : elle n'estoit plus remplie que de voleurs & de meurtriers, les plus nobles en estoient bannis, les marchands n'osoient ouvrir leurs boutiques, les plus puissants se faisoiẽt la guerre de ruë en ruë, & avoient élevé des tours au coin de leur Palais, pour s'entrebattre. Le Mareschal desirant y establir l'ordre & affermir son autorité, commanda qu'on luy apportast toutes les armes dans le Palais, deffendit toutes assemblées, fit couper la teste à Bouccanegre & à douze ou quinze des plus factieux, rechercha severement ceux qui avoient commis de grands crimes, mit des compagnies dans les

1396. places publiques, & baſtit deux chaſteaux qui ſe communiquoient, l'un nommé la Darſe ſur l'entrée du port, l'autre dans la ville qu'on appella le Chaſtelet.

Le vingt-ſeptieſme d'Octobre ſe fit la pompeuſe & magnifique entreveuë des deux rois Charles & Richard ſur les confins de leurs terres, entre Ardres & Calais; Et là ils confirmerent la tréve. L'Anglois eſpouſa la fille de France & rendit Breſt au duc de Bretagne, & Cherbourg au roy de Navarre; Lequel trois ans aprés le revendit au Roy.

La France ayant accordé un ſecours à Sigiſmond roy de Hongrie contre Bajazet, Philippe duc de Bourgongne donna Jean comte de Nevers ſon fils pour le conduire. Il avoit dans ſes troupes deux mille Gentils-hommes qualifiez, le comte d'Eu conneſtable, Jean de Vienne Admiral, & Boucicaut, mareſchal de France, Henry & Philippe fils du duc de Bar, Guy de la Trimouïlle favory du duc ſon pere, le ſire de Coucy, & pluſieurs autres ſeigneurs.

Ils firent du commencement des actions d'une valeur incroyable:

mais bien-toſt leurs folies & leur 1396.
diſſolution les rendirent ridicules aux Turcs meſmes. D'ailleurs leur preſomption s'eſtant encore enflée par quelques ſuccés, engagea les Hongrois au ſiege de Nicopoli, & puis à la bataille contre Bajazet. Elle ſe donna le 28. de Septembre. Les Hongrois ſoit par une barbare jalouſie, ſoit par deſpit de leur temerité, ne ſe soucierent point de les ſeconder, & les abandonnerent lâchement. Ainſy ils furent aiſément vaincus, & preſque tous tuez ou faits priſonniers: mais ce fut aprés tant de beaux faits d'armes, & tant d'efforts de valeur qu'ils tuerent 15. ou 20. mille des infidelles. Le lendemain Bajazet aſſis dans ſon throſne en fit hacher en pieces plus de 300. en preſence du comte de Nevers : Et aprés l'avoir fait mourir autant de fois de frayeur & de douleur , il le reſerva avec quinze autres des plus grands ſeigneurs. De ce nombre eſtoient le comte d'Eu, les princes de Bar & Boucicaut , pour leſquels & pour luy il s'obligea de payer deux cents mille du-

cats de rançon. Cete somme ayant esté fournie cinq mois aprés, ils furent tous mis en liberté. Le comte de Nevers arriva en France sur la fin du mois de Mars ensuivant. Quelques uns ont escrit que Bajazet prit serment de luy & des siens qu'ils ne feroient jamais la guerre aux Turcs: mais d'autres au contraire, qu'il l'exhorta de prendre sa revanche, & qu'il l'asseura qu'il le trouveroit tousjours en campagne prest de le satisfaire.

Le comte d'Eu estant mort avant que d'avoir esté mis en liberté, le comte de Sancerre qui estoit mareschal de France, fut honoré de la charge de connestable.

1397. La phrenesie du roy ne duroit pas tousjours, aprés en avoir esté tourmenté quelque-temps il revenoit en son bon sens, & raisonnoit assez bien des affaires. Cete année 1397. il en eut un quatriesme accés beaucoup plus cruel que tous les precedents. Il en guerit toutefois, mais depuis il en fut tousjours attaqué trois ou quatre fois l'annee, & sa santé & son cerveau allerent tous-

jours en s'affoibliſſant de plus en plus ; mais il connoiſſoit bien quand ſon mal le vouloit reprendre.

Il faut remarquer icy à cauſe des ſuites, que le roy Richard, pour crime de conſpiration, vray ou ſupposé, fit mourir cete année le duc de Gloceſtre ſon oncle, le comte d'Arundel & pluſieurs autres ſeigneurs par le glaive; qu'il bannit le comte d'Erby fils du duc de Lencaſtre, qui ſe refugia en France, & qu'il commença a regner fort tyranniquement. 1397.

Cete meſme année il prit envie, je ne ſçay pourquoy, à l'Empereur Venceſlas roy de Boheme de viſiter la cour de France: le roy alla au devant de luy juſqu'en la ville de Rheims, c'eſtoit au mois de Mars, & l'y reçût avec autant de magnificence que d'affection. La brutalité de ce prince ſe fit connoiſtre dés le ſecond jour : le roy l'avoit convié à diſner, quand les ducs de Berry & de Bourbon allerent pour le prendre chez luy, ils trouverent qu'il eſtoit desja yvre, & qu'il cuvoit ſon vin. 1398.

Le lendemain le roy le traitta. Et il euſt fait durer la feſte & la

bonne chere plus long-temps, s'il
1398. ne se fust senty pressé de sa maladie, qui le ramena à Paris. Il laissa le duc d'Orleans avec luy pour achever de le regaler, & pour conferer des moyens de finir le Schisme.

Lors que le conseil du roy fut las des longues refuites & des détours de Benoist, il ordonna suivant l'advis d'une grande assemblée d'Evesques, Abbez, & Deputez des Universitez, que l'on soustrairoit le royaume à son obeïssance, jusqu'à ce qu'il eust accepté la voye de cession ; Et que cependant l'Eglise Gallicane, conformément à ses anciennes libertez, seroit gouvernée par ses Ordinaires, & suivant les saints Canons.

Les cardinaux de Benoist approuverent cete soustraction & le quitterent, se retirant à Ville-neuve d'Avignon : mais quelque abandonné qu'il fust, il tint bon & ayant fait venir 900. hommes de troupes Arragonnoises pour luy servir de garde, il s'enferma dans le palais d'Avignon. Le mareschal de Boucicaut eut ordre

du roy de l'y aſſieger : il s'en acquitta fidellement, & le ſerra de ſi prés, que dans peu de jours il alloit le reduire à la faim, quand il luy arriva un autre ordre de la cour de changer le ſiege en blocus, & de laiſſer entrer des vivres dans la place. Les artifices de Benoiſt & ſon argent avoient gagné quelques grands dans le conſeil qui firent ce coup. 1399.

Le comte de Perigord, c'eſtoit Archambaud Taleyrand, tourmentoit le pays avec le ſecours des Anglois, dont il s'eſtoit allié, & particulierement la ville de Perigueux qui appartenoit au roy : il fut forcé dans ſon chaſteau de Montagnac, par Boucicaut, amené au parlement & condamné à mort. Le roy luy fit grace de la vie, mais donna ſa confiſcation au duc d'Orleans, qui profitoit de tout.

Archambaud de Grailly Captal de Buch, avoit droit ſur la comté de Foix, comme ayant eſpouſé la ſœur du comte Matthieu mort ſans enfans, lequel avoit herité de Gaſton Phœbus ſon couſin : ce Matthieu eſtant decedé il s'en mit en poſſeſſion par la voye des armes. Le roy n'avoit garde

1399. de souffrir ce procedé, joint que d'ailleurs il estoit vassal de l'Anglois, & de pere en fils fort affectionné à ce party. Il y envoya donc le mareschal de Sancerre, qui le pressa de telle sorte, qu'il fut contraint de demander une surseance, durant qu'il viendroit trouver le roy, & se sousmettre au jugement du parlement; cependant il donna ses deux fils en ostage. Le parlement prononça en sa faveur, moyennant qu'il se destachast des Anglois; Et le roy receut son hommage, & le mit en possession. Ce fut l'an 1400.

Constantinople estoit investie par les Turcs, & dans le dernier danger, Pera qui est comme son fauxbourg, & d'où elle tiroit tous ses vivres, estant sur le poinct d'estre pris. Il appartenoit à la seigneurie de Genes, & par consequent au roy: le mareschal de Boucicaut y allant donc avec douze cents hommes seulement, le délivra & par consequent la ville. Aprés qu'il eut dégagé tous les environs, & reculé un peu les Turcs qu'il battit en plusieurs rencontres; les finances & les hommes luy manquerent, si bien qu'il fut obligé de

revenir en France solliciter un plus 1399.
grand renfort. Il ramena l'empereur avec luy ; laissant le seigneur de Chasteaumoran dans Constantinople pour la défendre.

Les discordes de la cour d'Angleterre, causées par le mauvais gouvernement de Richard, & par l'ambition de ses oncles, aboutirent enfin à une tragique catastrophe. Henry comte d'Erby devenu duc de Lencastre par la mort de son pere, fit si bien sa partie qu'il emprisonna le roy Richard dans la tour de Londres, & le déposa de la royauté par l'autorité du parlement, qui le dégrada & le condamna à une prison perpetuelle.

Cela fait il prit la couronne le dix-huitiesme jour d'Octobre, & se fit sacrer de l'huile d'une saincte Ampoulle que les Anglois disoient avoir esté apportée par la Vierge Mere à sainct Thomas de Cantorbery, lors qu'il estoit refugié en France. Cete Ampoulle est de lapis, & au dessus il y a un Aigle d'or enrichy de perles & de pierreries. Nonobstant cete onction, qui devoit luy avoir at-

tendry le cœur, il fit quelque-temps aprés estrangler ce mal-heureux roy, s'estant laissé aller aux crieries du peuple qui demandoit qu'on en délivrast le monde. Les bourgeois de Londres l'avoient en execration, parce qu'il avoit rendu foiblement Brest & Cherbourg aux François.

Comme le duc de Bretagne goûtoit le repos depuis quelques années, aprés une infinité de traverses qui l'avoient accueilly dés son en-
1399. fance, la mort l'enleva de son chasteau de Nantes le 1r jour de Novembre. Il laissa la tutelle de ses enfants non pas à sa femme Jeanne de Navarre, mais au duc de Bourgongne qu'il croyoit estre obligé par divers interests de politique de les défendre, & à Olivier de Clisson, qui seul estoit capable de les troubler. Il en avoit trois, Jean, Artus, & Gilles.

Au mois de Novembre de cete mesme année on vit une Comete d'une lueur extraordinaire, & dardant sa queuë vers l'Occident. Elle parut seulement une semaine durant, & fut prise par les Pronostiqueurs pour un si-

gne des changements qui se firent dans toute la Chrestienté, principalement au royaume de Naples & dans l'Empire.

Pour le premier, Louïs d'Anjou avoit assez paisiblement joüy de la meilleure partie de ce royaume là, quand Thomas de Sanseverin duc de Venouse, offensé de ce qu'il n'accomplissoit point le mariage de son frere Charles comte du Mayne avec sa fille, le rendit odieux aux Neapolitains & introduisit Lancelot avec sa mere dans la ville, il y fut couronné roy & receut l'investiture du pape de Rome. Tellement que Louïs n'ayant plus que quelques chasteaux s'en revint en France chercher du secours. 1399.

Dans l'Empire les Electeurs ne pûrent souffrir plus long-temps les vices & la brutale yvrognerie de Venceslas, ils le dégraderent & eslûrent en sa place Henry duc de Brunsvic, genereux prince & grand capitaine; Et ce Henry ayant esté meschamment assassiné au retour de la Diete par le comte de Valdek, ils luy substituerent Robert duc 1400.

de Baviere & comte Palatin qui estoit du College Electoral.

Le duc de Milan craignant que ce nouvel Empereur ne le dépossedast luy ferma les passages d'Italie, & l'empescha d'aller prendre la couronne imperiale à Rome ; Et Sigismond roy de Boheme s'estant fait eslire curateur de Venceslas son frere, retint sous ce titre plusieurs princes de l'Allemagne dans son party, qui adheroient à la maison de Luxembourg, ou plustost se servoient de cete couleur pour ne reconnoistre aucun Souverain.

1400. La cour de France vit cete année 1400. Emanuel II. Empereur de Grece, qui venoit remercier le roy de son secours, & luy en demander un nouveau. Il en receut toutes sortes de bons traittements & de belles promesses, mais rien d'effectif qu'une pension annuelle, pour laquelle il eut plus de sollicitations à faire que de remerciements. Il demeura prés de deux ans en France, au bout desquels nouvelles estant venuës de la desfaite & de la

prise de Bajazet par Themir-lanc, le roy luy donna le seigneur de Chasteaumorand avec deux cents hommes d'armes, & quelque somme d'argent pour le reconduire à Constantinople.

Il ne s'offroit point d'occasion de s'aggrandir que le duc d'Orleans n'embrassast avec passion : il entreprit la querelle de Venceslas dégradé, & fit un assez bel armement pour le restablir : mais ayant appris la ruine de son party, il revint sur ses pas.

La jalousie du gouvernement s'eschauffoit de plus en plus entre luy & le duc de Bourgongne. Il ne faut pas s'estonner si le dernier pretendoit l'emporter sur l'autre, parce qu'en ce temps-là les princes du sang fils de roy, avoient le devant sur les fils puisnez du roy leur frere comme estant plus âgez, & ne perdant point le rang que la naissance leur avoit une fois donné : on en voit la preuve dans les actes & dans les titres de ce temps-là. Le duc d'Orleans & celuy de Bourgongne s'estoient par deux fois deboutez l'un 1401.

l'autre de ce poste advantageux ; Et d'ailleurs le Bourguignon se ressentoit de ce que le duc d'Orleans avoit voulu pousser à bout le duc de Bretagne cousin germain de sa femme & son meilleur amy. Les frequentes pointilles d'entre leurs femmes les aigrissoient encore plus que leurs veritables interests : celle du duc de Bourgongne estant plus âgée, heritiere de grands Estats, & issuë d'un tres-noble Sang, mesprisoit l'autre, qui en effet eust esté bien au dessous d'elle, si on ne l'eust considerée comme la femme du frere unique du roy.

1401. & 2. Dans peu de mois le duc d'Orleans gagna le dessus & se saisit du maniement des affaires : le Bourguignon n'en vouloit pas quitter sa part, l'un & l'autre fit assemblée de ses amis, & Paris se vit encore investy de gents de guerre. L'Orleannois avoit appellé le duc de Gueldres avec 500. hommes d'armes, le Bourguignon n'estoit pas moins fort que luy : mais la reyne, les ducs de Berry & de Bourbon se portant pour mediateurs, reconcilierent l'oncle & le neveu,

au moins en apparence.

Pour lors le roy estoit dans les accés de sa maladie : lors qu'il en fut revenu, le duc d'Orleans impetra de luy que quand il tomberoit malade il auroit la conduite de l'estat. S'il s'en fust sagement acquitté, peut-estre qu'elle luy fust demeurée ; mais il la commença imprudemment par de nouveaux imposts, qui le rendirent odieux aux peuples. De sorte que le Bourguignon lors qu'il fut de retour à la cour, se trouva assez fort dans le conseil pour reprendre le gouvernail. Peu aprés le roy sortant d'un autre accés, ordonna que tous deux le tiendroient conjointement : mais le conseil, la reyne, & les autres princes & seigneurs, les prierent de s'en départir l'un & l'autre. 1402.

Comme ils n'eurent plus d'occupation à la cour, le duc d'Orleans alla prendre possession de la duché de Luxembourg, qu'il avoit achetée de Venceslas roy de Boheme, & mit d'accord le duc de Lorraine avec la ville de Mets. Quant au duc de Bourgongne, il fit un voyage en

Bretagne, où il rendit un ſignalé ſervice à la France. Jeanne de Navarre veuve du duc Jean de Montfort ſe remarioit avec Henry roy d'Angleterre, & eſtoit ſur le point d'emmener ſes trois fils avec elle; le duc rompit ce coup, & ayant donné ordre à leur conſerver leur Duché, les amena à la cour de France, pour les nourrir dans l'affection qu'ils devoient avoir pour cete couronne.

EMPP. MANUEL II. ET ROBERT, R. 9. ans, 5. mois.

1402.

1403.

En ce temps-là Benoiſt trouva moyen de ſe ſauver du palais d'Avignon, portant ſur ſoy le Corps de Noſtre Seigneur, & certaines lettres du roy, par leſquelles il luy avoit promis de ne l'abandonner jamais. Auſſy-toſt ſes cardinaux ſe reconcilierent avec luy, la ville luy demanda pardon, & le roy de Sicile le viſita. La cour de France eſtoit fort partagée ſur le ſujet de la ſouſtraction, les ducs de Berry, de Bourgongne & de Bourbon, inſiſtoient qu'on y perſeveraſt, le duc d'Orleans au contraire: on aſſembla le clergé de France pour en decider, mais comme il ſceut les ſentiments de ce duc il ne tint pas ferme. Et ſur cela

le roy d'Eſpagne fit declarer par ſes Ambaſſadeurs qu'il vouloit lever la ſouſtraction. En un mot on agit ſi fortement auprés du roy, qu'il remit ſon royaume ſous l'obeïſſance de Benoiſt. Toutes les Univerſitez y conſentirent, & meſme à la fin celle de Paris, horſmis la nation de Normandie qui reſiſta quelque-temps. Et tout ce changement ſe fit parce que le duc d'Orleans s'eſtoit rendu caution des bonnes intentions de Benoiſt : lequel aprés cela ſe reſtablit dans Avignon, s'y fortifia, & mit des troupes dans la ville & aux environs pour ſe maintenir par la force.

Les ducs d'Orleans, de Berry, & de Bourgongne, diſputoient tousjours le Gouvernement; Ils ne s'accordoient qu'en ce ſeul poinct de faire de nouveaux impoſts: tous trois y avoient part, mais la hayne en tomboit principalement ſur le premier auſſy bien que celle du Schiſme. 1403.

Tout du long de ce regne la France fut battuë de divers fleaux, tantoſt de ſeichereſſe, tantoſt de ravages d'eaux & de desbordements de

rivieres, quelquefois d'orages & de tempeſtes, ſouvent de maladies contagieuſes ou Epidemiques. Il y eut ſi grande mortalité à Paris l'an 1399. qu'il y falut deffendre les Convois des enterrements. Cete année il en regna une autre qui emporta grand nombre de perſonnes dans les Provinces. Philippe duc de Bourgongne en mourut à Hals au pays de Brabant le 27. d'Avril. Son cœur
1404. fut apporté à ſainct Denis, ſon corps reveſtu de l'habit de Chartreux qu'il avoit pris quelques heures avant ſa mort, à la Chartreuſe de Dijon, laquelle il avoit ſuperbement baſtie.

Ce prince, ſans eſtre roy, fut le plus grand terrien de ſon temps: mais la magnificence qu'on peut dire avoir eſté comme propre & hereditaire à la maiſon de Bourgongne, qui ne le cedoit point en nombre d'Officiers, ny en riches meubles à la maiſon royale, & les deſpenſes exceſſives qu'il faiſoit en toutes occaſions, l'avoient tellement appauvry, que ſa femme renonça à la communauté, & ſelon la couſtume d'alors *deſcrocha* ſa ceinture avec ſes

clefs

clefs & sa bourse qu'elle mit sur son cercueil. 1404.

Il avoit trois fils & quatre filles. Des fils, Jean eut la duché & la comté de Bourgongne, la Flandre, & l'Artois. Antoine les duchez de Brabant, Lothier & Limbourg; & Philippe les comtez de Nevers & de Rhetel. Des quatre filles, Marguerite espousa Guillaume fils aisné d'Albert duc de Baviere, qui estoit fils de l'empereur Loüis, & comte de Haynault, Hollande & Zelande, & seigneur de Frise. Delà vint une fille unique nommée Jacqueline, dont nous aurons bien sujet de parler. Marie fut conjointe avec Amé VIII. premier duc de Savoye, qui depuis fut pape sous le nom de Felix. On maria Catherine avec Leopold IV. duc d'Austriche & comte de Tirol. Bonne mourut avant que de l'estre.

Il y avoit deux ans que les enfants du duc de Bretagne se nourrissoient à la cour de France; Cete année l'aisné qui avoit succedé à la duché (on le nommoit Jean, & c'estoit le VI. du nom) en alla pren-

1404. dre possession, & se monstra ensuite meilleur François que n'avoit esté son pere.

On avoit eu en France un sensible déplaisir de la mort du roy Richard; Et on taschoit de tourner en hayne contre son meurtrier la grande affection que les villes de Bourdeaux & de Bayonne avoient euë pour luy, afin de les desbaucher de l'obeïssance des Anglois : mais elles y estoient si attachées par le commerce, qu'on n'y pût reüssir. Du reste la maladie du roy ne permit pas qu'on vengeast le meurtre de Richard son gendre. Il n'y eut que le duc d'Orleans & Valeran comte de Sainct Pol, qui avoit espousé la sœur de Richard, lesquels en tesmoignerent du ressentiment. Le premier envoya deffier Henry par des termes fort offensants, mais qui receurent une pareille response; le second aprés des cartels fort outrageux, & des bravades qui estoient trop au dessus de sa puissance, assiegea Mere-en-terre, mais il en fut honteusement chassé.

Henry avoit renvoyé la reyne Isabelle au roy son pere avec son dot

& ses pierreries, & il s'estoit fait 1404.
des tréves à diverses fois, mais elles
estoient plus fidellement observées
du costé de la France que de celuy
d'Angleterre. Car à mesure que Henry s'affermissoit, il laschoit la bride à la hayne naturelle des Anglois contre la France; si bien qu'ils commettoient plusieurs hostilitez par terre & par mer, en Normandie & en Guyenne. Les Bretons & les Normands ne les laisserent pas sans revanche; Comme en mesme temps le connestable d'Albret qui avoit succedé en cete charge à Loüis de Sancerre, nettoya les environs du Bourdelois de quantité de chasteaux, avec quoy les Anglois tiroient de grandes contributions de la Guyenne. Le comte de la Marche fils du duc de Bourbon, en fit autant dans le Limosin. Mais ce dernier par son retardement ruina le secours qu'il devoit conduire à Clindon, prince du païs de Galles qui faisoit la guerre aux Anglois, & causoit une diversion tres-advantageuse pour la France.

Voicy un grande marque du pouvoir de l'Université de Paris. Com-

1404. me elle faiſoit ſa proceſſion à Sainćte Catherine du Val proche de l'hoſtel de Charles de Savoiſy chambellan du roy, les domeſtiques de ce ſeigneur prirent querelle avec des eſcoliers, & entrant inſolemment dans l'egliſe avec des armes, y commirent de grands outrages. L'Univerſité pourſuivit cete affaire avec tant de chaleur, que par arreſt du parlement, auquel elle avoit eſté renvoiée, trois des valets de Savoiſy furent fuſtigez & bannis, & ſon hoſtel raſé au ſon des trompettes, horſmis ſes galeries. Nous y avons encore veu ſur la porte qui eſtoit murée, une inſcription contenant le fait: elle a eſté arrachée quand on a rebaſty cete maiſon; c'eſt aujourd'huy l'hoſtel de Lorraine.

Les finances eſtant entierement eſpuiſées par le duc d'Orleans, qui eſtoit un gouffre que rien ne pouvoit remplir, il fit aſſembler le conſeil pour ordonner de nouvelles levées. Jean duc de Bourgongne, lequel y avoit pris la place de ſon pere, s'oppoſa publiquement à cete vexation; Et ce fut par là qu'il commença

de s'acquerir l'amour des Parisiens. 1404.
Nèantmoins la pluralité des voix l'ayant ramené à l'advis des autres, on fit quelques impositions sous pretexte d'un grand armement. Les princes estoient convenus d'en serrer l'argent dans une des tours du Palais, & qu'il n'y seroit point touché que d'un commun accord de tous : le duc d'Orleans ne laissa pas d'y venir une nuict avec main forte, & d'en enlever la meilleure partie.

Le trentiesme d'Avril Loüis Dauphin de France duc de Guyenne, espousa Marguerite fille de Jean duc de Bourgongne ; Et le fils aisné de Jean (on le nommoit Philippe) fiança Michelle fille du roy. Ce qui fortifioit extremement le Bourguignon, quoy que les parties fussent encore toutes en fort bas-âge.

Quand Benoist fut raffermy dans 1405.
la papauté, il tourmenta le clergé comme auparavant, & voulut encore lever des decimes : mais il trouva l'Université en teste qui arresta ses dangereuses entreprises. Cependant ses troupes ayant consumé tout son argent, jusqu'à sa vaisselle, le

1405. duc d'Orleans, parce qu'il n'avoit plus rien à luy donner, fut à Avignon le presser de la part du roy de travailler à la reünion de l'eglise, comme il l'avoit promis. Il feignit d'y estre porté de luy-mesme, & pour cét effet il envoya une legation vers Boniface: laquelle l'accabla de tant de raisons pour consentir à l'abdication, que n'ayant que respondre, & ne pouvant nantmoins se resoudre à ceder il en tomba malade de desplaisir, & en mourut.

Ses cardinaux elûrent Cosme Meliorat, qui se nomma Innocent VII. Celui-cy monstrant en apparence une bonne disposition à quelque voye d'accommodement, Benoist resolut de s'aboucher avec luy, se promettant de le gagner par son adresse, ou par la force de son genie qui estoit tres-puissant; Ainsy il se rendit à Nice, & delà sur des galeres à Genes, estant accompagné de Loüis II.
*Naples. roy de*Sicile: mais Boniface s'éloigna.

On se scandalisoit à la cour & dans Paris de la trop estroite union qui paroissoit entre le duc d'Orleans & la reyne, particulierement depuis la

mort de Philippe le Hardy qu'elle a- 1405.
voit tousjours redouté, & de ce qu'ils tiroient à eux tout le gouvernement, & accabloient le royaume par des exactions redoublées & tres-violentes. La reyne, disoit-on, en envoyoit une partie en Allemagne, & employoit l'autre en toutes sortes de profusions, tandis que les enfants du roy estoient en pauvre equipage, & qu'on laissoit sa personne mesme pourrir dans l'ordure, sans avoir soin de le deshabiller ny de le changer de linge.

Ils n'estoient pas seulement hays des peuples, mais encore des autres princes : les ducs de Bourgogne & de Bretagne ne pouvant compatir avec eux se retirerent de la cour. Quand le roy fut dans un intervalle lucide, ayant sceu la cause de la retraitte de ses oncles, & oüy des plaintes generales contre son frere & contre la reyne, il trouva bon de tenir une grande assemblée, & y manda le duc de Bourgongne. Ce duc ne crût pas y pouvoir venir sans amener avec luy un bon nombre de gents de guerre,

1405. tant pour ſa ſeureté, que parce qu'il ſçavoit que la reyne & ſon duc avoient deſſein de ſe ſaiſir des enfants du roy, & d'empeſcher la double alliance qu'il vouloit contracter des ſiens avec eux.

Au bruit de ſon arrivée la reyne & le duc prennent l'eſpouvante, & ſe retirent à Melun, ayant laiſſé ordre à Loüis de Baviere frere de la reyne de leur amener le Dauphin, & meſme les enfants du duc de Bourgongne, au chaſteau de Poüilly. Le Bourguignon qui eſtoit arrivé à Louvre en Pariſis, ayant advis de leur deſſein, monte ſur ſes coureurs avec bonne eſcorte de ſes plus braves gents, paſſe au travers de Paris ſans s'arreſter, & fait telle diligence qu'il attrape le Dauphin à Juviſy, & le ramene à Paris de ſon conſentement, & malgré le Bavarois.

Cete rupture fut ſuivie de juſtifications de la part du Bourguignon, qui rendit raiſon de ſon action en preſence du conſeil du roy & de l'Univerſité, mais de reproches du

costé de la reyne, & puis d'un amas de gents de guerre de part & d'autre. Tout Paris estoit en alarme continuelle, les ducs de Berry & de Bourgongne se fortifioient dans leurs hostels : le duc d'Orleans jettoit feu & flammes, & le Bourguignon n'oublioit rien pour gagner la faveur du peuple. Le duc de Bourbon & l'Université s'employerent inutilement pour la reconciliation; le roy de Sicile n'y avança rien non plus : mais enfin le roy de Navarre & le duc de Bourbon aprés plusieurs allées & venuës, en vinrent à bout; les deux princes s'embrasserent dans Paris, & se jurerent amitié de bouche, ayant toute autre chose dans le cœur. 1405.

1406.

L'Angleterre estoit alors en tres-mauvais estat, à cause de la famine qui la desoloit, & de la défaite des troupes du nouveau roy par Henry de Persy comte de Nortombeland, qui avoit juré de venger la mort du roy Richard. Le connestable d'Albret & le comte d'Armagnac leur avoient pris ou soustrait par intelligence & par achapt plus de soixante chasteaux en Guyenne.

1406. Les ducs d'Orleans & de Bourgongne entreprirent de les chasser entierement de France ; le premier les attaquant en Guyenne, & l'autre par Calais, où il devoit mettre le siege.

Le duc d'Orleans perdit son temps & sa reputation devant Blaye & devant Bourg ; le second aprés de grandes despenses, n'osa approcher de Calais. Ainsy tous deux ne remporterent que de la honte de ces levées de bouclier ; & le Bourguignon encore du despit contre l'Orleannois, lequel il accusoit d'avoir fait eschoüer son dessein, en luy empeschant adroitement les levées de l'argent qui luy avoient esté accordées pour ses troupes.

Au même temps la valeur du mareschal de Boucicaut augmentoit la puissance & la renommée des François, non seulement en Italie, mais par tout le Levant. La ville de Famagouste en Chypre appartenoit à la seigneurie de Genes, qui l'avoit empietée sur le roy de Chypre : ce roy avoit fait dessein de la reprendre par force, & pour cét effet l'avoit investie ; le ma-

reſchal ayant armé pour la ſecourir, le Grand Maiſtre de Rhodes s'entremit de l'accommodement. 1406.

Tandis qu'il ſe traittoit, le mareſchal employa ſes armes contre les Turcs. Aprés avoir fait conduire l'empereur Manuel de Modon à Conſtantinople, il alla aſſieger la ville de l'Eſcandelour & la prit d'aſſaut. Enſuite la paix de Chypre eſtant faite, il tourna ſes deſſeins ſur les coſtes de Syrie, parce que les Genois ſe plaignoient du Sultan d'Egypte, pour quelques marchandiſes que ce barbare leur avoit priſes. Les Venitiens jaloux de leur proſperité, & obſervant toutes les démarches du mareſchal, en donnerent advis en diligence par une barque legere à tous les ports de cete coſte-là : de ſorte que partout où il deſcendoit, il les trouvoit bordées de gents de guerre bien armez & bien diſpoſez à le recevoir. Ainſy il manqua Tripoly & Sayete : mais il prit Barut qu'il emporta d'inſulte.

Ce bon ſuccés redoubla ſi fort la rage des Venitiens & leur jalouſie, qu'ils l'attendirent au retour

1406. comme il avoit congedié la pluſpart de ſes gents & de ſes vaiſſeaux, Charles Zeny qui commandoit leurs Galeres, l'attaqua ſans luy avoir declaré la guerre. Neantmoins quelque foible qu'il fuſt, il ſe défendit ſi bien qu'ils ne le pûrent forcer: mais ils luy enleverent trois de ſes galeres, où eſtoient Chaſteau-Morand & trente chevaliers de marque.

C'eſtoit la couſtume des Venitiens de ne delivrer jamais ceux qu'ils avoient pris que la paix ne fuſt faite, les priſonniers François craignant les longeurs d'une priſon où ils eſtoient fort mal-traittez, eſcrivoient de jour à autre des lettres pitoyables à la cour pour l'obliger à procurer leur delivrance. Ces lamentations & les inſtances de leurs amis auprés des princes & du conſeil du roy, firent tant que l'on commanda au mareſchal de ne ſe point venger de cete perfidie, & qu'on receut les excuſes des Venitiens. Le mareſchal obeït au commandement du roy, mais ſçachant comme les choſes qu'*ils* avançoient pour excuſes, eſtoient contre la verité

& contre ſon honneur, il publia un manifeſte qu'il addreſſa au duc de Veniſe & à Zeny, racontant le fait tout d'une autre maniere, leur donnant le démenty, & les deffiant au combat, ou de ſa perſonne, ou de dix chevaliers, ou d'une galere; à quoy nulle reſponſe, ils n'avoient accouſtumé de ſe battre que les plus forts. 1406.

L'Univerſité de Paris ne deſiſtoit point de ſes pourſuites pour l'extinction du ſchiſme. Elle avoit pour ce ſujet envoyé des deputez à Rome vers Innocent, mais Benoiſt taſchoit de rompre cete negociation par ſes intrigues à la cour de France. Le cardinal de Chalan ſon envoyé, y fut mal receu, & pourtant il retarda quelque temps l'arreſt que le parlement devoit donner contre l'Univerſité de Toulouze, qui ayant embraſſé ſa défenſe par reconnoiſſance de ce que Benedict luy avoit concedé quelques privileges, avoit eſcrit une lettre en ſa faveur, fort injurieuſe au roy & à ſon conſeil. Mais celle de Paris s'addreſſant au roy meſme, avec vigueur, obligea enfin le parlement de prononcer; Que

cete lettre ſeroit bruſlée aux portes
1406. de Toulouze, de Lyon & de Montpellier, & que le procés ſeroit fait à ceux qui l'avoient compoſée. Neanmoins elle ne pût encore obtenir la ſouſtraction tant de fois demandée. Mais dans une aſſemblée generale du clergé de France il fut reſolu qu'on ne ſouffriroit plus les graces expectatives & les reſervations avec quoy les papes pilloient toute l'egliſe Gallicane. Le roy en donna une declaration, qui fut verifiée au parlement: Et neantmoins les grands de la cour qui avoient part à la proye, empeſcherent encore qu'elle ne fuſt obſervée.

Sur ces entrefaites mourut Innocent pape de Rome, & ſes cardinaux eſlûrent le cardinal Angelo Corario Venitien, qui fut nommé Gregoire XII. mais ils l'obligerent par ſerment & par eſcrit, d'abdiquer la papauté quand Benedict l'abdiqueroit, & de donner avis de cete condition à tous les princes.

Il ſatisfit d'abord à ſes promeſſes, & envoya une ambaſſade à ſon competiteur pour l'union. On convint de

la ville de Savone pour leur abouchement, on donna tous les ordres necessaires pour leur seureté & pour leur commodité, & le roy ne manqua pas d'y travailler par des ambassadeurs, qui furent bien receus par tout. Mais les deux antipapes, chacun de son costé, cherchoient des difficultez & des longueurs, refuyant de s'aboucher ensemble, & taschant de donner le change par mille chicanes. Benoist marchanda long-temps avant que de bailler son abdication par escrit, Gregoire barguigna encore plus sur les seuretez, & sur le chemin qu'il devoit prendre pour aller à Savonne. Il feignoit tantost de vouloir celuy de la mer, une autre fois celuy de la terre, & puis il trouvoit des difficultez insurmontables à l'un & à l'autre. 1407.

Le duc de Bourgongne, nonobstant sa feinte reconciliation, qu'il coloroit tous les jours de quelques nouvelles marques de confiance, se porta enfin mal heureusement à faire assassiner le duc d'Orleans. L'executeur d'un coup si detestable, fut un gentilhomme Normand nommé Raoul d'Oquetonville, animé par un

1407. ressentiment particulier de ce que ce prince luy avoit osté un office qu'il avoit chez le roy. La nuict du 23. au 24. de Novembre comme le duc revenoit de l'hostel S. Pol visiter la reyne qui estoit en couche, monté sur une mule avec deux ou trois valets seulement, luy qui avoit 600. gentilshommes ses pensionnaires, le meurtrier qui le guettoit dans la ruë Barbete, accompagné de dix ou douze hommes de mesme trempe, luy deschargea un coup de hache d'armes, dont il luy coupa la main, & d'un second luy fendit la teste en deux; les autres le massacrerent encore de plusieurs coups & le laisserent estendu sur le pavé. Cela fait, ils se sauverent tous dans l'hostel du duc de Bourgongne, ayant semé les ruës de chausse-trapes, & fait mettre le feu à une maison prochaine pour empescher qu'on ne les suivist.

Au premier bruit de ce meurtre, le Bourguignon fit bonne mine, il assista mesme aux funerailles du mort, le plaignit & le pleura : mais comme on parla dans le conseil de foüiller dans les hostels des princes pour

trouver les meurtriers, l'horreur de 1407.
son crime le troubla tellement, qu'il tira le duc de Bourbon à part, & luy confessa qu'il en estoit l'autheur. Aprés quoy estant revenu à soy, il s'osta delà, de peur d'estre arresté, & le lendemain s'enfuit en Flandre avec ses assassins.

Sa retraite avec menaces fit apprehender qu'il ne mist le feu dans l'estat, & d'ailleurs chacun redoutoit qu'il ne fist tomber un semblable coup sur sa teste. Ce fut pour cela qu'au lieu de le poursuivre, on chercha les moyens de l'appaiser. Le duc de Berry & le duc d'Anjou roy de Sicile, se transporterent à Amiens pour conferer avec luy; Il s'y rendit bien accompagné, son action ne luy laissant plus de seureté que dans la force; & il promit de revenir à Paris se justifier devant le roy, pourveu que les portes de la ville ne fussent point gardées.

Cependant la duchesse d'Orleans 1408.
qui estoit à Blois lors que son mary fut assassiné, vint à Paris avec ses fils, elle en avoit trois, Charles,

Philippes & Jean, le plus vieux n'estoit âgé que de quatorze ans, pour faire ses plaintes au roy. Il luy donna la tutelle de ses enfants : mais n'osa pas luy promettre justice, de peur de bouleverser son estat. La desolée veuve sçachant donc que le meurtrier de son mary revenoit, se retira à Blois avec ses orphelins.

1408. Suivant la parole donnée, le duc de Bourgongne se rendit à Paris sur la fin de Février à la teste de huit cens gentils-hommes, tous armez de pied en cap, à la reserve qu'ils n'avoient pas leur habillement de teste. La reyne & les princes le reçûrent avec toutes les demonstrations de confiance : mais ils ne sceurent gagner sur luy qu'il n'advoüast point publiquement le meurtre du duc d'Orleans ; Il en donna la charge à un Cordelier nommé Jean Petit docteur en Theologie son * Orateur, & obtint audience pour luy dans la grande sale de l'Hostel de sainct Pol.

* Depuis Philippe de Valois l'Eloquence fut en regne, parce qu'on en eut besoin pour persuader les peuples, & qu'il se tint plusieurs grandes assemblées tãt civiles, qu'Ecclesiastiques.

Ce Theologien mercenaire s'efforça de monstrer en presence des

princes & du conſeil ; Que le duc 1408.
d'Orleans avoit eſté un tyran en toutes manieres, qu'il eſtoit criminel de leze-majeſté divine & humaine ; Qu'il avoit une fois enſorcelé le roy, une autre fois conſpiré de le tuer, & une autre de le faire dépoſer par le pape ; Partant que ſa mort eſtoit juſte & neceſſaire. Ce ne fut pas la harangue du Moyne ; mais la force & la neceſſité qui perſuaderent le conſeil. On luy donna des lettres qui aboliſſoient ce crime, & on le reconcilia en apparence avec la reyne.

Le roy deſiroit ſur tout mettre fin à 1408.
la colluſion des antipapes, il ſe reſolut donc de faire publier des lettres de ſouſtraction le quinzieſme de May. Cependant Benoiſt en eſtant adverty envoya des bulles à Paris, luy deffendant de le faire ſous peine d'excommunication. Ceux qui les portoient, ſçavoir Sancio Lupi & un chevaucheur de l'eſcurie du pape, les ayant renduës au roy & au duc de Berry le quatorzieſme de May, furent auſſy-toſt arreſtez. Le conſeil aſſemblé trois jours de ſuitte

1480. pour déliberer ce qu'il en faloit faire ; ayant oüy l'advis & les remonſtrances de l'Univerſité, il fit mettre le canif dans ces bulles, puis le recteur de l'Univerſité acheva de les lacerer.

La ſouſtraction enſuite fut publiée, & aprés on fit le procés par commiſſaires à ceux qui avoient apporté les bulles. Leur ſentence fut rude, on les traiſna par deux fois dans un tombereau à la court du Palais, & on les monta ſur un eſchaffaut, où eſtant mitrez de mitres de papier, & reveſtus de Dalmatiques peintes, ſur leſquelles eſtoient les armes de Benoiſt, ils furent preſchez par un docteur fort injurieuſement, puis remenez en priſon. Pluſieurs prelats & eccleſiaſtiques qui tenoient ſon party furent auſſy empriſonnez.

A cete nouvelle, les deux papes qui feignoient de s'approcher de Savonne, s'enfuyrent chacun de ſon coſté, Benoiſt en Catalogne ſur ſes galeres, & Gregoire par terre à Sienne, tous deux abandonnez de leurs Cardinaux.

1408. Lors que le Bourguignon ſe fut

retiré en Artois, la duchesse d'Orleans, appuyée de la reyne qui s'estoit cantonnée à Melun, vint supplier le roy d'escouter son Orateur (c'estoit l'abbé de sainct Denys) pour la justification de la memoire de son mary, & pour la reparation de sa mort. On luy donna audience dans le chasteau du Louvre, le roy, la reyne & les princes du sang estant au Conseil. Aprés sa harangue & les conclusions de l'advocat de la veuve, il se tint plusieurs Assemblées, avec plus d'animosité que de zele de justice ; Enfin le Bourguignon, nonobstant ses lettres d'abolition, fut declaré ennemy de l'estat, & on ordonna qu'on manderoit des troupes de tous costez pour luy courre sus, & qu'on garderoit tous les passages, afin que ny luy ny aucun des siens ne pust approcher du roy.

Il estoit pour lors à l'Isle en Flandres qui armoit pour remettre Jean 1408.
de Baviere frere de sa femme dans l'Evesché de Liege. Ce faux Prelat qui n'avoit que le vain esprit du

monde, differant de prendre les Ordres ſacrez, donna lieu aux Liegeois de le rejetter du ſiege epiſcopal, & d'y mettre Thierry l'un des fils du ſeigneur de Perruveys qui tiroit ſon origine de la maiſon de Brabant. Ils ne ſe contenterent pas de l'avoir chaſſé de leur ville, ils l'aſſiegerent encore dans Maeſtric, & il y avoit quatre mois qu'ils l'y tenoient enfermé. Quand ils eurent advis que le Bourguignon eſtoit en campagne, ils leverent le ſiege & ſe retirerent: mais ce peuple fier & brutal ayant ſceu qu'il n'avoit en tout que ſeize mille hommes, força le ſeigneur de Perruveys d'aller au devant, & de luy donner bataille.

Ils eſtoient trois contre un, & neantmoins ils furent enfoncez & taillez en pieces, Perruveys, ſes deux fils & trente mille Liegeois, demeurerent ſur le champ. On ne leur fit point de quartier, l'Eveſque pluſtoſt tygre que paſteur, ne ſe pouvoit ſaouler de carnage. Leur ſouſmiſſion n'appaiſa point ſa rage ſanguinaire : quand il fut reſtably il

s'acharna non seulement sur les coupables & sur les chefs, mais sur les femmes & sur les enfants, sur les prestres & sur les religieux. On ne voyoit tout au tour de Liege & des autres villes qui en dépendent que des forests de rouës & de gibets, & la Meuse regorgeoit de la multitude des corps de ces malheureux, qu'on y jettoit deux à deux liez ensemble. Delà prit commencement la hayne implacable des LIEGEOIS CONTRE LA MAISON DE BOURGONGNE.

Si le duc eust eu du pire en cete journée, tous les Orleannois estoient prests de luy courir sus. Quand ils eurent receu ces nouvelles il falut penser à leur salut plustost qu'à sa perte. La reyne ne se crût pas en seureté à Paris, elle en partit le treiziesme de Novembre, estant assistée du duc de Bretagne son gendre, & emmena le roy à Tours.

Le Bourguignon averty de tout par les Parisiens, se rendit promptement dans leur ville avec quatre mille chevaux & deux mille hommes de pied 1408.

qu'ils portoient en croupe. Ils le reçûrent avec grande allegresse, & deputerent vers le roy pour le supplier de revenir. Guillaume comte de Hollande s'entremit d'accommodement : on traitta une seconde paix entre les deux parties ; mais comme elle estoit bien avancée, la veuve d'Orleans, princesse hautaine & vindicative, en mourut de colere & de douleur le quatriesme de Decembre.

1409. Ce fut force aux enfants orphelins de consentir à une reconciliation avec le meurtrier de leur pere. Elle se fit dans la ville de Chartres sur la fin du mois de Mars. Le roy avec la reyne & les princes estant dans la grande Eglise sur un eschaffaut ; palissadé d'ais tout à l'entour pour oster la veuë au peuple de ce qui s'y faisoit, le Bourguignon se jetta à genoux devant luy, le suppliant par la bouche de son advocat, & aprés par la sienne mesme, d'appaiser son indignation & de le recevoir en ses bonnes graces : mais il parla du meurtre en ces termes, *qu'il estoit prest de s'en justifier.* Les princes là presents s'agenoüillerent aussy, & joignirent leurs

leurs prieres aux siennes. Puis s'addressant aux princes Orleannois, il les pria d'oublier le passé, & d'oster toute vengeance de leurs cœurs. Aprés cela on les fit embrasser & se promettre amitié l'un à l'autre : Et pour nœud de cét accommodement on stipula le mariage d'une fille du Bourguignon avec Philippe comte de Vertus le second des trois freres.

La paix faite le roy retourna à Paris, & le Bourguignon au Pays-Bas, comme s'il eust renoncé aux affaires. Mais estant revenu en cour vers le mois de Juillet, il s'empara tout-à-fait du Gouvernement. Et pour donner quelque contentement au peuple, dont il avoit gagné l'affection en tesmoignant de la hayne contre les maltostes, il fit que le conseil travailla à la recherche des financiers. La pluspar en furent quittes pour de l'argent, il en cousta la vie à Jean de Montaigu, qui avoit esté comme sur-intendant.

C'estoit un homme de mediocre naissance, fils d'un bourgeois de Paris, également arrogant & ignorant : la faveur du roy, sans beau-

coup de merite de ſon coſté, l'avoit élevé juſqu'à la charge de grand maiſtre de ſa maiſon, & fait ſes freres l'un archeveſque de Sens, l'autre eveſque de Paris. Les richeſſes immenſes, qui ne s'acquierẽt jamais ſans crime, aveuglerent ce petit homme & donnerent dans les yeux des grands; en ſorte qu'il avoit oſé marier ſon fils avec la fille du conneſtable d'Albret, & ſes filles à des ſeigneurs les plus conſiderables du royaume.

1409. Quoy qu'il euſt fort ſervy à la negociation du traitté de Chartres, neantmoins le duc de Bourgongne & le roy de Navarre conſpirerent ſa perte, parce qu'il avoit donné le conſeil d'emmener le roy à Tours. Ils le firent accuſer de pluſieurs crimes enormes, prenant leur temps que le roy qui le cheriſſoit, eſtoit dans ſa folie. Il fut arreſté par Pierre des Eſſards prevoſt de Paris, examiné par des commiſſaires du Parlement, & tourmenté horriblement à la queſtion. La douleur arracha de ſa bouche tout ce qu'on voulut; & là-deſſus il eut la teſte * trenchée aux Halles. A la mort il advoüa de ſon bon gré la

* On la trẽchoit avec une hache.

dépredation des finances, qui contient en ſoy tous les plus grands crimes. Le tronc de ſon corps fut pendu au gibet, ſa teſte plantée ſur un pieu.

Trois ans apres le vicomte de Laonnois ſon fils eut aſſez de credit pour faire rehabiliter ſa memoire, auprés du dauphin ; Et ayant détaché le corps de Montfaucon avec un convoy honorable de Preſtres & de luminaires, il le porta dans l'Egliſe des Celeſtins de Marcouſſy qu'il avoit fondez.

Dans cete recherche des financiers, il fut ordonné que tous les 1409. receveurs compteroient devant les comtes de la Marche, de Vendoſme, & de ſainct Pol, & que juſqu'à ce qu'ils l'euſſent fait, il ſeroit commis à leurs receptes. On deſtitua auſſy tous les treſoriers, & on donna le maniement à des bourgeois qu'on crût les plus riches & les moins intereſſez.

Les princes s'efforçoient ainſy de gagner l'affection de cete reyne des villes, que les habiles politiques ont toûjours meſnagée avec grand ſoin. Pour la meſme raiſon ils luy rendirent tous ſes privileges & la pre-

voſté des marchands, dont on ne luy avoit encore rendu que la garde, & on luy accorda, mais ſeulement pour ceux qui en ſeroient natifs, le privilege de tenir des fiefs avec la meſme franchiſe, que les gentilshommes.

La douleur du roy fut grande, lors qu'eſtant revenu en ſanté il apprit la mort de Montaigu qu'il avoit aimé tendrement. N'y ayant plus de remede au paſſé, il voulut penſer à l'advenir. Ayant donc aſſemblé les grands du royaume, il fit entendre qu'il deſiroit que durant ſa maladie la reyne priſt connoiſſance des affaires, & à ſon defaut le dauphin duc de Guyenne, lequel il diſpenſoit d'eſtre ſous la conduite de ſa mere, mais vouloit qu'il ſe gouvernaſt avec les conſeils des ducs de Berry & de Bourgongne. Ce dernier ayant plus de credit & de vigueur empieta toute l'autorité.

Tandis que le mareſchal de Bou-
1409. cicaut eſtoit allé à Milan pour recevoir cét eſtat ſous la domination du roy, (car Jean Galeas l'aymoit mieux que celle du marquis de

Montferrat & de Facin Can de l'Eſ- 1409.
cale ſeigneur de Verone, qui l'avoient à demy ſubjugué) le marquis pour rompre ce coup, fit ſoûlever les Genois, par le moyen du party des Gibelins. Ils maſſacrerent tous les François dans leur ville, forcerent la citadelle & l'appellerent pour eſtre leur ſeigneur: mais peu aprés ils le chaſſerent auſſy bien que Boucicaut.

Les cardinaux de l'un & de l'autre party avoient convoqué un Concile à Piſe pour terminer le ſchiſme. Il s'ouvrit le 25. de Mars de cete année 1409. *malgré les fulminations des deux Antipapes, & malgré les Conciles que chacun d'eux avoit indicts, ſçavoir Gregoire dans le patriarchat d'Aquilée, & Benoiſt à Perpignan: Les deux Antipapes y ayant eſté citez & toutes les formes obſervées, la ſouſtraction premierement fut ordonnée, puis eux declarez ſchiſmatiques & heretiques, & la faculté donnée aux cardinaux d'en eſlire un autre à l'excluſion de tous les deux. Tous les ſuffrages du ſacré College s'accorderent en faveur du cardinal Pierre Philargi, dit de Candie, parce qu'il en eſtoit natif. On le nomma Alexandre V.*

Durant le schisme, Ladislas roy de Naples s'estoit emparé de Rome, & des terres de l'Eglise ; Ce fut la cause que le Concile & le nouveau pape Alexandre, investirent plus volontiers Louïs d'Anjou de ce royaume-là, & luy donnerent la charge de lieutenant general de l'Eglise. Du commencement il eut plusieurs bons succez ; reconquit toutes les places que Ladislas avoit u-

1410. surpées, & le chassa de Rome : mais la suite ne fut pas pareille.

EMPP. SIGISMOND DE LUXEMBOURG R. 27. ans, & encore MANUEL. II.

1410. *Le dix-huitiesme de May ou selon d'autres le premier de Juin, l'Empereur Robert mourut à Oppenhein en Baviere. Les electeurs se diviserent en deux partis, l'un eslût Sigismond de Luxembourg Roy de Hongrie l'autre Iosse marquis de Moravie son cousin germain presque nonagenaire. Ce dernier estant mort peu aprés, tous les suffrages se reünirent pour Sigismond.*

Alexandre V. avoit esté Cordelier: en cete consideration il accorda un nouveau privilege aux quatre ordres des Mendiants, de pouvoir administrer tous les Sacrements dans les parroisses, & de recevoir les dixmes si on leur en

donnoit. L'Vniversité de Paris fort offensée de cete nouveauté, retrancha tous ces Ordres de son Corps, s'ils ne renonçoient à cete bulle. Les Jacobins, qui pour ainsi dire, estoient battus de l'Oyseau, & les Carmes qui se sentoient foibles, obeïrent à ce decret. Les Cordeliers & les Augustins demeurerent refractaires, & furent privez de la chaire & du confessional; dont les Jacobins sceurent aussy bien profiter que les Cordeliers avoient fait n'aguere de leur disgrace. Le Pape Jean XXIII. revoqua tous ces Privileges, & remit les choses en mesme estat qu'auparavant.

On lit dans les Historiens qu'en ces années il y eut souvent de sanglants combats entre des oyseaux de toutes especes, mesme entre les plus petits, comme sont les moyneaux, & entre les domestiques. Ce qui procedoit peut-estre de certains petits corps espandus en l'air, qui les picquoient & les irritoient de sorte qu'ils deschargeoient leur chagrin les uns sur les autres. En cete année 1410. *on vit au pays de Haynault, les Cicognes liguées avec les Herons & les Pies, donner bataille aux Corbeaux qui avoient dans leurs trou-*

1410. *pes des Corneilles & des Grolles ; * les Cicognes remporterent la victoire. Dans le pays de Liege pareillement quelques Corbeaux ayant fait insulte à un Faucon, luy cassant ses œufs dans son aire, il se trouva le lendemain au mesme lieu une infinie quantité d'oyseaux de ces deux especes, qui se battirent opiniastrement, jusqu'à tant que les Corbeaux eussent pris la fuite, aprés un grand carnage des leurs.*

*Grolle, en latin, *Graccu-lus*, c'est une espece de grosse Corneille.

C'estoit un sage conseil pour assoupir les discordes; que d'employer toutes les forces de la France à faire la guerre aux Anglois sur le specieux pretexte de venger la mort du roy Richard. Toute la noblesse s'y portoit avec chaleur : mais l'envie que les autres princes avoient contre la puissance du Bourguignon qui tenoit le gouvernail, rompit un si beau dessein.

A la fin d'Aoust les ducs de Berry & de Bourbon ayant fait une ligue à Gyen avec la maison d'Orleans, & avec le duc de Bretagne, les comtes d'Alençon, de Clermont & d'Armagnac, qui estoient tous, ou amis de l'Orleannois, ou picquez

contre le Bourguignon, envoyerent 1410.
faire leurs plaintes & leurs demandes au roy. Chacun arma de son costé, le roy eut beau commander qu'on posast les armes, ils continuerent leurs levées. Le Bourguignon leur ayant en vain offert la paix, employa l'autorité du roy à convoquer l'arriereban, & mit dix mille hommes dans Paris. Le duc de Berry & les princes se logerent au chasteau de Bicestre & commencerent à luy faire la guerre.

Les environs de cete grande ville 1410.
se trouverent mangez par deux cents mille bouches. Sur la fin de Novembre quand tous les vivres furent consumez, la necessité contraignit les uns & les autres de recevoir un accommodement. Il fut dit que le Bourguignon sortiroit de Paris, & que le duc de Berry n'y viendroit point; Que ces deux Princes nommeroient des seigneurs qui auroient soin pour eux du gouvernement & de la personne du Dauphin; Que le roy choisiroit un conseil de douze personnes non suspectes, dont il leur communiqueroit les noms; Que

tous les princes ſe retireroient avec leurs troupes, & qu'aucun d'eux ne reviendroit auprés du roy, s'il n'y eſtoit mandé par lettres ſcellées du grand ſceau, & expediées en ſon conſeil.

1411. Le Bourguignon obeït de bonne foy, & ſe retira auſſy-toſt : mais le duc d'Orleans avec ceux de ſon party recommença incontinent à faire de nouvelles levées. La reyne & le duc de Berry paroiſſoient neutres, & offroient d'eſtre mediateurs. Le roy parloit en maiſtre, & commandoit de deſarmer ; le Bourguignon ne remuoit rien & demeuroit dans l'obeïſſance, mais l'Orleannois l'eſpée à la main demandoit juſtice de la mort de ſon pere. Aprés pluſieurs lettres & negociations inutiles, il envoya un deffy fort outrageux au Bourguignon, auſſy luy reſpondit-il de meſme. Leurs cartels ſont du mois d'Aouſt.

Le roy avoit ordonné à la reyne & au duc de Berry, qui eſtoient à Melun, de travailler inceſſamment à la paix, & leur avoit envoyé des perſonnes notables du Clergé, de la

Nobleſſe, du Parlement & de l'Univerſité, pour autoriſer davantage ce qu'ils reſoudroient : Mais leur deſſein n'eſtoit que de piller Paris, & de le livrer aux Orleannois, afin qu'en ſe vengeant eux-meſmes de cete ville, ils les vengeaſſent auſſy. Les Pariſiens en ayant de bons avis demanderent le comte de ſainct Pol pour Gouverneur. On le leur accorda : mais au lieu de s'appuyer des bons bourgeois, il ſe fortifia de la canaille & mit ſur pied une compagnie de cinq cens bouchers ou eſcorcheurs, commandez par les Goix bouchers du roy. Ces hommes de ſang commettant mille inſolences, obligerent grand nombre de bons bourgeois à ſe retirer ailleurs.

1411.

Alors la France ſe partagea viſiblement en deux factions, l'une des Orleannois qu'on nommoit vulgairement *Armagnacs*, à cauſe du comte d'Armagnac l'un de leurs principaux Chefs; l'autre de *Bourguignons*. La premiere portoit la bande blanche & la * Croix droite ; la ſeconde la bande rouge & la Croix oblique qu'on nomme Croix de S. André. Les bons bour-

* à angles droits.

geois de Paris deteſtoient l'une & l'autre, mais ſouffroient pluſtoſt la premiere; la populace penchoit vers la ſeconde. Delà procederent tant de meurtres, de ſaccagements, & de proſcriptions, ſelon le ſuccés de l'une & de l'autre.

1411. Le party du Bourguignon eſtoit alors le plus fort, il avoit la perſonne du roy, celle du dauphin & la ville de Paris. Ainſy il deſtitua Pierre des Eſſarts, prevoſt des Marchands, & empriſonna & bannit pluſieurs perſonnes du party contraire.

Cependant les troupes du duc d'Orleans pilloient la Picardie, & luy ſe ſaiſit de Montlehery. Sur cela on perſuada au duc de Guyenne de porter le roy à rappeller à ſon ſecours le Bourguignon qui eſtoit allé enFlandres. Ce duc embraſſa avidement l'occaſion; Il entra en Picardie avec 60000. hõmes, aſſiegea & força Ham : mais de ce bon ſuccés il naſquit un incident qui l'empeſcha de paſſer plus avant. Le debat touchant le pillage de cete ville, cauſa une diſſenſion mortelle entre les Picards & les Flamands, dont ſes troupes eſtoient compoſées. De ſorte

que ſi-toſt que le duc d'Orleans approcha avec les ſiennes, les Picards l'abandonnerent, les Flamands ſe retirerent, & luy malgré qu'il en euſt avec eux.

L'ardeur avec laquelle les Orleannois abboyoient aprés le pillage de Paris, les empeſcha de le pourſuivre & de le desfaire. Ils revinrent auſſy-toſt bloquer cete grande ville, ſe rendirent maiſtres de ſainct Denis par un ſiege, de la Tour de S. Cloud par la trahiſon de celuy qui la gardoit, & bruſlerent à la campagne les maiſons des bourgeois qui n'eſtoient pas de leur party. En revanche la compagnie des bouchers alla mettre le feu au chaſteau de Biceſtre qui appartenoit au duc de Berry. 1412.

Les Orleannois ſe croyoient ſi aſſurez de la priſe de Paris qu'ils avoient desja fait entre-eux le partage du butin. Mais voilà que le Bourguignon revient avec un ſecours d'Anglois, perce au travers de leurs troupes, & le trentieſme d'Octobre eſt receu dans la ville comme le Liberateur de la France. Alors leur party decline, ſainct Cloud eſt for-

cé sur eux avec perte de plus de neuf cents gentilshommes, ils levent le blocus de Paris, & ayant rassemblé leurs troupes à sainct Denys, se retirent en desordre par les ponts qu'ils avoient faits sur la Seine.

1412. Alors toutes les disgraces que souffre un party en desroute tombent sur eux. Le Bourguignon victorieux les fait excommunier & proscrire, leur donne la chasse par tout, met leurs biens à l'encamp, emprisonne tous leurs amis & leurs serviteurs, destituë le connestable d'Albret, Jean de Hangest Hugueville grand maistre des Arbalestriers, & le sire de Rieux mareschal, pour donner ces emplois au comte de sainct Pol, au seigneur de Rambures, & à Loüis de Longny ses partisans. Toutes les villes voisines de Paris entrent dans les mesmes interests, Orleans seul demeure dans le party de ses Princes. Leurs autres places, & celles des Seigneurs qui les suivoient, sont forcées de les abandonner; la Guyenne mesme & le Languedoc se sousmettent & renoncent au gouvernement du duc de Berry.

Ce party eſtant reduit au deſeſpoir, & ſe voyant ruiné meſme dans les provinces du royaume où il avoit eſté le plus fort, fait alliance avec les Anglois: mais à des conditions extremément ruineuſes pour la France. Quand le roy fut revenu en convaleſcence, & qu'il ſceut ce traitté, il jura leur perte comme de ſes plus grands ennemis. Il marcha en perſonne contre eux; Et aprés avoir eſté a ſainct Denis lever l'eſtendart 1412.
de l'Oriflamme, qui ne ſe deſployoit que contre les ennemis de l'eſtat, & contre les infidelles, il alla aſſieger le duc de Berry dans la ville de Bourges, c'eſtoit en Juin. Il s'y porta avec tant d'ardeur qu'il ne ſejourna point du tout par les chemins, quoy qu'il euſt eſté bleſſé d'un coup de pied de cheval à la jambe. Cependant ſes autres chefs faiſoient la guerre aux Orleannois en pluſieurs autres endroits.

Il y avoit trop de braves gents dans la place, & trop de diviſion & de traiſtres dans ſon armée pour en venir about facilement. Le ſiege tirant donc en longueur, la mortalité

attaqua ſes troupes & le contraignit d'accorder la paix aux princes. Les Anglois qui deſcendoient au meſme temps en Normandie ſous la conduite de Thomas duc de Lencaſtre fils du roy Henry pour les ſecourir, ſe rendoient formidables aux uns & aux autres: la peur qu'on en eut haſta l'execution du traitté. Mais le duc d'Orleans qui les avoit fait venir fut obligé de les ſatisfaire à ſes deſpens, & leur donna ſon frere Jean comte d'Angouleſme en oſtage.

1412. Le traitté ayant eſté confirmé à Auxerre, on amena le roy qu'on voyoit preſt de retomber en démence, à Melun, & delà quand il ſe porta un peu mieux, à Paris. Il y entra en grande pompe avec la reyne & le dauphin, & fit publier la paix avec une allegreſſe indicible des peuples.

1413. en Ianvier. L'Univerſité & les bons bourgeois de Paris, les ſeuls membres de l'eſtat qui ne fuſſent pas entierement gaſtez, voyant que les grands & ceux qui avoient les charges, ne deſiroient que continuer les troubles pour manger le pauvre peuple; & que d'ailleurs, ſi on n'y remedioit, les Anglois

avoient entrepris de conquerir la 1413.
Guyenne, s'addresserent au roy, toûjours tres-bien intentionné, & luy persuaderent qu'il faloit travailler à la reformation de son Estat, afin d'avoir plus de moyen de leur resister.

Il convoqua pour cela une assemblée de notables à Paris sur la fin du mois de Janvier. L'Université y marqua fortement tous les desordres qui estoient dans l'administration des finances & de la Justice, dans la chancellerie, dans le choix des officiers, & dans la fabrique des Monnoyes; elle n'espargna point les personnes coupables, non pas mesme le chancelier Arnaud de Corbie, qu'elle accusa de concussion.

Il y eut des commissaires choisis de tous les trois Ordres pour reformer l'estat en tous ces chefs: mais leurs soins furent inutiles; ny les princes ny ceux qui estoient en puissance, ne pouvoient souffrir qu'on les obligeast à estre gents de bien: ils n'y eussent pas trouvé leur compte; Particulierement ceux qui estoient auprés du dauphin duc de Guyenne.

Ce jeune prince aagé ſeulement de ſeize ans, eſtoit bijarre, inconſtant, desbauché; D'ailleurs ils le nourriſſoient dans toutes ſortes de dereglements, du jeu, des femmes,
» des feſtins & des danſes diſſoluës; Et
» pis encore, dans les maximes d'une
» domination deſreglée; veritablement
» fort commode à la vie qu'il vouloit
» mener; car pour ſe pouvoir donner
» toute ſorte de licence, il faut ſe met-
» tre au deſſus de toutes les loix.

1413. Ces gents-là luy mirent dans l'eſprit que pour maiſtriſer abſolument la France, il faloit dompter Paris & deſarmer les bourgeois, afin qu'apres cela il pût les taxer comme il luy plairoit. Ce fut donc ſuivant leur advis qu'il ſe ſaiſit du chaſteau de la Baſtille, par le moyen de Pierre des Eſſards. Les bourgeois en prennent auſſi-toſt l'alarme; le Bourguignon ſous-main eſchauffe le peuple & ſuſcite ſes compagnies de bouchers; Il amaſſe enfin 10. ou 12. mille hommes, qui ayant à leur teſte un chirurgien nommé Jean de Troyes, courent par les ruës; Une partie inveſtit la Baſtille, l'autre va planter la banniere de la ville devant

l'hostel du dauphin duc de Guyenne. 1413.
Il se presente aux fenestres pour appaiser ces furieux, Jean de Troyes luy fait entendre qu'ils sont là pour oster d'auprés de luy ceux qui corrompoient malheureusement sa jeunesse. Le chancelier ayant demandé qu'ils eussent à les nommer, ils luy en donnerent la liste, dans laquelle son nom estoit tout le premier, & le forcerent de la lire par deux fois.

En mesme temps ils enfoncent les portes, foüillent par tout & enlevent plus de vingt personnes, desquels estoit le duc de Bar cousin germain du roy, Jean de Vailly chancelier du dauphin, Jacques de la Riviere son chambellan, qu'ils menerent tous prisonniers an Louvre. Le lendemain Pierre des Essards que le dauphin avoit restably, rendit la Bastille & sa personne mesme au duc de Bourgongne, qui le fit emprisonner dans le Châtelet, parce qu'il estoit accusé d'avoir voulu enlever le roy & le daufin.

L'Université refusa sagement de s'engager avec ces factieux : les princes du sang detesterent ces atten-

1413. tats : mais ils estoient bien aises dans leur cœur que le Dauphin eust receu cete correction.

Au commencement de May les factieux s'adviserent de faire des chaperons blancs : ils en porterent à ce prince, & Jean de Troyes accompagna ce beau present d'une remonstrance fort rude. Un Docteur en Theologie nommé Eustache de Pavilly religieux carme, portant la parole pour eux, luy parla fort librement des desreglements de sa vie. Il ne feignit point de luy dire que le malheur du roy son pere & celuy du défunct duc d'Orleans, estoient une punition de leurs desbauches. Il adjousta mesme que s'il ne changeoit
» bien-tost de vie, il se rendroit indigne
» de la couronne, & feroit transferer le
» droit d'aînesse à son frere. Ce qu'il
» disoit d'autant plus hardiment que
» la reyne l'en avoit plusieurs fois menacé.

Il eust bien voulu se retirer d'entre les mains de ces fascheux pedagogues, mais le peuple estoit le maistre, & les portes de la ville trop bien gardées. Un jour que le roy alloit à

Noſtre-Dame, Jean de Troyes l'obligea de prendre le chaperon blanc. 1413.
Deux jours aprés eſtant retourné à l'hoſtel de ſainct Pol, il juſtifia devant luy par l'organe de Pavilly, l'empriſonnement des ſerviteurs du duc de Guyenne, & propoſa qu'il y avoit encore pluſieurs autres mauvaiſes herbes qu'il faloit arracher; Puis s'addreſſant à ce jeune prince, il demanda qu'il euſt à les livrer tout à l'heure.

Quelques prieres que ce prince leur puſt faire, ils en emmenerent encore un grand nombre; non pas ſeulement de ſimples gentils-hommes, mais meſme Loüis de Baviere frere de la reyne, pluſieurs dames qui eſtoient auprés d'elle ou auprés de la ducheſſe de Guyenne & de la comteſſe de Charolois, les accuſant d'eſtre les inſtruments des pernicieuſes intrigues, & des diſſolutions de la cour.

Ce n'eſtoit pas ſans apparence qu'on accuſoit le Bourguignon d'entretenir ſous-main le feu de cete eſmotion, quoy qu'en effet il ne la gouvernaſt pas comme il euſt voulu. Ce-

pendant il faloit ceder à ce torrent. Le roy fut contraint de consentir qu'on fist le procés aux prisonniers, d'aller coiffé d'un chaperon blanc en son parlement publier des Ordonnances pour la reforme des abus & des finances, de destituer Arnaud de Corbie son chancelier, qui remit les sceaux entre les mains d'Eustache de Laitre son gendre, & de livrer au supplice un escuyer du dauphin duc de Guyenne, & Pierre des Essards qui eurent la teste trenchée.

Jacques de la Riviere chambellan du mesme duc, plustost que de souffrir une pareille ignominie, se cassa la teste d'une tasse dans laquelle il beuvoit, ou peut-estre fut tué en prison par Helion de Jaqueville capitaine de Paris : mais quoy qu'il en soit, on le traisna au gibet comme un homme qui s'estoit desesperé.

Un gouvernement si violent ne pouvoit pas durer long-temps. Le dauphin duc de Guyenne pour se tirer de captivité renoüa secretement avec les princes liguez; on se servit du nom du roy,

& du pretexte de confirmer la paix de Chartres, pour entrer en conference avec eux à Verneüil. Leurs deputez estant venus à Paris vers le roy, les seditieux rompirent souvent les assemblées où l'on traittoit de la paix : Et neantmoins ils ne pûrent jamais empescher qu'une si bonne œuvre ne fust poursuivie. 1413.

Pour y parvenir on moyenna une entreveuë du duc de Berry & du duc de Bourgongne, puis un pourparler des autres princes à Pontoise, par deputez. Tout ce qu'il y avoit de plus sain & de plus sage, l'université, le parlement, les bons bourgeois, se portoit à la paix : le Bourguignon n'y estoit gueres disposé, parce qu'elle luy estoit peu advantageuse : neantmoins comme il n'osoit pas y resister elle fut achevée à Pontoise le premier jour d'Aoust; Et le roy accorda que les princes le viendroient salüer dans Paris.

Cela estant ainsy disposé, le duc de Guyenne se met en armes à la teste des bons bourgeois, & ayant assemblé plus de 30. mille hommes bien

1413. armez, marche fierement par les ruës. Les chefs des factieux qui tenoient la Bastille, le Louvre, le Palais & l'hostel de Ville, luy abandonnent ces postes & se retirent. Alors il délivre tous ceux qu'ils avoient mis en prison, il change les eschevins & destituant le chancelier qu'on luy avoit donné par force, donne cete charge à Jean Juvenal, puis rend les sceaux à Arnaud de Corbie; qui les cede à Henry de Marle premier president.

Le Bourguignon ne se trouvant pas trop en seureté parmy ces changements, resolut de se retirer avant l'arrivée des Orleannois. Ayant donc un jour mené le roy à la chasse, il prit congé de luy brusquement, & sans dire adieu à Paris, se retira en Flandres à grandes journées, quoy que fort bien accompagné.

Aprés sa retraitte il y eut dans peu de jours une entiere revolution. Le duc d'Orleans se mit tellement bien dans les bonnes graces du roy, qu'il le vouloit tousjours avoir auprés de sa personne, & le faisoit habiller des

mesmes estoffes que luy. Le con- 1413.
nestable d'Albret revint à Paris
avec grande pompe ; les chefs & les auteurs de la sedition furent recherchez, suppliciez & proscrits, toutes les creatures du Bourguignon destituées, plusieurs gentilshommes & bourgeois de ses amis emprisonnez.

On passa plus avant, les declarations qu'on avoit données contre les princes furent declarées surprises, leur innocence reconnuë & publiée, luy au contraire detesté comme un meurtrier execrable. Pour dernier affront Louis d'Anjou roy de Sicile luy renvoya sa fille qu'il luy avoit mise entre les mains pour la marier à son fils aisné ; Et deux mois aprés il donna une des siennes à Charles comte de Ponthieu troisiesme fils du roy, lequel n'avoit pas douze ans accomplis ; se rendant par ce moyen luy & son gendre, ennemis mortels de la maison de Bourgongne.

Ces mauvais traittements estoient difficiles à digerer : le Bourguignon s'en plaignit au roy, en escrivit aux

1413. bourgeois de Paris, au parlement, à l'université : mais ny ses plaintes, ny ses lettres ne firent aucun effet. N'ayant pû reüssir par là, il trouva moyen de renoüer quelque intelligence avec le duc de Guyenne son gendre ; lequel en effet se faschoit d'estre tenu de trop court & presque prisonnier dans le Louvre.

Ce luy fut un beau pretexte de lever une grande armée & de se mettre aux champs pour le venir délivrer. Il fut receu à Noyon, à Soissons & à Compiegne, mais Senlis luy ferma les portes. Il se rendit maistre de Sainct Denys par intelligence, & ensuite se presenta devant Paris ; nonobstant que le roy luy eust deffendu d'en approcher sur peine de leze-Majesté. Il croyoit resveiller l'affection du peuple, & causer quelque soûlevement qui luy ouvriroit l'entrée de la ville : mais la reyne & le connestable d'Armagnac y avoient donné si bon ordre, que rien ne branssa en sa faveur. Là-dessus le roy revenu en santé fit une declaration fulminante contre luy : lors qu'il le sceut il en prit l'espouvante

& se retira avec une horrible confusion.

Tout le monde crioit aprés luy, au traistre, au meurtrier. La faculté de Theologie ayant à la sollicitation de l'evesque de Paris frere de Montaigu, examiné la harangue de son orateur Jean Petit qui estoit mort, en tira 7. propositions, & les condamna d'impieté & d'heresie, qu'elle fit brûler dans le Parvis de Nostre Dame. Jean Charlier qu'on nommoit Jarson du village de sa naissance auprés de Reims, chancelier de l'université & docteur de grande reputation, se monstra fort ardent dans cete poursuite. Il avoit eu prise avec Petit, & les Bourguignons avoient vendu ses meubles l'an passé pour certaines taxes. 1414.

L'année suivante le Bourguignon porta l'affaire par appel au concile de Constance. Elle y fut agitée avec beaucoup de chaleur ; il soustenoit que les propositions qui avoient esté condamnées à Paris, n'estoient point de Petit, mais qu'elles avoient esté contournées & accom-

1414. modées par Jarſon. Les commiſſaires deputez pour examiner la choſe, en ayant fait leur rapport, le concile, ſans parler de Petit ny de Jarſon, condamna en general cete pernicieuſe propoſition, qu'un Tyran peut eſtre tué par ſon ſujet, en quelque maniere que ce ſoit.

Au meſme temps le roy pourſuivoit le Bourguignon comme l'ennemy de l'eſtat; il alla à S. Denys lever l'Oriflamme, convoqua le ban & l'arriere-ban contre luy, & reprit la ville de Compiegne à capitulation, & celle de Soiſſons par force: cette derniere fut miſerablement ſaccagée, & Bournonville qui l'avoit défenduë à toute extremité, eut la teſte tranchée.

Sans doute que le Bourguignon fut extremement conſterné de cete perte, & plus encore de ce que les Flamands refuſerent de le ſervir, & deputerent vers le roy pour luy offrir toute obeïſſance. La priſe de Bapaume par le duc de Bourbon, augmentant ſon eſtonnement, il envoya vers le roy le comte de Nevers ſon frere,

puis la comtesse de Haynault sa sœur, 1414.
& ensuite le duc de Brabant son autre frere, qui firent divers voyages en cour pour essayer d'arrester le courroux du roy : mais toutes leurs prieres ne le flechissoient point, on ne vouloit pas moins que luy confisquer toutes ses terres.

Heureusement pour luy le roy retomba dans son mal. Dans cét entretemps, reprenant un peu haleine, il fit entrer garnison dans Arras ; les princes y menerent le roy tout malade qu'il estoit, & assiegerent la ville. Elle rendit une opiniastre défense, encouragée peut-estre par les advis de quelques-uns des assiegeants ; DE sorte que leur armée s'ennuyant & s'affoiblissant par les maladies, la comtesse de Hainaut prit cete occasion, & sollicita si chaudement auprés du duc de Guyenne qui avoit l'autorité en main, que sans l'advis des autres princes, il accorda la paix au duc de Bourgongne.

Elle fut faite sur la fin de Septembre : mais on n'en expedia les lettres que le seiziesme d'Octobre au

1414. Quesnoy. Les conditions en estoient bien rudes pour luy ; Que cinq cents de ses gents seroient exclus de l'abolition ; Que plusieurs officiers du roy, de la reyne & du dauphin qui le favorisoient, seroient esloignez ; Qu'il n'approcheroit point de la cour sans lettres expresses du roy, scellées du grand sceau & par l'advis du conseil. Il fut adjousté pour l'honneur du roy, que ses bannieres seroient arborées sur les murs d'Arras, le gouverneur destitué, & les bourgeois obligez de luy faire serment de fidelité.

Nous n'avons point marqué ce que firent les Anglois par mer & par terre contre la France durant les deux dernieres années, c'est trop peu de chose ; ny comme ils conquirent plusieurs places en Guyenne, le comte d'Armagnac & le connestable d'Albret les favorisant par despit de ce qu'on les avoit chassez de la cour. L'animosité de la nation Angloise ne vouloit point de paix avec la France, mais son roy (c'estoit Henry V. fils de Henry IV. qui estoit mort de la lepre le vingtiesme Mars de l'année

precedente) cherchoit a s'allier avec les François, pour avoir du ſupport contre l'humeur inconſtante & difficile de ſes ſujets ; Ainſy le duc d'Yorc eſtoit venu en France pour cela l'année precedente. Au mois de Février de celle-cy, ſes ambaſſadeurs y vinrent auſſy faire les ouvertures pour demander Catherine fille du roy, & reporterent une tréve d'un an, à commencer au ſecond jour du meſme mois. 1414.

Un eſtrange rhûme, qu'on nomma la Coqueluche, *tourmenta toutes ſortes de perſonnes durant les mois de Février & de Mars, & leur rendit la voix ſi enroüée, que le Barreau, les Chaires & les Colleges en furent muets. Ce mal cauſa la mort preſque à tous les vieillards qui en furent atteints.*

Ce Ladiſlas, dont nous avons parlé, eſtoit entierement demeuré maiſtre du royaume de Naples : mais comme il eſtoit trop débordé aprés les femmes, & d'ailleurs furieuſement hay pour ſes cruautez, il fut empoiſonné cete année d'une vilaine maniere : un medecin duquel il entretenoit la fille, 1414.

ayant conseillé à cete mal-heureuse de se froter d'une drogue empoisonnée qu'il luy donna, comme si elle eust esté propre à exciter davantage le chatoüillement, ce prince couchant avec elle prit la mort dans la source de la vie & du plaisir. Jeanne sa sœur II. du nom, veuve de Guillaume d'Austriche luy succeda; Elle avoit pour lors quarante-quatre ans, & toutefois cét aage, bien loin d'avoir refroidy ses passions, les avoit enflammées dans le dernier excés.

Le concile de Pise avoit ordonné qu'il s'en tiendroit un autre general dans trois ans, & cependant s'estoit continué par deputez. Au bout de ce temps Jean XXIII. en avoit indict un à Rome pour l'an 1412. *lequel se trouvant peu nombreux à cause des troubles que causoit Ladislas, fut remis à un autre temps. Or comme l'empereur Sigismond fut passé en Italie l'an* 1413. *pour quelque differend qu'il avoit avec les Venitiens, le pape luy envoya des legats afin de convenir du lieu & du temps du concile. Ils tomberent d'accord de la ville de Constance sur le Rhin, & pour le jour le pape l'assigna à la feste de la Toussaincts de l'année suivante.*

Il ne fut pourtant ouvert que le sei- 1414.
ziesme de Novembre par le pape mesme.
L'empereur s'y rendit la veille de Noël,
& chanta l'Epistre à la Messe de mi-
nuict du saint Pere, estant en habit de
sousdiacre. La seconde session ne se fit
que le second jour de Mars ensuivant.
Il y assista comme en plusieurs autres
suivantes, revestu de ses ornements im-
periaux.

En cete session, le pape Jean mon- 1415.
té dans son throsne, tourné vers l'Au-
tel, lût tout haut une cedule, par la-
quelle il promettoit & juroit de renon-
cer à la papauté, en cas que Gre-
goire & Benoist y renonçassent auss-
sy, ou qu'ils vinssent à mourir. Or
soit qu'il eust esté contraint à cét acte,
ou qu'il l'eust fait sans penser aux con-
sequences, il s'en repentit aussy-tost, &
craignant qu'on ne le prist au mot, il
s'enfuit de nuict dans la ville de Schaf-
fouze sous la protection du duc d'Aus-
triche.

Aprés qu'il eut erré quelques mois de 1415.
ville à autre, se voyant delaissé par ce duc
& n'ayant pû trouver qui luy donnast
seure retraite, il fut fait prisonnier, ra-
mené à Constance & déposé le dix-hui-

tiesme de May par le concile.

Il fit alors de necessité vertu, & subit la sentence d'assez bonne grace. Gregoire pareillement se sousmit au jugement du concile, & donna sa cession par procureur. Benoist seul demeura obstiné & se tint enfermé dans son chasteau de Paniscole en Arragon jusqu'en 1424. Cete année-là il y finit ses jours, mais non pas ses intrigues: car en mourant il ordonna que deux cardinaux qui luy avoient tousjours tenu compagnie, luy elussent un successeur. Ils mirent en sa place un chanoine de Barcelonne, qui prit le nom de Clement VIII. & le roy Alfonse fit adorer cét idole durant cinq ans, en hayne du pape Martin avec qui il estoit broüillé, mais enfin il l'obligea d'abdiquer l'an 1429.

On continuoit le traité de la paix
1415. & du mariage entre la France & l'Angleterre : il fut envoyé trois ou quatre solemnelles ambassades de part & d'autre. On offroit à l'Anglois huit cents mille florins d'or, & de luy ceder quinze villes en Guyenne & tout le Limosin pour le dot de Madame Catherine. Il feignoit de prester l'oreille à ces propositions;

mais de jour en jour il adjouſtoit quelque choſe à ſes demandes, afin de ne pas conclure.

Son intention eſtoit d'attaquer puiſſamment la France, ſes ſujets le deſiroient avec tant de paſſion qu'il euſt ſoûlevé tout ſon royaume contre luy, s'il n'euſt pas ſatisfait à leur envie. On ſoupçonna qu'il y eſtoit auſſy attiré par les intelligences de quelques traiſtres; Du moins s'aſſuroit-il qu'il n'auroit à faire qu'à la moitié des François, pource que les deux maiſons d'Orleans & de Bourgongne ne pouvoient jamais ſe réünir.

Quand il eut ſes forces toutes preſtes, il ne feignit plus de declarer ſes pretentions; Et aprés avoir eſcrit 1415.
des lettres pleines de proteſtations & de menaces au roy qu'il n'appelloit dans la ſouſcription que *ſon couſin Charles de France*, il vint deſcendre au Havre, qui eſt à l'embouscheure de la Seine: là il mit à terre 6000. hommes d'armes, & 30000. archers, & le reſte de l'equipage à proportion.

Avec cela il aſſiegea d'abord la ville de Harfleur. La place ſe deffendit vail-

lamment par le courage de quatre cents hommes d'armes, & de ſept ou huit ſeigneurs de la Province qui s'y eſtoient jettez. Enfin elle fut emportée d'aſſaut & ſaccagée ; non peut-eſtre ſans intelligence, ou du moins ſans laſcheté de la part des chefs de l'armée Françoiſe, qui ne ſe mirent guere en peine de la ſecourir. On en donnoit le blaſme au conneſtable d'Albret.

Cependant, le roy ayant levé l'Oriflamme à ſainct Denis, aſſembloit
1415. ſa gendarmerie. Les Anglois avoient perdu grand nombre de leurs plus braves gents aux attaques, les maladies ravageoient leur armée, & elle avoit ſi grande diſette des vivres, qu'elle n'oſoit pas s'élargir à la campagne, parce quelle eſtoit reduite en un tres-mauvais eſtat. Tellement qu'ayant tenu ſes quartiers pendant trois ſemaines le long des bords de la mer, il falut qu'elle en partiſt, & qu'elle priſt la route de Calais. Elle traverſa le pays de Caux, la comté d'Eu, & le pays de Vimeu, à deſſein de paſſer la Somme à Blanquetaque, comme avoit fait Edoüard.

Celle de France, qui n'eſtoit encore que de canaille ramaſſée, n'oſa pas l'attaquer dans ſa marche : mais quand le roy venu en perſonne à Roüen, luy eut envoyé quatorze mille hommes d'armes, & tous les princes, hors les ducs de Guyenne, de Berry, de Bretagne & de Bourgongne, il fut reſolu que l'on les iroit combattre; Le plus ſeur euſt eſté de bien garder les paſſages de la Somme pour les faire perir de faim : mais au lieu de prendre ce moyen, on leur alla couper chemin par delà la riviere, & on ſe logea à Azincour qui eſt dans la comté de ſainct Pol. 1415.

Les Anglois fatiguez voyant les François quatre fois plus forts, & ſe croyant entierement perdus ſi on en venoit aux mains, leur envoyerent offrir de reparer tous les dommages qu'ils avoient faits en France depuis leur deſcente. Mais on rejetta leurs offres avec raillerie ; et on leur preſenta la bataille pour le lendemain vingt-cinquieſme d'Octobre.

Les meſmes cauſes qui firent perdre celle de Crecy & celle de Poitiers, leur firent encore perdre cel- 1415.

le-cy : j'entends la necessité où ils mirent leurs ennemis de mourir ou de vaincre, leur impetueuse precipitation, la confusion avec laquelle ils se battirent, tous les chefs se picquant d'estre à la teste ; d'ailleurs la mauvaise ordonnance de leur avant-garde qui estoit si pressée qu'il n'y avoit que les premiers rangs qui pussent avoir le mouvement libre, & l'incommodité du terrain si gras & si détrempé par les pluyes, qu'on y enfonçoit jusqu'à my-jambe.

Le champ fut couvert des corps de 6000. François, & de 1600. des Anglois. Parmy les morts on trouva le comte de Nevers & Antoine duc de Brabant, freres du duc de Bourgongne, le duc d'Alençon, le connestable d'Albret, le duc de Bar, le mareschal de Boucicaut, l'admiral Dampierre, l'Archevesque de Sens frere de * Montaigu, & le Vicomte de Laonnois fils du mesme ; Parmy les prisonniers les ducs d'Orleans & de Bourbon, les comtes de Vendosme & de Richemont, & quatorze cents gentils-hommes. L'armée victorieuse, mais aussy déla-

*C'est ce Montaigu qui avoit eu la teste trêchée.

brée que si elle eust esté vaincuë, eut de la peine à se traisner jusqu'à Calais; d'où le roy Henry repassa en Angleterre.

Sur cete grande playe, les discordes civiles en firent encore de plus grandes. Le duc de Bourgongne persistoit dans le dessein d'empieter le gouvernement & de se venger; Et il croyoit que la conjoncture luy estoit tres-favorable. Mais quand on sceut qu'il estoit party de Dijon avec le duc de Lorraine & 10000. chevaux pour venir à Paris, on y ramena le roy en diligence; Et le duc de Guyenne logea des troupes dans tous les environs. 1415.

Le Bourguignon estant arrivé à Lagny, envoya vers le roy demander qu'il pust avoir l'honneur d'approcher de luy, & que le duc de Guyenne son gendre reprist sa femme, qu'il avoit esloignée pour entretenir une maistresse. On luy promit de le satisfaire sur le second point: mais pour le premier il ne pût jamais l'obtenir, au contraire on luy fit expresses deffenses d'approcher de Paris qu'avec son train seulement.

Il n'y euſt pas eu de ſeureté pour luy d'y entrer de la ſorte, il voyoit qu'on empriſonnoit tous ſes amis, qu'on pendoit autant de ſes gents de guerre qu'on en pouvoit attraper, & qu'on avoit mandé le comte d'Armagnac ſon plus grand ennemy pour luy donner l'eſpée de conneſtable.

Le mal procedoit principalement des mauvais conſeils de certaines peſtes de cour, qui pour leurs intereſts particuliers, entretenoient la diſcorde entre les princes, & plongeoient le jeune duc de Guyenne dans la débauche. L'Univerſité & le Parlement en firent hautement leurs plaintes, & toucherent tellement ce jeune prince, qu'il leur promit d'y donner ordre : mais peu de jours aprés il tomba malade d'un flux de
1415. ventre, dont il mourut le vingt-cinquieſme de Decembre, non ſans des marques apparentes de poiſon.

1416. Le comte d'Armagnac arrivé à Paris le vingt-neuf du meſme mois, deſtourna les propoſitions de paix, envenima la playe au lieu de la guerir, & ſe rendit maiſtre abſolu du gouvernement, s'eſtant fait donner

la ſouveraine adminiſtration des finances, & la charge de capitaine general de toutes les fortereſſes, avec pouvoir d'y mettre tels gouverneurs & telles garniſons qu'il luy plairoit.

Aprés la mort du duc de Guyenne, la ſucceſſion à la couronne regardoit ſon ſecond frere Jean duc de 1416.
Touraine. Le comte de Haynault, dont il avoit eſpouſé la fille, l'avoit emmené en ſon pays: les bons François ſouhaitoient qu'il revinſt en cour pour s'inſtruire dans les affaires. Cependant ce jeune prince deſirant de gagner l'affection des peuples & ſe monſtrer dégagé de tout party, fit commandement à tous les deux de poſer les armes. Le Bourguignon qui ſe morfondoit dans Lagny depuis deux mois, fut bien aiſe d'avoir un pretexte ſi plauſible de ſe retirer. Il s'en retourna au Pays-bas, picqué juſqu'au fond du cœur, de ce que ſes ennemis le railloient & l'appelloient *Jean de Lagny qui n'avoit point haſte.*

L'empereur Sigiſmond deſirant mettre la paix dans l'Egliſe & par- 1416.
my les princes chreſtiens, fit un

voyage en France & delà en Angleterre: mais ce fut ſans aucun fruit, parce que le conneſtable d'Armagnac refuſa une tréve de 4. ans qu'il propoſoit entre les deux couronnes. Le roy reçût cét empereur magnifiquement à Paris, & voulut bien qu'il tinſt ſa place dans le parlement; on ne trouva pourtant pas bon qu'il y euſt pris l'autorité d'y donner par occaſion l'ordre de chevalerie à un gentilhomme.

Il avoit reſolu d'ériger la comté de
1416. SAVOYE EN DUCHE' *pour Amé VIII. & pluſieurs Auteurs diſent qu'il avoit choiſy pour cela la ville de Lyon, mais que les Officiers du roy luy firent connoiſtre qu'on ne le ſouffriroit pas: & que ce fut pour ce ſujet qu'il fit la ceremonie au chaſteau de Montluel en Breſſe, hors des terres du royaume. Toutefois les lettres de l'erection ſont dattées de Chamberry le 19. de Fevrier.*

✠ *Il eſt bon de remarquer, que dés le temps de la race Carlienne, le titre de comte eſtoit auſſy eminent que celuy de duc; Qu'il ſembloit meſme que les grands en fiſſent plus d'eſtat, puiſqu'on en trouve qui ayant des duchez ne ſe*

faisoient appeller que comtes. Tel estoit en France celuy de Toulouze qui avoit les duchez de Septimanie & de Narbonne ; Et celuy de Savoye en usoit de mesme, bien qu'il eust les duchez de Chablais & d'Aouste, & qu'il ne les oubliast pas dans ses titres. Mais comme depuis quelque temps les hommes changeant de fantaisie, s'estoient imaginez quelque chose de plus grand dans le titre de duc, Amé VIII. comte de Savoye fut bien aise qu'on le donnast à la comté dont il portoit le nom.

La France ne voyoit plus que malheurs sur mal-heurs, la desfaite de 1416.
son connestable devant Harfleur qu'il assiegeoit ; puis celle de son armée navale sur ces costes-là ; les courses continuelles des troupes Bourguignonnes ; la mort du duc de Berry, qui seul pouvoit apporter quelque temperament à ces desordres ; une seconde descente du roy Anglois, ce fut à Touques, & la prise de plusieurs places en Normandie par ses armes ; Avec cela la recherche que faisoient également tous les deux partis de l'alliance de cét ennemy juré du royaume : mais plus ardemment

le Bourguignon & le comte de Haynault ; le premier eſtant irrité de ce qu'on l'eſloignoit du gouvernement, l'autre cherchant à acquerir de l'apuy au dauphin Jean ſon gendre, que la faction Orleannoiſe vouloit priver de ſes droits d'aiſneſſe, pour avancer Charles comte de Ponthieu ſon jeune frere.

Le nouveau gouverneur ſe rendoit
1416. de jour en jour plus odieux par des exactions ſans juſtice & ſans meſure; On en faiſoit ſur le clergé meſme ; à cauſe dequoy les Pariſiens commençoient à ſouhaitter le retour du Bourguignon. Auſſy fut-il deſcouvert une conſpiration qui devoit ouvrir les portes à ſes gents : les principaux auteurs le payerent de leurs teſtes, les autres furent empriſonnez, tous les ſuſpects bannis, meſme les gents du Parlement & de l'Univerſité, les chaiſnes & les armes oſtées aux bourgeois, & la communauté des bouchers abolie. Ces rigueurs laiſſerent le poignard bien avant dans le cœur des Pariſiens.

La paſſion de dominer tranſporta ſi fort le Bourguignon, qu'il s'abou-

cha avec le roy d'Angleterre à Calais, & renouvella les tréves pour ses terres seulement ; C'estoit en quelque façon s'obliger de ne point secourir le roy son souverain. Delà s'estant retiré à Valenciennes, il eut conference avec le duc Guillaume comte de Haynault, & avec le nouveau dauphin son gendre. Ils se jurerent tous deux assistance reciproque envers tous leurs ennemis. Ainsy le dauphin se declara contre les Armagnacs ; Et il promit au duc qu'il ne retourneroit jamais à la cour s'il ne l'y ramenoit avecque luy. 1417.

Il fut donc resolu que le comte de Haynault iroit à Paris pour traitter leurs affaires sur ce pied-là ; mais qu'il laisseroit le dauphin à Compiegne. Il y alla en effet : mais comme il ne pût obtenir le rappel du Bourguignon, il menaça de remmener le Dauphin chez luy. Sur cela on fit dessein de le retenir luy-mesme jusqu'à ce qu'il l'eust rendu : mais en ayant eu advis, il s'évada subtilement. On y pourveut donc d'une autre maniere, mais tres-meschante : on donna du poison

au Dauphin ſon gendre, dont il mourut le dix-huictieſme d'Avril.

Charles ſon frere, ennemy juré de la maiſon de Bourgongne, luy ſucceda au titre de dauphin & à celuy de duc de Touraine, & qui plus eſt dans le droit de la couronne, au grand contentement du duc d'Anjou ſon beau-pere, qu'on ſoupçonna fort d'avoir oſté les deux aiſnez du monde, pour faire regner ſon gendre.

Mais il n'en eut pas longue joye,
1417. car il mourut luy-meſme au mois d'Aouſt enſuivant. Il laiſſa trois fils, Louïs, René & Charles; les deux premiers porterent ſucceſſivement le titre de roy de Sicile, Charles fut comte du Mayne.

La perſonne du roy, celle du
1417. dauphin, & la ville de Paris, eſtoient entre les mains du conneſtable d'Armagnac: la reyne ſeule mettoit quelque contre-poids à ſa grande puiſſance. Leconneſtable ſongea à ſe défaire d'elle, comme on vivoit avec beaucoup de licence dans la maiſon de cete princeſſe, il luy fut facile d'en donner de la jalouſie au roy: tellement qu'il fit prendre & jetter à

l'eau un nommé Loüis Bourdon qui estoit de cete intrigue-là ; Et aprés il esloigna la reyne sa femme, & l'envoya comme prisonniere à Tours, sous la garde fort rigide de trois hommes affidez. Depuis ce jour-là elle ne pût jamais se resoudre à luy pardõner cete injure faite à son honneur, ni même au dauphin son fils, sçachant bien que cela s'estoit fait de son aveu, quoy qu'alors il ne fust aagé que de 16. ans.

La prison de la reyne, la funeste 1417.
mort des deux dauphins, la destitution de grand nombre d'officiers, le pillage du plat-pays par les gents de guerre non payez, les dépredations des Armagnacs, qui prenoient jusqu'aux chasses des Eglises, fournirent de specieux pretextes au Bourguignon de dresser des manifestes, & d'envoyer vers les grandes villes pour les prier de luy ayder à mettre le roy en liberté. La pluspart de celles de la Champagne, de la Picardie, & de l'Isle de France, le receurent à bras ouverts, parce qu'il abolissoit tous les subsides.

Toutefois ce n'estoit rien fait s'il n'entroit dans Paris, il tourna tout à

l'entour, s'approchant & ſe reculant deux mois durant, ſelon les advis qu'il recevoit de ſes amis de dedans. Comme il aſſiegeoit Corbeil, il en partit promptement pour s'en aller à Tours avec quelques compagnies de cavalerie, & s'en eſtant approché ſecretement il trouva la reyne dans Marmouſtier, où elle s'étoit renduë exprés ſous pretexte de ſe promener, il l'emmena avec luy dans la ville de Troyes.
1417. Deſlors elle s'attribua la regence, & fit faire un ſceau exprés où ſa figure eſtoit empreinte.

Dans une conjoncture ſi favorable, l'Anglois ne manqua pas d'avancer bien ſes affaires, Caën, Bayeux, Coutance, Carentan, Liſieux, Falaiſe, Argentan, Alençon, enfin la plus grande partie de la Normandie ſe rendit à luy preſque ſans coup ferir, Cherbourg ſe défendit 3. mois & puis capitula. Et cependant le conneſtable aymoit mieux voir perir l'eſtat que ſon autorité, & le Bourguignon conſentoit pluſtoſt qu'il fuſt démembré par les Anglois, que gouverné par ſon ennemy.

En ces années il commença de courir en Allemagne

Allemagne certaines bandes de vaga- 1417.
bonds, ſans religion, ſans loy, ſans pays, qui avoient le viſage baſané, parloient un baragouin qui leur eſtoit particulier, & faiſoient meſtier de deſrober ſubtilement, & de dire la bonne adventure. On les nommoit Tartares & Zigens: *Ce ſont à mon advis ceux que l'on appelle en France* Bohemiens & Egyptiens.

On voit dans les actes du Concile de Conſtance, comme la memoire de VViclef y fut anathematisée; comme Jean Hus, qui ſuivant ſes veſtiges, avoit ſemé de nouvelles doctrines en Boheme, y fut bruſlé tout vif l'an 1415. *nonobſtant qu'il euſt ſauf-conduit de l'Empereur; & comme Hieroſme de Prague ſon compagnon, mais plus avisé que luy, aima mieux eſtre condamné abſent que preſent. Dans ce meſme concile Benoiſt ayant eſté declaré contumax, & intrus dans la papauté, les cardinaux de tous les partis reünis enſemble, eſleurent Othon Colomne qui prit le nom de Martin, parce qu'il fut promeu la veille de ce Sainct.* 1418.

Il employa auſſi-toſt ſes ſoins & ſon autorité paternelle pour eſſayer

de mettre la paix dans la France. Pour cét effet il y envoya deux cardinaux legats, à la sollicitation des-
1418. quels il se tint une assemblée à Montereau faut-Yonne; dans laquelle, le 17. de May, les deputez des deux partis accorderent, que toutes haynes esteintes, le dauphin & le duc de Bourgongne auroient conjointement le gouvernement de l'estat, tandis que le roy vivroit. Mais le connestable, le chancelier, & ceux qui avoient le plus de part aux affaires, craignant d'en estre esloignez, ou apprehendant le ressentiment du Bourguignon, s'y opposerent formellement; & le chancelier refusa absolument de sceller le traitté, luy qu'on disoit avoir tant scellé de choses à la ruine des peuples & pour son propre interest.

Paris estãt fort ennuyé de la guerre, ce fut un beau theme pour y prescher le peuple, & exciter sa hayne contre eux, & pour y resveiller la faction du Bourguignon: laquelle fust demeurée dans l'impuissance, si on n'eust point mis le peuple de son costé par cete mauvaise conduite. Voicy un horrible & sanglant effet de sa fureur: ceux du

party de ce duc ſe tenant aſſurez de ſon affection, introduiſirent dans leur ville Philippe de Villiers l'Iſle-Adam gouverneur de Pontoiſe, par la porte S. Germain. Il y entra la nuict du vingt-huitieſme de May avec 800. chevaux, criant la *paix & Bourgongne*. Le peuple ne ſe remua point qu'ils ne fuſſent dans les ruës de ſainct Denis & de S. Honoré ; alors il ſortit de tous coſtez & en un moment plus de vingt-mille hommes ſe joignirent à luy. Tanneguy du Chaſtel prevoſt de Paris entendant le bruit, courut prendre le dauphin dans ſon lict, & l'enveloppant dans ſa robbe de chambre, le ſauva à la Baſtille, de-là à Melun. Le roy qui eſtoit dans ſon hoſtel, demeura au pouvoir des Bourguignons.

1418.

Delà, s'eſpandant comme un débordement par toute la ville, ils ſe jetterent dans les maiſons des Armagnacs, & ſe mirent à y foüiller depuis les tuiles juſqu'à la cave. Les uns pilloient les meubles, les autres emportoient l'argent, mais la pluſpart eſtoient plus aſpres à ſe ſaiſir des perſonnes : dont les moins mal-heureux furent ceux qu'ils renfermerent

1418. en chartres privées pour en tirer rançon. Le plus grand nombre fut traisné dans les prisons ; & plusieurs alloient s'y rendre d'eux-mesmes pour éviter la mort. Le chancelier Henry de Marle fut pris dés ce jour là & emprisonné au palais. Le lendemain le connestable d'Armagnac fut traisné au mesme lieu. Il s'estoit caché au logis d'un masson : mais ayant esté fait un cry public qui ordonnoit de descouvrir tous les Armagnacs sur peine de la vie, son hoste le décela.

Deux jours aprés les bannis qui estoient revenus de divers endroits, la rage & la vengeance dans le sein, exciterẽt la plus cruelle esmotion dont on ait jamais oüy parler, ce fut le 12e de Juin. Ils commencerent par le palais dont ils tirerent le connestable & le chancelier, les massacrerent, & exposerent leurs corps sur la table de marbre, puis les traisnerent par les ruës. Delà ils furent aux autres prisons, premierement au petit Chastelet, où ils assommerent les Evesques de Coutances, Bayeux, Evreux, Saintes & Senlis, & en firent sauter plusieurs du haut des tours, les recevant sur les pointes des

eſpées & des javelines. Il n'y eut endroit de la ville que leur fureur n'enſanglantaſt de quelque maſſacre. Il fut tué prés de deux mille hommes, dont ils traiſnoient les corps dans les champs, & les inciſoient ſur les reins en forme de bande ou eſcharpe, qui eſtoit la marque du party Armagnac. On tenoit ceux qui en eſtoient pires que des Heretiques, les Preſtres leur refuſoient la ſepulture, & meſme le Bapteſme à leurs enfants. 1418.

Que ce fuſt à deſſein ou non, le duc de Bourgongne ne voulut point revenir à Paris qu'un mois aprés que l'Iſle-Adam s'en fut rendu maiſtre. La reyne & luy y firent leur entrée le quatorzieſme de Juillet auſſy triomphante que s'ils fuſſent venus de la conqueſte d'un royaume ; Ce n'eſtoit par les ruës que muſiques de voix & d'inſtruments ; Et neantmoins leur preſence n'arreſta point les maſſacres ; quiconque avoit de l'argent ou un ennemy, un office, ou un benefice, eſtoit Armagnac.

Les plus vils & les plus meſchants s'eſtoient faits chefs de cete milice ſanguinaire ; Le bourreau meſme en

estoit un ; Et il eut l'audace de toucher dans la main du duc, lequel ne le connoissoit point.

1418. Le 21. d'Aoust ils firent une autre grande esmotion, dont cét infame estoit le capitaine ; dans laquelle ils tuerent plus de 200. personnes, quelques-uns mesme de ceux qui demeuroient dans l'hostel du duc. Et peut-estre fust-on allé jusqu'à luy s'il n'y eust pourveu : il s'advisa donc d'une ruse, ce fut d'envoyer six mille hommes de cete commune assieger Montlehery, & quand ils furent dehors, il fit couper la teste au bourreau, & pendre, & noyer plusieurs autres des plus scelerats.

Il sembloit que le Ciel voulust venger tant d'horribles meurtres par le plus grand de ses fleaux. Dés le mois de Juin la peste se mit dans Paris, & y regnant furieusement jusqu'à la fin d'Octobre, tua plus de quarante mille personnes, presque tous du menu peuple & de ceux qui avoient trempé leurs mains dans le sang.

Depuis que le dauphin s'estoit sauvé de Paris, ses partisans faisoient

fortement la guerre ſous ſon nom. 1418.
Les François deſintereſſez & non partiaux, ſe trouvoient dans un grand embarras entre les commandements du roy, que le Bourguignon faiſoit parler comme il luy plaiſoit, & ceux du preſomptif heritier de la couronne ; Quelque party qu'ils ſceuſſent prendre, on les traittoit de criminels & de rebelles.

Cependant le duc de Bretagne travailla tant qu'il moyenna une ſeconde fois l'accommodement. Tous les articles en furent conclus à S. Maur des Foſſez : ceux qui obſedoient le dauphin l'empeſcherent encore de le ratifier ; ſi bien qu'il n'y eut qu'une tréve de 3. ſemaines. 1419.

Aprés que le Breton ſe fut longuement fatigué à trouver quelque reconciliation entre les deux partis, comme il reconnut qu'il y avoit auſſy peu de foy dans l'un que dans l'autre, il ſe retira en ſon pays, & renoüa ſes anciennes alliances avec l'Anglois, pour la défenſive ſeulement. Lors qu'il croyoit s'eſtre dégagé de l'embarras, il ſe vit enveloppé dans un extrême peril. Marguerite de Cliſſon veuve de

1419. Jean de Blois comte de Pontievre, femme ambitieuſe juſqu'aux derniers crimes, ne ceſſoit de pouſſer ſes fils (elle en avoit quatre) à ſe ſaiſir de la perſonne de ce duc pour rentrer dans la duché de Bretagne, qu'elle diſoit eſtre leur heritage. Le conſeil du dauphin offenſé de ce que le Breton n'armoit point contre les Anglois, & ſe tenoit comme neutre, traitta ſecrettement avec ces freres, & leur donna des lettres qui les advoüoient de leur entrepriſe.

Dans ce deſſein ils employerent toutes ſortes de moyens pour ſe mettre bien avec le duc : ils l'allerent viſiter à Nantes, gagnerent croyance dans ſon eſprit par leurs reſpects & par leurs complaiſances, enfin l'engagerent à une partie de divertiſſement dans leur maiſon de Chantoceaux en Anjou pour le deuxieſme de Février. Comme ils y alloient luy & ſon frere Richard ſans armes & en petite compagnie, de peur d'incommoder leurs hoſtes, Olivier l'aiſné des quatre freres, les fit prendre par 40. chevaux bien armez, qui les menerent liez bras & jambes au chaſ-

teau de Paluau en Poitou. Delà ils les traduisirent en plusieurs autres endroits tout du long de cete année, faisant courir divers bruits, tantost qu'ils estoient morts de desespoir, tantost qu'on les avoit noyez, une autre fois qu'ils estoient allez par penitence finir leur vie en Jerusalem. 1419.

Ils avoient fait leur compte que lors qu'ils tiendroient ces deux freres, ils auroient assez de forces & d'amis pour se restablir dans la possession de la duché: mais leur action estoit si noire, que leurs amis mesme eurent honte de l'advoüer. Toute la Bretagne esmuë par l'horreur du fait & par les lamentations de la duchesse, se mit en armes & luy envoya plus de cinquante mille hommes pour délivrer son mary. Au defaut d'Artus comte de Richemond le 3e des freres que les Anglois ne voulurent pas délivrer, les Bretons choisirent des chefs d'entre les seigneurs du pays pour les commander.

Le siege fut mis devãt Chantoceaux, parce qu'on croyoit que le duc . fust: Il n'y estoit pourtant pas, mais Marguerite de Clisson & un de ses fils se

trouverent dedans. La bresche faite
1419. le cœur manqua à cete femme, la frayeur la prit, elle depescha messagers sur messagers à son fils Olivier pour le supplier, s'il la vouloit jamais voir en vie, de relascher le duc. C'estoit un assez bon gage que la teste du duc pour luy respondre de celle de sa mere : neantmoins il fut si foible que de le relascher. Mais auparavant il luy fit signer un traitté tel qu'il voulut. Les Estats du pays n'y eurent aucun esgard : on fit le procés aux quatre freres; qui furent condamnez à mort, leurs places rasées, leurs terres confisquées, & données à des personnes puissantes, afin qu'ils ne pussent jamais les retirer.

Durant ces broüilleries, le roy Henry avoit mis le siege devant Roüen dés le mois de Juin. L'importance de la ville & la constante fidelité de ses bourgeois, meritoient bien qu'on pensast à la délivrer. On y tascha premierement en traittant avec l'Anglois du mariage de Catherine de France, par l'entremise des legats du sainct Pere; qui pour cete fin luy porterent le portraict de cete

belle princesse. Puis cete voye ayant manqué, parce qu'il faisoit des demandes trop hautes, on assembla des troupes & on mena le roy jusqu'à Beauvais : mais elles se trouverent trop foibles pour tenter le secours. Les assiegez dans la derniere extremité s'addresserent au dauphin. Perdant cete ville-là il perdoit le plus beau fleuron de sa couronne, il n'y eut pourtant point d'égard:car il la consideroit plûtost comme estant au duc de Bourgongne qu'à la France. 1419.

Quelles extremitez ne souffrit-elle point ? la faim y fit mourir prés de 30000. personnes, & les força de ronger jusqu'à la paille des licts & aux couvertures des malles. L'Anglois refusant de recevoir les assiegez autrement qu'à discretion, ils saperent cinq cents toises de leurs murailles & resolurent qu'à l'extremité ils mettroient le feu au quatre coings de la ville, puis aux étançons, & qu'aprés sortant hommes & femmes par la breche se feroiét voye à la mort ou à la victoire. Une resolution si determinée fit peur à l'assiegeant, il les receut à des conditions

1419. tolerables, & se contenta qu'on luy payast 300. mille escus d'or, & qu'on luy livrast trois chefs qu'il demandoit, à l'un desquels nommé Blanchard il fit trencher la teste. Moyennant ce traitté il confirma leurs privileges, & entra dans la ville le dix-neufiesme de Janvier.

La prise de Roüen entraisna le reste de la Normandie; et cete province rentra pour peu d'années sous la domination de l'Anglois, sur qui elle avoit esté conquise il y avoit 215. ans par le roy Philippe Auguste.

On ne laissa pas de negocier entre les deux rois, & au mesme temps entre les deux partis des Armagnacs & des Bourguignons. Il fut convenu d'une tréve de trois mois entre les deux couronnes, aprés laquelle les deux rois devoient se voir prés de Melun & conclure la paix & le mariage. Les gents de bien prevoyant que la France estoit perduë si on en venoit-là, ne s'ennuyerent point d'employer leurs soins pour moyenner une tréve entre les deux factions. Le dauphin la vouloit de 3. ans, le

Bourguignon ſeulement de 2. mois : 1419.
ſa veuë eſtoit que ſi dans ce temps-là ils s'accordoient luy & le Dauphin, ils attaqueroient conjointement les Anglois apres la tréve finie, ſinon qu'il feroit la paix avec eux afin d'avoir le moyen de terraſſer les dauphinois.

Le premier ne s'eſtant pû faire, il en revint a traitter avec l'Anglois. Il ſe moyenna pour cela une entreveuë des deux Rois dans un parc fait de palliſſades qu'on dreſſa exprés proche de Meulanc , au milieu duquel il y avoit des tentes pour la conference. Le roy de France eſtant demeuré malade à Pontoiſe, la reyne tint ſa place , & y mena, la premiere fois ſeulement , Madame Catherine que l'Anglois recherchoit en mariage. Prés de trois ſemaines durant ils s'aſſemblerent dans ces tentes, l'Anglois y venant de Mantes. & la reyne de Pontoiſe, où ils eſtoient logez.

Le conſeil du dauphin ayant ſceu ce qui ſe traittoit, rechercha le Bourguignon d'accommodement,& le flatta d'une parfaite reconciliation, ayant

deſlors le deſſein de l'attirer dans des embuſches. Le duc la ſouhaittoit ardemment : dans cete penſée, il ſe tenoit plus ſerré envers l'Anglois, & ne luy laſchoit preſque rien de ce qu'il demandoit. Ainſy ils entrerent en froideur, & puis en pique l'un contre l'autre : l'Anglois fit le fier, le Bourguignon rompit, & ne ſongea plus qu'à s'accommoder avec le Dauphin.

Ils s'aboucherent donc en pleine campagne prés de Poüilly le Fort, à deux lieuës de Melun entre leurs deux armées, chacun accompagné
„ de dix cavaliers ; ET là ils firent un
„ traitté par lequel ils juroient de s'en-
„ tr'aymer & aſſiſter comme freres, ſe
„ ſouſmettant en cas de contravention au ſouverain jugement du ſainct ſiege. Enſuite dequoy ils arreſterent de ſe trouver ſur le Pont de Montereau Faut-Yonne le dix-huictieſ-
1419. me d'Aouſt, chacun accompagné de dix hommes armez, pour achever de terminer tous leurs differends à l'amiable.

Les ſerviteurs de feu Loüis duc d'Orleans, particulierement Tane-

guy du Chaſtel, & Jean Louvet preſident de Provence, ne negocioient ces entreveuës que pour trouver l'occaſion de venger la mort de leur maiſtre ſur celuy qui l'avoit fait tuer; Ils n'avoient oſé l'entreprendre à Poüilly, mais ils diſpoſerent mieux les choſes à Montereau par le moyen de certaines barrieres, leſquelles eſtant faites en apparence pour la ſeureté mutuelle de tous les deux, ſervirent de piege à ce trop malheureux prince. 1419.

Le jour venu le dauphin ſe rendit à Montereau : le duc ſe fit attendre prés de quinze jours. L'advis de ſes amis, ſon propre ſentiment, & toute la prudence humaine le retenoient d'y aller : la force de ſon mauvais deſtin l'y entraiſna, par l'horrible trahiſon d'une ſeconde Dalila, c'eſtoit la dame de Gyac ſa maiſtreſſe; Et peut-eſtre que ce fut un coup de la Juſtice Divine, qui luy redemandoit le ſang de ſon couſin, & de tant de milliers d'hommes eſgorgez en cete querelle.

Pour mieux l'appaſter on luy li-

1419. EMPP JEAN II par cesſion d'Emanuel ſon pere. R. 27. ans, & encore SIGISMOND.

vra le chaſteau de Montereau, mais tout dégarny de vivres & d'artillerie. Il deſcendit dela ſur le pont avec ſes dix hommes & mit un corps de garde au boût. Comme ils s'agenoüilloit devant le Dauphin, Taneguy du Chaſtel & quelques autres, ſautant la barriere le maſſacrerent de pluſieurs coups, ſes gents ayant rendu fort peu de deffenſe, horſmis Noüailles frere du Captal de Buch, qui fut tué avec luy.

Il faut croire que cete action ſe fit ſans ordre du Dauphin, car il n'avoit que dix-ſept ans, & que le ciel n'auroit pas permis qu'un prince deſtiné à porter la couronne de France, euſt commis un ſi horrible parjure & une ſi noire lâcheté: Quoy qu'il en ſoit il ſe trouva par l'évenement que ces coups bleſſerent extrémement ſon honneur & qu'ils furent preſque mortels à tout le Royaume. Cét aſſaſſinat parut execrable à toute la Chreſtienté: les Pariſiens l'ayant appris firent une grande aſſemblée où eſtoient le gouverneur, le chancelier, le prevoſt des marchands & tous les officiers du roy, & y jurerent tous

d'en pourſuivre la vengeance contre tous ceux qui s'en trouveroient coupables, dont ils firent expedier des lettres ſcellées du ſceau de Paris. Les autres grandes villes de leur party firent de meſme. 1419.

De ſon coſté, Philippe comte de Charolois fils unique du défunt, quoy que tres-bon prince, entreprit hautement de venger la mort de ſon pere, & ne manqua pas de moyens. Il eſtoit à Gand lors qu'il receut cete nouvelle; Tous ſes ſujets des Pays-bas, tous les amis de ſa maiſon, & les mal-contents ſe vinrent offrir à ſon ſervice; la compaſſion & l'horreur de ce meutre réchaufferent les affections les plus refroidies; les Pariſiens l'envoyerent aſſurer de leurs ſervices, le roy luy deſpeſcha exprés Morvillier premier preſident du parlement; Et luy, afin de gagner l'affection des peuples obtint une tréve de l'Anglois, à l'excluſion des gents du Dauphin, qui eſtoient venus à Roüen demander la meſme choſe avec de grandes offres. Déslors les François, les Anglois & les Bourguignons, commencerent à ſe meſler, & à vivre en-

ſemble comme ſi ce n'euſt eſté qu'une Nation : mais la difference de leurs humeurs & de leurs intereſts, ne ſouffrit pas une longue liaiſon entre eux.

D'autre part le Dauphin recueilloit tous ſes amis par les provinces de Poitou, Orleannois, Berry, Auvergne, Lyonnois, Dauphiné & Provence, & ſur tout penſoit à s'aſſurer du Languedoc. Il en oſta le gouvernement au comte de Foix, & le donna à Charles comte de Clermont fils aiſné du duc de Bourbon. Ce fut de ces provinces qu'il tira des ſecours pour ſe maintenir. D'ailleurs le roy de Caſtille celuy d'Eſcoſſe, & le duc de Milan, l'aſſiſterent dans ſon beſoin de quelques troupes.

Suivant ce qui avoit eſté arreſté par les negociations, Philippe duc de
1419. Bourgongne, & en ſuite le roy d'Angleterre, ſe rendirent à Troyes où eſtoit le roy avec la reyne ſa femme; Et l'on y traitta la paix, & le mariage de Catherine de France avec le roy Henry. Ce qu'on fit jurer premierement à tous les ſeigneurs

qui se trouverent presents, puis aux bonnes villes qui estoient de ce party-là. Le mariage s'accomplit le deuxiesme de Juin. Ainsy le nouveau duc de Bourgongne, agissant contre ses propres droits mais pour sa seureté, jettoit les choses dans les dernieres extremitez. 1420.

Le traitté portoit entre autres articles ; *Que le roy Charles nommoit & reconnoissoit Henry pour son heritier à la couronne de France; Que neantmoins Henry ne porteroit point le nom de roy de France tandis que Charles vivroit : mais qu'il auroit la qualité de Regent & le gouvërnement des affaires ; Que les deux royaumes de France & d'Angleterre seroient unis & tenus en une mesme main, sçavoir de Henry & de ses hoirs : mais qu'ils ne dépendroient point l'un de l'autre, & qu'ils seroient gouvernez selon leurs Loix ; Que les privileges & droits seroient gardez à tous estats & à toutes personnes ; Qu'il ne seroit fait aucun traitté d'accommodement avec le Dauphin que du consentement des deux rois, du duc de Bourgongne, & des trois Estats des deux royaumes.*

CHARLES VI.

portant encore le nom de Roy,

HENRY ROY D'ANGLETERRE,

SE PORTANT POUR REGENT,

ET CHARLES DAUPHIN prenant le meſme titre.

1420.  Es deux rois enſuite avec le Bourguignon ayant pris Sens, & Montereau, s'acheminerent vers Paris. Melun fit connoiſtre à l'Anglois combien luy pourroit couſter toute la France : il fut quatre mois devant ſans la pouvoir forcer ; la famine ſeule fit ce que ſes armes n'avoient pû faire. Les aſſiegez ſe rendirent à compoſition, mais contre la foy, ils furent tous détenus priſonniers.

Au partir delà les deux rois firent leur entrée à Paris le premier Dimanche de l'Advent ; ET le lendemain les deux reynes. Le duc de Bourgongne ayant rendu ſa plainte devant le conſeil du roy Charles à l'hoſtel Sainct Pol, où ſe trouverent les deux Rois, le Chancelier de

France, le premier President & grand nombre de personnes notables; on luy fit responce qu'on luy rendroit justice. En effet, on proceda incessamment contre le Dauphin, on l'appella à la table de Marbre avec les formalitez ordinaires; Et ensuite, comme estant atteint & convaincu de meurtre, il fut declaré par arrest du conseil & du parlement indigne de toutes successions, nommément de celle de la couronne de France, & banny du royaume à perpetuité. 1420.

Le Dauphin soustenant que cét arrest estoit donné par Juges incompetents, contre le droit, & contre les loix du royaume, en appella à Dieu & à son espée, & transfera le Parlement & l'Université de Paris à Poitiers, où tous les plus illustres membres de ces deux compagnies ne manquerent pas de se rendre.

Ainsy presque tout fut double dans le royaume, il y avoit deux rois, deux regents, deux conseils, deux parlements, deux connestables, deux chanceliers, deux admiraux, & ainsi de tous les grands officiers; sans parler de la

multitude des mareschaux de France, chaque party en fit sept ou huit.

1420. *Cete année* 1420. *les Navigateurs Portugais, défrayez & encouragez par Henry duc de Viseü fils de Jean roy de Portugal, s'estant eslargis dans l'Ocean trouverent à my-chemin d'entre Lisbonne & les Isles Fortunées, une petite Isle qu'ils nommerent Madere, à cause qu'elle estoit pleine de bois ou materiaux propres à bastir. Delà poussant plus avant tout du long des costes exterieures de l'Afrique, ils descouvrirent plusieurs grands païs, & avec le temps passerent aus Indes Orientales, qui jusques-là avoient esté inconnuës, au moins du costé de la mer. Le pape Martin V. & depuis luy encore ses autres successeurs, leur ont concedé toutes les terres par eux descouvertes ou à descouvrir, depuis le Cap qui est au bout du Mont Atlas, jusqu'aux Indes.*

Aprés l'arrest contre le Dauphin l'Anglois repassa dans son Isle, & le Bourguignon retourna en Flandres; l'un & l'autre pour assembler des troupes. Le premier estant revenu en France quelques mois aprés, & descendu

à Calais avec une grande armée, tira dela vers Chartres. Il pensoit engager au combat le Dauphin qui l'avoit assiegée ; au bruit de sa venuë le jeune prince leva le siege. L'Anglois le poursuivit quelque temps, mais ayant faute de vivres il se retira à Paris.

Lors qu'il y eut sejourné quelques semaines, il mit le siege devant la ville de Meaux, la seule qui restast au Dauphin sur les rivieres de Seine & de Marne. Aprés trois mois de brave défense les assiegez capitulerent le neufiesme jour de May ; les habitants eurent la vie & la liberté : mais tous les gents de guerre demeurerent prisonniers, & furent dispersez en divers endroits, où on les fit cruellement mourir de faim. Le baillif nommé Loüis Gast & trois autres capitaines eurent la teste trenchée dans les halles de Paris. La ville prise, le roy Henry repassa en Angleterre pour en tirer un nouveau secours d'hommes & d'argent. 1421.

Si grande estoit la folie des François pour la conqueste du royaume de Naples, que Loüis duc d'Anjou oubliant le desastre de son pere & de son ayeul,

& abandonnant ses terres aux ravages des Anglois, se laissa attirer aux promesses du pape & de Sforce, qui l'appelloient pour déposseder la reyne Jean-
1421. *ne, princesse perduë de reputation pour ses continuelles galanteries. Comme les affaires de Louïs estoient en assez bon estat en ce pays-là, Alfonse roy d'Arragon, qui tenoit l'Isle de Sicile, prit la protection de Jeanne, parce qu'elle l'adopta pour son fils; Sforce se reconcilia avec elle, tout se tourna contre l'Angevin, en un mot il ne luy resta que le chemin pour s'en retourner.*

1421. Une des premieres semences de division entre les Anglois & le duc de Bourgongne, ce fut Jacqueline comtesse de Haynaut, Hollande, Zelande & Frise. Depuis la mort de Jean dauphin de France, on l'avoit remariée à Jean duc de Brabant fils d'Antoine & cousin germain du duc Philippe: mais n'estant pas contente de ce second mary, hõme de peu de vertu, elle luy intenta action pour voir dissoudre son mariage. Bien plus elle se fit enlever par des Capitaines qui l'emmenerent en Angleterre, où elle espousa Hunfroy duc de Glocestre

tre frere du roy Henry. Cete entreprise tournoit fort au mespris de Philippe ; d'ailleurs il reconnoissoit que les Anglois, mauvais politiques, commençoient à le traitter avec plus de hauteur, & qu'ils songeoient à establir leurs affaires en sorte qu'ils n'eussent plus besoin de luy. 1421.

La guerre se faisoit fortement dans toutes les Provinces de deçà la Loire, particulierement en Champagne, en Picardie, & dans le pays du Perche, du Mayne & d'Anjou. Le duc de Clarence frere du roy Henry ayant assemblé huit à dix mille hommes alla assieger Baugé, en Anjou: Jean comte de Boukan Escossois, & le mareschal de la Fayete marcherent au secours, luy donnerent bataille & la gagnerent. Il fut renversé mort par terre avec deux mille des siens ; le reste se sauva par le pays du Mayne en Normandie. Ce comte de Boukan avoit amené trois à quatre mille hommes de sa nation au service du dauphin ; en recompense il luy donna l'espée de connestable. 1421.

La campagne demeurant libre aux

François de ce costé-là, le dauphin accompagné de ſon nouveau conneſtable & du duc d'Alençon, regagna quelques places dans le Perche & dans le Chartrain. Cependant Henry, revenu d'Angleterre avec un puiſſant renfort, & tout furieux d'avoir appris la desfaite & la mort de ſon frere, fit tout ſon poſſible pour rencontrer le dauphin. Il paſſa à coſté de Chartres & de Chaſteaudun, logea aux fauxbourgs d'Orleans, mais il ne pût jamais le trouver en campagne : dans toutes ces courſes une violente diſenterie luy tua trois mille de ſes gents. Aprés cela il ſe rabattit ſur la ville de
1421. Dreux : laquelle s'eſtant renduë à compoſition, il alla ſe délaſſer à Paris, & envoya la reyne ſa femme, qui eſtoit groſſe, faire ſes couches en Angleterre.

Lors qu'il aſſiegeoit Dreux un bon Hermite qui luy eſtoit inconnu, luy vint remonſtrer hardiment les grands maux qu'il cauſoit à la Chreſtienté par ſon injuſte ambition, qui s'emparoit du royaume de France contre toute ſorte de droit & contre la volonté de Dieu ; partant il

le menaçoit de sa part d'une rude & prompte punition, s'il ne se desistoit de son entreprise. Henry prit cét advis pour une resverie, ou pour une suggestion des Dauphinois, & n'en fut que plus confirmé dans son dessein.

Mais le coup suivit de prés la menace : car à quelques mois delà il fut frappé au fondement * d'un mal estrange & incurable : dont sentant de cuisantes douleurs, il alla se faire traitter à Senlis. 1422.

* Le vulgaire le nomme le mal S. Fiacre.

Un peu auparavant la reyne sa femme estoit revenuë d'Angleterre, ayant accouché d'un fils auquel on donna le nom de son pere. Elle & son mary firent leur entrée en grande pompe à Paris, & tinrent Cour pleniere au Louvre le jour de la Pentecoste, couronnez tous deux du diadême royal. Mais le peuple qui alla voir cete feste, eut suject de regretter les liberalitez de ses anciens rois, & de detester la chicheté ou l'orgueil des Anglois, qui ne luy firent aucune part de la bonne chere, & ne luy presenterent pas seulement un verre de vin.

Le Dauphin cependant avoit assiegé la ville de Cosne sur Loire, & la place avoit capitulé de se rendre, si elle n'estoit secouruë dans un certain jour, par une armée capable de le combattre. Le duc de Bourgongne fit un grand amas de gents pour aller la délivrer : le Dauphin ayant sceu sa marche, ne jugea pas à propos de l'attendre & leva le piquet.

1422. Le roy d'Angleterre, quoy que desja indisposé, s'estoit mis en litiere pour se trouver à cete memorable journée. Comme il fut à Melun son mal empira de telle sorte qu'il ne pût passer plus avant, & se fit rapporter à Vincennes ; Au bout de 15. jours il y mourut le 28e du mois d'Aoust. Il n'avoit qu'un fils qui se nommoit Henry, n'ayant pas encore pour lors deux ans accomplis, il en laissa l'education au cardinal de Vinchestre son oncle, qui le nourrit en Angleterre. Il laissa le gouvernement de ce royaume-là au duc de Glocestre ; & la regence de celuy de France à Jean duc de Betford. Auquel il recommanda sur tout, de donner contentement au duc de Bourgo-

gne, de luy offrir la regence, de ne jamais faire de paix avec le dauphin que la Normandie ne demeuraſt aux Anglois en toute ſouveraineté, & de ne point délivrer les priſonniers de la bataille d'Azincour que ſon fils ne fuſt majeur. 1422.

Le vingt-un d'Octobre prochain, le roy Charles VI. que la foibleſſe de ſon cerveau, hebeté par tant de frequentes rechutes, rendoit le joüet des premiers qui s'en pouvoient ſaiſir, finit ſa vie & ſon mal-heureux regne dans ſon hoſtel de Sainct Pol à Paris, aſſiſté ſeulement de ſon premier gentil-homme de la chambre, de ſon confeſſeur & de ſon aumoſnier. Ses funerailles ſe firent à Sainct Denys: il ne s'y trouva aucun prince du ſang, non pas meſme le duc de Bourgongne parce qu'il avoit honte de ceder le pas au duc de Betfort. Celuy-cy les obſeques achevées, fit proclamer le jeune Henry ſon neveu roy de France.

Charles VI. regna 42. ans & 35. jours, & en veſcut 52. Il eut d'Iſabelle de Baviere ſix fils, dont les trois premiers moururent en enfan-

1422. ce, les trois autres furent Louïs, Jean & Charles, le poiſon oſta les deux premiers du monde ; le dernier leur ſurveſcut & regna. Le pere avoit donné à Jean pour ſon appennage la duché de Touraine, puis la duché de Berry, pour la tenir apres la mort du duc Jean ſon oncle ; Et par ſon traitté de mariage avec Jacqueline de Hollande, le 30. Juin, il eut encore la comté de Ponthieu, avec la nomination aux benefices. Charles VI. eut auſſy pareil nombre de filles, ſçavoir Iſabelle, Jeanne, Marie, une autre Jeanne, Michelle & Catherine. La premiere fut mariée fort jeune à Richard II. roy d'Angleterre, puis aagée de treize ans à Charles duc d'Orleans ; la ſeconde mourut au berceau, la troiſieſme ſe conſacra à Dieu dans le convent de Poiſſy ; la quatrieſme eſpouſa Jean VI. duc de Bretagne ; la cinquieſme Philippe qui fut duc de Bourgongne ; & la derniere Henry VI. roy d'Angleterre.

Avant Charles VI. les rois de France avoient accouſtumé de paroiſtre dans les ceremonies avec tous les ornements de la

dignité royale, & d'en porter aussi quelque marque à tous les jours, comme la robbe fourée d'Ermines, & une couronne sur leur chaperon ou sur leur chapeau; Dans les armées, une cotte d'armes semée de fleurs de lys, & un cercle à hauts fleurons à l'entour de leur casque. Ce roy negligea tous ces ornements, & ne se distinguoit point du tout des autres personnes; de sorte qu'il sembloit s'estre dégradé luy-mesme de la royauté.

LA jurisdiction des ecclesiastiques avoit embrassé toutes sortes d'affaires, & ne laissoit presque rien aux Juges royaux & à ceux des seigneurs. Elle connoissoit non seulement des causes des pauvres, des orphelins, & des veuves suivant l'ancien usage, des mariages, des marchez, dans lesquels intervenoit le serment des contractants, des choses où l'Eglise avoit interest, comme de ses fiefs, des differends qui se mouvoient à l'esgard de ses serfs, coulons & fermiers, comme aussy des testaments, parce qu'alors ils estoient receus par des curez & prestres, des crimes de sacrilege, de parjure, d'adultere &

EGLISE du quatorziesme siecle.

de fornication, & de toutes les actions où il y avoit du peché, à raiſon duquel l'Egliſe croyoit avoir droit de coërtion. Cinq choſes avoient fort autorisé & aggrandy cete juriſdiction. La premiere, le reſpect qu'on doit aux perſonnes ſacrées, la ſeconde qu'ils rendoient la juſtice gratuitement, la 3ᵉ la rectitude & bonté des canons, la 4ᵉ leur capacité qui eſtoit plus grande que celle des ſeculiers, la pluſpart ſi ignorants qu'ils ne ſçavoient ny lire, ny eſcrire, & la 5ᵉ l'autorité des papes qui les appuyoient par leurs decretales.

Mais lors que leurs mœurs devindrent ſcandaleuſes, que l'intereſt & la multitude des decretales embarraſſerent leurs procedures de chicanes, que les Juges ſeculiers connoiſſant le profit qu'il y avoit à manier les affaires litigieuſes, ſe rendirent ſçavants en ce meſtier-là, que les grands ſe furent ennuyez d'eſtre ſous la correction des preſtres, & que la puiſſance du pape qui appuyoit le clergé avoit commencé à diminuer, la juſtice ſeculiere prit le deſſus peu à peu, & avec le temps s'eſt tellement fortifiée qu'el-

le a presque entierement absorbé l'autre.

La querelle de Boniface avec le roy Philippe le Bel, fut un escueil où se brisa la puissance temporelle des papes, qui jusques-là avoit maistrisé les empereurs & les autres princes d'Occident. La translation du S. siege en Avignon la rabbaissa encore beaucoup, parce qu'elle les mit hors de leur lieu naturel, & qu'elle donna du mespris de la cour de Rome par la connoissance qu'on eut de ses defauts. Mais à dire vray, la France, qui pensoit s'aggrandir par le moyen de la puissance spirituelle de cete cour, n'y gagna rien que ses vices, & s'empesta de la chicane & de la maltoste. Du reste, si la multitude de cardinaux estoit un advantage à un estat, elle se pourroit vanter qu'elle en eut autant elle seule dans ces temps-là que toutes les autres parties de la Chrestienté; les sept papes François qui residerent en Avignon en créerent plus de six-vingt. Clement V. en fit luy seul vingt-deux à diverses fois, dix pour un coup, Jean XXII. en crea pareil nombre,

Clement VI. vingt-neuf. Innocent VI. treize. Urbain V. encore davantage. Et presque tous estoient de Guyenne & autres provinces d'au-delà de la Loire, avec cela une grande partie parents de ces papes, ou leurs officiers, & leurs domestiques;

Nous avons veu comme Clement V. promû au pontificat par une voye peu canonique, esteignit l'Ordre des Templiers qui se trouverent tous coupables en France, mais innocents dans plusieurs des autres pays. Jean XXII. fut le premier qui passa en droit fixe & permanent de reserver au sainct siege les fruit des benefices vacants. Il inventa un nouveau subside sur les benefices non electifs, (car sur les electifs on en prenoit desja) pour subvenir aux necessitez de l'eglise Romaine. Et pour cét effet il se reserva pour tousjours les fruits de toutes les prebendes, eglises parroissialles & chapelles qui vaqueroient pendant ce temps-là, d'où peut-estre vient ce pretendu droit de reservations sur le fonds du benefice mesme, auquel ils se reservoient de pourvoir quand il seroit vacant.

Cete eſpece d'annate ſe payoit aux collateurs deputez du ſainct ſiege : les autres des eveſchez & abbayes ſe payoient à Rome en argent comptant, ou en obligation de tous leurs biens, meubles ou immeubles. Jean XXII. ne les avoit impoſées que pour un temps, mais ſes ſucceſſeurs les continuerent & prirent les premieres années de tous les benefices. On s'en plaignit dés le regne de Charles V. *Vide Marc. f. 106. t. 2.*

Boniface VIII. fut le premier qui reſerva au ſainct ſiege la proviſion des benefices de quelque nature qu'ils fuſſent qui vaqueroient en cour de Rome, ce qui fournit aux papes un grand moyen de faire des creatures, parce qu'en ce temps-là il y avoit peu d'eccleſiaſtiques qui n'allaſſent en cete cour-là, ou par devoir, ou par curioſité, ou par deſir d'atraper quelque meilleur benefice. Il ordonna auſſy qu'aucun eveſque ou abbé n'entraſt en fonction qu'il n'euſt eu des bulles de Rome ; Il le faiſoit ainſy pour les obliger à payer les annates.

De ſon temps encore les flateurs

canoniſtes introduiſirent cete opinion qui donne au pape la proprieté de tous les biens eccleſiaſtiques, & le pouvoir d'en diſpoſer abſolument ; ce qu'ils fondoient peut-eſtre ſur ce qu'autrefois les eveſques en diſpoſoient, & eſtoient les maiſtres de ceux qu'on donnoit à leurs dioceſes. Mais il s'en eleva auſſy-toſt une autre, qui dit que l'adminiſtration en appartenoit aux eveſques, & la diſpenſation au ſainct ſiege pour le bien & les neceſſitez de l'Egliſe, & non autrement. Le Concile de Conſtance définit que pour le ſecond il n'appartenoit qu'au concile general & non pas au pape ſeul.

Le pape Jean XXII. étoit déja fort âgé lors qu'il fut elû & neantmoins par un bon regime de vivre, il prolongea ſes jours encore prés de 16. ans. Il eſtoit comme ſont les vieillards, deſfiant & ſoupçonneux, & avec cela rigoureux & vindicatif. Il ſe plût à multiplier les eveſchez, & en erigea pluſieurs dans les provinces où il en eut le pouvoir. Il diviſa l'archeveſché

de Terragonne en deux Metropoles, & en mit une à Sarragoſſe, à laquelle il donna cinq ſuffragants tirez de celle de Terragonne.

Il fit le meſme honneur à l'eveſché de Toulouſe : mais comme il luy ſembloit trop riche & de trop grande eſtenduë, il le diviſa en cinq dont Toulouze en eſtoit un, Montauban, Lavaur, Rieux & Lombers les quatre autres: les evêques deſquels il luy donna pour ſuffragants, comme auſſy Mirepoix & Lavaur qu'il crea de nouveau. De plus il luy rendit l'eveſché de Pamiez, lequel en avoit eſté diſtrait & rangé ſous Narbonne par Boniface VIII. lors qu'il l'erigea.

L'eveſque de Toulouze, c'eſtoit Gaillar de Priezac ou de Preſſac, *de Priaſco*, prelat de valeur & de grand courage, n'ayant pas voulu ſouffrir le démembrement de ſon eveſché en fut dépoſe par le pape, & un autre mis en ſa place.

Pour recompenſer en quelque façon celuy de Narbonne, il luy en fit deux autres à meſme ſon territoire, ſça-

voir Alet, dont le ſiege fut premierement à Limoux, & Sainct-Ponts de Tomieres. Il en fit auſſy quatre pour celuy de Bourges; formant Caſtres d'une portion de celuy d'Alby, S. Flour d'une de Clermont, Vabres d'une de Rodez, & Tulles d'une de Limoges.

Il en erigea pareillement quatre pour l'archeveſché de Bourdeaux, Condon, Sarlat, Maillezais, & Luçon. Condon fut diſtrait du territoire d'Agen, Sarlat de celuy de Perigueux, Maillezais & Luçon de celuy de Poitiers. La pluſpart de ces ſeize egliſes furent d'abbayes changées en eveſchez, & leurs abbez en eveſques.

Le retour des papes à Rome fut ſuivy d'un ſchiſme de 40. ans qui troubla toute la Chreſtienté, mais
SCHISME. affligea particulierement la France, renverſa la diſcipline des elections & des collations, remplit toutes les egliſes de paſteurs mercenaires & meſme de loups raviſſants, & abſorba tous ſes revenus, non ſeulement par des taxes ordinaires ſur

chacun d'eux, par des annates & des droits de provision, mais aussy par des taxes ordinaires & extraordinaires & par des decimes.

Les princes, premierement Loüis duc d'Anjou, puis le duc de Berry & aprés le duc d'Orleans, favoriserent la cupidité des papes d'Avignon pour avoir part à la proye ; les cardinaux s'en gorgeoient eux-mesmes; les prelats, par lascheté ou par esperance d'avoir des benefices plus gras, y donnoient les mains. Les plus petits estoient sous la pate des puissants, & n'osoient ouvrir la bouche ; la seule université de Paris s'opposa à ce desordre, & nonobstant les menaces des princes, les corruptions de la cour d'Avignon, les chicanes & les artifices des papes competiteurs, sauva le temporel de l'eglise gallicane, & rendit la paix à l'eglise universelle par l'extinction du schisme.

Et certes cete grande œuvre est deuë premierement à son zele & à son travail, & en second lieu au soin & à la perseverance de l'empereur Sigismond, qui assembla & maintint

le concile de Conſtance, & qui fit divers voyages en Italie, en France, & en Arragon, pour reſtablir l'unité & la paix.

VNIVERSITE. Il n'y avoit point dans le royaume de corps ſi puiſſant que l'Univerſité, tant à cauſe de la multitude de ſes Eſcoliers, qui excedoient quelquefois le nombre de vingt mille, que pource qu'elle eſtoit la mere-nourrice de tout le clergé de France. Les remonſtrances qu'elle prenoit la liberté de faire aux princes, le ſoin qu'elle ſe donnoit de procurer la reforme de l'eſtat durant les troubles, & ce qui arriva au ſeigneur de Savoiſy, en ſont de tres-fortes preuves. Mais nous en ajoûterons encore deux autres. L'une, qu'en l'an 1304. le prevoſt de Paris ayant fait pendre un eſcolier clerc, elle en porta ſes plaintes au roy & ceſſa ſes leçons juſqu'à ce qu'il luy euſt fait ſatisfaction ; on renvoya le Prevoſt pour ſon abſolution au ſainct ſiege. L'autre fut, que l'an 1048. Guillaume de Tignonville, qui eſtoit pour lors dans la meſme charge, ayant auſſy envoyé au gi-

bet deux escoliers qui le meritoient bien, mais qui estoient clercs, fut obligé d'aller avec son lieutenant les dépendre, de leur baiser les pieds, & de les faire apporter avec ceremonie aux Mathurins, où l'on voit encore leur epitaphe.

On connoist par les lettres du pape Jean XXII. que les langues Orientales, le Grec, l'Arabe, le Chaldéen & l'Hebreu s'y enseignoient dés l'an 1325. mais c'estoit encore avec peu de progrés.

SCAVANTS HOMMES.

Il sortit pour ainsy dire une grande quantité de fort belles plantes de cete fertile pepiniere. Je ne sçay si en ce nombre je dois mettre les scholastiques qui ont plus donné d'espines que de fleurs ny de bons fruits. Henry de Gand, Jean de Paris, Jean Duns le Scot vivoient tous au commencement de ce quatorziesme siecle : mais peut-estre que quelqu'un aymera mieux les rapporter à la fin du precedent, les deux premiers estoient Docteurs seculiers, le troisiesme Cordelier. Du mesme Ordre estoient Aureole, Mayrons, Okam, & de Lyra. Pierre Aureole entre au-

tres ouvrages, a composé un Commentaire fort court & tres-ſucculent ſur la Bible. Les Critiques examineront s'il le faut diſtinguer d'un autre du meſme nom & de meſme ordre natif de Verberie ſur Oyſe, qui fut cardinal. François de Mayrons ayant eſté rebuté en Sorbonne comme incapable, voulut, pour montrer ſa capacité, ſoûtenir un acte, où ſans avoir de preſident, ſans boire & ſans manger, & ſans ſe lever de deſſus le banc, il reſpondit depuis les cinq heures du matin juſqu'à ſept heures du ſoir. Depuis les autres bacheliers ſe ſont picquez de l'imiter ; Et delà eſt venu l'acte qu'on nomme LA GRANDE SORBONIQUE. Guillaume Okam Anglois de nation, eſcrivit de la puiſſance des papes & des empereurs contre Jean XXII. Nicolas de Lyra, natif du dioceſe d'Evreux en Normandie, qu'on dit avoir eſté Hebreu d'origine, compoſa un commentaire ou poſtille ſur la Bible, dont on ſe ſert encore fort utilement.

De l'ordre des Dominiquains ſortirent Bernard de Guy, Inquiſiteur

de la foy contre les Albigeois, evesque de Lodeve, dont on voit plusieurs volumes, tant de l'Histoire saincte que de la profane; Durand de Saint Pourçain evesque de Meaux; Guillaume de Rance evesque de Sees, confesseur du roy Jean; Hervé Noël, Breton de naissance, General de son Ordre, & contemporain de Durand, Pierre de la Palud bourguignon, Patriarche de Jerusalem.

Entre les seculiers on trouve Guillaume Durand evesque de Mandes, dit le Speculateur, qui composa le livre intitulé *Speculum Juris*; c'est luy aussy qui a fait le *Rationale Divinorum Officiorum*. Il vivoit au commencement de ce siecle, 12. ou 15. ans auparavant l'autre Durand evesque de Meaux. On remarque encore le cardinal Bertrand evesque d'Autun. Nicolas Oresme grand maistre du college de Navarre, doyen de l'eglise de Roüen & precepteur du roy Charles V. qui le fit evesque de Lisieux. Celui-cy entre autres ouvrages traduisit la Bible en François, qui

a esté peut-estre la premiere version qu'on en ait veuë en nostre Langue : c'est-à-dire en François Romance ; car il y en avoit une en François Tudesque dés le temps de la seconde race.

Le roy Charles le Sage ne desdaignera pas d'estre mis au nombre des lettrez, puisqu'il est redevable en partie de sa sagesse à l'estude des bonnes lettres, & que son eloquence & sa politique, tirée des exemples de l'histoire, animerent & conduisirent ses capitaines.

La France ne peut-elle pas aussy compter entre ses doctes le fameux François Petrarque, puisqu'il y a passé une grande partie de sa vie, bien qu'il fust Florentin d'origine, & qu'il soit né & mort delà les Monts ? Ce grand genie ayant en sa jeunesse exercé sa plume en Poësie pour sa maistresse Laure, se repentit depuis d'avoir si longtemps badiné, & l'employa à des ouvrages plus Philosophiques & plus Chrestiens.

Il faut advoüer qu'en ce siecle, comme dans le precedent, les Ordres

des Jacobins & des Cordeliers donnerent un grand nombre d'evesques & de cardinaux à toute l'Eglise Romaine, & qu'ils furent si puissants, que s'ils eussent bien mesnagé leur prosperité, la faveur des grands & l'affection du peuple, ils se fussent rendus les Maistres de l'Estat & de l'Eglise. Mais ils retarderent eux-mesmes leurs progrez par leur propre faute; Et pour ainsy dire se mirent des contrepoids au pied, qui arresterent leur vol; Les Jacobins en se roidissant à vouloir conserver leur vieille opinion sur le fait de la Conception de la Vierge, & les Cordeliers en commentant avec trop de rigueur sur l'Observance de la Regle de sainct François, & philosophant trop metaphysiquement, sur la proprieté des biens qui se consument par l'usage.

Jean Duns le Scot avoit pris le contre-pied de sainct Thomas: Dans toutes les questions il demeuroit bien au dessous de la solidité de ce Docteur Angelique, mais il eut un grand advantage en celle de la Con- DISPUTES.

ception de la saincte Vierge, soustenant qu'elle avoit esté entierement immaculée, en quoy il s'esloigna du Maistre des Sentences. Cete opinion paroissant plus honorable pour la Mere de Dieu, & plus tendre aux ames devotes, fut receuë de la plus grande partie des Chrestiens. Les Jacobins pour s'estre aheurtez au contraire, descheurent beaucoup de l'estime où ils estoient parmy le peuple : neantmoins la question ne fut poussée à l'extremité que sur la fin de ce siecle.

Les Cordeliers de leur costé souffrirent peu d'années aprés un tel abbaissement qu'ils penserent estre aneantis, aussy bien que l'avoient esté les Templiers : Ces bons Peres, sur le pretexte de l'Observance étroite de la Regle de S. François, s'enhardirent à ne point recevoir les interpretations que les papes Nicolas III. & Clement V. y avoient apportées. Là-dessus les imaginations creuses ou ambitieuses de plusieurs de leurs Moines, les égarerent jusqu'à faire souvent bande à part, & à courir de pays en autre. Cete

eſcapade les confondit preſque avec les *Biſoches* & les *Frerots*, qui eſtoient de vrays heretiques. Jean XXII. taſcha de les guerir de cete opiniaſtreté, & n'y ayant rien gagné, les menaça d'excommunication. Mais bien loin de luy obeïr, ils ſe retirerent dans la Sicile, où ils ſe taillerent un habit eſtroit & ridicule, ſe choiſirent un General, des Provinciaux & des Gardiens, & commencerent à vivre comme indépendants du ſainct Siege. Ils pouſſerent meſme leurs fantaiſies plus loin, car ils oſerent dire qu'il y avoit une Egliſe Charnelle accablée de richeſſes & de vices, dont le pape & les eveſques eſtoient les prelats; et une Spirituelle, ceinte de pauvreté, & ornée de vertus, qui contenoit ſeulement eux & leurs ſemblables; dans leſquels reſidoit toute l'autorité auſſy bien que la ſainctteté; Que la Regle de ſainct François eſtoit meſme choſe que l'Evangile, partant qu'on n'y pouvoit rien du tout changer. Sur cela le pape leur donna ſi fort la chaſſe, les faiſant bruſler, fouëtter, renfer-

mer entre quatre murailles, qu'il les dissipa entierement.

D'autres en mesme temps agiterent la question du propre avec autant de chaleur & de contention. Nicolas IV. avoit declaré par sa Bulle qu'ils n'avoient que l'usage des choses qu'on leur donnoit, & que la proprieté en appartenoit à l'Eglise Romaine : or il advint l'an 1322. qu'un Begard qu'on avoit mis à l'Inquisition à Toulouse, ayant respondu que nostre Seigneur JESUS-CHRIST ny ses Apostres n'avoient rien possedé ny en commun ny en particulier, un Berenger qui estoit lecteur dans leur convent, prit l'affirmative pour luy, & soustint que c'estoit un article de foy, bien loin que ce fust une erreur. La difficulté fut raportée au pape en Avignon; Comme il la faisoit examiner par toutes les Universitez, le chapitre general des Freres Mineurs qui estoit assemblé à Perouse, declara qu'ils s'en tenoient à la Decretale de Nicolas qui le disoit ainsy, & que pour cete abdication de toute proprieté,

prieté, il estoit certain que JESUS-CHRIST & ses Apostres l'avoient enseignée par leur predication & par leur exemple. Ce qu'ayant signifié par leurs lettres à toute la Chrestienté, & tous leurs docteurs l'enseignant dans leurs Escoles, & dans les Chaires, Jean XXII. picqué de ce qu'ils avoient prévenu son jugement, prononça; Que cete assertion, à l'esgard de nostre Seigneur JESUS-CHRIST & de ses Apostres, estoit erronée; car ils avoient pû vendre, changer, & donner les choses dont on leur faisoit present: Et à l'égard des Freres Mineurs; il declara que la Bulle de Nicolas ne s'entendoit pas des choses qui se consumoient, parce que la proprieté ne s'en peut point separer de l'usage, mais qu'elle s'entendoit seulement des biens immeubles; Pour lesquels il leur deffendoit de plus faire aucune poursuite ny procedure au nom de l'Eglise Romaine. Car sous cete couleur ils tourmentoient beaucoup de gents, & attaquoient souvent les Prelats.

La question n'estoit que de mots; car qu'ils eussent la proprieté

ou le ſeul uſage des viandes & du vin qu'on leur donnoit, ou qu'ils ne l'euſſent pas, ils n'en beuvoient & n'en mangeoient ny plus ny moins; Et le pape n'en profitoit non plus d'une façon que d'une autre. Ces Bulles neantmoins les irriterent ſi fort; qu'une bonne partie d'entre-eux paſſa du coſté de l'empereur Loüis de Baviere avec leur general Michel de Ceſene. Les autres qui ne ſe jetterent pas dans le ſchiſme, ne laiſſerent pas de ſouſtenir tousjours cete opinion, & de dire que Jean XXII. eſtoit heretique en ce poinct. Auſſy ne leur eſpargna-t-il pas, ny les foudres Eccleſiaſtiques, ny meſme les ſupplices & les flammes. Il en fut bruſlé une grande quantité en divers pays l'an 1324. Et ceux dont il n'y eut que les eſcrits qui allerent au feu, en furent quittes à bon marché, comme Pierre Jean de Serignan un de leurs lecteurs en Theologie.

J'aurois peur de tomber dans le ridicule ſi je rapportois les differends qu'ils eurent pour la couleur, pour la forme & pour l'eſtoffe de

leurs habits, s'ils les auroient blancs, noirs, gris, verts, ſi le capuchon en ſeroit pointu ou rond, ample ou eſtroit, s'ils porteroient leur robbe large, ou juſte au corps, longue ou courte, de drap ou de ſerge. Vous remarquerez ſeulement que pour ces debats il falut autant conſulter le ſainct Pere, * autant tenir de Chapitres, autant aſſembler de Congregations, autant faire de livres & de manifeſtes, que s'il ſe fuſt agy de l'eſtat entier de la Religion & de la Chreſtienté.

*Magna otia cœli.

En ces meſmes temps, Philippe fils du roy de Majorque, & couſin du roy de France, ſe mit dans la teſte de faire obſerver cete regle, au pur ſens de la lettre & de ne vivre que du travail de leurs mains & d'aumoſnes: mais de garder une liberté entiere, de n'avoir point de Superieurs, & d'aller par tout où il leur plairoit. Le pape luy ayant refuſé ſa demande, il s'emporta contre luy dans les meſmes termes que les Begards, & les Mineurs de Michel de Ceſene.

D'un pareil eſprit de preſomption eſtoient portez deux Religieux du meſme Ordre, Jean de Roquetaillade & un Haibalus, ſi pourtant ce ſont deux differentes perſonnes, leſquels ſe meſlant de parler contre les abus de la cour d'Avignon, & avec cela de faire des pronoſtics de la punition divine ſur le pape & ſes cardinaux, de la venuë de l'Antechriſt & de la fin du monde, furent détenus long-temps en priſon par le Pape Innocent VI.

Ces broüillas qui obſcurciſſoient l'Ordre des Freres Mineurs, s'eſtant diſſipez, ils ſe remirent bien toſt en credit: mais les Freres Preſcheurs ou Jacobins, qui avoient eu le deſſus, s'allerent embroüiller ſur la queſtion de la Conception Immaculée. Il leur en arriva ce que nous avons marqué ailleurs en parlant de Jean de Monteſon. A quoy j'adjouſteray qu'ils en perdirent encore l'honneur qu'ils avoient depuis long-temps, de donner au roy des Confeſſeurs de leur Ordre, & que la hayne du peuple devint ſi effroya-

ble en leur endroit, que s'estant trouvé quelques gueux qui empoisonnoient les puits & les fontaines, on les accusa d'estre les auteurs de ces crimes, & peu s'en falut que la populace ne se mist à leur courir sus.

Prelats. Il seroit bien facile de remplir un volume des prelats de ce siecle, qui s'abandonnerent au vent de la cour & du monde, qui deshonorerent leur profession, qui trahirent leur corps par flaterie, ou le vendirent par interest, & qui enfin aimerent mieux se signaler par des crimes que par des actions de pieté. Je marqueray seulement pour la singularité du fait, ce Hugues de Geraud Evesque de Cahors, que le Pape Jean XXII. dégrada de l'Episcopat, pour avoir conspiré contre luy, & livra au bras seculier, qui le fit escorcher, traisner sur la claye, & brusler tout vif. Les noms des autres mauvais pasteurs ne meritent pas d'estre inserez dans l'Histoire non plus que dans le sainct Canon: *Saints.* mais ceux de sainct Pierre de Luxembourg fait cardinal par Clement VII. pape en Avignon, de

Jean Pierre Birelli general des Chartreux, de Roger le Fort Archevesque de Bourges, de Pierre d'Alençon cardinal, sont dignes d'un culte & d'une memoire immortelle; comme aussy ceux de sainct Roch, né d'une noble famille à Montpellier, lequel on reclame contre la Peste, & de saincte Gertrude, religieuse à Delf en Hollande. Pierre d'Alençon estoit fils de Charles II. comte d'Alençon, & partant neveu du roy Philippe de Valois. Jeune il s'enrolla dans l'Ordre de S. François, avant l'aage de vingt-sept ans, il fut promu à l'evesché de Beauvais, quelques années aprés à l'archevesché de Roüen. Sa generosité parut en ce que le roy Charles V. luy ayant presenté un homme incapable pour une prebende de son Eglise, il osa le refuser, mais il passa peut-estre trop avant, lors que le roy l'y ayant voulu contraindre par la saisie de son temporel, il mit tout le royaume en interdit, apres quoy il en sortit, & se retira à Rome. Lors qu'il fut reconcilié avec le roy, le pape Urbain VI. croyant par son moyen gagner la

France à ſon party le fit cardinal, & luy donna de grands emplois, mais quand il ſceut que le roy Charles s'eſtoit declaré pour le pape d'Avignon il les luy oſta, Boniface IX. l'y reſtablit. Il veſcut ſi long-temps qu'il devint doyen des cardinaux, & ſi pieuſement parmy toutes les corruptions de cete cour là, qu'il mourut en odeur de ſainɛteté ; juſques-là que les peuples alloient faire des prieres ſur ſon tombeau.

Outre les Begards, les Biſoches & les Frerots que l'autre ſiecle avoit desja veus, & les Flagellants, dont nous allons parler, s'il y eut en France quelques autres erreurs, on les peut appeller des enfantements de la Theologie Scolaſtique. Un Jean de Paris de l'Ordre des Jacobins, à qui l'on avoit donné le ſobriquet de *Poinɛt-l'Aſne*, ſubtiliſa je ne ſçay quelle propoſition touchant la ſituation du corps de JESUS-CHRIST dans l'Euchariſtie; mais elle n'eut pas de cours : les eveſques, Guillaume de Paris, Gilles de Bourges, & un autre Guillaume d'Amiens, avec les doɛteurs *Hereſies.*

en Theologie, l'ayant examinée, luy deffendirent de la plus enseigner.

Dans le quatriesme tome de la Bibliotheque des Peres, on lit que l'an 1347. l'Evesque de Paris avec les Docteurs, condamnerent certaines propositions faites par un Jean de Mercœur de l'Ordre de Cisteaux, touchant la volition & la volonté de nostre Seigneur, les causes des pechez, & autres poincts, parce qu'elles sonnoient mal.

Et l'an 1348. on trouve qu'un Docteur nommé Nicolas d'Outrecour, fut contraint de se retracter de 60. articles qu'il avoit advancez sur diverses matieres de Philosophie & de Theologie, les reconnoissant faux & heretiques, & que les livres où ils estoient contenus furent lacerez & jettez au feu.

L'an 1369. un Frere Mineur nommé Denis Soulechat, avoit avancé quelques erreurs touchant la renonciation aux biens temporels, & touchant la charité & la perfection de l'amour, qui avoient esté condamnées par la Faculté de Theologie. Il

en appella au pape, qui confirma ce jugement, & le renvoya à Paris pour les retracter en presence de Jean de Dormans cardinal evesque de Beauvais.

La grande peste qui regna par toute la terre vers le milieu de ce 14e siecle, en engendra une spirituelle, qui fut la Secte des *Flagellants :* laquelle ayant pris naissance en Hongrie, s'espandit en peu de temps par la Pologne, la Germanie, la France & l'Angleterre. Ils portoient une Croix à là main & un capuchon sur la teste, estoient tout nuds jusqu'à la ceinture, se fouëttoient deux fois le jour & une fois la nuict avec des cordes noüeuses, & semées de pointes, & se prosternoient en terre en forme de Croix, criant misericorde. Chaque bande avoit son chef. Ces commencements pieux dégenererent en heresie par leur orgueil propre, & par le meslange des Begards, des fripons & des vauriens. Ils disoient que leur sang s'unissoit de telle sorte avec celuy de JESUS-CHRIST, qu'il avoit mesme vertu, & qu'aprés trente jours de flagellation, tout pe-

ché leur eſtoit remis quant à la peine & quant à la coulpe, ainſi ils ne ſe ſoucioient point des Sacrements. Cete manie dura bien avant dans le ſiecle ſubſequent, ſans que les cenſures des prelats, ny les eſcrits des docteurs, ny les edits des princes, la puſſent oſter de la teſte des melancoliques.

Il parut dans le Dauphiné & la Savoye, une autre ſorte d'Heretiques plus plaiſants, mais plus infames; on les appelloit *Turelupins.* Ils vivoient ſans aucune honte, comme les Philoſophes Cyniques, ne prioient Dieu que du cœur, & croioient que l'homme parfait avoit une liberté d'eſprit qui n'eſtoit point ſujette aux Loix.

L'opinion que le pape Jean XXII. taſcha de faire recevoir touchant l'eſtat des Ames juſqu'au jour du Jugement, avoit, ce ſemble, eſté aſſez commune dans les ſiecles precedents : mais on s'eſtoit eſclaircy plus avant ſur cete matiere; de ſorte que depuis un aſſez long-temps, elle paſſoit pour une erreur. L'Univerſité de Paris corrigea donc le

Sainct Pere en ce poinct-là ; et luy-mesme non seulement s'en desista, mais encore donna un acte public de sa retractation, soit par les menaces du roy Philippe de Valois, soit plustost parce qu'il reconnut la verité.

Les grandes Assemblées estant formidables à tous ceux qui gouvernent avec une autorité absoluë, plustost que selon les Loix, il y eut bien peu de Conciles dans ce siecle. Je vous ay marqué à quelle fin se tint celuy de Vienne l'an 1311. On l'a voulu appeller general, parce que le pape Clement V. y presida, & qu'il s'y trouva grand nombre d'Evesques & d'autres prelats. *Conciles.*

En l'an 1318. Robert de Courtenay archevesque de Reims en convoqua un à Senlis, où ses onze suffragants se trouverent en personne, ou par procureurs. Il y fut prononcé excommunication contre tous les usurpateurs ou detenteurs des biens d'Eglise.

Le dix-huitiesme de Juin de l'an 1326. les archevesques d'Arles, d'Aix

& d'Embrun, assemblerent les prelats de leurs provinces dans l'Abbaye de sainct Ruf * prés d'Avignon, pour travailler à la reformation des mœurs, à l'establissement de la discipline, & à la conservation des immunitez Ecclesiastiques, & de l'autorité Hierarchique sur les Reguliers.

* S. Roux

L'an 1337. il y en eut un autre au mesme endroit & des mesmes Provinces, qui traitta les mesmes choses. Le pape Benoist XII. y presida.

Celuy de Lavaur en l'an 1368. composé de trois Provinces, Narbonne, Toulouze, & Ausch, & convoqué par l'autorité du pape Urbain V. eut pour but apparent la reformation des mœurs. On pourroit mettre au rang des Conciles les assemblées que firent le Clergé de France & l'Université, pour chercher les moyens de finir le Schisme, & d'empescher les entreprises & les brigandages des papes d'Avignon. La plus celebre fut celle de 1408.

Il ne faut pas obmettre que l'an 1377. le roy Charles V. employa

ſon interceſſion auprés du pape Gregoire XI. pour faire en ſorte que l'eveſché de Paris ne fuſt plus ſujet à la Metropole de Sens, & qu'il fuſt honoré du Pallium comme l'eſtoient quelques autres Eveſchez de France. Le ſainct Pere s'excuſa de luy accorder le premier poinct, parce qu'il eſtoit trop prejudiciable à l'Egliſe de Sens, dont Clement VI. ſon oncle avoit eſté archeveſque, & où luy-meſme avoit tenu une des principales dignitez : mais pour le ſecond il le conceda volontiers. On ne trouve pourtant point que les eveſques de Paris ayent penſé à s'en ſervir.

PAPES. encore MARTIN V. 8. ans, 5. mois pendant ce regne.

EUGENE IV. elû le 15. Mars 1431, S. 16. ans.

NICOLAS V. élû le 12. Mars 1447. S. 8.ans, 12. jours moins.

CALIXTE III. elû en Avril de l'an 1455. S. 3. ans, 3. mois.

PIE II. ÆNEAS SYLVIUS, éleu le 19. Aoust 1458. S. 6. ans, dont 3. sous ce regne.

CHARLES VII.

ROY LIII.



De mes bons serviteurs la valeur & le zele,
L'Assistance du Ciel, le bras d'une Pucelle,
Terrasserent pour moy l'Anglois en mille lieux,
*Affranchirent du joug la * Seine & la Garonne,*
Me rendirent Paris, l'honneur, & la Couronne,
Et m'acquirent le nom de Roy VICTORIEUX.

* Rouen, & Bourdeaux : la Normādie & la Guyenne,

CHARLES VII.

DIT LE VICTORIEUX,

ROY LIII.

Agé de vingt ans, huict mois.

HENRY VI. ROY D'ANGLETERRE
Usurpateur,
Agé ſeulement de deux ans.

Le duc de Bethfort Regent.

LE Dauphin eſtoit au chaſteau d'Eſpailly prés du Puy en Auvergne, lors qu'il reçût les nouvelles de la mort de ſon pere. Le premier jour il en porta le deüil: le ſecond il s'habilla d'eſcarlate, & aprés avoir entendu la Meſſe, il fit dans la meſme Chapelle lever une Banniere de France, à la veuë de laquelle tous les Seigneurs qui eſtoient là preſents avec les Pennons de leurs armes, crierent *Vive le Roy*. 1422.

L'Anglois & le Bourguignon te-

1422. noient les meilleures Provinces de la France, la Normandie entiere, la Picardie & tout ce qui eſt depuis l'Eſcaud juſqu'à la Loire & à la Saoſne, hormis quelques places que Charles avoit encore par cy par là. Pour luy il tenoit ſeulement tout ce qui eſtoit outre la Loire, à la reſerve de la Guyenne : mais il avoit de ſon coſté tous les Princes de ſon Sang (excepté le Bourguignon) les meilleurs Capitaines & les plus braves Adventuriers ; Comme le Baſtard d'Orleans, Taneguy du Chaſtel, Jacques & Jean de Harcour, Louïs de Culan, Louïs de Gaucour, les mareſchaux de la Fayete, de Rieux, de Severac, de Bouſſac, Poton de Saintrailles, Eſtienne de la Hire, Vignoles, Ambroiſe de Lore, Guillaume de Barbaſan nommé le chevalier ſans reproche, & grand nombre d'autres. Auſſy les acheta-t-il bien cher ; il fut contraint de leur engager ſes chaſteaux & la meilleure partie de ſon domaine. Cependant parce que durant ſes premieres années il reſidoit ordinairement dans le

Berry, ſes ennemis le nommerent par raillerie *le roy de Bourges.*

Au commencement de Novembre il ſe fit couronner à Poitiers où il avoit transferé le Parlement. L'accident qui luy arriva à la Rochelle quelques jours auparavant, fut comme un preſage qu'il ſe trouveroit enveloppé dans d'extrêmes dangers, mais qu'il en ſortiroit heureuſement. Un jour qu'il tenoit un grand conſeil dans une maiſon proche des murs de la ville, le plancher fondit ſous ſes pieds, Jacques de Bourbon ſeigneur de Preaux, fut écraſé ſous les ruines, & pluſieurs autres griévement bleſſez : on l'en tira avec peine, mais qui n'eſtoit qu'un peu eſcorché. 1422.

Dés ſon advenement tout alloit à l'accabler. Le duc de Bretagne ayant appris que dans les papiers des ſeigneurs de * Pontievre on avoit trouvé ſes ordres, qui les advoüoient de le faire priſonnier, en fut tellement irrité qu'il ſe rendit à Amiens vers la my-Mars avec ſon frere Artur comte de Richemond, & là il fit une Ligue contre luy avec 1423.

* Ou Pẽtievre.

1423. le duc de Bethfort & le Bourguignon. Ces quatre princes confirmerent leur alliance par un double mariage du duc de Bethfort & d'Artur frere du Breton, avec deux sœurs du duc de Bourgongne; il en avoit sept, dont il y en eut six de mariées. Artur espousa l'aisnée nommée Marguerite, veuve du dauphin Louïs, & Bethfort la cinquiesme qui s'appelloit Anne.

Il ne paroissoit aucun rayon de bonne fortune pour le roy Charles, il recevoit de mauvaises nouvelles de tous costez, la prise de Meulanc, celles du Crotoy, de Compiegne, de Basas en Gascongne. La pire adventure de toutes fut la desfaite de ses gents devant la ville de Crevant prés d'Auxerre. Le comte de Salisbery y avoit mis le siege; le connestable de Boukan & le mareschal de Severac qui y estoient allez pour le secourir furent battus, mille de leurs plus vaillants hommes tomberent morts sur la place, & il en fut emmené presque autant de prisonniers; parmy lesquels estoient le connestable & le comte de Ventadour.

La naissance de son premier enfant, qui vint au monde dans la ville de Bourges le quatriesme de Juillet, luy donna pour l'heure quelque consolation, mais dans la suite du temps bien du desplaisir. C'estoit un fils qu'on nomma Louïs. 1423.

Le Concile de Constance avoit par sa Session 44. indit un Concile à Pavie pour l'an 1423. Il s'y trouva si peu de Prelats qu'il le falut transferer à Sienne. Comme il s'y estoit desja tenu quelques Sesions, Alfonse roy d'Arragon essaya par ses ambassadeurs d'y remettre sur le bureau l'affaire de l'Antipape Pierre de Lune; Il le faisoit en hayne de ce que Martin V. luy avoit refusé l'investiture du royaume de Naples, laquelle il ne pouvoit pas luy accorder, parce que le Concile de Constance l'avoit donnée à Louïs III. duc d'Anjou. Or Martin pour éviter un Schisme, ne trouva point de plus prompt expedient que de dissoudre le Concile, prenant pour pretexte qu'il y avoit de la peste aux environs de la ville, quoy qu'il n'en parust aucun signe. Mais de peur de laisser croire qu'il apprehendoit les jugements d'une 1423.

si saincte assemblée, il en assigna une autre dans la ville de Basle pour l'an 1430.

Dans le royaume de Sicile, les deffiances, puis les haynes, s'estant mi-
*Vulgairement Jeannelle. *ses entre la reyne * Jeanne de Naples & Alfonse roy d'Arragon qu'elle avoit adopté : cét ingrat tascha de la*
1424. *déposseder, & de l'enlever en Catalongne. A cause de cela ils en vinrent à une guerre ouverte: il tint long-temps sa bien-faictrice asiegée dans un des chasteaux de Naples, & sans doute qu'il l'eust contrainte de se rendre, si Sforce ne fust venu la délivrer. Cete offense, à l'esgard du public & dans les regles de la Jurisprudence, estoit un sujet assez capable d'annuller l'adoption: Jeanne la cassa donc, & par le conseil de ses barons, mit au mesme droit Louïs III. duc d'Anjou, lequel aussi-tost elle appella en Italie, fit reconnoistre par ses sujets & luy donna la Duché de Calabre.*

L'année 1424. ne fut pas plus heureuse au roy Charles que la precedente. Il est vray que le comte de Douglas Escossois luy amena quatre mille hommes, & que le duc

de Milan luy envoya six cents lances, & deux fois autant de fantassins arbalestriers : mais ils furent presque aussi-tost desfaits qu'arrivez. Le duc de Bethfort aprés avoir pris quelques places, avoit assiegé Yvry qui avoit capitulé selon l'usage d'alors, de se rendre le vingtiesme d'Aoust, s'il ne paroissoit dans ce temps-là une armée capable de donner bataille. A ce dessein le connestable, le duc d'Alençon, & dix-sept ou dix-huit seigneurs assemblerent leurs troupes & se rendirent proche d'Yvry : mais n'osant pas hazarder le combat ils s'en allerent à Verneuil & firent croire à ceux qui tenoient cete ville pour les Anglois, qu'ils avoient gagné la journée, & par ce stratagême les obligerent de leur ouvrir les portes. 1424.

Le jour assigné pour la bataille estant passé, Yvry se rendit. Bethfort du mesme moment alla les chercher sous les murailles de Verneüil, les combattit & remporta la victoire, leur ayant tué quatre mille hommes, & fait prisonniers le duc d'Alençon, le mareschal de la Fayete,

Louïs de Gaucour, & plus de trois cents gentils-hommes. On trouva entre les morts le comte de Douglas, & le vicomte de Narbonne. Le corps de ce dernier fut escartelé, & les quartiers plantez sur des pieux en divers endroits, pource qu'il estoit complice du meurtre de Jean duc de Bourgongne.

En recompense le roy attira de son
1424. costé Artur comte de Richemont, avec grande esperance de regagner par son moyen le duc de Bretagne. Ce comte avoit tousjours eu l'ame Françoise, & hayssoit d'autant plus les Anglois, qu'il les avoit offensez; car il s'estoit sauvé de prison aprés la mort du roy Henry V. pretendant que la foy qu'il avoit donnée ne l'obligeoit qu'à ce roy, non pas à son successeur. Il s'estoit depuis raccommodé avec le duc de Bethfort dans leur entreveuë d'Amiens : mais ce lien fut trop foible pour le retenir; il quitta leur party pour quelque legere pique de paroles avec le duc de Bethfort, & traitta avec le roy Charles ; non peut-estre sans l'instigation ou du moins sans le con-

ſentement du duc de Bourgongne.

Il y eut bien des précautions à prendre avant qu'il pût ſe hazarder de venir en cour : il falut luy donner des ſeigneurs & des places en oſtage. Ayant toutes ſes ſeuretez il vit le roy à Tours, mais il ne voulut s'obliger à rien qu'il n'euſt pris conſeil du duc ſon frere, & des ducs de Bourgongne & de Savoye. 1424.

Aprés toutes ces façons, il vint retrouver le roy à Chinon, & reçût de ſa main l'eſpée de conneſtable dans la prairie de Chinon en preſence de tous les ſeigneurs. Ce qui ſe paſſa le ſeptieſme de Mars 1425. comme diſent les Bretons, quoy qu'il y ait une Chronique qui porte que ce fut des le mois de Novembre en 1424.

On luy promit poſitivement que le roy congedieroit tous ceux qui avoient trempé au conſeil du meurtre commis à Montereau, & à celuy de la priſe du duc de Bretagne. Le plus attaché à la cour de ces gents-là eſtoit 1425.
Louvet preſident de Provence qui avoit l'ambition de gouverner malgré tous les grands. Il aimoit mieux cauſer la ruine de ſon maiſtre qu'il

1425. tenoit eſtroitement enlacé, que de ſouffrir d'en eſtre eſloigné. Ainſy il trouva moyen par ſes artifices de l'animer contre le connestable : mais le conneſtable ne quitta pas priſe pour cela, il fit ſi bien ſa partie, que le roy ſe vit abandonné de tous les grands, & que toutes les places luy refuſerent obeïſſance, hormis Selles & Vierzon en Berry. Alors il fut forcé de congedier Louvet & tous les autres. Il s'opiniaſtroit à retenir Taneguy : mais ce bon ſerviteur ſacrifiant genereuſement ſa fortune pour ſon roy, luy demanmanda ſon congé pour recompenſe. Louvet en ſe retirant, par un dernier trait de courtiſan, mit le ſeigneur de Gyac en ſa placé.

Le conneſtable n'eut pas peu d'affaires à ſe reconcilier avec le roy qui fuyoit devãt luy pour ne le point voir. Aprés tout il falut qu'il ſe laiſſaſt approcher parce qu'il avoit beſoin du ſecours du Breton. Ce duc eſtant enfin ſatisfait par l'expulſion de ſes ennemis, vint le trouver à Saumur, luy rendit hommage, & luy donna ſon ſcellé & ceux de tous les Seigneurs de ſon duché,

duché, leur commandant d'aller à ſon 1425.
ſervice. Ils luy en rendirent bien peu, mais ils luy pouvoiét beaucoup nuire.

Le ſeptieſme de Septembre Charles le Noble roy de Navarre, acheva de vivre; Blanche ſa fille unique mariée à Iean frere d'Alfonſe roy d'Arragon fut ſon heritiere.

Comme d'un coſté les broüilleries 1424.
gaſtoient les affaires du roy Char- & 25.
les, de l'autre la querelle qui ſe mût entre le duc de Bourgongne & le duc de Gloceſtre, au ſujet de Jacqueline comteſſe de Haynault, recula fort celles des Anglois, dautant qu'elle divertit les forces de ces deux Princes, qui euſſent infailliblement accablé la France, s'ils les euſſent jointes à celles du duc de Bethfort. Le duc de Brabant vouloit joüir des terres de Jacqueline, comme eſtant ſon legitime mary : cete princeſſe ſouſtenoit qu'il ne luy eſtoit rien, n'ayant point conſommé le mariage ; & le duc de Gloceſtre qui l'avoit eſpouſée, la ſervoit & l'aſſiſtoit en ſa querelle. Le duc de Bethfort deſirant meſnager le duc de Bourgongne, taſcha de plaſtrer

quelque accommodement entre les parties : le duc de Brabant s'y souſmit, mais Gloceſtre n'en tint compte, & pourſuivit tousjours les droits de ſa pretenduë femme à main armée.

1424. & 25. Le Bourguignon & luy ſe picquerent par lettres, & en vinrent juſqu'à ſe deffier au combat de leurs perſonnes, & à convenir du jour, du lieu & des armes. Le duc de Bethfort ayant aſſemblé les plus notables ſeigneurs François & Anglois, mit ce deffy au neant, & declara qu'il n'y avoit point de juſte cauſe de combat. Et afin de teſmoigner au Bourguignon qu'il n'avoit nulle part aux entrepriſes de ſon frere, il le pria qu'ils ſe puſſent voir à Dourlens; comme ils firent la veille de la ſainct Pierre.

Il ne laiſſa pas pour cela d'y avoir forte guerre en Hollande, entre le duc de Gloceſtre & le duc de Bourgongne, tous deux y eſprouverent leurs forces & les affoiblirent : mais au bout de deux ans, le pape ayant declaré que le mariage de Jacqueline avec le duc de Gloceſtre eſtoit de nulle valeur, ce prince ſe deſiſta de

ſa pourſuite, & eſpouſa une demoiſelle qu'il entretenoit.

Les Anglois avoient pris & fortifié la ville de Pontorſon proche d'Avranches, & delà ils moleſtoient inceſſamment la Bretagne : le conneſtable y mit le ſiege & la reconquit en peu de temps. Il ne fut pas ſi heureux à ſainćte James de Beuveron qu'ils avoient reparé ; Ses troupes l'ayant abandonné au beſoin faute de payement, il fit une honteuſe retraite, & y laiſſa ſon artillerie & ſon équipage. Pontorſon enſuite fut reaſſiegé & pris par les Anglois. Aprés ſa reddition, le duc de Bethfort ſe trouva ſur les frontieres de Bretagne avec une grande armée ; dont le duc fut tellement eſtonné qu'il renonça aux alliances faites avec la France, reprit celles d'Angleterre, & promit de rendre hommage au roy Henry. 1425.

Les eſchecs que reçoivent les grands capitaines, proviennent bien ſouvent de la malice & de l'envie de ceux qui ſont au conſeil des rois, & qui ont charge de pourvoir à la 1426.

ſubſiſtance & au payement des troupes : le conneſtable ſcût que Gyac eſtoit cauſe de ſon mal-heur, parce qu'il deſtournoit dans ſes coffres la plûpart de l'argent qu'il luy devoit envoyer, & qu'il entretenoit le roy dans la ſolitude & dans les plaiſirs, afin de joüir luy ſeul de ſa perſonne & de ſes bien-faits. Voilà pourquoy le mois de Janvier enſuivant, le conneſtable alla avec main-forte le prendre dans ſon lict à Iſſoudun, & aprés quelques formes d'une briéve Juſtice, luy fit trencher la teſte, ou ſelon d'autres, le fit noyer.

1426. Un autre gentil-homme qu'on nommoit le Camus de Beaulieu, ſe meſla de prendre la place de Giac & de ſuivre ſes briſées ; A quelques mois delà on fut tout eſtonné que le conneſtable s'en desfit comme de l'autre ; le mareſchal de Bouſſac par ſon ordre, le tua en pleine ruë, & preſque à la veuë du roy, dans la ville de Poitiers.

Il ſe ſouvenoit trop bien de ce que les Favorits avoient fait faire ſur le pont de Montereau, & à l'égard du duc

ſon frere ; c'eſtoit pour cela qu'il n'en vouloit point ſouffrir auprés du roy dont il ne fuſt aſſuré , & qu'il y mit le ſeigneur de la Trimoüille, lequel il croyoit eſtre entierement dans ſes intereſts & dans des ſentiments contraires aux deux autres , parce que ſa maiſon devoit tout ſon aggrandiſſement aux ducs de Bourgongne.

Celuy-cy neantmoins fut bientoſt aveuglé de la faveur , auſſy bien que ceux dont il avoit pris la place : il eſloignoit tant qu'il pouvoit les princes d'auprés du roy & meſme le conneſtable , qui de colere ſe retira en Bretagne. Delà s'enſuivit comme une guerre civile , qui diviſa la cour & arreſta toutes les affaires du roy, ſept ou huit mois.

Ce ne ſeroit jamais fait de mar- 1426.
quer tous les ſieges , les combats , & & 27.
les entrepriſes de ces guerres , tout enſemble civiles & eſtrangeres. Il n'y avoit ville ny bourg qui n'euſt des garniſons , ce n'eſtoit que forts & que chaſteaux ſur les eminences, ſur les rivieres , ſur les paſſages & en raſe campagne. Tous les ſeigneurs avoient des troupes ou pluſtoſt des

1426. bandes de brigands, qui s'entrete-
& 27. noient aux despens du miserable peuple. Je ne cotteray donc que les principaux evenements; Comme en cét endroit cy, que les François firent lever le siege de Montargis l'an 1426. & que l'année d'aprés ils reprirent la ville du Mans, qui avoit esté prise par les Anglois durant les divisions de la cour.

Le siege d'Orleans fut bien plus memorable & plus important. Le comte de Salisbery ayant ramené de nouvelles forces d'Angleterre, le commença le douziesme d'Octo-
1428. bre de l'an 1428. & fit plusieurs bastilles ou forts, tant du costé de la Soulogne que du costé de la Beausse, ayant auparavant nettoyé toutes les places de la campagne aux environs, & celles de 12. ou 15. lieuës au dessus & au dessous le long de la Loire.

Durant toute l'année 1428. le duc de Bourgongne fut occupé dans les Pays-Bas à poursuivre Jacqueline de Baviere. Il la serra de si prés, que l'ayant assiegée dans la ville de Gand, il la contraignit de le declarer heritier dans toutes ses terres, de

ſorte qu'il joignit à la Flandre & à 1428.
l'Artois, LE HAYNAULT, LA HOLLANDE, LA ZELANDE ET LA FRISE; ET la meſme année encore LES COMTEZ DE NAMUR ET DE ZUTPHEN, aprés la mort du comte Theoderic, lequel les luy avoit venduës, & s'en eſtoit retenu la joüiſſance ſa vie durant. Deux ans aprés, ſçavoir l'an 1430. il recueillit auſſy les duchez de LOTHIER, BRABANT ET LIMBOURG, LE MARQUISAT DU SAINCT EMPIRE, ET LA SEIGNEURIE D'ANVERS, par le deceds de Philippe de Bourgongne ſon couſin, ſecond fils d'Antoine, lequel avoit ſuccedé au duc Jean ſon frere aiſné, mary de Jacqueline, qui eſtoit mort l'an 1426.

Au commencement de cete année 1428.
il fit un voyage à Paris vers le duc de Bethfort; Prés duquel ſe rendirent auſſy les ambaſſadeurs du roy Charles, & des deputez de la ville d'Orleans, pour le prier qu'il ſouffriſt qu'elle fuſt ſequeſtrée entre les mains du duc de Bourgongne. Ils luy remonſtroient que les princes de la maiſon d'Orleans, qui eſtoient pri-

1428. ſonniers en Angleterre, n'avoient pû rien faire pourquoy on dûſt les deſpoüiller de leurs places, & qu'on ſe devoit contenter de les mettre en ſequeſtre pour s'aſſurer de leur conduite, quand ils ſeroient délivrez.

Les Anglois croyant desja tenir une place ſi importante, ſe mocquerent de leurs prieres : ils ne vouloient pas avoir perdu le temps & l'argent qu'ils avoient employé à ce ſiege, Bethfort meſme accorda peu de choſe au Bourguignon de tout ce qu'il luy demandoit. Neantmoins ce duc pour ne pas demeurer entre deux ennemis ſans aucun appuy, ſceut bien couvrir ſon meſcontentement d'une ſatisfaction apparente.

Les attaques d'Orleans furent vigoureuſes, la défenſe encore plus; le comte de Saliſbery y perdit la vie d'un coup de canon : mais les François ayant eſté battus prés de Rouvroy comme ils attaquoient un convoy* chargé de harancs qu'on menoit au camp, c'eſtoit en Careſme, & le conneſtable s'eſtant retiré mal-

* On nōma ce combat la journée des harancs.

content en Bretagne, la place s'en alloit tomber & le courage des François avec elle. Desja mesme le roy meditoit de choisir sa retraitte dans le Dauphiné, quand une chose toute extraordinaire rabattit la fierté Angloise & releva l'espoir de la France.

Sur la fin de Fevrier le seigneur de Baudricourt gouverneur de Vaucouleurs en Champagne, envoya au roy une fille aagée de 18. à 20. ans, laquelle asseuroit avoir commission expresse de Dieu de secourir la ville d'Orleans, & puis de le faire sacrer à Reims, estant disoit-elle, sollicitée à cela par de frequentes apparitions des Anges & des Saincts. Elle s'appelloit Jeanne, estoit native du village de Damremy sur la Meuse, fille de Jacques d'Arc & d'Isabelle Gautier, & avoit esté nourrie aux champs. On vit paroistre des preuves miraculeuses de sa vocation; On dit qu'elle reconnut le roy, quoy que simplement vestu, entre tous ses courtisans; les Docteurs de Theologie & les gents du Parlement qui l'interrogerent, tesmoignerent qu'il y avoit du surnaturel

1429.

1429. dans sa conduite; Elle envoya chercher une espée qui estoit dans le tombeau d'un Chevalier, derriere le grand Autel de l'eglise Saincte Catherine de Fierbois, sur la lame de laquelle il y avoit des croix & des fleurs de lys gravées; Et le roy publia qu'elle avoit deviné un grand secret qui n'estoit connu que de luy seul.

On luy donna donc un équipage & quelques troupes; Et toutefois on ne luy confia pas la conduite du secours, mais au mareschal de Rieux, & au bastard d'Orleans, suivis de plusieurs autres braves Chevaliers qui entendoient le mestier. Quand elle eut déployé sa banniere où il y avoit deux images, l'une du Crucifix, l'autre d'une Annonciation avec les sacrez noms de JESUS-MARIA, elle escrivit aux Anglois de la part de Dieu, qu'ils eussent à quitter le royaume au legitime heritier, sinon qu'elle les en feroit bien sortir par force. Mais ils arresterent son heraut prisonnier. On le trouva dans les fers quand la ville fut secouruë, & on sceut qu'ils avoient

resoulu de le brusler, comme complice de celle qu'ils nommoient sorciere. 1429.

Le succés verifia ses menaces. De ce jour-là toutes leurs affaires allerent en décadence; Elle jetta heureusement des vivres dans Orleans, & peu aprés elle y entra elle-mesme. Les assiegez la voyant combattre avec tant de valeur & de bonne fortune la crurent envoyée du ciel, & prirent courage, si bien qu'ils firent diverses sorties, & en deux ou trois jours emporterent les principales bastilles ou forts des assiegants, & les contraignirent enfin de décamper tout-à-fait le douziesme jour de May.

Les François couroient par tout avec cete Heroïne comme à une victoire certaine, les Anglois la fuyoient comme la foudre & ne tenoient point devant elle. Ils furent chassez de Jargeau & de Baugency, battus à Patay en Beausse comme ils se retiroient, & délogez enfin de toutes les places de ce pays-là.

Pour le second poinct de sa commission, elle fit resoudre dans le conseil, qu'on meneroit sacrer le roy à

1429. Reims, quoy que cete ville & toute la Champagne fussent encore au pouvoir des ennemis. Auxerre, Troyes, & Chaalons se rendirent à luy en passant, puis la ville de Reims mesme, dés aussy-tost que les seigneurs qui la tenoient pour le duc de Bourgongne, furent sortis pour aller en Bourgongne querir du secours. Il y fut donc sacré solemnellement un Dimanche septiesme jour de Juillet par Renaud de Chartres archevesque de cete ville là & son chancelier.

En recompense des services si importants de la Pucelle, le roy l'ennoblit, son pere & ses trois freres, & tous leurs descendants, mesme par
1429. filles; changea le nom de leur race, qui estoit d'Arc en celuy *du Lys*, & leur donna pour armes un escu d'azur à l'espée mise en pal, ayant la croisée & le pommeau d'or, accostée de deux fleurs de Lys, & soustenant une couronne de mesme sur sa pointe.

A son retour il receut Laon, Soissons, Beauvais, Compiegne Crespy, & toutes les villes jusqu'à

Paris. Le duc de Bethfort luy presenta la bataille dans la plaine de Montepilloy ; les armées furent en presence, mais se separerent aprés quelques escarmouches. Delà il vint attaquer Sainct Denys, & fit une tentative sur Paris ; Ses gents en furent repoussez avec perte, & la Pucelle ayant esté blessée au pied de la muraille. 1429.

Elle avoit voulu se retirer en son village, aprés avoir executé les deux poincts de sa Mission : mais elle se laissa retenir par les loüanges & par les prieres des gents de guerre. Elle ne s'en trouva pas bien, le ciel n'estant pas obligé de l'assister en ce qu'il ne luy avoit pas commandé.

Cete entreprise manquée, le roy reprit le chemin de Berry. En passant il se resaisit de Lagny sur Marne. Un peu aprés il s'approcha de Bourgongne, pensant conclure un accommodement qui se negocioit à Auxerre avec le duc : mais l'affaire n'estoit pas encore meure.

Avec cela son bonheur fut un peu arresté par les broüilleries de sa cour qui durerent prés d'un an, au sujet

1429. de la vicomté de Toüars ; le ſeigneur de la Trimoüille s'en eſtoit emparé, & tenoit en priſon Louys d'Amboiſe, duquel le conneſtable avoit pris la cauſe en main, pource qu'il eſtoit ſon parent. La Trimoüille avoit tellement préoccupé l'eſprit du roy, qu'il luy fit tourner ſes armes contre ſon conneſtable; et par ce moyen il laiſſa reprendre haleine aux Anglois.

La délivrance d'Orleans, n'euſt pas trop faſché le duc de Bourgogne, s'il n'euſt veu qu'enſuite les affaires du roy alloient bien plus viſte qu'il ne deſiroit. Il ne fut gueres moins eſtonné de cete ſoudaine revolution, que le duc de Bethfort. Celuy-cy, qui avoit meſpriſé ſon interceſſion pour l'affaire d'Orleans, ſe mit à le rechercher avec ſoûmiſſion & empreſſement. D'autre coſté les agents du roy luy offroient un accommodement, & luy accorderent un paſſeport pour venir à Paris, ſur ce qu'il leur laiſſoit eſperer que cete ville le reduiroit à l'obeïſſance du roy. Mais quand il s'y fut abouché avec le duc de Bethfort, il trouva meilleur de

renoüer encore avec les Anglois ; qui luy donnerent la carte blanche, & avec cela les comtez de Champagne & de Brie, reservé l'hommage seulement.

Le duc de Savoye & Louys de Chalon prince d'Orange, partisans du duc de Bourgongne, s'estoient promis de partager entre eux le pays de Dauphiné ; Grenoble & les Montagnes, eussent esté pour le duc, & le Viennois pour le prince. Louys de Gaucour gouverneur du pays pour le roy rompit bien-tost leur marché ; Il gagna un grand combat entre Colombiez & Anton sur le prince, luy tua ou prit 800. gentilshommes, & ensuite saisit toutes les places qu'il tenoit en ce pays-là. On raconte que dans cete desroute, le prince ayma mieux sauter dans le Rhosne à cheval, & armé de toutes pieces, pour le passer à nage, que de tomber entre les mains du vainqueur.

1429. & 30.

Sur la fin de l'année 1429. la ville de Sens se reduisit à l'obeyssance du roy Charles. Celle de Melun se reconquit elle-mesme, ayant fermé les portes à la garnison qui estoit

1429. allée courir le Gastinois. Le bon traittement que le roy faisoit aux villes qui revenoient à luy, fut un grand appast pour luy ramener les autres.

1430. Au partir de Paris le Bourguignon s'en retourna au Pays-bas : où le dixiesme de Janvier il espousa en secondes nopces Isabelle fille de Jean I. roy de Portugal, dans la ville de Bruges. Ce fut lors que pour honorer cete solemnite il institua l'ORDRE tres-illustre DE LA TOISON D'OR, qu'il composa seulement de 30. confreres ou chevaliers ; encore ne remplit il pas entierement ce nombre, il n'en fit que vingt-quatre. Le roy d'Espagne comme heritier de la maison de Bourgongne, tient à honneur d'en estre le chef, & le conserve dans son éclat, non seulement par la dignité de ceux à qui il le donne, mais encore parce qu'il ne l'avilit point par la multitude.

Entre tant de sieges qui se faisoient dans toutes les Provinces ; celuy de Compiegne fut remarquable par la honte qu'y receurent les Bourguignons, ayant esté contraints

de le lever, mais beaucoup plus par le mal-heur de la Pucelle, qui y fut prise le 24. de May, à la retraitte d'une sortie. Ce mal-heur luy arriva par l'imprudence ou par la malice de Guillaume de Flavy gouverneur de la place, qui luy fit fermer la barriere au nez. Elle tomba entre les mains d'un gentilhomme Picard, qui la vendit à Jean de Luxembourg l'un des generaux des ennemis; & celuy-là la revendit aux Anglois pour la somme de dix mille livres & cinq cents livres de pension annuelle. 1430.

La merveille de cete Bergere ayant si bien reüssy à Orleans, comme nous l'auons veu, Renaud de Chartres chancelier de France, le mareschal de Boussac & Poton de Saintrailles, resolurent d'aller à Roüen sur la foy d'un petit Bergerot, qui les assuroit que Dieu l'avoit envoyé pour les mettre dedans : mais les Anglois en estant advertis les combattirent en chemin, en desfirent une partie & prirent Poton prisonnier.

Un capitaine Arragonnois nommé François de Surienne, qui estoit au service des Anglois, surprit

1431. la ville de Montargis de cete ſorte. S'eſtant familiariſé avec une Demoiſelle qui eſtoit amoureuſe du barbier du gouverneur, il luy promit de grandes ſommes d'argent & la foy de mariage, ſi elle introduiſoit ſes gents dans la place par ſa maiſon, qui eſtoit joignante à la muraille. La Demoiſelle gagna le barbier par le deſir de l'argent, ſans luy parler de l'autre poinct; Tous deux ayderent aux Anglois à planter les eſchelles, & à monter: mais la place priſe ils furent mis dehors, de peur qu'ils ne fiſſent un pareil marché avec les François, & n'eurent que des mocqueries & des reproches pour recompenſe.

En eſchange les François ſurpriſent la ville de Chartres, par le moyen d'un roulier qui y voituroit des marchandiſes. Pendant qu'il tenoit le pont-levis embarraſſé de ſa charette chargée, il ſortit cent hommes d'une cave de là auprés, où on les avoit cachez la nuict; ils ſe ſaiſirent de la porte, & au ſignal qu'ils firent, le bâtard d'Orleans & Gaucour qui eſtoient à une lieuë delà, accoururent a

vec 3000. hommes. La garnison sans coup ferir, s'enfuit à Evreux par une autre porte. Quelques bourgeois firent resistance à l'exemple de leur evesque (c'estoit Jean de Fotigny) zelé Bourguignon, mais il fut tué les armes à la main sur les degrez de la grande eglise. 1431.

La Pucelle estoit prisonniere de guerre, & on ne pouvoit pas la traitter autrement sans violer le droit des gents. Mais les Anglois forcenez d'avoir esté battus par une fille de village, ne pouvoient souffrir la gloire de celle qui causoit leur honte. Ils croyoient reparer leur honneur en la notant d'infamie; Ayant donc obligé ce lambeau d'Université qui estoit demeuré à Paris, d'addresser une requeste à leur roy, demandant qu'il en fust fait justice, ils la menerent à Roüen, & là ils l'accuserent en cour d'eglise, comme sorciere, seductrice, heretique, & ayant forfait à son honneur.

C'estoient-là les quatre chefs de son accusation, mais ils ne pûrent rien verifier contre elle, sinon qu'elle avoit porté l'habit d'homme & pris les armes; ce qu'ils luy imputoient

1431. à crime, dautant diſoient-ils, que ce changement d'habits bleſſoit la pudeur de ſon ſexe, & violoit la défenſe expreſſe de Dieu. Pierre Cauchon eveſque de Beauvais, dans l'eveſché duquel elle avoit eſté priſe, le vicaire de l'inquiſition, quelques autres docteurs en Theologie & en droit-Canon, furent ſes Juges; le chapitre de Roüen durant la vacance du ſiege, leut preſtant territoire.

Aprés divers interrogatoires captieux, ils la condamnerent à une priſon perpetuelle, au pain de douleur & à l'eau d'amertume, & luy défendirent de plus veſtir l'habit d'homme: mais comme elle le reprit quelque temps apres, je ne ſçay pas par quel eſprit, les Anglois preſſerent tant ſes juges, qu'ils declarerent qu'elle avoit recidivé, l'excommunierent & la livrerent au bras ſeculier, qui la fit brûler toute vive le trentieſme jour de May dans le vieux marché de la ville.

Sur le buſcher elle predit aux Anglois que le bras de Dieu eſtoit levé pour les frapper, & que ſa juſtice; non ſeulement les chaſſeroit de

la France, mais qu'elle les pour- 1431.
ſuivroit en Angleterre, & leur feroit ſouffrir les meſmes maux qu'ils avoient fait ſouffrir aux François. Un Poëte raconte que ſon cœur ſe trouva tout entier parmy les cendres, & qu'on vit une colombe blanche s'envoler du milieu des flãmes de ſon buſcher, marque de ſon innocence & de ſa pureté.

Quoy qu'elle euſt eſté executée à la veuë de dix mille perſonnes, & que toute la France le cruſt ainſy, neantmoins quelque temps aprés, il parut en Lorraine une fille guerriere & fort adroite aux armes, qui ſouſtenoit qu'elle eſtoit cete Pucelle. On en fut tellement perſuadé en ce païs là, qu'on la traitta avec beaucoup d'honneur, & qu'elle s'y maria dans une maiſon noble; On dit que ſa poſterité dure encore aujourd'huy.

Charles duc de Lorraine eſtoit mort l'an 1430. *ſans enfants maſles. Il y* 1431.
eut debat pour ſa ſucceſſion, entre Antoine comte de Vaudemont ſon frere, qui pretendoit que cete duché eſtoit maſculine, & René d'Anjou desja duc de Bar, lequel avoit eſpouſé Iſabelle, qui n'eſtoit que troiſieſme fille du duc Char-

1431. *les, mais dont les deux aiſnées avoient renoncé à la duché. Le Bourguignon en hayne de la maiſon d'Anjou, ennemie capitale de la ſienne, & le duc de Savoye ſon allié, aſſiſterent puiſſamment Antoine; Et la fortune luy fut favorable dans la bataille qui ſe donna entre Bullegneville, & Neufchaſtel en Lorraine. Car l'armée de René y fut toute miſe en deſroute, le ſeigneur de Barbazan grand capitaine tué, & René pris & mené à Dyon vers le duc de Bourgongne, qui le détint juſqu'à l'an* 1437.

Depuis la mort de la Pucelle les affaires des Anglois alloient toûjours de mal en pis. Pour eſſayer de les remetre ils firent venir leur jeune roy à Paris, & le couronnerent d'une double couronne dans Noſtre-Dame le vingt-ſeptieſme jour de Novembre; Et d'ailleurs afin de retenir le duc de Bourgongne, qui eſtoit preſt de leur eſchapper, ils luy confirmerent la donation des comtez de Brie & de Champagne.

Le ſeigneur de la Trimoüille uſoit tousjours tres-mal de ſa faveur contre le conneſtable & les autres ſeigneurs. Ils ne le pûrent ſouffrir:

un jour qu'il estoit dans le chasteau de Chinon avec le roy, on y fit entrer par intelligence deux cents hommes de guerre, qui le prirent dans son lict, le blesserent d'un coup d'espée dans le ventre, & le menerent prisonnier au chasteau de Montresor. La reyne mesme consentoit à cete entreprise; voilà pourquoy elle appaisa facilement le roy; Et afin d'occuper son esprit qui ne pouvoit demeurer sans quelque attachement, elle aida à Charles d'Anjou comte du Mayne à se mettre en faveur. La Trimouïlle ne fut délivré qu'à condition de rendre la ville de Toüars, dont il s'estoit emparé; Et le roy aux Estats de Tours avoüa tout ce qui s'estoit fait à son esgard. 1431.

En vertu de ce qui avoit esté ordonné à Pavie par le concile & par le Pape, le concile de Basle commença à se tenir cete année 1431. *le* 23e *de Iuillet sous Eugene IV. qui venoit de succeder à Martin V. Il n'y eut jamais de parfaite intelligence entre luy & les peres de cete sainčte Assemblée. Car si de leur costé les peres firent connoistre d'abord qu'ils vouloient mettre un frein à son*

autorité, en soustenant fortement cete ancienne regle; Que le Concile est au dessus du Pape: *il monstra aussy que son plus grand desir estoit de les separer. Mais comme il ne le pût pas si-tost, parce que l'Empereur les appuyoit, il fut obligé de confirmer le concile aprés deux ans de contestations.*

1431. 32.33. & suivãs. La guerre se faisoit dans toutes les Provinces de France avec divers succés, mais fort foiblement. Ne vous estonnez pas de la voir languir de la sorte sept ou huit ans durant, l'impuissance de tous les deux partis en estoit la cause; comme ils manquoient d'argent ils ne pouvoient point mettre de grandes armées sur pied. Adjoustez à cela la foiblesse des deux rois, de celuy de France pour la trop grande facilité de son esprit, qui estoit tenu en brassieres par ses Favorits & par ses Maistresses, & de celuy d'Angleterre par sa minorité
1431. par le peu de liaison d'entre ses oncles, & par les incertitudes du duc de Bourgongne.

Le vingt-quatriesme de Novembre de l'an 1431. *Louïs d'Anjou roy de Naples*

Naples, mourut à Cosence en Calabre 1434.
sans aucune lignée. Le deuxiesme de Fevrier de l'année d'aprés, la reyne Jeanne acheva aussi de vivre, & laissa pour heritier en son royaume René frere de Loüis. Le pape confirma cete institution : mais comme René estoit encore prisonnier du duc de Bourgongne, Alfonse roy d'Arragon eut tout le loisir de s'emparer du royaume. En cete Jeanne finit la premiere branche d'Anjou, *qui avoit produit plus de trente autres rameaux, donné des rois à la Hongrie & à la Pologne, & duré prés de deux cents ans.*

Amé VIII. duc de Savoye, ennuyé du bruit & de l'embarras de la Souveraineté, s'estoit retiré dans un delicieux Hermitage qu'il avoit basty à Ripailles, & y avoit pris l'habit d'Hermite avec deux Gentils hommes de ses confidents, ayant resigné ses Estats à Charles son fils comte de Geneve. Il l'avoit marié quelques années aupara- 1435.
vant avec Anne fille & heritiere de Janus roy de Chypre. Mais Jacques le bastard de Janus s'empara du royaume, & s'y maintint avec l'appuy du Sultan d'Egypte, auquel il en rendit hommage.

Nous dirons cy-aprés ce que devint cete Charlotte.

D'une infinité de petits combats qui se firent en France dans ces deux ou trois années, je n'en trouve point de bien considerable que celuy de Gerbroy petite ville prés de Beauvais. Saintraille & la Hire avoient entrepris de la fortifier, & les Anglois
1434. de les en empescher; Ceux-cy quoy
& 35. que trois fois plus forts en nombre, furent battus, le comte d'Arondel leur Achille, blessé mortellement d'un coup de couleuvrine au talon, & 800. des leurs renversez morts sur la place.

Les instantes prieres du concile & du pape envers le duc de Bourgongne, porterent enfin sa bonté à leur donner son juste ressentiment, & à prendre pitié des maux de la France. Son traitté avoit esté premierement esbauché par Amé duc de Savoye, lequel dés l'an 1423. avoit moyenné une tréve entre le roy & luy, pour la duché de Bourgongne & la comté de Nevers d'une part, & le Bourbonnois, Beaujolois, Lyonnois & Forez de l'autre. Il avoit ensuite esté plus avancé à Nevers dans

l'entreveuë du duc Charles de Bourbon & du Bourguignon, duquel 1435.
Charles avoit eſpouſé la ſœur. Ces deux princes ayant accommodé les affaires qui eſtoient entre-eux, pour les hommages de quelques terres que le duc de Bourbon refuſoit de luy rendre, & pour leſquelles ils s'eſtoient fait rude guerre durant quelque temps, ſe mirent à parler de celles du royaume, & ils convinrent enſemble qu'il ſe tiendroit une conference à Arras, pour trouver les moyens de paix entre les deux couronnes & entre le roy Charles & le duc de Bourgongne.

Suivant cete reſolution il ſe fit à Arras la plus grande & la plus noble Aſſemblée dont ce Siecle euſt oüy parler. Tous les princes de la Chreſtienté y avoient leurs Ambaſſadeurs, le pape & le concile châcun ſon legat; les Fourriers y marquerent les logis pour dix mille chevaux. Elle fut ouverte le ſixieſme du mois d'Aouſt.

Le duc eſtoit obligé d'honneur à ne pas traitter ſans les Anglois, pourveu qu'ils ſe contentaſſent de con-

ditions raisonnables. On leur offrit
la Normandie & la Guyenne, à la
charge de l'hommage: mais comme
il vit qu'ils ne vouloient rien relascher
de leurs pretentions, il se
destacha d'eux & fit son traitté separément,
le legat du S. pere l'ayant
absous de la foy qu'il leur avoit
donnée. Les papes en usoient souvent
ainsy, croyant que cela estoit du
1435. pouvoir que nostre Seigneur JESUS-CHRIST
leur a donné, de lier & de
délier. Voicy le sommaire des articles
les plus importants de ce traitté.

Le roy par ses Ambassadeurs desadvoüa qu'il eust consenty au meurtre du duc Jean, meschamment perpetré & par meschant conseil, dont il luy déplaisoit de tout son cœur; Promit qu'il en poursuivroit la punition sur les coupables qui luy seroient nommez par le duc; Que s'ils ne pouvoient estre pris, il les banniroit à perpetuité du royaume, & ne les recevroit jamais à aucun traitté.

Il s'obligea de bastir pour l'ame du deffunct duc, du seigneur de Noüailles, & de ceux qui estoient morts depuis dans cete querelle, une Chapelle

à Montereau au lieu où le corps du duc avoit esté enterré, de dresser une Croix sur le pont, de fonder proche delà une Chartreuse avec douze Religieux, & une Messe haute laquelle se chanteroit tous les ans dans l'Eglise de ceux de Dijon. De payer cinquante mille escus d'or à vingt-quatre Karats de Loy, & faisant soixante quatre au marc, pour les meubles & l'équipage qu'on avoit pris au duc Jean quand on le tua. 1435.

De plus il luy relascha & quitta l'hommage pour toutes les terres qu'il tenoit de la Couronne, & luy remit le service & l'assistance de sa personne sa vie durant.

Luy donna à perpetuité pour luy & ses hoirs masles & femelles, les Comtez de Mascon, & d'Auxerre, la seigneurie de sainct Iengon, le Bailliage de S. Laurents, & la Chastellenie de Bar sur Seine. Outre cela il luy bailla en engagement pour quatre cents mille escus, payables en deux termes, les Chastellenies de Peronne, Roye, & Montdidier: & les villes de Somme, sçavoir sainct Quentin, Corbie, Amiens, & Abbeville. Comme aussy la Com-

1435. *té de Pontieu deçà & delà la Somme, pour luy & ses hoirs masles procréez de son corps, avec tous droits de tailles, gabelles & imposts, & tous profits de Iustice, de Regale, & autres sur toutes ces terres : mais pour le duc & pour son fils seulement : De plus la joüissance de la comté de Boulongne, pour luy & pour son fils seulement, aprés la mort duquel, elle iroit à celuy à qui de sages arbitres ou la Cour de Parlement l'adjugeroient.*

Que les Bourguignons ne seroient point obligez de quitter la Croix de sainct André, mesme quand ils serviroient dans l'armée du roy; Qu'en cas de contravention les sujets de l'un & de l'autre prince seroient absous du serment de fidelité, & serviroient contre l'infracteur; Que le roy feroit ses soussmissions pour l'accomplissement de ce Traitté entre les mains des Legats du Pape & du Concile, sous peine d'excommunication, reaggrave, interdit de ses terres, & tout autant que les censures de l'Eglise peuvent s'estendre; Que pour mesme effet il donneroit les scellez des Princes de son Sang, des grands de l'Estat, des plus notables Pre-

lats, & des plus grandes villes.

On y adjousta pour rendre la reconciliation plus ferme & plus durable, la promesse de donner Catherine fille du roy, à Charles comte de Charolois fils du duc, quoy que tous deux fussent encore fort jeunes. Quatre ans aprés on envoya cete princesse au duc de Bourgongne pour accomplir le mariage. 1435.

Ce traitté fut un coup de massuë sur la teste des Anglois, mais qui au lieu de les rendre plus sages les rendit plus estourdis. Outre celuy-là ils en receurent un autre qui fut la mort du duc de Bethfort leur regent en France : car il y avoit assez bien gouverné leurs affaires, & aprés luy ils n'y eurent plus que des chefs violents & brutaux, sans prudence & sans conduite. Les François cependant prirent Diepe par escalade; Et le bon traittement qu'ils firent aux habitants leur regagna toutes les places du pays de Caux.

Au mesme temps, sçavoir le dernier de Septembre, mourut la reyne mere Isabelle de Baviere, dans l'hostel de sainct Pol à Paris, où

elle avoit vescu en pauvre estat depuis la mort du roy son mary, haye justement des François, & mesprisée ingratement des Anglois. On a escrit que pour espargner les frais de ses funerailles, ils firent porter son corps dans un petit batteau à sainct Denis, accompagné de quatre personnes seulement. Quelques-uns attribuent sa mort à un saisissement de cœur que luy causerent leurs outrageuses railleries, car ils prenoient plaisir de luy dire en face, que le roy Charles n'estoit pas fils de son mary.

1435. & 36. Une des plus grandes fautes qu'ils commirent, aprés celle de n'avoir pas receu les offres qu'on leur fit à Arras, ce fut de gourmander le duc de Bourgongne, de s'emporter à luy dire des injures, de traitter ses envoyez avec outrage, de ne le pas laisser neutre comme il le desiroit: mais de charger ses gents par tout où ils les trouvoient, de tascher à surprendre ses places, & de le harceler en tant de manieres, qu'ils le contraignirent malgré qu'il en eust d'estre leur ennemy à toute outrance.

D'autre costé les Parisiens comparant l'orgueil & la mesquinerie de ces estrangers avec la courtoisie & la magnificence de leurs rois naturels, ne pouvoient plus les souffrir; Et s'il y avoit quelque chose qui les retinst encore, c'estoit un reste d'affection que le peuple y avoit pour le Bourguignon, qui estoit François & de la maison royale; Ainsi quand ce nœud fut rompu, ils ne chercherent plus que l'occasion de secoüer le joug estranger. 1436.

Les Anglois ayant donc esté battus à sainct Denis par le connestable, les bons bourgeois de Paris prirent ce temps de traitter avec luy de leur reduction. Lors qu'ils eurent obtenu du roy des lettres d'abolition & de confirmation de leurs Privileges en la forme qu'ils desiroient, ils l'introduisirent dans la ville par la porte de S. Jacques: les bons bourgeois haranguant le peuple tandis qu'il faisoit couler doucement ses troupes. Ce fut le Vendredy d'aprés Pasques. Quand il fut dedans, le peuple se mit à charger les Anglois 1436.

1436. de tous costez, criant aprés eux *à la queuë* ; Il en fut assommé un grand nombre par les ruës, le reste se sauva à la Bastille, où il fit sa composition. Tous les petits chasteaux des environs furent un accessoire de cete reduction si soudaine.

Au mois d'Aoust prochainement suivant, le roy y rappella le Parlement, la Chambre des Comptes & l'Université. En attendant le retour du Parlement qui ne pût revenir que le sixiesme de Novembre, il commit deux presidents & six conseillers, lesquels annullerent & casserent tous les jugements qui avoient esté rendus contre les serviteurs du roy par le Parlement Anglois, depuis le mariage & traitté fait par Charles VI. avec Henry.

Les Anglois, comme nous l'avons dit, s'estant declarez ennemis du Bourguignon, commettoient toutes sortes d'hostilitez sur ses terres, & brassoient dans tous ses pays diverses menées pour soûlever ses sujets, en ce temps-là fort

attachez avec l'Angleterre, tant par le commerce que par la haine qu'ils avoient contre les François. Il s'en voulut donc revancher par la prise de Calais, qu'il ne croyoit pas difficile, & l'assiegea avec une armée fort nombreuse. Au milieu de l'entreprise, les Flamands, voyant qu'elle tiroit en longueur, s'allerent imaginer, ou d'eux-mesmes ou par la suggestion des emissaires des Anglois, qu'ils estoient trahis; Là-dessus s'estant ameutez en diverses petites assemblées, ils se mirent tout d'un coup à ployer bagage en grande confusion, laissant leurs vivres & leur artillerie, faute de chariots pour les emporter. Tout ce que pût faire leur duc, ce fut de les couvrir de sa cavalerie, de peur que les Anglois ne les chargeassent, & aprés cela de les suivre. Mais comme il fut de retour en Flandres les habitants de Bruges se revolterent contre luy, & peu s'en fallut qu'il ne perist dans une esmeute populaire, où le seigneur de l'Isle-Adam fut assommé. Le siege du Crotoy qu'il entreprit quelques mois aprés, luy

1436. & 37.

reüſſit auſſy mal que celuy de Calais.

1437. Le duc de Gloceſtre, qui luy avoit mandé qu'il venoit pour luy donner bataille, ne l'ayant plus trouvé là, fit une irruption dans la Flandres, où il redoubla l'eſpouvente du pays par le bruſlement de tous les lieux où il paſſa. Si la deſſus les Anglois euſſent eu l'adreſſe de meſnager ſon eſprit, il l'euſſent peut-eſtre rengagé avec eux, ou du moins l'euſſent rendu neutre.

Vous avez veu comme René d'Anjou eſtoit priſonnier du duc de Bourgongne, il fut impoſſible d'obtenir ſa liberté qu'en luy payant une grande rançon, luy cedant pluſieurs places, & accordant le mariage de ſa fille aiſnée nommée Yoland, âgée ſeulement de neuf ans, avec Ferry fils aiſné d'Antoine comte de Vaudemont, moyen par lequel la Lorraine retourna aux maſles de la maiſon.

On avoit cependant mené le roy en Lyonnois & en Dauphiné pour faire de l'argent en ce pays-là; Et l'année ſuivante il paſſa juſqu'en Languedoc pour la meſme fin. A ſon retour il mit le ſiege devant Mon-

tereau faut-Yonne qui ne se rendit qu'aprés une longue resistance. La place prise il vint faire son entrée triomphante dans sa bonne ville de 1437.
Paris le quatriesme de Novembre; Et alors il se pût dire veritablement roy de France, ayant replanté son throsne dans la capitale du royaume.

La licence extrême & le brigan- 1438.
dage s'engendrerent necessairement de ces longues guerres. Les troupes n'estant point payées vivoient à discretion, & l'extrême disette qu'elles trouvoient par tout, les rendoit encore plus inhumaines. Il y avoit plusieurs bandes, commandées mesme par des plus braves capitaines du roy, qui sous pretexte de chercher leur subsistance, couroient de Province en Province, raflant tout ce qu'elles trouvoient. Celles des *Escorcheurs*, puis celles des *Retondeurs*, elles se faisoient appeller ainsy, commirent d'estranges desordres.

De leurs cruels ravages, de la fuite des paysans qui ne labouroient point la terre, & des pluyes continuelles durant les années 1437. & 38. s'ensui-

1438. vit une extréme famine & puis une horrible mortalité dans toute la France, principalement à Paris & aux environs. Cete grande ville ayant desja perdu 40000. de ses habitants par la peste de l'an 1420. & guere moins par une famine qui 3. ans aprés desola les pays d'entre la Seine & la Loire, fut si dépeuplée que les Loups y venoient devorer les enfants jusqu'au milieu de la ruë sainct Antoine. On fut obligé, pour se délivrer de ces bestes affriandées à la chair humaine, de faire publier qu'on donneroit vingt-sols pour chaque teste qu'on en apporteroit au Magistrat.

Le pape Eugene & le Concile de Basle se broüillerent à tel poinct, qu'Eugene declara le Concile dissout, & en convoqua un autre à Ferrare ; Et d'autre part les Prelats qui estoient à Basle l'ayant plusieurs fois sommé de s'y rendre, commencerent à mediter sa déposition ; d'autant plus hardiment, que le roy Tres-Chrestien sembloit alors les favoriser, ayant deffendu aux Prelats de l'Eglise Gallicane d'aller à Ferrare.

Cete discorde enfin aboutit à un Schisme, celuy qui la pouvoit esteindre estant venu a mourir. I'entends l'Empereur Sigismond qui finit ses jours en Moravie le huitiesme de Novembre 1437. *Albert duc d'Austriche son gendre, luy succeda aux royaumes de Hongrie & de Boheme, & l'année suivante à l'empire par les suffrages des Electeurs.* 1438.

Le Clergé de France, depuis la translation du sainct Siege en Avignon, avoit souffert une infinité d'oppressions de la cour de Rome : voilà pourquoy comme le roy l'eut assemblé à Bourges pour trouver les moyens de reconcilier le pape & le Concile, lesquels y avoient tous deux envoyé leurs Legats ; il embrassa l'occasion qu'il avoit manquée dés le Concile de Constance, & luy fit ses remonstrances sur ces abus insupportables. Le roy desirant y pourvoir, leur ordonna d'y apporter le remede le plus convenable. Pour cela fut dresé, de l'advis de son conseil, ce Reglement si celebre, que l'on appella la Pragmatique ; *lequel remediant entierement aux entreprises de*

la Cour de Rome, se pouvoit appeller le rempart de l'Eglise Gallicane, & estoit d'autant plus considerable que les rois precedents n'avoient onques fait aucunes ordonnances ou loix en pareilles matieres, qui eussent pris autorité de l'Eglise universelle, comme celle-là la prenoit.

1439. EMPP. encore JEAN VII & ALBERT II. d'Austriche R. prés de 2. ans,

Eugene cependant transfera son Concile de Ferrare a Florence, où l'on traitta de l'union des Grecs avec l'Eglise Latine, leur Empereur Jean VII. y assistant avec bon nombre de ses illustres Prelats. Mais cependant ceux qui estoient assemblez à Basle, bien que reduits à un petit nombre & peu d'accord entre-eux, déposerent Eugene du Pontificat & esleurent Amé VIII. duc de Savoye, qui s'estoit retiré, comme nous avons dit, dans la Solitude de Ripaille. La France, la Germanie, & la plus grande partie de l'Occident luy rendirent obeissance tant que le pape Eugene vescut: mais des qu'il fut mort, presque tous se tournerent du costé de Nicolas V. comme nous le dirons.

Deux ans aprés que René fut délivré de captivité, il passa en son royau-

me de Naples : Il y eut un destin pareil à celuy de ses predecesseurs, son entrée fut fort heureuse, mais la sortie bien differente.

Le connestable par un ordre exprés 1439.
du roy attaquoit la ville de Meaux: ce siege quoy que long & difficile eut un heureux succés pour les François; mais celuy d'Avranches en basse Normandie, estant mal conduit par le mesme & par le duc d'Alençon, ne leur apporta que de la honte; les Anglois l'ayant fait lever, & pris une partie de leur bagage & de leurs munitions.

Durant ce temps-là, à la poursuite de la Duchesse de Bourgongne & des legats du pape, il se fit une grande conference entre Graveline & Calais, des deputez de France, de ceux d'Angleterre & de ceux de Bourgongne, pour traitter de la Paix. Les Anglois ne démordant point de cete condition, que la Normandie & leurs autres conquestes leur demeurassent en toute souveraineté, on se separa encore sans rien faire.

Le roy, de son inclination estoit 1440.

1439. assez porté au bien de son Estat ; et nous voyons que dés ce temps-là jusqu'au regne de Henry II. les Rois se servoient assez volontiers de ces termes, *la chose publique de nostre royaume.* Il fit cete année une grande assemblée des notables & deputez des Seigneurs de son Estat à Orleans ; où il fut resolu que l'on rechercheroit la paix, sans laquelle toute reformation estoit inutile, & mesme impossible, & qu'en attendant on reduiroit toute la gendarmerie en compagnies d'Ordonnance bien reglées, qui seroient payées tous les mois, chaque gentdarme à trois chevaux : auparavant ils en avoient sept ou huit, & grand nombre de goujats qui devoroient tout le pays par où ils passoient.

1440. Cete reforme ne pouvoit plaire aux grands ny aux capitaines qui s'engraissoient de la misere du peuple ; ils l'interrompirent par une dangereuse esmotion qu'on nomma *la Praguerie.* Les ducs d'Alençon, de Bourbon, & de Vendosme, mesme le Bastard d'Orleans comte de Dunois,

& plusieurs autres en estoient. Ils se plaignoient que le roy ne donnoit part du Gouvernement qu'à deux ou trois particuliers; Et là-dessus ils firent une ligue contre ses Ministres. La Trimoüille mesme qui estoit disgracié se joignit avec eux afin de rentrer à la Cour par quelque moyen que ce fust. 1440.

La conspiration faite, le duc d'Alençon alla à Niort luy débaucher le Dauphin, qui estoit son fillol, âgé seulement de seize ans, mais desja marié à Marguerite fille de Jacques I. roy d'Escosse. Ce jeune prince d'humeur broüillonne, & porté à la desobeïssance, fut bien aise qu'on chassast d'auprés de luy le comte de Perdriac son gouverneur, & tous ceux que le roy y avoit mis. Le roy courut promptement au feu qui s'allumoit; Aprés avoir bien garny ses frontieres contre les Anglois, il se mit aux champs accompagné de son connestable, du comte de la Marche, & de celuy de Dunois, qu'il destacha de cete ligue. Ayant donc 800. hommes d'armes & 3000. hommes de trait, il poursuivit les liguez si vertement en Poitou, &

1440. de Poitou en Bourbonnois, prenant toutes les places où ils penſoient faire teſte, qu'ils furent contraints de luy rendre ſon fils & de venir demander pardon à genoux.

Ce fut vers ce meſme temps qu'un changement le plus merveilleux qu'on ſe puiſſe imaginer ſurprit toute la France : Charles duc d'Orleans qui eſtoit détenu priſonnier en Angleterre depuis vingt cinq ans, fut tiré de captivité par le moyen qu'il devoit le moins eſperer ; car Philippe duc de Bourgongne, deſirant terminer la funeſte querelle de ſa maiſon avec celle d'Orleans, ſe reſolut par une bonté auſſy genereuſe que politique, de moyenner la délivrance de ce Prince, & luy ayda à payer ſa rançon qui eſtoit de trois cents mille eſcus. On vit alors ces deux princes eſteindre par une reconciliation ſincere & cordiale, les inimitiez mortelles que leurs peres avoient fait naiſtre. Philippe accueillit Charles avec de grands honneurs dans ſa ville de Gravelines le 20e de Novembre, luy donna ſon Ordre de la Toiſon, & receut le ſien du

Porc-espic. De plus Charles espousa sa niepce fille de sa sœur & d'Adolfe PREMIER DUC DE CLEVES; enfin tous deux s'efforcerent de se donner toutes les marques d'une vraye & parfaite amitié. 1440.

Entre les mareschaux de France, il y avoit un Gilles seigneur de Raiz, d'illustre maison & fort vaillant de sa personne, mais grand dissipateur de biens, & qui s'estoit si fort dépravé l'imagination qu'il s'adonnoit à toute sorte de pechez contre Dieu & contre Nature, entretenant des Sorciers & enchanteurs pour trouver des tresors, & corrompant de jeunes garçons & de jeunes filles, qu'il tuoit aprés pour en avoir le sang afin de faire des charmes. Sur le scandale public il fut deferé a la Justice, l'Evesque de Nantes luy fit son procés, le seneschal de Rennes Juge general du pays y assistant, parce que le cas estoit mixte. Il fut condamné à estre bruslé tout vif dans la prairie de Nantes. Le duc assista à sa mort, mais adoucissant la Sentence, il permit qu'on l'estranglast auparavant, & qu'on enterrast son corps, qui n'avoit esté que fort peu endommagé par les flammes.

EMPP. encore JEAN VII. & FEDERIC III. d'Austriche regne 53. ans, 5. mois.

Il me ſemble avoir remarqué dans ſon procés, qu'il y avoit du crime d'eſtat envers ce duc, qui fut bien aiſe d'avoir ſujet de venger ſon offenſe en vengeant celle de Dieu.

1441. Le roy avoit mis le ſiege devant Pontoiſe, & les Pariſiens en payoient les frais. La ville ayant eſté trois ou quatre fois ravitaillée par Talbot, l'honneur des Capitaines Anglois, il ſembla perdre cœur & ſe retira à Poiſſy : mais voyant que cete démarche en arriere le rendoit meſpriſable à tout le monde, il y retourna courageuſement, y fit donner un aſſaut general, & par ſa preſence anima tellement ſes gents qu'ils l'emporterent de vive force.

Cela fait il alla nettoyer tout le pays de Poitou & d'Angoulmois des coureurs qui les ravageoient, & pour cét effet il oſta des places les capitaines pillards & y en mit de moins meſchants.

Au partir delà il vint tenir ſa Cour à Limoges pendant les Feſtes de la Pentecoſte, où il reçût le duc d'Orleans & ſa femme, & luy donna 160000. francs pour ayder à

payer sa rançon, & six mille livres 1442.
de pension.

De Limoges il passa dans la Gascongne, où il sauva Tartas. Cete place avoit capitulé de se rendre aux Anglois à certain jour, si elle n'estoit secouruë, Il se presenta devant la veille de la S. Jean avec une armée si puissante que les ennemis n'oserent paroistre. S. Sever se laissa forcer, Dacqs composa, aussy firent Marmande & la Reole. Mais dés que le roy eut le dos tourné, les Anglois par intelligence se resaisirent de Dacqs & de sainct Sever. Peu aprés le comte de Foix reduisit sainct Sever. Le roy passa l'hyver à Montauban, qui fut si rude qu'il glaça toutes les rivieres de ces pays-là, & retint les troupes dans leurs quartiers sans pouvoir sortir à cause des grandes neiges.

Cete année la mort luy ravit deux de ses plus braves & fidelles capitaines, Poton de Saintrailles qu'il avoit fait son grand escuyer, & dont le fils fut depuis mareschal de France, & Estienne de la Hire beaucoup plus riche de reputation que de biens.

1442. Tandis qu'il estoit en Gascongne, il s'assura de la succession de la Comté de Cominges. Matthieu de Foix avoit épousé en quatriesmes nopces Jeanne qui en estoit comtesse : Comme elle estoit fort aagée & qu'elle n'avoit point d'enfants de luy, il la tenoit prisonniere dans un chasteau, pour la contraindre de luy faire donation de son bien ; le roy ayant receu les plaintes de la vieille, ne manqua pas de prendre cét advantage pour luy mesme, & à ce prix la délivra & la fit venir en sa Cour.

1443. Estant morte peu aprés dans Poitiers, le comte d'Armagnac qui avoit en secondes nopces espousé sa fille d'un autre lict, mais qui n'en avoit point eu de lignée, se saisit de ses terres. Il ne les garda pas long-temps : le Dauphin Loüis allant en ce pays-là, le surprit par belles paroles & le mit en prison, luy, sa femme & ses enfants. L'intercession du comte de Foix l'en tira avec peine, & en l'obligeant de relascher les terres dont il s'estoit emparé.

Le

Le vingt-huitiesme d'Aoust Jean V. duc de Bretagne, finit ses jours au chasteau de la Tousche prés de Nantes. Il laissa son duché fort enrichy par une longue paix, & fort peuplé par la guerre qui desoloit les Provinces circonvoisines, particulierement la Normandie. De celle-là seule il s'alla habituer plus de trente mille familles dans la Bretagne & une grande partie à Rennes, ce qui l'aggrandit de beaucoup, & donna sujet d'enclore de murailles la partie qu'on nomme la *Basse ville*. Il avoit trois fils, François, Pierre & Gilles, les deux aisnez furent ducs de ce pays-là l'un aprés l'autre. Gilles perit mal-heureusement en prison par la calomnie du seigneur de Montauban favory du duc François. 1443.

Dés l'année precedente les Anglois avoient mis le siege devant Diepe : le dauphin de retour de Guyenne, marcha de ce costé-là en qualité de lieutenant general pour le roy, & les en chassa honteusement. Mais le comte de Sommerset descendant à Cher-

1443. bourg avec six mille combattants, perça jusqu'en Anjou & en Bretagne, desfit le Marceschal de Loheac & le seigneur de Bueil, puis s'en retourna chargé de butin à Roüen.

1440. ou 42. *On rapporte à l'an* 1440. *ou* 1442. *l'invention ou du moins le premier usage de l'Imprimerie, laquelle seroit aussy excellente qu'elle est merveilleuse, si ce n'estoit que, semblable à la renommée dont elle est la plus claire trompette, elle debite autant de mauvaises choses que de bonnes. La ville de Leyden en Hollande en attribuë l'honneur à Laurent Ianson un de ses bourgeois, & dit qu'elle luy fut desrobée par un nommé Iean Fust ou Faust; celle de Mayence le donne à un gentil-homme nommé Iean Guttemberg, qui pourtant n'en estoit pas natif, mais de la ville de Strasbourg, d'où il alla s'habituer à Mayence, en sorte qu'il y acquit droit de bourgeoisie; Quelques-uns deferent cete gloire à un Iean Mentel de la mesme ville de Strasbourg. En effet il se l'attribua, parce qu'il fut le premier qui ouvrit l'Imprimerie dans cete ville-là.*

La plus commune voix des auteurs les plus proches de ce temps-là est pour Guttemberg ; Elle dit que pour perfectionner cét art il s'associa avec Pierre Schoeffer son gendre, & avec Iean Faust Libraire, & que Schoëffer inventa & grava les poinçons ou matrices. Le premier livre qu'ils mirent sous la presse, fut une grande Bible in folio, *d'une escriture si semblable à celle qu'alors on faisoit à la main, que plusieurs y furent trompez. Peu apres un Imprimeur nommé Nicolas Sanson changea ce caractere en une lettre quarrée, mais ceux qui establirent l'Impremerie à Venise, desirant faire quelque chose de nouveau, quitterent cete belle lettre & prirent la Lombarde ou Gotthique. On s'en servit* 40. *ou* 50. *ans, puis on la rejetta entierement. Quelques-uns s'imaginent que l'Imprimerie vient de la Chine, & il est vray qu'on y imprimoit long-temps auparavant, mais ce n'estoit pas avec des lettres separées & mobiles comme sont les nostres, c'estoit avec des planches gravées. Il faut advoüer aussy que les premieres feüilles qui furent imprimées à Mayence, car on en voit en-* 1442.

1442. *core aujourd'huy, ne l'estoient que d'un costé & que les lettres tenoient ensemble.*

Avant cete noble, invention les livres estoient si chers que les plus riches n'en avoient qu'en petit nombre. Loüis XI. desirant mettre une copie des œuvres du medecin Rasis dans sa bibliotheque, fut obligé, de donner en gage à la faculté de Medecine de Paris dont il les empruntoit, vingt marcs d'argent, cent sterlins & une obligation de cent escus d'or d'un bourgeois. On les laissoit par testament comme des meubles tres-precieux, on les vendoit & eschangeoit par contracts comme des biens fonds. On trouve que des concordances se sont venduës cent escus d'or, un Tite Live six-vingt, & 24. vies des Illustres de Plutarque soixante-dix.

Les deux rois aymoient assez leurs
1444. plaisirs pour n'aymer pas trop la guerre. L'Anglois fut le premier qui fit parler d'accommodement : les deputez s'assemblerent à Tours; où n'ayant pû convenir d'une paix finale, ils firent une tréve de dix-huit mois le vingtiesme jour de May, & le mariage de Marguerite fille de

René d'Anjou avec le roy d'Angle- 1444.
terre, auquel elle fut menée par le duc de Suffolk.

De concert entre les rois, il fut ttouvé bon de jetter les troupes Françoises & Angloises dans les païs de l'empire, qui estoient gras & peu défendus. Les pretextes apparents furent d'assister la maison d'Austriche contre les Suisses, de venger quelques courses que le comte de Montbelliard avoit faites sur les terres de France, d'intimider le concile de Basle, afin de terminer le schisme, & de prendre la querelle de René d'Anjou duc de Lorraine contre les bourgeois de Mets, qui avoiene assisté Antoine comte de Vaudemont son ennemy: mais le vray sujet, c'estoit pour descharger le royaume de gents de guerre.

Le dauphin conduisoit ces troupes qui estoient de prés de 20000. chevaux. Estant party de Troyes au mois de Juillet, il prit Montbelliard, & delà s'estendit dans le pays d'Alsace entre Basle & Strasbourg. Basle se fortifia & appella les Suisses à son secours. Il en combattit quatre mille

1444. prés de là, qui plustost lassez que vaincus, moururent tous sur la place, mais vendirent leur vie au double. Il ne s'en sauva que seize, d'autres disent qu'un seul, & adjoûtent qu'estant retourné en son Canton il eut la teste trenchée comme deserteur. Le dauphin ayant appris par là qu'il ne gagneroit plus rien qu'en perdant trop, d'ailleurs estant gorgé de butin, & voyant que ce pesant corps Germanique commençoit à se remuer, il se retira de peur d'estre accablé & alla joindre le roy son pere qui estoit devant Mets.

Il assiegeoit cete ville en faveur de René duc de Lorraine. Les bourgeois ayant vû prés de sept mois durant consumer & ruïner leur pays, se racheterent par trois cents mille florins, dont ils en donnerent deux cents mille au roy, & en quitterent à René cent mille qu'il leur devoit.

Les troupes payées de cét argent, furent toutes congediées, à la reserve de quinze cents hommes d'armes, autant de *Coustilliers* (c'estoient gents de pied accompagnants les ca-

valiers) & trois mille archers. Ce fut l'establissement de ce qu'on a appellé COMPAGNIES D'ORDONNANCE.

Il les fit loger d'abord & nourrir dans les villes : mais le peuple qui ne sent que le mal present, & qui ne veut jamais pourvoir à ceux de l'advenir, quoy qu'on l'en advertisse, ne songea qu'à se liberer de ce fardeau, & octroya une taille en argent pour le payement de ces gentsd'armes ; sans considerer que lors qu'elle seroit une fois establie, elle ne dépendroit plus de luy, ny pour la durée ny pour l'augmentation. 1444. & 45.

Le dixiesme de Novembre se donna la sanglante bataille de Varnes entre les Turcs, & le jeune Ladislas roy de Hongrie. Il avoit juré solemnellement la paix avec eux : peu aprés l'ayant rompuë malà propos, par l'exhortation du pape, qui le dispensa de son serment, il perdit malheureusement la vie & toute son armée; Playe qui saigne encore aujourd'huy. 1444.

Les comtez de Valentinois & de Diois furent unis cete année au dauphiné. Louïs de Poictiers qui les

possedoit, les avoit dés l'an 1419. données par son testament à Charles V. qui pour lors estoit dauphin, à condition de luy fournir 50000. escus pour acquitter ses debtes & ses legs; Et en cas qu'il y manquast, il appelloit à sa succession Amé duc de Savoye. Le dauphin n'y ayant pas satisfait, Amé s'estoit mis en possession & y avoit estably un gouverneur. Mais cete année, par traitté fait à Bayonne le troisiéme d'Avril, Loüis fils d'Amé se départit de tout le droit qu'il y avoit en faveur du Loüis, qui en recompense luy quitta la seigneurie directe & l'hommage du Foucigny.

Pendant la douceur de la tréve, le roy joüissoit à loisir du divertissement de ses jardins, & languissoit auprés de ses maistresses. L'aise & les prospe-
1445. & suiv. ritez l'avoient jetté dans la mollesse, & presque dans la stupidité : sa plus forte inclination estoit Agnes Soreau * damoiselle du pays de Touraine, fort agreable & genereuse personne, mais qui allant du pair avec les plus grandes princesses, & faisant tant qu'elle pouvoit esclatter sa faute,

* On l'appelle vulgairement Sorel,

donnoit de l'envie à la cour & du ſcandale à route la France.

Le roy d'Angleterre vivoit dans une plus grande retenuë : c'eſtoit un prince devot, craignant Dieu & debonnaire : mais il avoit l'eſprit foible, & comme il n'aimoit que ſa femme, il ſe laiſſoit entierement poſſeder par elle. Cete princeſſe hardie & entreprenante au delà de ſon ſexe, voulut prendre le timon & ſe rendre abſoluë. Dans ce deſſein elle luy donna de ſiniſtres impreſſions de ſon oncle Hunfroy comte de Gloceſtre qui tenoit le gouvernement, & le porta enfin à le faire mourir ſans aucune forme de procês. Ce dangereux coup excita contre elle la hayne de tous les grands, & les fit penſer à la perdre afin de ſe conſerver eux-meſmes. 1445.

Alors le roy Charles n'avoit guere plus de quarante-trois ans, & le dauphin en avoit deja 22. de ſorte qu'il luy marchoit ſur les talons, & vouloit faire le maiſtre, juſques-là qu'un 1444. jour à Chinon il donna un ſoufflet à ſa maiſtreſſe Agnes. Il fit en ou 45. core une autre action qui irrita fort la colere du roy, & ne monſtra que trop clairement quel eſtoit ſon naturel. Il

avoit marchandé avec Antoine de Chabanes comte de Dammartin, pour aſſaſſiner quelqu'un qui l'avoit faſché, Jacques frere de ce comte, qui eſtoit grand maiſtre de la maiſon du roy, l'en avoit deſtourné. Le roy ayant eu connoiſſance de cete affaire, en fit une reprimende bien aigre au dauphin; Le jeune prince pour s'excuſer, chargea le comte de luy avoir ſuggeré ce laſche deſſein; le comte le nia hardiment en preſence du roy, & offrit de s'en juſtifier par le combat, contre tel des gentilshommes du dauphin qui le voudroit entreprendre. Le roy connut alors la malignité de ſon fils, en eut horreur, & luy commanda de ne le voir de quatre mois, & de s'en aller en dauphiné. Il ſe retira en menaçant; et quand il fut une fois party de la cour il ne ſongea plus à y revenir: mais à ſe cantonner & à regner ſeul, ſans dépendre que de ſes dangereuſes fantaiſies.

EMPP CONSTANTIN XV. R. 7 ans, & deux j. & encore FEDERIC III.

1445.

1446.

La cité de Genes, en peu d'années avoit changé quatre ou cinq fois de ſeigneurs & de gouvernement. Les Fregoſes & les Adornes qui eſtoient de

ses principaux citoyens, disputoient la seigneurie entre eux & Barnabé Adorné s'en estoit emparé avec titre de duc. Janus Fregose feignant de la vouloir remettre entre les mains du roy, & ayant traitté avec luy pour cela, se servit des armes & de l'argent de France pour s'en rendre maistre, puis estant venu à bout de son dessein, il la garda pour luy-mesme & se mocqua des François.

Le roy avoit adheré quelque 1446.
temps au pape Felix, ou du moins gardé la neutralité; mais ayant appris que Nicolas avoit esté eslû en la place d'Eugene, il voulut monstrer à toute la chrestienté qu'il approuvoit son election. Ainsy il luy envoya rendre obeissance par une grande & celebre ambassade; c'est peut-estre celle-là qui a donné lieu à la pompe & à la despense de ces solemnelles ambassades d'obedience que les rois envoyent à chaque pape.

La domination des VISCONTES 1447.
A MILAN, *apres avoir duré 170. ans, finit cete année par la mort du duc Philippe; Cét Estat fut recherché par divers pretendants de droit ou de bienseance, sçavoir l'empereur Federic, le*

duc de Savoye, les Venitiens, Alfonſe roy de Naples, & Charles duc d'Orleans. Comme il appartenoit veritablement à ce dernier, ſuivant les termes du contract de Valentine ſa mere, il y paſſa avec des troupes : mais les Milanois ayant deſſein de ſe mettre en liberté, il n'en pût rien avoir que ſa comté d'Aſt. Depuis ces peuples ayant ſouffert durant quelques années beaucoup de peines & d'agitations entre les divers partis qui les vouloient ſubjuguer, ils tomberent pour ainſy dire de la pœſle au feu, en acceptant pour leur duc François Sforze ſoldat de fortune, mais grand capitaine, qui avoit eſpouſé la baſtarde du duc Philippe.

1448. Il y avoit en ce temps-là peu d'infanterie en France; le roy pour en avoir une bonne & bien entretenuë, ordonna que chaque village du royaume luy fourniroit & payeroit un archer à pied, choiſy d'entre 60. jeunes hommes, lequel ſeroit franc de toutes tailles & ſubſides; à cauſe dequoy on les nomma les FRANCS ARCHERS. Cete milice faiſoit un corps de 22. ou 23. mille hommes.

La tréve d'entre les deux couronnes avoit eſté prolongée par trois

ou quatre fois, & ne finissoit qu'à un an de là : un capitaine du party Anglois, c'estoit François de Surienne, extrémement aspre à la proye, surprit la ville de Fougeres sur le duc de Bretagne, où il fit un butin de plus de seize cents mille escus ; Et au mesme temps les Anglois firent irruption en Escosse, qui estoit comprise dans la tréve aussy bien que la Bretagne, mais ils y furent bien battus. Le dedans de l'Angleterre commença aussy à se broüiller au sujet d'une nouvelleimposition que le roy Henry voulut lever dans Londres ; ce qui a presque tousjours esté le sujet ou le ptetexte des guerres civiles. 1448.

Le duc de Bretagne, & en mesme temps les Escossois firent leur plainte au roy Charles de l'infraction de la tréve. On somma les Anglois de reparer le tort, ils desavouërent bien Surienne, pour le reste ils ne payoient que de remises & de défaites. On patienta 6.mois entiers, mais bien loin de donner satisfaction, ils s'imaginoient qu'on les redoutoit. A la fin le duc de Bretagne esclata, & du con- 1448.

sentement du roy leur fit surprendre tout en mesme temps le Pont de Larche au dessus de Roüen, Conches prés d'Evreux, Gerbroy prés de Beauvais, & Cognac sur la Charente.

1449. *Le conseil du roy n'avoit pas moins de passion pour la paix de l'eglise que pour celle de l'estat ; de sorte qu'à force de prieres, de negociations, de menaces, il combla Felix de donner les mains à la reünion de l'eglise, il renonça à la papauté plus glorieusement qu'il ne l'avoit accceptée. Ses conventions avec Nicolas V. furent telles qu'il sembloit la quitter comme une chose qui luy appartenoit, & la conferer par grace à son rival. Car il fit sa démission dans le concile qu'il avoit expres transferé de Basle à Lausanne, & apres qu'il eut déposé les ornements pontificaux, ces peres elûrent Nicolas, qui le laissa legat perpetuel dans toutes les terres de Savoye, Montferrat, Lyonnois, pays des Suisses & Alsace, & receut dans le sacré college tous les cardinaux qu'il avoit créez.*

Les broüilleries d'Angleterre con-

tinuant, le roy Charles trouva la 1449.
conjoncture si favorable, qu'il prit une
forte resolution de chasser les Anglois
de tout son royaume. Il avoit fait le
comte de Foix lieutenant de ses armées depuis la Garonne jusqu'aux
Pyrenées, & le comte de Dunois
dans toute la France, en sorte neantmoins qu'il devoit rendre honneur au
connestable, quand ils se trouveroient
tous deux au mesme endroit.

Le premier eut ordre de prendre les places que les Anglois avoient au pied des Pyrenées, afin de boucher le passage à Jean d'Arragon roy de Navarre, qui avoit fait ligue avec eux, & s'estoit obligé, moyennant certaine somme d'argent, de leur garder Maulcon de Soule place tres-forte pour ces temps-là, & assise sur un haut rocher. Pour cét effet il l'avoit prise sous sa sauvegarde, & avoit mis son connestable dedans. Le comte de Foix estoit gendre de ce prince, neantmoins il considera plus les ordres du roy que son beau-pere, & ne laissa pas d'assieger la place. L'Arragonnois sçachant qu'elle manquoit

1449. de vivres, arma pour la ſecourir, & vint à deux lieuës prés : mais comme il ſe trouva trop foible, & que ſes prieres ne pûrent rien ſur ſon gendre ; il ſe retira & ſon conneſtable fut contraint de capituler.

Le chaſteau de * Guiſſent, qui eſt à quatre lieuës de Bayonne, ſe rendit auſſy, lors que trois mille Anglois que le conneſtable de Navarre & le maire de Bayonne y envoyerent au ſecours en bateau par la riviere, eurent eſté desfaits par les aſſiegeants.

*Le vulgaire l'appelle Guiche.

Dans le meſme temps Verneüil au Perche avoit eſté pris par l'intelligence d'un meuſnier, qui ſe vengeoit de ce que les Anglois l'avoient battu ; la groſſe tour tint encore quelque temps. Cependant le comte de Dunois voyant que Pont-Audemer, Liſieux, Mantes, & les fortereſſes d'alentour de ces villes, luy avoient fait connoiſtre par leur peu de reſiſtance que le party Anglois s'en alloit en deſroute, manda au roy que la Normandie eſtoit fort esbranlée.

Il apprit d'ailleurs que le duc de Bretagne avec le conneſtable ſon frere, avoit pris la ville de Coutances, & que les habitants d'Alençon avoient remis leur duc dans ſa ville, & aſſiegé le chaſteau, qui capitula auſſi-toſt. Sur ces bonnes nouvelles il partit de Vendoſme où il avoit aſſemblé ſes forces, s'en vint à Verneüil, delà à Louviers & au Pont de Larche, pour ſommer la ville de Roüen, dont les habitants eſtoient diſpoſez à ſecoüer le joug. 1449.

Le comte de Sommerſet qui eſtoit dedans avec trois mille Anglois, ne ſoûfrit point à ſes herauts d'en approcher. Cete precaution n'empeſcha pas qu'une partie des habitants ne fiſſent monter les François ſur leurs murailles: mais les autres ne s'eſtant point encore unis avec ceux-là, l'entrepriſe ne reüſſit pas. Ils vouloient auparavant faire leurs conditions avec le roy, comme ils firent le lendemain. Leur archeveſque Raoul Rouſſel, qui eſtoit chef de la deputation, obtint ſeureté & liberté pour les perſonnes & pour les biens de tous ceux qui

1449. eſtoient dans la ville, tant Anglois que François, ſoit qu'ils vouluſſent y demeurer, ſoit qu'ils aymaſſent mieux en ſortir.

Quand il eut fait le tapport de ce traitté à l'hoſtel de Ville, les Anglois taſcherent d'en empeſcher l'execution en ſe ſaiſiſſant des portes & des murailles : mais les habitants les en chaſſerent bien viſte, & les contraignirent de ſe retirer au pont, au chaſteau, & au palais.

Le Fort de Saincte Catherine ne dura gueres; & Sommerſet ayant peu de vivres au vieux palais, capitula au » bout de douze jours, Qu'il ſortiroit » luy & les ſiens vie & bagues ſauves, » avec tout leur équipage de guerre, » horſmis la groſſe artillerie, Qu'ils » payeroient 50000. eſcus d'or, & tout » ce qu'ils pouvoient devoir aux bour» geois & aux marchands du pays, » Qu'ils feroient rendre les places de » Caudebec, Mouſtiervilliers, Liſle» bonne, Tancarville & Honnefleur, » Et qu'ils laiſſeroient pour oſtages le » ſire de Talbot, & cinq ou ſix autres de leurs chefs. Le dixieſme de No-

vembre le roy fit ſon entrée pompeuſement dans la ville & y celebra la feſte de ſainct Martin ancien Patron de la Gaule,

Cela fait il entreprit, nonobſtant les incommoditez de l'Hyver, de mettre le ſiege devant Harfleur qui eſtoit la premiere conqueſte du feu roy Henry d'Angleterre. La place ſe rendit le douzieſme jour de Janvier. Comme fit enſuite Honnefleur, qui ne dura que peu de jours. 1449. & 50.

En ce meſme temps le duc de Bretagne & le conneſtable reduiſirent Valongne avec ſix ou ſept autres petites places, & regagnerent auſſy la ville de Foulgeres, mais ce ne fut que par un long ſiege. 1449.

Ces proſperitez n'eſtoient pas ſans meſlange d'ennuys pour le roy. L'an 1449. comme il eſtoit à Jumieges, on luy empoiſonna ſa chere Agnes Soreau, ſans laquelle il ne pouvoit vivre un moment. Pour le conſoler, Antoinette de Maignelais dame de Villequier, couſine de la deffunte, prit ſa place : mais elle ne fut pas ſeule ; l'impuiſſance de l'aage irri- 1449.

tant les desirs de ce roy trop voluptueux, il se mit à entretenir grand nombre de belles filles, au moins pour le plaisir de ses yeux.

On a voulu dire que ce furent les amis du dauphin son fils qui firent mourir son Agnes. On en accusoit principalement le fameux Jacques Cœur argentier du roy, & maistre des monnoyes de Bourges, sa ville natale. Il estoit fils d'un simple marchand, mais il avoit tellement advancé sa fortune à la cour, qu'il manioit toutes les finances, & avoit fait son fils evesque de Luçon, & son frere archevesque de Bourges. On compte tant de merveilles de ses richesses, de ses bastiments, de son credit & de son commerce dans tous les pays estrangers, que les chimistes trop credules, voudroient bien nous faire croire qu'il auoit la pierre philosophale. L'an 1452. on intenta accusation contre luy, au conseil du roy & on saisit tous ses biens, tant pour ce crime que pour ceux de concussion, d'exaction, de transport d'argent hors le royaume, de billonne-

ment de monnoye, de fabrication de faux ſceaux, & de vendition d'armes aux Sarraſins. Il comparut volontairement pour ſe juſtifier, on l'arreſta & on le traduiſit en diverſes priſons; finalement le roy l'ayant trouvé coupable de tous ces crimes, comme le dit l'arreſt du dix-neufiéme de May 1453. & neantmoins luy remettant la peine de mort, par l'interceſſion du ſaint Pere, & pour les ſervices qu'il luy avoit rendus, principalement en la conqueſte de Normandie, le condamna ſeulement à faire amande honorable, & à payer 100000. eſcus, & confiſqua tous ſes biens. A quelque temps delà le parlement le reſtablit en ſa renommée & en ſes biens, quand il eut payé l'amende.

Vers le commencment de l'année 1450. il deſcendit trois mille Anglois à Cherbourg, commandez par Thomas Kyriel, lequel tirant une partie des garniſons des places, fit un gros de ſix mille hommes, & avec cela il s'adventura en campagne. Le conneſtable ayant appris leur marche ſe mit à les chercher, quoy qu'il fuſt 1450.

plus foible de la moitié en nombre d'hommes. Il les rencontra & les combattit prés du village de Fourmigny entre Carentan & Bayeux, le long d'une petite riviere qu'ils s'estoient mise à dos. Ces nouvelles levées jointes avec des troupes qui n'avoient pas encore chassé ensemble, ne tinrent point devant de vieilles bandes, où il y avoit tant de braves chefs & tant de noblesse fort aguerrie: il n'en eschapa que tres-peu, puisque l'on en compta 3774. de morts, & 1400. prisonniers.

Ce dernier coup les reduisit aux a-
1450. bois: on ne les vit plus que tremblants de peur sur les murailles de quelques places qu'ils renoient encore. Le roy estant allé en basse Normandie, n'eut pas beaucoup de peine à les assieger & gueres plus à les prendre. Vire, Bayeux, Sainct Sauveur le Vicomte, Falaize, Caën se deffendirent foiblement: Caën fit sa composition la veille de la Sainct Jean. Falaise le vingtiesme de Juillet. La ville de Caën fut remise entre les mains du roy le 2[e] du mesme mois. On fournit au comte de Sommerset & à 4000. An-

glois qu'il avoit, des vaisseaux pour passer en Angleterre, non ailleurs. Il y fit son entrée le sixiesme. Il ne restoit plus que Cherbourg, le 1450.
connestable l'avoit assiegé aprés la reddition de Caën; Thomas Govel qui en estoit gouverneur, avec mille Anglois naturels, la rendit l'onziesme jour d'Aoust.

Vollà comme toute la Normandie fut reconquise par les François, ou à proprement parler, ayda à se reconquerir elle-mesme en un an & six jours. Le roy en desirant conserver la memoire, & qu'il en fust rendu eternelles graces à Dieu, ordonna qu'il en seroit fait des processions generales au mois de Septembre de cete année-là, & desormais tous les ans à pareil jour que Cherbourg luy avoit esté rendu.

Aprés qu'il eut mis ordre aux affaires de cete grande province, en y laissant seulement six cents lances & leurs archers, il tourna du costé de la Guyenne; Et cete mesme année il s'ouvrit le passage sur la Dordogne par la prise de Bergerac,

1450. qui fut assiegé & reduit par Jean comte de Pontievre & vicomte de Limoges. C'estoit l'un des quatre fils de Marguerite de Clisson, lequel avoit esté remis dans les biens de sa maison par le duc François, suivant un traitté fait à Nantes l'an 1448.

Comme la perte de la bataille de Fourmigny acheva de faire perdre la Normandie aux Anglois, la desfaite des Bourdelois leur fit perdre le reste de la Guyenne. Amanjeu d'Albret seigneur d'Orval, estant allé faire des courses aux environs de Bourdeaux avec sept cents chevaux seulement, il en sortit dix ou douze mille hommes à pied & à cheval, Anglois & Bourdelois, qui coururent en confusion aprés luy comme à une victoire certaine. D'Orval sçachant à qui il avoit à faire, les chargea brusquement, les mit en desroute, couvrit la campagne & les chemins de mille de ces estourdis, & en emmena beaucoup davantage à Basas.

1451. L'Esté ensuivant, le roy qui estoit tousjours à Tours, ayant assemblé

blé de grandes forces, resolut d'achever la conqueste de la Guyenne, qui estoit fort cõsternée de cét eschec. Le comte de Dunois son lieutenant general, le comte de Pontievre, celuy de Foix & celuy d'Armagnac l'attaquerent par les quatre coins; les Anglois furent battus & poussez par tout. Tellement que n'ayant plus que Fronsac, Bourdeaux & Bayonne, comme le comte de Dunois assiegeoit Fronsac, ils capitulerent de rendre ces trois places, si dans le jour de la sainct Jean Baptiste ils n'avoient en campagne, & prés de cete place là, une armée capable de donner bataille. Ne l'ayant pû faire, ils executerent le traitté. Bayonne seule differa de se rendre, parce qu'on l'abusoit de l'esperance que le roy d'Angleterre s'apprestoit de la venir secourir en personne. Cependant les generaux François firent leur entrée triomphante dans Bourdeaux le dix-neufiesme de Juin. 1452.

En vain les Anglois s'opiniastrerent à garder Bayonne; Aprés quelques attaques, la crainte d'estre em-

portez d'assaut, les obligea aussy de
1451. capituler un Vendredy vingtiesme
jour d'Aoust. Le gouverneur Jean de Beaumont avec toute la garnison demeura prisonnier de guerre; Et il en cousta 40000. escus d'or aux habitants.

La faveur du Ciel estoit si grande pour les François, ou la persuasion des peuples si forte en leur faveur, que ce jour-là de Vendredy, ils virent une Croix blanche en l'air au dessus de Bayonne, qui leur sembloit dire que Dieu vouloit qu'ils quittassent la croix rouge d'Angleterre pour prendre celle de France. Cete place reduite, il ne resta plus rien à l'Anglois dans la France que Calais & la comté de Guisnes.

Si l'on cherche les causes d'une si soudaine & si merveilleuse revolution, on trouvera que ce furent la negligence des Anglois à bien munir leurs places, le manquement de bons capitaines, & la hayne que tous les peuples avoient pour leur domination imperieuse & mesprisante; D'autre part l'union & le zele de

toute la Noblesse & de toute la milice de France, le bon ordre & la discipline de ses troupes, la grande provision de canons, de toutes sortes de machines de guerre, de pionniers, & de munitions, & la nouvelle maniere d'attaquer les places par travaux & trenchées : mais plus que tout cela, la guerre civile que Richard duc d'York avoit attisée parmy les Anglois.

Ce duc sçavoit bien se servir du mescontentement que cete nation avoit du gouvernement de la reyne Marguerite qui estoit Françoise, pour trouver dans ces broüilleries quelque chemin pour monter au Throsne. Il pretendoit qu'il luy estoit deu, plustost qu'à Henry : car il descendoit (mais par femme seulement) de Lyonnel de Clarence qui estoit second fils du roy Edoüard III. & Richard ne venoit que du troisiesme fils, qui estoit Jean duc de Lencastre son bisayeul paternel. 1451. & 52.

Ces divisions prirent quelque surseance à la priere du seigneur de l'Esparre, deputé de la ville de Bourdeaux & des Seigneurs du pays Bourdelois, qui connoissant bien 1452.

à quelques nouveaux imposts dont on les vouloit charger, qu'une domination de proche en proche est plus absoluë qu'une esloignée, offroient de remettre les Anglois dans le pays. Talbot le plus brave de cete nation & le plus zelé pour sa gloire, estant donc descendu en Medoc avec quatre mille hommes, fut introduit dans Bourdeaux par les bourgeois le vingt-quatriesme d'Octobre; et puis ayant receu un autre pareil renfort d'Angleterre, il se rendit maistre de Castillon, Cadillac, Libourne, Fronsac, & quelques autres petites places.

Les Bourdelois avoient pris leur temps que le roy s'alloit engager bien avant dans une guerre avec le duc de Savoye, qui apparemment devoit estre soustenu du dauphin, & par consequent avoir de grandes intelligences dans le cœur du royaume.
1452. Le roy en vouloit à ce duc parce qu'il avoit accordé le mariage de sa fille Charlotte avec le dauphin sans son consentement. C'estoit là le vray motif de la guerre : mais afin d'en avoir un sujet plus apparent, il a-

voit pris sous sa protection quelques seigneurs des Estats de Savoye: lesquels s'estant liguez contre le ministre de leur prince, il s'appelloit Jean de Compeis, avoient esté bannis à perpetuité hors du pays. Le roy s'advança jusqu'en Forés pour les restablir, & peut-estre pour despoüiller le duc : mais quand il eut appris la descente des Anglois à Bourdeaux, il se laissa fleschir à ses tres-humbles sousmissions, luy permit de le venir trouver à Feurs, & luy accorda la Paix.

L'année suivante il se porta jusqu'à Lusignan en Poitou, delà à S. Jean d'Angely, pour le recouvrement du Bourdelois. Son armée assiegea Castillon; Talbot venant au secours avec 6000. hommes, fut battu par 10. ou 12. princes & seigneurs François, & demeura mort avec son fils. Sa défaite fut la reddition de la place, la ruine entiere du party Anglois, & ensuite la prise de Bourdeaux. Cete ville voyant celles de Fronsac, Libourne, Langon, Cadillac, & toutes les autres des environs reduites, le roy logé à Lermont, tous les secours & les 1453.

vivres mesme luy manquer, se rendit à composition, que le roy ne luy eust pas accordée, si les maladies n'eussent ravagé ses troupes. Du reste pour mieux retenir cete ville que les interests du commerce & des mariages reciproques lioient avec l'Angleterre, il en bannit quarante seigneurs & bourgeois des plus suspects, & la brida par le chasteau Trompette, & par celuy du Ha qu'il
1452. y fit bastir.

Comme l'Université de Paris estoit un des plus grands corps & des plus necessaires à la Chrestienté, le cardinal d'Estouteville legat du pape, usant de ses facultez, mais par l'ordre exprés du roy, employa ses soins à la purger des abus qui l'avoient défigurée, & fit quantité de beaux reglements, qui se gardent dans ses Archives. L'intention du roy estoit de regler tellement la distribution des benefices qui estoient à la collation des Ordinaires, qu'ils fus-
1452. *sent obligez de les donner aux gents de*
53.54. *merite tant de ses bons serviteurs que*
55.56. *des supposts & des graduez des Uni-*
& 57. *versitez, lesquels y viendroient chacun à tour de rôlle qui en seroit dressé;*

mais l'ignorance, l'intrigue & la chicane, prévalurent & empescherent l'execution d'un si loüable establissement.

Depuis le siege de Calais le duc de Bourgongne se mesla fort peu de la guerre contre les Anglois : mais il ne fut pas exempt de traverses dans son pays. Ceux de Bruges s'estant souslevez l'an 1437. le laisserent entrer dans leur ville comme pour luy donner satisfaction, & puis chargerent ses gents, & luy en tuerent plus de cent, ainsy que nous l'avons desja dit. Luy-mesme y courut grand' risque, & se retira avec peine, en faisant rompre la porte de la ville avec des marteaux. Aprés cét emportement, ils se mirent à faire des courses dans le pays : Leur furie se modera neantmoins quand ils sceurent que toutes les autres villes n'approuvoient point leur action, & que le duc venoit les assieger avec une grande armée. Ils luy demanderent pardon, mais ils ne l'obtinrent qu'à de rudes conditions, il leur en cousta deux cents mille escus d'or, la perte de plusieurs de

leurs Privileges, & la vie à douze ou quinze des plus factieux.

Les Gantois luy donnerent bien plus de peine, par leurs frequents remuements. Le plus dangereux fut celuy de l'an 1452. La Gabelle en fut la cause. Il la vouloit establir en Flandres & la rendre fixe, imposant vingt-quatre gros, monnoye du pays, sur chaque sac de sel. Ils se resolurent à toutes les extremitez imaginables, plustost que de souffrir cét impost Ils se fioient en la protection du roy ; en effet il escrivit fortement en leur faveur au duc de Bourgongne : mais en ayant receu une responſe encore plus forte, il ne jugea pas à propos de s'embarquer en une guerre civile, n'estant pas encore hors de la guerre estrangere contre les Anglois.

Les pertes que les Gantois firent en cinq ou six grands combats, eschaufferent davantage ces courages feroces : mais la bataille de Ripelmonde, & puis celle de Gâvre, où ils perdirent vingt-mille hommes, les mirent si bas qu'il leur en falut venir à une composition. Deux mille hom-

mes nuds pieds & nuës testes, & tous les Conseillers, Eschevins & Officiers de ville nuds en chemise, allerent une lieuë au devant du duc & de son fils, leur crier misericorde ; la porte par où ils estoient sortis pour l'aller combattre à Ripelmonde, fut bouchée pour jamais. Outre cela il les condamna à payer quatre cents mille Riddes d'or, à luy apporter leurs Bannieres pour en faire ce qu'il luy plairoit, & à souffrir le changement de leurs usages & Privileges.

Durant les longues guerres qui tenoient la Chrestienté divisée, les Turcs s'advancerent si fort, qu'enfin un jour de Mardy vingt-neufiesme de May, Constantinople le tronc de l'Empire de Grece, dont ils avoient coupé toutes les branches, fut prise de force par Mahomet II. âgé seulement de 23. ans. Constantin son dernier Empereur y perit, estouffé par la foule à une des portes de la ville. Telle fut LA FIN DE L'EMPIRE D'ORIENT, *qui à compter depuis la dédicace de Constantinople faite par Constantin I. le dix-neufiesme de May de l'an trois cents trente, avoit duré onze cents vingt-*

1453. EMPP. FEDERIC III. & MAHOMET II. R. 28. ans, à Constantinople.

trois ans. Nous marquerons doreſnavant les Sultans des Turcs au lieu
1454. *de ces Empereurs.*
& 55. Le comte d'Armagnac n'eſtoit pas devenu ſage pour le premier chaſtiment, il vouloit trencher du ſouverain, empeſchant celuy qui avoit les proviſions de l'Archeveſché d'Auſch d'en prendre poſſeſſion; Et d'ailleurs il s'opiniaſtroit à garder pour femme ſa propre ſœur, malgré les cenſures de l'Egliſe. Le roy eſtant donc meu par les inſtances que le pape luy faiſoit d'oſter ce ſcandale de ſon royaume, y envoya des troupes & cinq ou ſix de ſes principaux chefs, dont les uns ſe ſaiſirent du pays de Rouërgue, les autres du Val d'Aure, les autres du comté d'Armagnac. La ville de Leytoure environnée d'une triple muraille, & ſon chaſteau ſitué ſur un roc eſcarpé, ne tinrent pas long-temps : tellement que le comte s'enfuit hors de ſon pays, & ſe retira en ſeureté dans quelques terres qu'il avoit ſur les frontieres de l'Arragon.
1455. Il y alloit entierement de l'honneur de la France, de juſtifier la memoire de la Pucelle. Le roy deſira donc

que ſes parents demandaſſent des Juges au ſainct Siege, pour revoir ſon procés. Sur leur requeſte, Calixte III. donna des Commiſſaires, qui furent l'Archeveſque de Reims, & les Eveſques de Paris & de Coutances : leſquels s'eſtant aſſemblez à Roüen, virent & examinerent les procedures, oüirent pluſieurs teſmoins; Et ſur cela juſtifierent entierement cete fille heroïque, & firent lacerer & bruſler le procés par lequel on l'avoit condamnée. Leur Sentence fut publiée à Roüen, dans la place ſainct Oüin & au vieux marché, & en pluſieurs autres villes du royaume. La pluſpart des faux Juges, de cete fille eſtoient peris d'une mort ſubite ou vilaine, qui ſembloit marquer un Jugement de Dieu. De ceux qui reſterent il en tomba depuis quelques-uns entre les mains de Loüis XI. qui les punit de mort. 1455.

En ces années commença la diviſion qui a bien aydé à perdre la Navarre. Blanche heritiere de ce royaume avoit eu un fils nommé Charles, de Jean roy d'Arragon ſon mary. Cete princeſſe eſtant morte l'an 1441. *Jean*

espousa en secondes nopces Isabelle de Portugal & retint la joüissance de la Navarre, qui en effet appartenoit à Charles, aagé pour lors de quelque 31. an. Ce differend arma le fils contre le pere : le royaume se partagea: la maison de Gramont tres-puissante, tenoit le party du pere, celle de Beaumont qui ne l'estoit pas moins, celuy du fils. La marastre, qui eust voulu ce fils hors du monde, attisa le feu & aigrit l'esprit du pere; Delà s'ensuivirent des haynes irreconciliables & de cruelles guerres. Le prince Charles ayant donné bataille à son pere la perdit & demeura prisonnier. Quelque temps aprés, il fut mis en liberté par un accommodement.

1456. La mauvaise conduite du dauphin, & les exactions insupportables qu'il faisoit dans le Dauphiné, particulierement sur les Ecclesiastiques, irriterent tellement le roy son pere, qu'il donna charge à Antoine de Chabanes comte de Dammartin, de l'aller arrester. Dammartin ayant esté cruellement offensé par le dauphin, comme nous l'avons dit*, eust executé hautement cét ordre, & peut-

* Voy cy-dessus

eſtre fait pis, ſans reſpecter ſa qualité, ſi ce prince n'en euſt eu advis & ne ſe fuſt ſauvé à toute bride dans la Principauté d'Orange, & delà en Franche-Comté, d'où il ſe fit conduire en Brabant. Le duc de Bourgongne l'y accüeillit comme le fils de ſon Souverain, & luy aſſigna douze mil eſcus d'entretien, & le chaſteau de Gueneppe à quatre lieuës de Bruxelles, pour ſon ſejour ordinaire. Là, pour ſe deſennuyer, il ſe mit à eſtudier l'Aſtrologie, & apprit le grand Almanac. Depuis il eut toûjours quantité de faiſeurs de predictions à ſa ſuite. 1457.

Quelques bons traittements qu'il receuſt en ce pays-là, il n'y eut pas eſté long-temps que ſuivant ſon naturel, il ſema de la diviſion entre le pere & le fils, ayant gagné les ſeigneurs de la maiſon de Croüy qui gouvernoient le pere, & les ſouſtenant contre le fils qui ne les pouvoit ſouffrir. La premiere année de ſon ſejour en Brabant on luy amena Charlotte de Savoye pour conſommer le mariage qu'ils avoient contracté; Trois ans aprés il en naſquit un fils, mais il mourut à la bavette.

La colere du roy se deschargea sur Jean duc d'Alençon, parrein du dauphin. Ce prince leger & factieux, revenant de Dauphiné, où il estoit allé
1456. machiner quelque intrigue en faveur de son fillol, & ayant tramé je ne sçay quelle ligue avec les Anglois, pour broüiller l'Estat, fut arresté & emprisonné au chasteau de Loches.

En l'année 1457. comme c'est l'ordinaire aprés de longues guerres, de faire rendre gorge aux Financiers qui se sont engraissez durant les miseres publiques : le roy fit rechercher ceux qui avoient manié ses deniers. Un nommé Jean Xancoins * receveur general, convaincu de malversation, & d'avoir retenu soixante
1457. mille escus, fut banny à perpetuité, ses biens confisquez, & les belles maisons qu'il avoit basties, données au comte de Dunois.

* On prononce Sancoins.

Il falut deux ans entiers pour trouver des preuves contre le duc d'Alençon. Aprés ce temps-là le roy assembla son parlement & ses pairs à Montargis pour luy faire son procés. On y travailla trois mois de suite, le roy estant à Baugency. L'affai-

re n'allant pas si viste qu'il desiroit, il remit l'assemblée à Vendosme, & voulut s'y trouver en personne. Enfin par Arrest du dixiesme Octobre, cete compagnie condamna le duc à perdre la teste, & confisqua tous ses biens. Le roy luy fit grace de la vie: mais il retint ses plus belles terres, & le renvoya prisonnier à Loches. 1458.

Le vingt-sixiesme de Decembre de cete mesme année fut le dernier jour du vaillant Artur comte de Richemont connestable de France, qui depuis un an & demy estoit devenu duc de Bretagne par la mort de Pierre le Simple, second fils de son frere aisné. Il n'avoit point d'enfants, ainsy la duché alla à François son neveu, fils de Richard comte d'Estampes son frere puisné. Charles d'Anjou comte du Mayne eut la charge de connestable. 1458.

Cete mesme année le vingt-septiesme de Juin, Alfonse roy d'Arragon & de Sicile, estoit passé en l'autre monde. En mourant il laissa le royaume de Naples qu'on appelloit alors Sicile deçà le Far, à Ferdinand son fils na-

turel. René d'Anjou ayant beau jeu de pourſuivre ſon droit contre luy, avant qu'il fuſt bien affermy, envoya Jean duc de Calabre ſon fils en ce pays-là. Ce prince ſuivant les deſtins de ſes predeceſſeurs, y eut de beaux commencements & une malheureuſe ſuite.

1459. Depuis la priſe de Conſtantinople, le duc de Bourgongne avoit par deux ou trois fois fait monſtre de vouloir employer ſes forces & ſa perſonne contre les Infidelles. On vôit dans Olivier de la Marche les vœux que luy & les ſeigneurs de la ſolemnelle aſſemblée de Bruges, firent ſur le Paon dans un magnifique banquet ; Tout cela s'en alla en fumée avec la réjoüiſſance de la feſte.

Auſſy peu reüſſit le deſſein qu'avoit formé le pape Pie II. (c'eſtoit Æneas Sylvius) de bander toute la Chreſtienté contre les Turcs. Il avoit pour cét effet convoqué une aſſemblée generale à Mantoüe : il s'y trouva des Ambaſſadeurs de tous les Souverains, & la guerre y fut reſoluë avec de grands projets, mais ſans aucun effet. Au reſte les ambaſſadeurs de

France s'en revinrent assez malcontents, de ce que le pape ne faisoit nulle raison à René pour le royaume de Naples, & qu'il menaçoit d'excommunier le roy s'il ne cassoit la Pragmatique. Sur quoy Jean Dauvet procureur general du parlement, fit des protestations, & en appella au futur Concile.

Le duc d'York avoit pour la seconde fois vaincu & fait prisonnier le roy Henry; Depuis, la reyne Marguerite avec le secours d'Escosse, avoit tué ce duc en bataille & délivré son mary, mais Edoüard fils du duc ayant ramené d'autres troupes, tenta derechef la fortune, & desfit l'armée de la reyne sous les murailles d'York. Puis Henry s'estant sauvé en Escosse, & la reyne Marguerite en France, il se fit couronner roy l'an 1461. Ce fut là le premier acte de la tragedie d'entre les maisons d'York & de Lencastre, dont celle d'York portoit la rose blanche & celle de Lencastre la rose rouge. 1458. & 59.

Il y avoit treize ans que le dauphin estoit esloigné de la Cour, son pere le manda souvent sans qu'il se souciast d'obeïr, il interpella 4. ou 5. 1460. & 61.

fois le duc de Bourgongne de le luy renvoyer, l'advertiſſant qu'il nourriſſoit un ſerpent, qui s'eſtant réchauffé dans ſon ſein, luy feroit ſentir quelque jour ſes picqueures mortelles. Il en vint pluſieurs fois aux menaces, & à ſuſciter diverſes affaires à ce duc; lequel ſe voyant trop harcelé, luy manda un jour fort vertement, qu'il adviſaſt s'il vouloit tenir la paix d'Arras ou non.

Pour cete fois donc, le roy le laiſſa en patience: mais deux ans aprés ſon conſeil ou ſon reſſentiment le preſſant plus fort, il fut ſur le poinct de l'aller querir avec une armée: Toutefois il changea encore d'avis, & ſongea qu'il valoit mieux le punir en advançant Charles ſon ſecond fils dans le droict d'aiſneſſe, ſuivant le pouvoir qu'en avoient eu les rois de la premiere & de la ſeconde race. Et il euſt ſans doute executé ce deſſein, ſi le pape ne l'en euſt fortement diſſuadé, ou peut-eſtre s'il euſt eu aſſez de temps pour diſpoſer les François à ce changement.

1461. Comme il eſtoit à Meun ſur Yeurre en Berry, il eut divers advis que

ſes domeſtiques avoient comploté de le faire mourir : le pauvre prince aprés cela, ne croyoit plus voir que des poignards & des poiſons. Son apprehenſion fut ſi grande, que ne ſçachant plus de quelle main prendre ſes aliments avec ſeureté, il s'abſtint de manger quelques jours ; au bout deſquels il ne fut plus en ſon pouvoir, quand il le voulut, de rien avaler. Ainſy il accomplit ſur luy-meſme le meſchant deſſein de ſes ennemis, & pour ne pas mourir de poiſon, il mourut de faim le 22e de Juillet. Il eſtoit ſur le milieu de ſa ſoixantieſme année, & ſur la fin de la trente-neufieſme de ſon regne.

Jamais prince n'eut de plus grandes traverſes & de plus puiſſants ennemis, & jamais aucun ne les ſurmonta plus glorieuſement. Aprés avoir chaſſé de la France les eſtrangers qui attentoient à ſa couronne, il perit par ſes domeſtiques qui attenterent à ſa vie. On euſt pû le nommer *Heureux*, s'il avoit eu un autre pere, & un autre fils. Il fut affable, debonnaire, liberal, equitable ; Il ayma tendrement ſes peuples, & les

espargna tant qu'il luy fut possible, recompensa largement ceux qui le servoient, eut un soin tres-particulier de la Justice & de la police de son royaume, travailla puissamment à la reformation de l'Eglise, & fut si religieux qu'il ne voulut point la charger d'aucunes decimes. Mais estant de trempe un peu molle, il se laissa trop gouverner à ses Favois & à ses Maistresses, ce qui mit de vilaines taches à sa reputation & à sa conscience; et sur la fin de ses jours il devint apprehensif, défiant & soupçonneux au dernier poinct.

Il eut trois bastardes de ses Maîtresses, & onze enfants legitimes de son espouse Marie fille de Loüis II. duc d'Anjou, sçavoir quatre fils & sept filles. Des fils il ne luy en survescut que deux, qui furent Loüis & Charles. Des filles, Radegonde mourut estant fiancée avec Sigismond fils aisné de Federic V. Archiduc d'Austriche, Ioland fut femme d'Amé VIII. Duc de Savoye, Catherine de Charles duc de Bourgongne, Jeanne espousa Jean II. seigneur de Beaujeu, puis duc

de Bourbon, & Magdeleine Gaſton prince de Viane & comte de Foix ; Une autre Jeanne, & une Marie ſœurs jumelles, ne paſſerent point les années de l'enfance.

encore PIE II. 3. ans ſous ce regne.

PAVL II. éleu le 29. Aouſt 1464. S. 7. ans moins un mois.

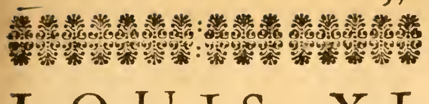
SIXTE IV. élû le 9. Aouſt 1471. S. 13. ans, dont 12. ſous ce regne.

LOVIS XI.

ROY LIV.



LOUIS *renverſa tout pour ſuivre ſon caprice,*
Mauvais fils, mauvais pere, infidelle mary,
Frere injuſte, ingrat Maiſtre, & dangereux amy.
Il regna ſans conſeil, ſans pitié, ſans Iuſtice,
La fraude fut ſon jeu, ſa Vertu l'artifice,
Et le Prevoſt Triſtan ſon plus grand Favory.



LOUIS XI.

ROY LIV.

Agé de trente-huict ans.



A conduite que Louys n'estant que dauphin, avoit tenuë en toutes ses actions, particulierement envers son pere & envers ses peuples de Dauphiné, donnoit assez à connoistre ce que ses amis & ses sujets en devoient esperer. Il gouverna toûjours sans conseil, le plus souvent sans justice & sans raison. Il crût qu'il estoit de la fine politique de s'escarter de la grande route de ses predecesseurs, & de remuer tout, fust-ce de bien en mal, pour se faire redouter. Son esprit fort esclairé, mais trop subtil & trop fin, fut le plus grand ennemy de son repos & de celuy de la France ; car il semble qu'il ait pris plaisir à broüiller les affaires qui estoient en bon train, & à porter 1461.

1461. les plus obeïſſants à la rebellion. Il aima mieux ſuivre ſes fantaiſies deſreglées que les ſages loix de l'Eſtat; Et il fit conſiſter ſa grandeur dans l'oppreſſion de ſes peuples, dans l'abbaiſſement des grands, & dans l'élevation des gents de neant. C'eſt ce qu'un autre a appellé, *mettre les rois hors de page*; comme ſi l'obſervation de la Juſtice & des loix eſtoit une ſervitude, & non pas une vertu royale.

Les creatures du feu roy taſchoient de former un party en faveur de Charles ſon ſecond fils (on le nommoit le jeune Seigneur) & tendoient peuteſtre à exclure l'aiſné de la couronne. Il avoit donc beſoin de diligence & de forces pour les prevenir. La nouvelle que luy en donna le comte du Mayne, non pas tant par affection pour luy, que par hayne contre le comte de Dammartin, qui avoit eſté ſon rival dans la faveur du roy Charles, le fit monter à cheval le pluſtoſt qu'il pût; Et le duc de Bourgogne & ſon fils l'accompagnerent en France avec quatre mille chevaux choiſis ſur dix mille.

Ainſy

Ainſy accompagné il alla droit à Reims où il fut ſacré le 15. d'Aouſt par Jean Juvenal des Urſins. Avant que de recevoir l'onction, il voulut eſtre fait chevalier par le duc, puis communiqua cét honneur à cent dix-ſept ſeigneurs. A l'iſſuë du feſtin, le duc ſe mit a genoux devant luy, & apres luy avoir rendu hommage le ſupplia au nom de Dieu d'oublier les injures qu'on luy avoit faites, à l'occaſion du meſcontentement d'entre luy & ſon pere. Il luy accorda cete grace : mais il en excepta ſept, & ſous pretexte de ce nombre il ne pardonna à pas un. 1461.

Il fit ſon entrée à Paris le dernier jour d'Aouſt, ſuivy de treize ou quatorze mille chevaux. La feſte finie le duc s'en retourna en Flandres, le comte alla en pelerinage à Sainct Claude en Franche-Comté, & le roy à Amboiſe voir ſa mere. Elle mourut peu de temps apres, au grand regret des plus ſages, qui euſſent bien deſiré que le reſpect de ſon autorité euſt ſervy plus long-temps de bride aux violences de ſon fils. D'Amboiſe il deſcendit en Bretagne ſous couleur

1461. d'accomplir un vœu qu'il avoit fait à Sainct Sauveur de Rennes, mais en effet pour reconnoiſtre les forces de ce pays-là, & pour faire s'il euſt pû, le mariage de Marie d'Amboiſe veuve du duc Pierre, avec Louys duc de Savoye, qui la deſiroit ardemment ſur la reputation de ſa haute vertu. Il pretendoit par là tramer des intelligences en Bretagne; auſſy le duc feignant de favoriſer ce deſſein, le deſtournoit, & entretenoit ſecretement la veuve dans la reſolution qu'elle avoit priſe de n'avoir plus d'autre Eſpoux que JESUS-CHRIST. Durant toute cete intrigue, ſon pere & ſes oncles la preſſoient d'accepter l'honneur que le roy luy procuroit, ſes propres domeſtiques la tenoient comme priſonniere dans ſa maiſon à Nantes où elle eſtoit venuë au mandement du roy. Quelques ſeigneurs Bretons s'eſtoient chargez de l'enlever la nuit hors de la ville, & de là remonter le long de la Loire, mais le duc avoit fait ſoulever les bourgeois pour la garder, & luy-meſme avoit

mis de ses gardes autour de son logis, si bien que leur entreprise eust esté fort perilleuse. Toutefois ils avoient preparé toutes choses pour cela, mais il arriva que cete nuit-là la riviere se glaça presque tout d'un coup au dessus de la ville. Ce qu'on eust pû attribuer à miracle, si cela ne fust arrivé à la fin de Novembre, non pas au mois de Juin comme on le veut faire croire aux Bretons. Ainsy toutes les intrigues du roy avorterent. 1461.

Il se plaisoit fort au Plessis lez Tours, le comte l'y trouva à son retour de S. Claude. Il luy donna le gouvernement de la Normandie & 12000. escus d'appointements : mais c'estoit une reconnoissance en papier, & de feintes demonstrations d'amitié ; aussy estoient-elles receuës de mesme qu'elles estoient données. Ces deux princes se ressembloient trop peu, & se connoissoient trop bien pour s'entr'aymer ; aussy deslors le comte traitta secrettement avec Romillé vicechancelier de Bretagne & luy donna son scellé.

1461 & 62. Dés que Louys fut entré dans ſon royaume, il s'y gouverna comme en un païs de conqueſte. Il deſtitua tous les officiers de la maiſon royale, de la guerre, de la juſtice, & des finances, mal-traitta toutes les creatures du roy ſon pere, prit plaiſir à caſſer tout ce qu'il avoit fait, ne donna que le Berry à ſon frere pour tout appannage, mit le duc d'Alençon en liberté, & le comte de Dammartin à la Baſtille, reſtablit le comte d'Armagnac dans ſes terres, chargea le peuple d'exactions, deſpoüilla les grands, & offenſa tout le clergé.

1461. Jamais particulier n'avoit plus travaillé à reduire la puiſſance du pape dans les termes des canons qu'Æneas Sylvius; Et jamais pape ne s'efforça plus de l'eſtendre au delà du droit & de la raiſon que le meſme, quand il fut Pie II. La pragmatique eſtoit une bride fort incommode à ſes entrepriſes; Il fit tant d'inſtance auprés du roy qu'il donna une declaration au mois de Novembre de l'an 1461. pour l'abolir. La cour

de Rome emportée d'une insolente joye, fit aussy-tost traisner cete constitution par les ruës : mais il n'estoit pas encore temps, car les grandes remonstrances du parlement, & les oppositions de l'Université empescherent l'effet de la declaration, & le roy ne se mit pas en peine de la faire executer, parce que le pape luy manqua de parole en plusieurs choses. Jean Loffridi evesque d'Arras grand intrigueûr eut le chapeau de cardinal pour recompense d'avoir negocié cete affaire auprés du roy.

Cependant le pape maintenoit le bastard Ferdinand dans le royaume 1462. de Naples, de sorte que Jean de Calabre fils de René d'Anjou, aprés plusieurs revolutions, en fut entierement chassé. Les prieres du roy ne sceurent rien obtenir du sainct pere en faveur de ce prince de son sang : mais Pie pensant le flatter, luy confirma le nom de TRES-CHRESTIEN, qu'il tenoit plus glorieusement de ses ancestres, & l'exhorta à se croiser contre le Turc, luy envoyant une espée sur la lame de la-

quelle estoient gravez quelques vers Latins qui le convioient à cete expedition.

1462. *Il y avoit une rude guerre entre Henry roy de Castille & Jean d'Arragon. Ce dernier avoit par un traitté d'accommodement, donné la Catalogne à Charles prince de Veane, fils de son premier lict, & partant son principal heritier; Sa marastre le harcela si fort qu'il se broüilla une autre fois avec son pere & prit les armes. Il fut encore vaincu & arresté prisonnier. Les Catalans se souslevant en sa faveur, forcerent le pere de le mettre en liberté : mais le mesme jour de sa délivrance il mourut d'un boucon que sa marastre luy fit donner par son propre medecin.*

Apres sa mort les Catalans s'estoient revoltez contre Iean, & l'avoient dégradé comme meurtrier de son fils; Le roy de Castille les assistoit puissamment; Et ce n'estoit pas le zele de justice qui le poussoit : mais le desir de se saisir des places de la Navarre qui estoient à sa bien-seance.

Cependant Jean, afin d'avoir des

hommes & de l'argent dans cete pressante necessité, avoit engagé les comtez de Roussillon & de Cerdagne au roy de France pour trois cents mille escus. Gaston comte de Foix, beau-frere du Castilian & gendre de l'Arragonnois, porta ces deux princes à se remettre de leurs differends au jugement du roy qui alors estoit à Bourdeaux pour traitter le mariage de Magdeleine sa sœur avec Gaston de Foix comte de Viane.

Lors qu'il eut entendu les raisons des parties par la bouche de leurs ambassadeurs, il prononça sa sentence arbitrale : mais elle satisfit aussy peu l'un & l'autre, que son entreveuë avec Henry roy de Castille, satisfit les François & les Espagnols. Ceux-cy se moquoient de la chicheté & de la mine basse & niaise du roy Louys qui n'estoit vestu que de bure, * avoit un habit court & estroit, & portoit une Nostre-Dame de plomb à sa barette ; Les François s'indignoient de l'arrogance Castillane, & du faste du comte de

1462.

*Les habits courts estoient ridicules aux personnes de qualité.

1462. Lodesme favory de Henry. Mais il est vray que ce roy déferant, comme il devoit, à la majesté de la France, passa non seulement la riviere de Bidasse, qui separe les deux royaumes, pour venir trouver le roy, mais encore entra deux lieuës avant dans ses terres, & vint jusqu'au chasteau d'Urtebie, où ils confererent ensemble.

Au retour de ce voyage, Louys trouva que les seigneurs de Croüy pere & fils, avoient si bien mesnagé l'esprit de Philippe duc de Bourgongne, sur lequel ils pouvoient tout, qu'il consentoit à luy rendre les villes de Somme pour les 400000. escus. Le coup estoit important; aussy de peur que le duc ne trouvast des excuses pour s'en desdire, il fit tenir promptement l'argent à Hesdin, & s'y rendit luy-mesme.

La reddition executée, il voulut se monstrer aux Pays-Bas, où sa souveraineté n'estoit gueres reconnuë. Il visita Arras, fut receu à Tournay, & passa jusqu'à l'Isle, où le duc le vint saluer. La ville de

Tournay qui n'avoit jamais reconnu 1462.
d'autre domination que celle de France, envoya au devant de luy trois mille bourgeois, tous portants une fleur de lys d'or en broderie à l'endroit du cœur.

Louys duc de Savoye l'attendoit à Sainct Cloud, pour se plaindre des desobeïssances de Philippe son jeune fils, qui plus alerte qu'Amedée son frere aisné, avoit gagné les affections de la noblesse, & se frayoit le chemin pour envahir la Duché. Le roy commanda à Philippe de se rendre auprés de luy ; il y vint aussy-tost sur la bonne foy d'un sauf-conduit ; qui pourtant n'empescha pas qu'il ne le fist arrester, & qu'il ne l'envoyast prisonnier à Loches. Il y fut détenu deux ans, pour donner temps au pere de restablir son autorité & d'assurer la succession à l'aisné.

La hayne s'envenimoit de plus en plus entre le roy & le Charolois. On en remarque cinq ou six causes principales : la reddition des places de Somme ; la bonne reception que le roy fit aux seigneurs de Croüy, que le Charolois avoit chassez de la

cour de son pere & du pays pour ce sujet-là; Avec cela la tentative que fit le roy, de mettre la Gabelle sur la Bourgongne contre les termes du traitté d'Arras; mais encore plus les faveurs qu'il faisoit au comte d'Estampes, qui estoit accusé d'avoir voulu empoisonner le duc & son fils.

1463. En ce mesme temps le chancelier de Morvillier homme vehement & hardy, alla de la part du roy deffendre au duc de Bretagne de plus s'appeller *Duc par la grace de Dieu*, ny de battre monnoye, ny de lever des tailles dans sa duché. Le duc pris au dépourveu coula doux, & promit tout : mais demanda du temps pour assembler les estats de son pays; Et cependant il negocia diligemment avec le Bourguignon par Romillé, & avec tous les grands du royaume qu'il sçavoit estre fort mal-contents. L'habit des moines mendiants, particulierement des Cordeliers, servit à faire passer en seureté les messagers de ces intrigues.

Le Charolois avoit choisy son sejour ordinaire à Gorkon en Hollan-

de, le bastard de Rubempré se coula dans le port avec un petit vaisseau, desguisé en marchand, pour enlever mort ou vif ce Romillé qui estoit le mobile de toutes ces menées, ou peut-estre le comte de Charolois mesme. Quoy qu'il en soit, le comte l'ayant descouvert, le fit arrester prisonnier, & en donna advis au duc son pere qui estoit allé à Hesdin pour conferer avec le roy.

Sur cete nouvelle le duc se retira en haste: ses gents publierent que l'on avoit fait dessein de se saisir en mesme temps du pere & du fils; les predicateurs en entretinrent le peuple; & Olivier de la Marche en parla en termes qui offensoient fort l'honneur du roy. Pour se justifier de ces reproches, le roy envoya Morvillier son chancelier & quelques seigneurs en faire de grandes plaintes au duc, & luy en demander reparation. Le chancelier le fit en paroles si hautes & si souveraines, qu'il sembla avoir dessein d'aigrir les choses plustost que de les adoucir; Aussy le Charolois dit en partant, à 1463.

un des ambaſſadeurs, qu'il en feroit repentir le roy avant qu'il fuſt un an.

Le roy penſoit avoir le temps de dompter le Breton avant que Philippe, rendu fort peſant par l'aage, ſongeaſt à ſe remuer. Il aſſembla donc les grands de ſon eſtat à Tours pour leur faire entendre les ſujets qu'il avoit de l'entreprendre; Charles duc d'Orleans, premier prince du ſang, y voulut parler du deſordre de l'eſtat, ſelon que ſon aage, ſa reputation & ſon rang, luy en donnoient le pouvoir: mais ſes remonſtrances bleſſerent les oreilles du roy & en furent receuës avec colere & meſpris; De ſorte qu'il en mourut de douleur ou autrement, deux jours aprés.
1465. Ce fut le 4e de Janvier.

En hayne de ce bon prince, & au prejudice des pretentions qu'il avoit ſur le Milanois, le roy avoit
1464. un peu auparavant reconnu François Sforce pour duc de Milan, & avec cela luy avoit non ſeulement tranſporté tous les droits que la France avoit ſur la ſeigneurie de Genes: mais auſſy luy avoit remis & donné

Savone qu'il tenoit encore, faisant sçavoir à tous les Princes d'Italie, que quiconque assisteroit les Genois contre Sforce seroit son ennemy. Tellement que Sforce à l'appuy d'un si grand nom, se rendit maistre de Genes & de toute cete seigneurie.

L'auteur des antiquitez d'Orleans dit que la riviere de Loire fut glacée cete année au mois de Iuin. Si ce prodige est vray, il faut bien dire qu'il procedoit d'une cause naturelle, puisque la Chronologie nous demonstre que la chose sur laquelle il en veut faire un miracle, n'a pas pû estre dans le temps qu'il l'a mise. 1465. ×

Le Breton avoit envoyé ses ambassadeurs à Tours, demander trois mois de terme, il conduisit si accortement ses pratiques, que sa ligue fut en estat d'esclater avant que le roy en eust pû rien descouvrir. Les ducs de Bourbon & d'Alençon, tous les autres princes du sang, horsmis les comtes d'Estampes, de Vendosme & d'Eu, presque tous les grands & tous les vieux capitaines du défunt roy en estoient ; entre 1464.

1465. autres le duc de Nemours & les comtes de Dunois, de Sainct Pol, de Dammartin qui s'estoit sauvé de la Bastille par un trou, le mareschal de Loheac, les seigneurs d'Albret, de Bueil, de Gaucour, & de Chaumont-Amboise. On l'appella la ligue DU BIEN PUBLIC, parce que les princes luy donnoient ce beau pretexte.

Comme le roy estoit à Poitiers, le bastard d'Armagnac enleva Charles son frere unique & l'emmena en Bretagne. Tous les zelez serviteurs du feu roy Charles son pere se rangerent auprés de luy, & luy firent escrire un manifeste à tous les princes de France, les conviant de s'unir avec eux pour le soulagement des peuples, & pour la reformation de l'estat.

Aprés que le roy eut tenté inutilement de le retirer à force de promesses & de flateuses paroles, il alla frapper le premier coup sur ceux qui s'estoient declarez les premiers. C'estoient les ducs de Bourbon & Dammartin qui avoient ouvert la guerre

en Berry, Bourbonnois & Auvergne. 1465.

Tout le Berry ploya, horſmis Bourges qui eſtoit gardé par le baſtard de Bourbon: Rion en Auvergne attendit le ſiege & le ſouſtint. Jean duc de Nemours, le comte d'Armagnac & Charles ſire d'Albret amenerent un renfort conſiderable au duc : neantmoins il entendit à un traitté avec le roy, promettant de ſemondre ſes confederez à la paix, & de les abandonner s'ils n'acceptoient des conditions raiſonnables. Nemours donna ſa parole poſitive au roy de ſuivre ſon party, mais il ne la tint pas; Et le roy tint bien le ſerment qu'il fit en luy-meſme, de s'en venger en temps & lieu.

En ce pays-là le roy apprit que le comte de Charolois s'eſtoit mis en campagne avec la permiſſion du duc ſon pere, qui l'avoit aſſuré en partant que s'il tomboit en quelque peril, il n'y demeureroit pas faute de cent mille hommes. Il ſçeut auſſy que ce comte avoit quinze cents hommes d'armes, huit mille archers, &

1465. un grand equipage d'artillerie & de charroy, qu'il avoit pris ſon rendez-vous devant Paris, & que le duc de Bretagne & Monſieur l'y devoient joindre.

Le Charolois faiſoit marcher devant luy le plus beau pretexte du monde, l'abolition des impoſts & le bien public; Il brûloit par tout les bureaux des exacteurs, & laceroit leurs regiſtres, payoit la deſpenſe de ſes troupes & les retenoit dans une eſtroitte diſcipline. Si cét ordre euſt pû durer, tout eſtoit à luy; Et ſi le Breton fuſt arrivé à poinct nommé, ils eſtoient maiſtres de Paris, n'y ayant dedans que peu de gents de guerre, & beaucoup de malcontents, & d'amateurs de nouveauté.

La crainte de perdre Paris fit laſcher priſe au roy, pour y arriver avant le Charolois: mais dés qu'il eut repaſſé la Loire, le duc de Bourbon, Dammartin, Nemours & Albret luy manquerent de parole, & ayant raſſemblé dix mille hommes, le ſuivirent pour ſe joindre avec les autres confederez.

Les ſeigneurs de la ligue ſe devoient tous rendre à S. Denys vers la fin du mois de Juin, le Charolois les y attendit dix ou douze jours, & cependant tenta les fauxbourgs de Paris par pluſieurs eſcarmouches. Comme il vit que rien ne branſloit en ſa faveur, & qu'il n'avoit aucune nouvelle certaine d'eux ny de la marche du Breton, il ſe trouva en grande perplexité, & penſa retourner en arriere. Neantmoins le vice-chancelier Romillé, qui eſtoit Normand & fort habile homme, luy monſtrant de fois à autres des lettres de la part de ſon maiſtre, qu'il faiſoit ſur des blancs ſeings, fit tant qu'il l'engagea à paſſer la Seine au pont de Sainct Cloud, pour aller joindre le Breton vers Eſtampes où il croyoit le rencontrer. Il ſe logea ce jour-là au bourg de Longjumeau, & ſon avant-garde à Montlehery. Le roy s'en revenant de Berry tenoit la meſme route, & ſe vint loger à Chaſtres une lieuë au deſſous de Montlehery. 1465.

Les uns & les autres furent bien ſurpris de ſe trouver ſi prés de leur

1465. ennemy. Le deſſein du roy eſtoit de couler à coſté & de gagner Paris ſans hazarder le combat ; mais Pierre de Brezé grand ſeneſchal de Normandie, picqué de ce qu'il luy avoit demandé s'il n'avoit pas donné ſon ſcellé aux princes, engagea la meſlée, où il fut tué des premiers. Ainſy ce fut une rencontre pluſtoſt qu'une BATAILLE. Elle ſe fit un Mardy ſeizieſme de Juillet prés de MONTLEHERY, dont elle a retenu le nom.

Toutes les deux armées, à proprement parler, eurent du pire, & pas une n'eut l'advantage. L'aiſle gauche du roy & la droite du Bourguignon furent rompuës, ET dans la deſroute l'eſpouvante fut ſi grande, qu'il y eut des fuyards de part & d'autre qui picquerent cinquante lieuës ſans repaiſtre & ſans regarder derriere eux, publiant chacun de ſon coſté qu'ils avoient perdu la bataille. Les deux chefs y combattirent vaillamment de leurs perſonnes, le Bourguignon y penſa eſtre tué ou pris par deux fois.

Sur le ſoir, le roy eſtant fatigué d'a-

voir esté à cheval tout le jour, se laissa 1465.
emmener par les Escossois de sa garde dans le chasteau de Montlehery. Ses gents ne le voyant plus crurent qu'il estoit mort; Et le comte du Mayne & le seigneur de Montauban se retirerent avec huit cents lances.

L'armée Bourguignonne estant à demy rompuë, toute consternée, craignant au lendemain un nouveau choc qu'elle n'eust pas pû soustenir, ses chefs mirent en deliberation de desloger la nuict & de prendre le chemin de Bourgongne. La peur est une mauvaise conseillere, tous en estoient d'avis: le seigneur de Contay seul empescha cete retraite qui se fust changée en desroute. Le lendemain ils apprirent que le roy avoit décampé & s'en estoit allé à Corbeil, & peu d'heures aprés ils furent assurez que le Breton estoit arrivé à Estampes. Ainsy le champ demeura au Charolois, dont il luy entra tant d'orgueil dans la teste qu'on peut dire que cete journée fut la cause de tous ses malheurs.

Le lendemain le roy craignant
1465. d'eſtre enveloppé deſcendit droit à Paris le long de la Seine. Le ſoir meſme il ſoupa en compagnie des principales dames de la ville, afin de gagner les cœurs des Pariſiens par le moyen de ce ſexe inſinuant, & d'avoir un party entre les belles pour oppoſer aux intrigues de celles qui portoient les intereſts des princes. Avec cela il loüa fort la fidelité des bourgeois, & pour gagner le peuple, il fit publier par les carrefours la reduction du quatrieſme ſur le vin au huitieſme, & la revocation generalement de tous les impoſts horſmis de ceux des cinq groſſes fermes.

Ces graces eſtant contre ſon gré ne durerent pas long-temps, non plus que l'eſtabliſſement qu'il fit d'un conſeil de dix-huit perſonnes, ſix du parlement, ſix du corps de l'univerſité, & ſix notables bourgeois, par les advis deſquels il promit de ſe gouverner, ſuivant les remonſtrances du clergé, du parlement, & de l'univerſité. Le peril paſſé il ne garda rien de tout cela qu'une mortelle hayne contre ceux qui en avoient

faitla propoſition, & particuliere- 1465.
ment contre l'eveſque qui avoit porté la parole. C'eſtoit Guillaume frere d'Alain Chartier, homme de grande vertu, & fort zelé pour le bien public.

Comme il avoit manqué d'argent, il fit de fort grands emprunts ſur les officiers. Ce qui fut le commencement de rendre les charges venales, car il deſtitua ceux qui refuſerent de luy preſter ce qu'il demandoit. Au bout de quinze jours, ayant pourveu à la ſeureté de la ville, il alla en Normandie faire des troupes & de l'argent.

Cependant le Charolois marchant à la rencontre du Breton, prit le logis d'Eſtampes pour rafraiſchir ſes troupes & penſer ſes bleſſez qui eſtoient au nombre de prés de deux mille. Au bout de trois jours le Breton arriva, ayant avec luy les comtes de Dunois & de Dammartin, le mareſchal de Loheac, les ſeigneurs de Bueil, de Gaucour & d'Amboiſe, 800. hommes d'armes & ſix mille chevaux legers.

1465. Il advint un jour que Monſieur, jeune prince qui avoit l'ame foible, voyant les bleſſez qui ſe traiſnoient par les ruës d'Eſtampes, laſcha quelques paroles qui teſmoignoient du repentir de cete entrepriſe. Le Charolois les entendit ; & peut-eſtre auſſy qu'il oüit dire que les Bretons, au bruit qui avoit couru que le roy avoit eſté tué à la bataille de Montlehery, avoient déliberé des moyens de ſe deffaire de luy pour gouverner tous ſeuls le nouveau roy. Sur cela il s'imagina qu'il pourroit bien demeurer entre le marteau & l'enclume ; Et dans cete crainte il déceſcha vers Edoüard roy d'Angleterre pour traitter alliance avec luy, & luy demander ſa ſœur Marguerite. Son deſſein n'eſtoit que de l'entretenir en eſperance, afin qu'il ne ſe liguaſt pas avec le roy, car il hayſſoit mortellement la maiſon d'York & portoit les intereſts de celle de Lencaſtre ; neantmoins à force d'en faire le ſemblant, il s'engagea ſi avant qu'il accomplit le mariage & prit l'ordre de la Jartiere.

Lors que les princes eurent demeuré quinze jours à Eſtampes, ils reſolurent de retourner devant Paris, eſſayer une ſeconde fois s'ils ne pourroient point l'eſmouvoir à ſe declarer du party du bien public. Ayant donc fourragé le Gaſtinois, ils paſſerent la Seine ſur un pont de bateaux entre Melun & Montereau. A ce paſſage Jean d'Anjou duc de Calabre & de Lorraine, fils du bon roy René & grand capitaine, les joignit avec la gentdarmerie des deux Bourgongnes. Il n'avoit de cavalerie que huit cents hommes d'armes, mais des meilleurs, & dans ſon infanterie, qui eſtoit en petit nombre, cinq cents Suiſſes, les premiers que l'on ait veus en France. 1465.

Quand tous les autres ſeigneurs furent arrivez avec leurs troupes, il ſe trouva prés de cent mille chevaux en cete armée. Le Bourguignon avoit ſon quartier à Charenton & eſtoit logé dans ſon chaſteau de Conflans, les ducs de Berry & de Calabre à S. Maur des Foſſez, & le reſte à S. Denys & aux environs.

1465. Dans cete multitude de chefs il n'y avoit point de teſte aſſez forte pour commander ce grand corps ; ils demeurerent trois ſemaines devant Paris ſans rien faire, ſe fiant vainement ſur je ne ſçay quelles intrigues qu'ils avoient dedans. Peut-eſtre l'euſſent-ils forcé par les attaques, s'ils l'euſſent entrepris, car il n'y avoit que cinq cents lances & quelques bandes d'archers ; du reſte ils s'affamerent pluſtoſt eux-meſmes que de l'avoir par la faim.

Il eſt vray qu'il s'en falut bien peu qu'ils ne le gagnaſſent par la negociation & par les intrigues. Car les uns eſtant touchez du deſir de voir finir le blocus, & les autres de la crainte de quelque faſcheux evenement, preſterent l'oreille aux lettres que les Herauts leur apportoient de la part du frere de leur roy. Ils deputerent donc vers luy des notables du clergé, du parlement, de l'univerſité, & des bourgeois ; l'eveſque portoit la parole. A leur retour, nonobſtant les ordres contraires du comte d'Eu qui eſtoit gou-

verneur, il fut conclu à l'Hostel de 1465.
ville que l'on demanderoit au Roy l'assemblée des Estats ; que les princes pourroient entrer dans Paris à petite compagnie ; & qu'on leur fourniroit des vivres pour de l'argent. Le roy en estant adverty y revint en diligence le 28e d'Aoust, & rompit ce dangereux coup.

S'il fust arrivé deux jours plus tard, il eust peut-estre trouvé les princes dans Paris & les portes fermées pour luy. En ce cas il avoit resolu de se retirer auprés de Louïs Sforce duc de Milan son bon amy ; lequel luy avoit envoyé un secours de sept à huit mille hommes, qui travaillerent extrémement les terres du duc de Bourbon.

Depuis son arrivée, il ne se passa pas un jour sans escarmouches, hormis durant quelques tréves, qui furent renouvellées à diverses fois pour 24. heures seulement. Il avoit esté accordé une conference par deputez au troisiesme jour de Septembre ; elle se faisoit au lieu dit la Grange aux Merciers. Dés qu'elle eut commencé

1465. ce ne furent des deux coſtez que marchez ſecrets pour ſe débaucher leurs gents : les Confederez entrerent en jalouſie les uns des autres, leur party ſe deſ-unit, & le contraire ſe fortifia & ſe confirma.

Le Roy eſtoit reſolu de ſuivre le conſeil de Sforce duc de Milan, qui eſtoit de rompre cete Ligue à quelque prix que ce fuſt, & pour cét effet de leur donner à chacun en particulier, la plus grande partie de ce qu'ils demanderoient. Il eſtoit preſque d'accord de tout, horſmis de l'appennage de ſon frere ; pour lequel ils s'opiniaſtroient d'avoir la Normandie. Il ne pouvoit conſentir à démembrer cete belle Provinde : mais là-deſſus il eut nouvelles que le duc de Bourbon qui faiſoit la guerre en ce pays-là, ayant eſté introduit par intelligence dans le chaſteau de Rouën, s'eſtoit rendu Maiſtre de la ville, & que toute la Province ſe portoit à cete reſolution, eſtant enteſtée du deſir d'avoir un duc comme la Bretagne, qui s'en trouvoit bien. De cete ſorte il fut

obligé de leur accorder ce qu'ils tenoient desja.

Le traitté fut conclu le vingt-neufiesme d'Octobre. Le Charolois eut les villes de Somme, rachetables seulement aprés son deceds pour deux cents mille escus, & de plus les comtez de Guisnes, de Boulogne & de Pontieu. Le comte de sainct Pol qui gouvernoit son esprit, eut l'espée de connestable; On rendit au comte d'Armagnac & à tous les autres, les terres & les charges dont ils avoient esté dépossedez, & avec cela on leur donna des pensions & des emplois : mais de telle sorte qu'on jettoit des semences de broüillerie entre-eux. Le duc de Bretagne se fit payer les frais de son voyage & de ses troupes. Le public qui avoit servy de couleur à cete guerre, & qui en avoit porté tous les frais n'en eut aucun advantage, sinon qu'il fut dit; Qu'il seroit nommé trente-six notables, douze de la noblesse, douze du clergé, & douze de la robe, pour adviser aux moyens de soulager les peuples &

1465.

de remedier aux desordres de l'Estat.

Le lendemain les princes confe-
1465. derez se trouverent au chasteau de Vincennes, que le roy avoit mis entre les mains du comte; Et là Monsieur luy fit hommage du duché de Normandie. Deux jours aprés le comte reprit le chemin de Flandres, le roy le reconduisant jusqu'à Villers le Bel; & au mesme temps le duc de Bretagne s'en alla avec Monsieur en Normandie pour le mettre en possession de cete duché.

On vit aussy-tost le bon succés du conseil de François Sforce; Le roy gagna les plus vaillants des chefs des Confederez, en mit quelques-uns en division ou en jalousie, & chercha l'occasion de despoüiller les autres, ou de les jetter dans l'embarras. Pour le comte de Charolois il estoit dans un assez grand trouble, ayant la guerre avec les Liegeois: il n'eut qu'à l'y entretenir, en soufflant le feu, & en soustenant ces aheurtez dans leur hayne furieuse contre la maison de Bourgongne.

Leur evesque estoit frere du duc

de Bourbon, neveu par sa mere du duc Philippe de Bourgongne : ils l'avoient chassé du pays, comme nous l'avons dit, parce qu'il ne vivoit pas en evesque, & le Bourguignon avoit entrepris de le restablir. Ceux de Liege & ceux de Dinan envoyerent declarer la guerre au Charolois quand ils sceurent qu'il estoit en marche pour venir à Paris : mais le duc son pere avec l'assistance des ducs de Cleves & de Gueldres, les força en peu de jours d'acheter la paix. Neantmoins, sur le bruit qui courut peu aprés que le Charolois avoit esté tué à Montlehery, ils reprirent les armes avec plus de furie, se fiant à ce que le roy leur avoit promis secours, & juré qu'il ne feroit aucune paix sans eux. Ceux de Dinan, ville fameuse & riche par ses ouvrages de cuivre, s'emporterent à mille outrages contre le Charolois, jusqu'à l'appeller bastard, & à le pendre en effigie. 1465.

Le chastiment suivit de prés leur outrageuse insolence : le duc mit le siege devant Dinan, son fils commandoit l'armée. La ville fut em- 1466.

portée d'aſſaut & bruſlée, huit cents de ſes habitants noyez dans la Meuſe, & le reſte abandonné à une extrême miſere. Les Liegeois qui venoient au ſecours, eſpouvantez de la fumée de cét incendie, demanderent tréve pour un an, & donnerent trois cents de leurs bourgeois en oſtage.

1465. Le duc de Bretagne vouloit ſeul poſſeder Monſieur, & joüir de toutes les graces qu'il pouvoit faire en Normandie : Jean duc de Calabre & les vieux ſerviteurs de Charles VII. qui avoient ſuivy le jeune prince, avoient auſſy jetté leur plomb là-deſſus. La diviſion ſe mit donc entre-eux :& on peut juger qu'il n'y euſt pas manqué de boutefeux pour l'entretenir & pour la faire éclater. Ils firent croire à Jean duc de Calabre que le Breton avoit comploté d'enlever Monſieur en Bretagne ; Le duc Jean en donne advis aux Normands, le bruit s'en reſpand parmy la ville, le ſot peuple prend feu, court au Mont ſaincte Catherine où eſtoit Monſieur attendant qu'on fiſt les appreſts pour ſa reception, le

monte à la haste sur un palefroy, & luy fait faire son entrée tumultuairement & sans ceremonie. Le Breton n'osa paroistre & fut contraint pour éviter leur fureur, de se retirer dans la basse Normandie, où il tenoit plusieurs villes.

Si-tost que le roy sceut ce desordre il prit l'occasion aux cheveux. Il marcha droit au Breton, l'estonna, & le fit venir à une conference dans Caën. Ce duc tout effrayé consentit que les places qu'il tenoit seroient mises comme en sequestre entre les mains d'Oder Daydic-Lescun, depuis comte de Cominges. 1465.

Tandis que le roy estoit en ce pays-là, le mesme duc de Bourbon qui avoit mis la Normandie au pouvoir de Monsieur, travailloit à l'en retirer, & à la remettre entre les mains du roy. En toute sa vie le duc de Bourgongne n'eut point de plus sensible déplaisir, que de voir ce prince qu'il avoit aymé plus que toutes les personnes du monde, luy tourner le dos si vilainement, & ruiner son propre ouvrage.

1466. Louviers & le Pont de Larche s'estant rendus au roy, ceux de Roüen luy demanderent composition le dixiesme de Janvier; Et leur miserable duc dénué d'amis, d'argent, de cœur, & de conseil, se sauva en piteux équipage, tout heureux de trouver un asyle chez le Breton. Ainsy la Normandie ne garda son duc que deux mois. Mais le roy ne luy pardonna pas la passion qu'elle avoit témoignée d'en avoir un: il en cousta la vie à grand nombre des plus notables du pays.

La guerre de Liege détenoit si fort le Charolois, qu'il ne pût pas empescher cete revolution, & le duc Philippe son pere estoit si cassé qu'il ne pouvoit plus agir comme il eust desiré. Il entretenoit seulement correspondance avec le Breton, & s'efforçoit d'animer le roy Edoüard, qui avoit promis sa fille en mariage à son fils, de faire une descente en France.

Durant le bruit qui couroit de cete irruption & parmy les murmures d'une infinité de malcontents, le roy amusoit le peuple d'un vain espoir de

soulagement, ayant convoqué à Paris 1466.
une assemblée de notables, dont il fut choisy vingt-un Commissaires, qui commencerent à travailler dans le Palais le seiziesme de Juillet. Le comte de Dunois y presidoit; C'estoit luy seul entre tant de princes qui l'avoit poursuivie, par ce loüable zele qu'il a transmis à tous ses descendants, de procurer le bien public. Il s'y fit sans doute plus de propositions qu'on n'en vouloit executer, des conferences d'apparat & des discours fort estudiez; C'est ce qu'en France ils appellent de *belles actions*.

Les excessives chaleurs de l'Esté causerent beaucoup de maladies contagieuses, qui dans la seule ville de Paris, emporterent plus de quarante mille personnes, & en chasserent un bien plus grand nombre. Le roy desirant la repeupler, y appella par un Edit toutes sortes de nations & de gents, * mesme les bannis & les criminels, ausquels outre l'abolition, il donna des privileges & des franchises.

* *Aut pastor fuit aut illud quod dicere nolo.*

La Pragmatique subsistoit enco-

1467. re, le pape Paul II. envoya pour legat auprés du roy le cardinal Jean Jofridi evesque d'Alby pour en faire verifier la revocation; Jean Baluë cardinal evesque d'Angers, fut employé pour porter les lettres du roy au Chastelet & au Parlement. Il les fit passer au Chastelet sans opposition: mais au Parlement il trouva Jean de sainct Romain procureur general qui luy resista en face; Et l'Université alla chez le legat luy signifier son appel au futur Concile, & ensuite le faire enregistrer au Chastelet.

Paris estant comme le Fort du roy contre les grands qui ne l'aymoient point, il ordonna que tous les habitants, mesme les ecclesiastiques, s'y rangeassent par compagnies sous des Bannieres, qu'ils eussent des *Principaux* & *sous-Principaux*, c'est à dire des colonels & des capitaines, & qu'ils s'équipassent de bonnes armes. Dans la premiere reveuë qui se fit le quatriesme de Septembre, il se trouva prés de 80000. hommes, depuis l'aage de 16. ans jusqu'à 60. Dans une autre qui se fit deux ans aprés on en compta 84000.

Le 15e de Juillet de cete année 1467. Philippe le Bon duc de Bourgongne finit ses jours à Bruxelles dans la 72e année de son aage & dans la 45e de sa domination. Il ne cedoit en puissance & en richesses à aucun roy de l'Europe qu'à celuy de France : & il n'avoit point son pareil en bonté & en magnificence. Aussy estoit-il adoré de ses peuples, reveré de tous les princes de la Chrestienté, redouté mesme des Infidelles. Le comte de Charolois son fils succeda à ses grands Estats, nullement à sa bonté ny à sa sagesse. Il estoit emporté, presomptueux, aheurté, & sanguinaire : mais au reste vaillant, intrepide dans le danger, infatigable dans la guerre, & qui au dedans gardoit exactement la Justice & le droit à ses sujets. 1467.

A son advenement il eut à combattre les Liegeois : le roy les avoit portez à rompre la tréve, aussy les assistoit-il ; & toutefois il offroit de les abandonner si le duc luy abandonnoit le Breton auquel il tenoit presque le pied sur la gorge, estant entré dans son pays avec une armée de 30000.

1467. hommes. Le duc n'en voulut rien faire:mais se hasta d'achever la guerre du Liege. Or estãt arrivé que les Liegeois perdirent la bataille comme ils venoient au secours de la ville de sainct Tron, ils furent contraints de se soûmettre à toutes les conditions qu'il luy plût leur imposer, reservé le feu & le pillage. Il fit sauter 20. ou 30. testes des plus coupables, & les tours & les murailles de la ville de Liege, y changea les Magistrats & les Loix, & en tira de grandes sommes d'argent pour ses frais. C'estoit au mois de Novembre.

Les peuples de Flandres, particulierement les Gantois qui s'estoient mutinez aprés la mort de son pere, s'humilierent aussy devant luy quand ils sceurent qu'il estoit victorieux, & luy envoyerent toutes leurs Bannieres à Bruges.

Au mois d'Octobre, le roy receut advis que le duc d'Alençon, qui se mesloit dans tous les partis qui se faisoient, estoit entré dans celuy de Monsieur & du duc de Bretagne, & qu'il leur avoit livré ses places, par le moyen desquelles & de celles qui

leur estoient restées, entre-autres Avranches, Bayeux & Caën, ils tenoient presque toute la basse Normandie. Le roy voulant luy passer sur le ventre pour aller aux autres, fit aussy-tost descendre son armée dans le pays du Perche & du Mayne, & se rendit au Mans.

L'un des sujets qui avoit le plus ébranlé les villes, particulierement celle de Paris, contre le roy dans la ligue du bien public, ç'avoit esté la mutation des officiers. Pour cete raison, avant que de marcher contre les princes liguez, il fit cete celebre Ordonnance du vingt-uniesme Octobre, qui porte; *Que considerant qu'en ses officiers consiste sous sous son autorité, la direction des faits par laquelle est policée & entretenuë la chose publique du royaume, & que d'iceluy ils sont Ministres essentiels, comme membres du Corps dont il est le Chef, il vouloit leur oster tout le doute qu'ils avoient de cheoir en l'inconvenient de mutation & destitution, & desiroit pourvoir à leur seureté; Et partant il ordonnoit que desormais il ne seroit donné aucun office, s'il n'estoit vacant* par 1467.

mort ou par reſignation volontaire, ou par forfaiture, *jugée & declarée judiciairement par juge competent.*

Son armée fut tout le reſte de l'Automne ſans rien faire, parce que tout ruſé qu'il eſtoit, il ſe laiſſa amuſer par le Breton de l'eſperance d'un accommodement. Neantmoins il ne perdit pas tout ſon temps : car ſur la fin de l'année, il débaucha René comte du Perche fils de Jean duc d'Alençon, de ſorte que trahiſſant ſon propre pere, il luy livra le chaſteau d'Alençon, qui en ce temps-là paſſoit pour une fort bonne place. Les Bretons abandonnerent la ville. Comme il vit Monſieur & le duc de Bretagne eſtonnez d'un coup ſi impréveu, il employa le Legat du ſainct pere pour leur faire entendre, qu'il remettroit tous ſes differends au jugement des Eſtats generaux; et pour cét effet il les convoqua à Tours au premier jour d'Avril.

1468. Tous les Deputez s'y trouverent tellement à ſa devotion, qu'ils ordonnerent conformément à ſes intentions : Que la Normandie eſtant unie à la couronne, ne ſe pou-

voir démembrer pour la donner à ſon frere: Que ce jeune prince ſeroit exhorté de ſe contenter de douze mille livres de rente en terres pour ſon appennage, & de ſoixante mille livres de penſion annuelle, ſans tirer à conſequence à l'avenir pour les autres fils de France. Que le Breton rendroit les places de Normandie, & que s'il ne déferoit à cete ordonnance, on luy feroit la guerre à toute force, & pour cela ils offroient leurs biens & leurs vies au Roy.

Il fit incontinent ſignifier cete reſolution à ſon frere & au Breton; Et au meſme temps ſon armée conduite par ſon Admiral, entra en Bretagne, prit Chantocé & Ancenis, & s'eſtendit bien avant dans le pays, tandis que luy, aprés avoir viſité ſa bonne ville de Paris, eſtoit allé ſur la frontiere de Picardie dreſſer ſes machines pour eſſayer de deſtacher le nouveau duc de Bourgongne d'avec eux.

Pour lors ce duc ayant vaincu les Liegeois, l'avoit envoyé prier de laiſſer ſes amis en paix, autre- 1468.

1468. ment qu'il feroit obligé de les fecourir ; Et de fait il s'advançoit à grandes journées pour cela : mais cependant ces princes ayant pris l'efpouvante, fans qu'il paruft rien qui les obligeaft à fe precipiter fi fort, conclurent leur accommodement avec le roy, & en pafferent par la refolution des Eftats de Tours.

Le roy ne manqua pas de le faire fçavoir promptement au Bourguignon, mais il n'en voulut rien croire; le Heraut mefme du Breton qui luy en porta la nouvelle, courut rifque d'eftre pendu comme un homme fuborné, parce qu'il avoit veu le roy en paffant. A la fin il en eut tant de preuves qu'il le crut malgré luy.

Il campoit avec un grand ordre le long de la Somme : c'eft le premier dans ces derniers fiecles qui ait renouvellé la methode des Romains, d'enfermer fes troupes dans un camp retranché. L'armée du roy fe trouvoit neantmoins fi forte, & fes gents fi animez, qu'on croyoit que nonobftant ces precautions, il l'euft facilement enlevé s'il l'euft entrepris:

mais il ayma mieux tenter une voye moins hazardeuſe, il luy donna ſix-vingt mille eſcus d'or pour avoir une tréve. Il ne manquoit jamais aucune affaire quand il ne luy en couſtoit que de l'argent, car il le prenoit dans la bourſe de ſes peuples, & le hazard du combat euſt eſté pour luy.

Les Catelans nonobſtant la Sentence du roy & l'accommodement du Caſtillan, avoient eſlû l'an paſſé Jean duc de Calabre pour leur Souverain, tant à cauſe de ſa valeur que des pretentions que la maiſon d'Anjou avoit ſur le royaume d'Arragon. Il fit donc la guerre en ce pays-là avec le ſecours du roy trois ans durant, ayant tantoſt de bons ſuccés, tantoſt de mauvais: mais l'an 1470. *comme il avoit mis en deſroute l'armée de Jean roy d'Arragon qui aſſiegeoit la ville de Peralte, il mourut d'une fiévre chaude dans Barcelonne.* 1468.

C'eſtoit un eſprit merveilleuſement adroit, inſinuant & enlaçant, que celuy du roy Loüis: il le connoiſſoit bien, & il s'eſtoit imaginé que s'il

pouvoit s'aboucher avec le Bourguignon, il le détacheroit bien des deux autres, ou du moins qu'il femeroit des défiances entre-eux. Il negocia donc une entreveuë avec luy, & par le confeil du cardinal la Baluë, il alla le trouver à Peronne où il eftoit, fans mener aucunes gardes, mais feulement ce cardinal, le duc de Bourbon, le comte de fainct Pol, & deux ou trois autres feigneurs, afin de luy tefmoigner une entiere confiance.

Le duc l'avoit logé dans la ville. Là-deffus arriverent trois princes de la maifon de Savoye, Philippe feigneur de Breffe, le comte de Romont, & l'evefque de Geneve, puis le marefchal de Bourgongne, les feigneurs du Lau, & d'Urfé, & quelques autres, tous ennemis du roy. Du Lau avoit efté autrefois fon favory, mais depuis il l'avoit mis en prifon d'où il s'eftoit efchappé. La veuë de ces gents-là luy fit fi grand' peur, qu'il pria le duc de le loger dans le chafteau; C'eftoit paffer le guichet & fe rendre prifonnier.

Avant que d'aller à Peronne, il avoit envoyé des Ambaſſadeurs au Liege, pour porter ce peuple remuant à reprendre les armes, & il n'avoit pas eu le ſoin de les contremander. Cependant la mine joüa pluſtoſt qu'il ne vouloit de ce coſté-là : car au premier mot ces brutaux impetueux partirent de la main, emporterent d'emblée la ville de Tongres, où ils prirent leur eveſque, deſchirerent en pieces cinq ou ſix de ſes chanoines, & tuerent quelques Bourguignons.

A cete nouvelle le duc ſe met en furie, fait fermer les portes du château de Peronne, & retient à peine 1468.
ſa colere, qu'elle ne ſe vange de meſme ſur le roy. Trois jours durant le roy fut dans des tranſes mortelles : il ſe voyoit entre les mains de ſon ennemy juſtement irrité & qui euſt tout gagné en le perdant, au milieu de gents qui le hayſſoient à mort, & dans un logis qui eſtoit au pied de la tour où Hebert comte de Vermandois avoit autrefois fait mourir Charles le Simple. En effet il eſtoit perdu s'il n'euſt

trouvé moyen de gagner quelques domestiques du duc (entre-autres Philippe de Comines) qui adoucirent l'esprit de leur Maistre. Mais il ne pût sortir de ce precipice qu'en faisant un nouveau traitté avec le duc;par lequel il accordoit les comtez de Champagne & de Brie à Mon-
„ sieur, & promettoit d'accompagner
„ le duc à la destruction des mal-heu-
„ reux Liegeois, avec tel nombre de
„ troupes qu'il desireroit. Il n'y mena
„ que quelques gardes & 300. hommes
„ d'armes.

Quoy que la ville de Liege fust démantelée & sans artillerie, ses habitants neantmoins se deffendirent desesperément huit jours durant: ils fi-
1468. rent de grandes sorties, entre-autres une durant l'obscurité de la nuict, où ils penserent tuer le roy & le comte dans leurs logements. Mais un Dimanche trentiesme Octobre, qu'ils croyoient jour de repos parmy les Chrestiens (comme s'il y avoit de la Religion dans la guerre) il furent attaquez rudemẽt sur l'heure du disner, & alors ils rendirent fort peu de combat. Une grande partie du peuple

s'enfuit par ſus le pont de Meuſe dans les Ardennes, où plus de la moitié mourut de faim & de ſoif; l'autre ſe ſauva dans les Egliſes, ou ſe cacha dans les maiſons.

La crainte forçoit le roy de ſe resjouïr publiquement des mal-heurs de ſes miſerables alliez, de louër les hauts faits du duc de Bourgongne devant ſes gents & en ſa preſence meſme, & de faire la cour à ſon vaſſal. Quatre jours aprés il meſnagea, par ceux qu'il avoit gagnez auprés de luy, qu'il luy permiſt de s'en aller, pour faire verifier leur traitté de Peronne à la Cour de Parlement: car ſans cela, comme dit Philippe de Comines, les traittez eſtoient de nulle valeur. Le duc luy ayant fait, de mauvaiſe grace, quelques excuſes de l'avoir amené là, le conduiſit ſeulement une demie lieuë.

Aprés le départ du roy, il fit noyer mille ou douze cents de ces malheureux qui avoient eſté pris dans les maiſons de Liege, & mit le feu à toute la ville, hormis aux Egliſes & à 300. maiſons d'al'entour,

qu'on reserva pour loger les Ecclesiastiques.

Les Parisiens ne pouvoient s'empescher de se railler des finesses du roy qui l'avoient fait tomber dans le tresbuchet à Peronne : il s'advisa de donner une autre matiere à leurs caquets ; ce fut d'envoyer prendre dans leurs maisons les Cerfs , Chevreüils , Daims , Gruës , Cignes, Cormorans & autres animaux qu'ils nourrissoient pour leur plaisir, comme aussy tous les Oyseaux à qui on apprenoit à chifler & à parler. Peut-estre qu'on avoit appris à quelque Perroquet à dire *Peronne*.

En se separant du duc il luy avoit demandé ce qu'il entendoit qu'il fist en cas que son frere ne se contentast
1468. pas de la Champagne pour appenna-
& 69. ge:le duc luy avoit respondu brusquement que s'il ne l'acceptoit, & que d'ailleurs le roy pût faire ensorte qu'il fust content, il s'en remettoit à eux deux. Il ne manqua pas de faire son profit de ces paroles inconsiderées : Il ne vouloit point que son frere fust si voisin du Bourguignon,

ſon intereſt eſtoit de le placer à l'autre bout du royaume pour rompre leur communication. Ce jeune prince foible & leger d'eſprit, eſtoit gouverné par Oder-Daydic ſeigneur de Leſcun Gaſcon & vain, qui avoit l'ambition d'eſtre Prophete en ſon pays; ce fut par ſon moyen qu'il le perſuada de renoncer à la Champagne, & d'accepter la Guyenne avec la ville de la Rochelle.

Ce changement eſtoit la perte infaillible de ce jeune prince; Le cardinal de la Baluë, entre les mains de qui le traitté de Peronne avoit eſté juré, ſouffroit avec regret qu'on l'alteraſt, ſoit par affection pour Monſieur, ſoit qu'il vouluſt tousjours tenir le roy dans l'embarras. Ce prelat & Guillaume de Haraucour Eveſque de Verdun entretenant intelligence avec le Bourguignon, eſcrivoient à Monſieur pour l'en diſſuader, & luy repreſentoient beaucoup de choſes à ſon advantage, mais contre les intentions du roy. Leurs lettres ayant eſté interceptées & eux arreſtez, ils confeſſerent ingenuëment toutes leurs menées: le roy envoya l'information 1469.

à ſon frere; lequel ſe laiſſant vaincre à ſes careſſes, accepta la Guyenne & le vint trouver à Tours.

L'eveſque de Verdun fut enfermé dans une cage de fer, ſupplice qu'il meritoit bien puiſqu'il en eſtoit le premier inventeur. On mena le cardinal à la Baſtille, où il demeura onze ans, le pape le reclamant ſans ceſſe comme juſticiable de luy ſeul, & le roy au contraire faiſant inſtance auprés du pape qu'il luy donnaſt des Juges dans le royaume pour luy faire ſon procés.

1469. L'intelligence des deux freres ſembloit parfaite, & le roy afin d'éloigner le cœur de Monſieur des pays de deçà, le leurroit d'un grand mariage en Eſpagne. Henry roy de Caſtille avoit une fille nommée Jeanne, & une ſœur appellée Iſabelle: les Caſtillans tenoient Jeanne pour baſtarde, parce que ce roy paſſoit pour impuiſſant; de ſorte qu'ils l'avoient contraint de declarer l'Infante Iſabelle ſon heritiere. Le roy envoya le cardinal d'Arras demander cete Iſabelle pour Monſieur: mais les ſeigneurs du pays l'ayant enlevée &mariée à Ferdinand Infant d'Arragon,

ragon, il rechercha Jeanne que Henry luy accorda; Matiere d'une longue guerre, si Charles eust vescu.
Le premier jour d'Aoust le roy estant dans son chasteau d'Amboise, 1469.
institua un Ordre de chevalerie en l'honneur de Sainct Michel archange, & limita le nombre des chevaliers à trente-six, encore ne fut-il jamais remply de son regne. Par les statuts ils devoient tous estre gentils-hommes de nom & d'armes & sans reproche, le roy en estoit un, & chef & souverain de cét ordre pendant sa vie, & aprés luy ses successeurs rois de France. Le colier est d'or fait de coquilles lacées l'une avec l'autre d'un double lacqs assises sur des chaisnetes ou mailles de mesme, & au milieu de ce colier il y a un roc sur lequel est assise une image de S. Michel qui revient pendante sur la poitrine. Tous les chevaliers le doivent toûjours porter à descouvert quand ils sont en armes, ou en ceremonies. Les François honoroient particulierement Sainct Michel comme l'Ange tutelaire de cete monarchie; et on ne pouvoit pas mieux choisir pour dom-



1469. pter l'orgueil des Anglois qui portoient des dragons dans leurs enseignes, que ce prince de la milice celeste, que l'on peint tenant le dragon infernal sous ses pieds. Aussy disoit-on qu'on l'avoit veu souvent combattre contre eux à la teste des armées Françoises.

Il pensoit par le moyen de ce collier, s'attacher tous les grands du royaume & les avoir sous sa main quand ils viendroient au chapitre. Ce fut pour cela que le duc de Bretagne le refusa, & que le duc de Bourgongne faisant pis, receut celuy de la jartiere, & le porta jusqu'à la mort.

Le Breton avoit auprés de luy un Pierre Landays son tresorier, dont nous avons déja parlé, homme fort habile & capable de contreminer tous les
1470. artifices de Loüis XI. C'estoit luy qui conduisoit toutes ces menées, & qui enhardissoit son maistre à tenir bon contre ses ruses & ses menaces. Ainsy quelque effort qu'il pûst faire, quoy qu'il se monstrast sur la frontiere avec une armée, il ne le sçeut jamais desunir d'avec le Bourguignon ; il

l'obligea seulement par un traitté fait à Saumur, de renoncer à toutes ligues offensives contre le royaume. 1470.

En l'année 1470. *Iean comte de Dunois fils naturel de Louys I. duc d'Orleans, sortit de ce monde âgé de* 70. *ans, estant plusieurs années auparavant sorty de la cour à cause de la douleur presque continuelle de ses goutes, que les grandes fatigues de la guerre luy avoient causées. Ce Prince* estimé en toutes choses, *comme le dit Comines, s'étant rendu aussi habile negociateur que grand capitaine, fut un des principaux instruments dont Dieu se servit pour chasser les Anglois de la France. Aussy les princes de la maison d'Orleans luy donnerent la comté de Dunois, & le roy Charles VII. celle de Longueville, la charge de grand chambellan, & la lieutenance generale de ses armées & places fortes; Pouvoir de si grande estenduë qu'il n'a esté communiqué à personne qu'à luy seul dans la troisiesme race.*

La renonciation que le roy fit faire au Breton, regardoit Edoüard d'York roy d'Angleterre & beau-frere du Bour-

1471. *gnignon, dont le bruit couroit à toute heure, qu'il alloit faire une descente à Calais. Il en fut bien empesché par le comte de Warwich : lequel en vengeance de quelques injures qu'il avoit receuës de luy, s'estoit mis à porter les interests de la maison de Lencastre, & luy avoit mesme débauché le duc de Clarence son frere.*

Il avoit l'an precedent desfait son armée, & aprés l'avoit encore pris prisonnier. Puis Edoüard s'estant évadé l'avoit vaincu à son tour : de sorte qu'il fut contraint de se sauver en France sur la fin du mois de May de cete année 1471. *D'où estant repassé en Angleterre avec le secours que le roy luy presta, il fit une seconde fois changer la scene. Car toute l'Angleterre accourut à luy, suivant le genie de la nation qui ayme les revolutions, & Edoüard se voyant entierement abandonné s'enfuit en Flandres vers le duc de Bourgongne son beaufrere. Alors le roy Henry qui estoit dans la tour de Londres fut mis en liberté, & Warwich & Clarence prirent le gouvernement du royaume.*

Bien que le roy eust fort sur le cœur

l'affront receu à Peronne;neantmoins 1471.
comme il avoit l'ame timide, & que la longueur des entreprises l'impatientoit quand les succés n'alloient pas aussy viste que ses desirs : il fust demeuré en paix, si le connestable & ceux qui estoient auprés de luy, n'eussent excité son ressentiment,pour le porter à la rupture. Ils craignoient, & le connestable sur tous, que la paix les rendant inutiles, il ne leur retranchast leurs grands appointements, & que son esprit remuant, s'il n'estoit occupé au dehors, ne fist des changements dans sa cour.

Outre ces motifs, il y avoit encore une intrigue du Breton & du connestable en faveur de Monsieur. Comme ils desiroient fortifier ce prince contre le roy,ils luy avoient donné l'envie d'espouser la fille unique du Bourguignon ; Et parce qu'ils sçavoient bien que le pere n'y consentiroit qu'avec peine, ils creurent qu'ils l'y porteroient par force plustost que par amitié, & ainsy ils resolurent d'engager le roy à luy faire la guerre.

Le biais qu'ils prirent pour cela

1471. fut de l'asſurer qu'ils avoient des intelligences infaillibles pour ſurprendre les places de ce duc, & pour luy revolter ſes ſujets juſques dans le cœur de la Flandre. Sur l'eſperance d'un ſi grand avantage, il envoya un huiſſier du parlement l'adjourner juſque dans ſa ville de Gand, à ce qu'il euſt à faire raiſon au comte d'Eu, auquel il détenoit quelques terres mouvantes de la comté de Ponthieu. Le duc, au lieu de comparoiſtre à l'adjournement, arrha quelques troupes à demye ſolde, mais aprés les avoir payées trois mois, voyant que rien ne branſloit, il creut que ce n'eſtoit qu'une algarade, & les congedia.

La maiſon de Bourgongne eſpargnoit ſi fort ſes peuples, qu'elle n'entretenoit point de troupes reglées, ny de garniſons dans ſes places, elle croyoit que des ſujets bien traittez ſe gardoient aſſez d'eux-meſmes. Cependant lors que le duc eut entierement deſarmé, il eut divers advis que tout eſtoit preſt pour l'accabler. Jean de Chaalon prince d'Orange, & quelques-uns de ſes domeſtiques l'aban-

donnerent ; Baudoüin un de ses freres bastards (il en avoit huit) complota de l'empoisonner ; le Breton renonça à son alliance, & le connestable se saisit de la ville de S. Quentin. Alors luy qui jusques-là n'avoit rien craint, commença d'apprehender toutes choses. Il ramassa à peine trois cents chevaux, avec quoy il s'avança pour couvrir ses autres villes sur la Somme : mais à sa veuë mesme la ville d'Amiens luy tourna le dos & receut les gents du roy. Abbeville en eust autant fait si Desquerdes l'un de ses meilleurs chefs, ne l'en eust empeschée. 1471.

Il se retira donc dans Arras plus viste qu'il n'estoit venu, & dépescha vers le connestable un messager secret pour le prier de ne le pas pousser à toute outrance. Il receut pour responce qu'à moins que Monsieur ne se declarast pour luy, on ne pouvoit pas le servir, mais qu'il estoit tout prest d'embrasser sa défense, s'il luy vouloit donner sa fille en mariage. Un billet de Monsieur qu'on luy porta dans un morceau de cire, l'asseuroit de la mesme chose ; Et le Breton luy donnoit advis que toutes ses villes,

1471. mesme Bruges & Gand estoient sur le poinct de se revolter, & que le roy avoit resolu de l'assieger quelque part qu'il se retirast.

Mais plus on le vouloit forcer plus il se roidissoit au contraire. N'estant pas poursuivy de si prés, comme il le pouvoit estre par le roy, il reprit courage, assembla des troupes, se mit en campagne, & ayant pris Pequigny se presenta devant Amiens, & le canonna pour inviter le connestable qui estoit dedans à luy donner bataille. Mais voyant venir les grandes forces que le roy avoit assemblées à Beauvais, il se retira en arriere, & luy escrivit une lettre fort sousmise, qui luy descouvroit en gros les artifices de ceux qui l'animoient contre luy. Le roy qui ne se trouvoit point en plus grande seureté que luy parmy des gents si doubles, luy accorda des tréves pour un an le douziesme jour de May. Saint Quentin demeura au connestable, & fut enfin la cause de sa ruïne. Le traitté signé, le roy s'en alla en Touraine, Monsieur en son appennage

deGuyenne, & le Bourguignon en Flandres.

Pendant cete guerre Edoüard d'York obtint un mediocre secours du Bourguignon, qui le luy accorda secretement, car il apprehendoit d'offenser le comte de Warwich, & il trouva moyen de faire revenir à luy le duc de Clarence son frere, par l'intrigue d'une femme. Avec cela estant rentré en Angleterre il gagna deux batailles, l'une sur le comte de Warwich qui demeura mort sur le champ, l'autre sur le jeune Edoüard fils du roy Henry & la reyne sa mere, dans laquelle ce jeune prince fut tué. La reyne demeura prisonniere entre les mains du vainqueur jusqu'à ce que le roy Loüis la racheta par une rançon de 6000. escus. Ainsy Edoüard se restablit dans le throsne & s'y maintint jusqu'à la mort. 1471.

Sigismond duc d'Austriche ayant besoin d'argent, dont cete maison a tousjours eu grande disette, jusqu'à l'empereur Charles V. engagea sa comté de Ferrete pour une somme notable au duc de Bourgongne. Ce duc y mit un gouverneur fort avare, il se nommoit Hagembach, qui faisant de grandes exactions, fut la pre- 1471.

1471. miere cauſe de la hayne des Allemands contre ſon maiſtre.

Le pape Sixte IV. (c'eſtoit François de la Rovere) eſlû en la place de Paul II. deſirant ſuivre l'exemple de ſes predeceſſeurs, ſollicitoit les princes Chreſtiens de ſe reünir contre les Turcs. Il envoya pour ce ſujet le cardinal Beſſarion Grec de naiſſance & perſonne de rare merite, vers le roy de France & vers le duc de Bourgongne. Le cardinal ayant veu le duc le premier, le roy s'en offenſa tellement, qu'il le fit attendre long-temps avant que de ſe laiſſer voir, & en luy donnant audience il le railla, & le traitta de* barbe à la Grecque.

*Barbara Græca genus retinent quod habere ſolebant.

La tréve deſplaiſoit au duc qui l'avoit faite par force; Elle n'eſtoit point non plus au gré de Monſieur, ny du Breton, ny du conneſtable; ainſy tous quatre cherchoient à ſe reünir enſemble. Le mariage de Monſieur eſtoit le ſeul lien qui fuſt ſeur, le Bourguignon le promit, quoy qu'il n'en euſt nulle envie; Et ſur cete aſſeurance ils renouerent leur ligue.

Le connestable sollicitant les autres princes d'y entrer, le duc de 1471.
Bourbon donna advis de ses pratiques au roy, qui les dissimula adroitement. Il songeoit à leur rendre le change par les mesmes voyes : car il rognoit chaque jour quelque morceau de l'appennage de son frere, luy ostant tantost une chose tantost une autre, il luy desbauchoit ses amis, & corrompoit ses serviteurs, en sorte qu'ils luy reveloient tous les secrets de leur maistre.

Par le traitté de Conflants, Jean comte d'Armagnac avoit esté remis dans ses terres : le roy les avoit fait resaisir l'an 1468. & les avoit données à Monsieur avec le gouvernement de Guyenne; Monsieur estant mal-content fit revenir ce comte, le restablit dans son bien, & par son moyen & avec l'ayde des comtes de Foix & du seigneur d'Albret, il leva des troupes, soit pour n'estre pas surpris, soit pour entreprendre.

Quels que fussent ses desseins, on les arresta par un detestable & cruel remede. Il aimoit une dame fille du

1471. ſeigneur de Monſoreau & veuve de Louys d'Amboiſe, & avoit pour confeſſeur un certain moine Benedictin abbé de Sainct Jean d'Angely, nommé Jean Favre Verſois. Ce meſchant moyne empoiſonna une belle peſche & la donna à cete dame, qui l'ayant miſe tremper dans du vin, en preſenta la moitié au prince dans une collation & mangea l'autre. Comme elle eſtoit d'une complexion delicate, elle en mourut dans peu de jours; le prince plus robuſte ſouſtint ſix mois l'effort du venin, mais pourtant il ne le ſçeut vaincre, & à la fin il ſuccomba.

Ceux qui ajuſtent tous les phenomenes du ciel aux accidents d'icy bas, purent appliquer à celuy cy une comete de grandeur extraordinaire qu'on vit luire quatre-vingts jours durant depuis le mois de Decembre. Elle avoit la teſte dans le ſigne des balances, & la queuë fort longue un peu tournée vers le Nord.

1472. Au printemps le roy s'approcha de Guyenne; le moine avoit peut-eſtre reïteré ſa doſe. Quoy qu'il en ſoit, Monſieur vint à mourir le

douziesme de May. Cependant le 1472.
Bourguignon passionné de l'envie de ravoir Sainct Quentin & Amiens, estoit entré en traitté avec le roy, qui promettoit de les luy rendre, & de laisser les comtes de Nevers & de Sainct Pol à sa discretion; Et le duc reciproquement s'obligeoit de luy abandonner Monsieur & le duc de Bretagne.

Tous deux ne songeoient qu'à se manquer de foy : le duc signa le premier, le roy differoit de jour en jour, attendant ce que deviendroit son frere. Quand il eut nouvelles certaines qu'il estoit mort, il se mocqua du duc & se resaisit de la Guyenne.

Bien qu'en plusieurs actions il n'eust pas trop la crainte de Dieu devant les yeux : neantmoins il avoit beaucoup de devotion aux Saincts, il enrichissoit leurs Eglises, & faisoit tous les ans divers pelerinages, particulierement aux lieux consacrez à quelque Nostre-Dame. Il ordonna le premier de May qu'au son de la grosse cloche à midy, on eust à se mettre à genoux & dire l'Ave Maria. *Le mesme jour aprés*

la procession, Guillaume Chartier evesque de Paris mourut subitement, non sans soupçon que l'on eust contribué à sa mort, parce qu'il le haissoit mortellement.

Ce fut cete année que Philippe de
1472. *Comines quitta le duc de Bourgongne, dont il estoit domestique & sujet, pour passer au service du roy son seigneur souverain. Si le motif en eust esté honneste, sans doute qu'il l'eust expliqué, luy qui a si bien raisonné sur toutes choses.*

Qui pourroit dire quelle rage saisit le duc de Bourgongne quand il apprit la funeste mort du duc de Guyenne? il entra en Picardie la torche en une main & l'espée en l'autre. Jusques-là les bruslements n'avoient point esté pratiquez entre les deux partis: il fit neantmoins un buscher de tout le plat pays, & sacrifia aux manes de son amy tout ce qui tomba sous son pouvoir. Nesle prise d'assaut esprouva toutes sortes de cruautez, parce que ses habitants avoient tué un Heraut d'armes qui estoit allé les sommer, & encore deux hommes durant une surseance qu'on

leur avoit accordée pour traitter. Le 1472.
respect des Autels ne sauva point le peuple innocent qui s'estoit refugié dans l'Eglise ; Et ceux qui eschaperent du glaive furent tous pendus, ou eurent le poing couppé.

Son aveugle fureur alla eschoüer au siege de Beauvais : faute de l'avoir bien attaqué d'abord, il y perdit six semaines de temps & deux mille hommes. C'est une chose memorable qu'à un assaut general qui s'y donna le Jeudy neufiesme de Juillet, les hommes estant sur le poinct d'estre enfoncez, les femmes conduites par une Jeanne Hachete, firent merveilles de repousser les ennemis à coups de pierre, de feux gregeois, & de plomb fondu avec de la resine boüillante. On y voit encore l'effigie de cete femme dans l'Hostel de ville, tenant une espée à la main ; Et il se fait une procession le dixiesme Juillet, qui est le jour que le siege fut levé, à laquelle les femmes marchent les premieres & les hommes aprés.

Au partir delà le Bourguignon ravagea tout le pays de Caux, prit Eu &

1472. S. Valery : mais il fut repoussé de devant Diepe, puis de devant Roüen, & puis ayant menacé Noyon, il se retira à Abbeville.

De Guyenne, le roy estoit passé en Bretagne pour forcer le duc à renoncer à la ligue, & à luy remettre le moine qui avoit empoisonné Monsieur. Car Odet-Daydic s'en estoit saisy & l'avoit transferé avec luy à Nantes pour luy faire son procés : mais le matin du jour qu'on luy devoit prononcer sa sentence, il fut trouvé mort dans la prison ayant le cou tors, & le visage & tout le corps aussi noir que si le feu y eust passé. On publia que le diable l'avoit accommodé de la sorte, mais les plus esclairez attribuoient ce coup au duc de Bretagne, & disoient qu'il l'avoit fait pour contenter le roy, qui desiroit que la preuve du crime perist avec l'empoisonneur. Ainsy il fut plus aisé à ce duc d'alentir les coups de sa grande puissance par les addresses ordinaires de son Landays. Le roy luy accorda une tréve le dixiesme de Septembre, & demeura tousjours en Poitou jusqu'à ce qu'elle fust con-

vertie en une paix finale. Ce qui se fit par la mediation d'Odet-Daydie, lequel il attira à son service, moyennant de grandes recompenses. 1472.

Il sçavoit mieux que prince du monde gagner les hommes, descouvrir les secrets de ses ennemis, les embarrasser de défiances, & diviser les plus unis : mais dans la joye il ne pouvoit retenir ses secrets, tout luy eschapoit, & il estoit encore plus sujet à faire des fautes qu'habile à les reparer ; * Ce qu'il faisoit par toutes voyes, plus souvent mauvaises que bonnes. *Comines ✠

Au commencement de l'Hyver le Bourguignon accepta une tréve. Au mois de Fevrier le duc d'Alençon qui avoit un esprit errant & inquiet, fut arresté prisonnier pour avoir tramé je ne sçay quelle ligue avec luy, & mené au chasteau de Loches, & delà au Louvre. L'année suivante le parlement luy fit procés, & par un arrest du 18. Juillet, le condamna à perdre la teste. Le roy neantmoins luy donna la vie, parce que c'estoit son parein, & mesme 17. mois aprés le tira de prison, & le mit sous bonne garde 1472. & 73. 1474.

en maiſon bourgeoiſe à Paris : mais il mourut bien-toſt apres.

Jean V. comte d'Armagnac qui
1473. avoit eſté chaſſé une autre fois de ſes terres aprés la mort de Monſieur, s'eſtoit reſaiſy de ſa ville de Leytoure par certaines intelligences, & y avoit ſurpris Pierre de Bourbon ſeigneur de Beaujeu gouverneur de Guyenne & gendre du roy. A deux mois delà il fut eſtroitement aſſiegé dans cete place, par l'armée du roy que commandoit le cardinal Joffridy. On dit qu'ayant capitulé avec luy, ce prelat capitaine luy manqua de foy ; de ſorte que la ville fut envahie durant la ſurſeance, & le comte tué miſerablement dans ſa maiſon. Charles ſon frere fut amené priſonnier à Paris.

Durant la tréve, le Bourguignon alla ſe mettre en poſſeſſion de la duché de Gueldres. Le duc Arnoul la luy avoit venduë ou donnée, desheritant ſon meſchant fils Adolfe qui pour lors eſtoit priſonnier du Bourguignon dans la ville de Gand. Le pere en uſa de la ſorte, parce que cét enfant deſnaturé l'avoit long-temps tenu en priſon.

Ce nouvel acquest luy fit naistre l'envie de s'accroistre du costé d'Allemagne ; Il flattoit l'empereur Federic du mariage de sa fille avec son fils Maximilian, & mesme il voulut bien qu'elle luy en donnast sa promesse & un diamant. Avec ce leurre il amena Federic à Mets, pensant par son autorité se rendre seigneur de cete ville, mais cela ne reüssit pas ; Outre cela il tira parole de luy, qu'il erigeroit ses terres en royaume ; Et dans cete esperance il alla peu aprés le trouver à Treves, portant avec soy les ornements de la royauté. En cete ville là il luy fit un grand festin avec des profusions plus que royales : mais l'empereur entendoit que le mariage s'accomplist auparavant, & le duc vouloit signer au contract en qualité de roy. Ils ne purent donc s'accorder là dessus ; Et l'empereur le quitta là sans luy dire adieu. 1473.

Le roy le laissoit courir aprés ses fantaisies, & taschoit alors de recouvrer Perpignan, dont Jean roy d'Arragon s'estoit resaisy par intelligence ; c'est à dire de la ville seulement, car le chasteau tenoit enco-

1473. re pour les François. Leur armée y alla au ſortir de la priſe de Leytoure, & aſſiega le roy Jean dans la ville: mais tout ſeptuagenaire qu'il eſtoit, il s'y défendit bravement deux mois durant, juſqu'à ce que ſon fils Ferdinand vint à ſon ſecours & le délivra.

Le 12. d'Aouſt de cete année 1473. Nicolas d'Anjou qui avoit ſuccedé à la duché de Lorraine aprés la mort de Jean duc de Calabre ſon pere, fut frapé de peſte à Nancy, & en mourut. Ainſy ſon couſin René de Lorraine, fils de ſa tante Yoland d'Anjou, & de Ferry, qui l'eſtoit d'Antoine comte de Vaudemont, remit la duché en ſa maiſon dont elle eſtoit ſortie.

Depuis quatre ou cinq ans, le comte de Sainct Pol conneſtable joüoit le double entre le Roy & le Bourguignon, & les incitoit ſans ceſſe l'un contre l'autre. Il penſoit que leur broüillerie faiſoit ſon unique ſeureté: mais tous deux eſtant offenſez de ſa duplicité manifeſte, s'accorderent enfin au prix de ſa teſte & de ſa deſpouïlle, s'ils le pouvoient attraper. Il en eut le vent, & rompit ce coup

par les fortes raisons qu'il en escrivit 1473.
au roy : mais lors qu'il en eut obtenu sa grace, il recidiva & l'offensa encore plus grievement que jamais. Car il se saisit de la ville de S. Quentin, & peu apres il accumula une autre offense plus grieve sur celle-là. Le roy ayant desiré de s'aboucher avec luy, soit pour essayer de l'atraper, soit pour le gagner, il eut l'audace de luy proposer, que cete entreveuë se fist sur le pont d'une petite riviere à trois lieuës de Noyon ; où il seroit dressé une barriere, de l'autre costé de laquelle il pust parler au roy en seureté. Le roy voulut bien asseurer sa deffiance en luy accordant la précaution qu'il demandoit : ils se trouverent donc tous deux sur le pont, le connestable bien armé sous sa cotte, & accompagné de trois cents hommes d'armes, le roy de son costé en ayant six cents. Le connestable s'excusa de cete maniere d'agir, sur la crainte qu'il avoit du comte de Dammartin grand maistre de la maison du roy son ennemy mortel : le roy fit semblant de recevoir son excuse & de luy pardonner tout le passé ; à la charge

1473. qu'il luy garderoit à l'advenir une fidelité invariable.

Un peu avant cete entreveuë le roy pensa perir par le mesme moyen dont il avoit fait perir son frere. Un marchand qui avoit suivy ce jeune prince, outré de la mort de son maistre, se laissa aisément persuader par le Bourguignon qu'il devoit la venger, & employa un de ses domestiques pour luy donner du poison. Ce domestique s'estant insinué dans la cuisine du roy, se descouvrit de son dessein à quelque Officier de la bouche, dont il crût avoir gagné l'amitié : mais comme l'Officier prenoit ses mesures pour reveler une chose si importante, & qu'il tardoit trop à luy faire responce, il voulut se sauver ; on l'atrapa par les chemins, & on le mena au roy, qui le mit entre les mains du Prevost des Marchands & des Eschevins de Paris pour luy faire son procés. Il seroit mal-aisé de deviner pourquoy il choisit ces Juges-là, sinon parce qu'il faisoit toutes les choses contre l'ordre & contre les formes, afin de paroistre plus absolu. Quelque visée qu'il eust,

ils condamnerent l'empoisonneur à une mort tres-rigoureuse, comme il le meritoit.

L'ambition du Bourguignon estoit insatiable: il avoit invité Edoüard d'York à descendre en France, & le Breton leur promettoit d'y faire autant avec ses intelligences qu'eux deux avec les armes ; cependant au lieu de l'attendre, il alla ruiner son armée devant la ville de Nuiz qui est sur le Rhin, bastissant de vastes desseins sur la prise de cete place. Le sujet apparent pour lequel il y mit le siege, fut pour restablir Robert de Baviere dans l'archevesché de Cologne, dont les chanoines refusoient de le recevoir, & avoient pris pour chef un de leur College, sçavoir Herman frere du Land-grave de Hesse. Nous en verrons tantost le succés. 1474.

Autant que le roy René estoit bon, liberal & devot, autant avoit-il l'esprit inconstant & variable, & le courage moû & foible. Tous ses fils & petits fils estoient morts, il ne restoit que sa fille Yoland mere de René duc de Lorraine: mais cete maison

1474. étoit éloignée de luy, ceux qui étoient prés de sa personne, luy faisoient croire qu'en ayant tant receu de traverses, il ne la devoit point aymer, & l'inclinoient, selon leurs interests, à donner sa succession tantost au roy de France, tantost à Charles comte du Mayne son neveu, fils de son frere du mesme nom, tantost au duc de Bourgongne. Voilà pourquoy il se trouve divers testaments & diverses donations de luy sur ce sujet.

On tient qu'il en avoit escrit une de sa propre main en lettres d'or, & ornée de miniatures, par laquelle il faisoit le roy son heritier dans la comté de Provence. Il est certain que cete année 1474. il institua Charles duc du Mayne heritier en toutes ses terres, à la reserve de la duché de Bar, laquelle il laissoit au duc René fils de sa fille. Or l'année suivante comme il vit que le roy s'estoit saisy de sa ville d'Angers & du chasteau de Bar, pour le partage, disoit-il, de Marie d'Anjou sa mere, il changea d'avis ou du moins il en fit le semblant, & pour

luy

luy faire peur, la voulut donner au duc de Bourgongne : mais le roy s'estant advancé exprés jusqu'à Lyon, l'en empescha ; & là-dessus arriva la deffaite de ce duc, comme vous le verrez.

Tandis qu'il se choquoit la teste contre ce puissant Corps de la Germanie, qui est tout de fer, le roy luy amenoit des ennemis de ce costé-là, principalement les Suisses, dont il moyenna l'alliance avec les villes de Basle, de Strasbourg, & autres sur le Rhin, avec Sigismond duc d'Austriche, René duc de Lorraine, & mesme l'Empereur Federic. Sigismond fortifié de leur ayde rentra dans sa comté de Ferrete, & fit trancher la teste à Hagenbac pour les concussions qu'il y avoit commises. René duc de Lorraine luy envoya outrageusement declarer la guerre jusques devant Nuiz, par un valet More qui estoit au seigneur de Craon ; et Federic arma toutes les forces de l'Empire pour le contraindre à lever ce siege. Il n'osa pas neantmoins l'attaquer, tant il s'estoit rendu redoutable, quoy qu'il 1475.

1475. fust quatre fois plus fort en nombre. Le seul evesque de Munster y avoit amené 1200. chevaux & 60000. hommes de pied, tous vestus de verd, avec 1200. chariots.

La tréve d'entre le roy & le duc estant expirée, le roy se mit aux champs, & luy enleva les places de Roye, Montdidier & Corbie: mais ny cete multitude d'ennemis, ny l'Hyver qui fut rude & long, ny la perte de ses places, ne pûrent fleschir son opiniastreté qui le tenoit attaché à ce siege depuis dix mois.

Dés le sixiesme de Juin Edoüard roy d'Angleterre fit descendre ses troupes à Calais, à quoy il falut 3. semaines de temps. Tandis qu'il les débarquoit, il dépescha trois ou quatre fois vers le duc, le priant & le pressant de le venir joindre; Le duc ne partoit point & prenoit un delay, puis un autre. La mediation du Legat Apostolique & celle du roy de Dannemark, qui estoient dans une ville proche dela, luy eust esté un beau moyen pour sortir de ce mauvais pas avec honneur, mais il les refusa obstinément. A la fin

lors qu'il n'en estoit plus temps, & qu'il se voyoit à dix jours prés d'avoir cete place par la famine, il consentit qu'elle fust remise entre les mains du legat.

Cela fait, il vint en poste trouver l'Anglois à Calais, laissant ses troupes dans le Barrois, si débiffées qu'il n'osoit les luy faire voir. Il conduisit ce roy tout du long du chemin à Peronne, & delà il alla à sainct Quentin. trouver le connestable, qui luy donna parole de livrer cete ville & toutes ses places aux Anglois. Le duc le crüt & les en asseura : mais quand ils penserent s'en approcher, le connestable fit tirer sur eux. On ne sçauroit dire lequel alors fut le plus grand, de leur estonnement ou de leur colere ; le duc ayant perdu bien des paroles à leur interpreter cete action en bonne part, retourna en Barrois pour refaire ses troupes.

Edoüard estoit un prince voluptueux, fort replet & pesant de sa personne, qui ne cherchoit qu'à remplir sa bourse, & qui ayant entrepris cete guerre, plustost pour

avoir de l'argent de ses sujets, que pour acquerir des terres ny de l'honneur, avoit amené avec luy les bourgeois de Londres les plus chargez de ventre & qui aymoient le plus leurs aises, afin que les fatigues leur fissent bien-tost desirer la paix. Il arriva donc pendant l'absence du Bourguignon, que le roy à force d'intrigues, de cajoleries, & avec cela de presents, & de pensions dont les Anglois sont fort avides, persuada à ce prince & à son conseil; d'entendre à un accommodement, d'autant plus tost que le procedé du Bourguignon, qui s'estoit trop fait attendre, & plus encore la double perfidie du connestable, & d'ailleurs l'hyver qui approchoit sans qu'ils eussent aucune place pour se mettre à couvert, leur en fournissoient un sujet apparent.

En peu de jours les deputez des deux rois convinrent des articles du traitté. Sçavoir une tréve marchande de neuf ans, y compris le Bourguignon & le Breton s'ils le vouloient estre, 73000. escus d'or comptant

pour l'Anglois ; & le mariage de sa fille avec le dauphin : pour l'entretien de laquelle le roy Louïs luy donneroit le revenu de la Guyenne neuf ans durant, ou 50000. escus par an, qui seroient portez à l'Anglois dans son chasteau de Londres.

Quand le duc eut advis de ce qui se traittoit, il vint en grand' haste 1475.
luy seiziesme seulement, trouver Edoüard. Il parla haut, il fulmina, il brava : mais ny ses emportements, ny ses reproches ne purent rien gagner, si bien qu'il s'en retourna tout court. La tréve accordée, en attendant que les rois signassent le traitté, l'Anglois vint avec son armée loger à demie lieuë d'Amiens. Le roy luy envoya 300. chariots du meilleur vin qui se pût trouver, & donna ordre qu'on laissast entrer tout autant d'Anglois qui se presenteroient dans Amiens, & qu'on n'espargnast rien pour leur faire grand' chere ; ce qui dura trois ou quatre jours.

Il fut resolu aprés cela que les deux rois s'entreverroient sur le pont de Pequigny. Il y fut dressé deux loges pour eux deux, & une bar-

riere treilliſſée au milieu ; et là ils ratifierent le traitté le vingt-neufieſme d'Aouſt. Cela fait, l'Anglois & tous les ſeigneurs de ſa ſuite repaſſerent la Mer, fort contents des bons vins de France, & de ſes beaux eſcus d'or ; car outre le comptant, il fut diſtribué des penſions pour 16000. eſcus par an entre ceux qui avoient le plus de credit auprés de leur roy.

Le Bourguignon fit encore un peu le mauvais juſqu'au mois d'Octobre : mais alors il accepta la tréve. Cependant ſa colere ſe deſchargea ſur le jeune René duc de Lorraine qu'il deſpoüilla de ſa duché, à la reſerve de Nancy, qui ſe deffendit plus de deux mois.

Alors le conneſtable qui avoit penſé joüer tous les trois Princes, leur promettant à chacun d'eux ſa place de ſainct Quentin, ſe trouva en bute à tous les trois, & de malheur pour luy, ſa femme qui eſtoit ſœur de la reyne, vint à mourir. Ce ſeigneur ſi puiſſant, qui ne manquoit ny de ſerviteurs, ny d'argent, ny de bonnes places, manqua de cœur & de cervelle tout d'un coup,

& craignant tout le monde, il n'osá se fier à personne. Enfin il se retira sur les terres du Bourguignon, qu'il croyoit le plus exorable, & qui en effet luy donna seureté pour y aller.

Il avoit si peu mis d'ordre à garder saint Quentin, que le roy s'en resaisit dés qu'il en fut sorty, Aussi-tost il en donna advis au Bourguignon, le sommant de luy livrer cét infidelle en eschange de cete place, conformément à un article de la tréve qu'ils avoient entre-eux. Le Bourguignon assiegeoit alors Nancy, qui luy estoit necessaire pour garder la Lorraine, & pour joindre les Pays-Bas avec la duché & comté de Bourgongne. De crainte donc que le roy ne le troublast en cete conqueste, il donna ordre d'arrester le connestable à Monts, & delà le fit transferer à Peronne, ordonnant à ses gents de le livrer à ceux du roy, mais pas plûtost qu'à certain jour assez esloigné. Il croyoit que dans ce temps-là il auroit pris Nancy & il se promettoit qu'alors il revoqueroit son ordre : mais la place se deffendit si bien qu'il ne la pût pren-

dre avant le jour prefix ; Et cependant ſes g. ns qui haïſſoient le conneſtable, le livrerent avec ſes lettres, ſes ſcellez & autres pieces neceſſaires pour le convaincre.

1475. On ne luy donna pas le temps de ſe reconnoiſtre, il fut amené dans la Baſtille le deuxieſme de Decembre, examiné par des Commiſſaires, condamné à mort par le Parlement, ☞ & executé en Greve le dixneufieſme du meſme mois. Exemple qui doit donner de la terreur à ceux qui voudroient ſe rendre redoutables à leurs Maiſtres.

Les François continuoient la guerre au roy d'Arragon, & avoient aſſiegé Perpignan ; Apres que cete ville-là eut ſouffert un an & demy de ſiege, & la faim juſqu'à manger les cuirs, elle ſe rendit à eux ſur la fin de cete année ; Et ainſy le Rouſſillon demeura encore à la France.

1476. *Le huitieſme de Janvier enſuivant il ſe publia un Edit du roy, diſant qu'attendu qu'il avoit eſté expreſſément ordonné, que toutes les fois qu'il voudroit, & verroit eſtre expedient, il pourroit requerir la convoca-*

tion d'un Concile, & assembler l'Eglise universelle de cinq ans en cinq ans, ce que les Papes & le College des Cardinaux seroit obligé de consentir, veu aussy qu'on n'en avoit tenu depuis long-temps, & qu'il estoit informé que les Infidelles s'efforçoient d'envahir la Chrestienté, & qu'il se suscitoit plusieurs schismes, abus & simonies; Pour cete cause estant resolu de requerir un Concile, il enjoignoit à tous les Evesques de ses terres de se preparer pour cete assemblée, qu'il disoit estre tres-necessaire. 1476.

Par un autre Edit du 25e du mesme mois, addressé aux Evesques & Prelats qui se trouvoient hors du royaume (cela touchoit ceux qui estoient à Rome) *sans faire aucune residence, ce qui causoit le delaissement du service divin, & la ruine des bastiments & grand détriment aux ames des fondateurs, il leur enjoignoit de se rendre dans cinq mois sur leurs benefices, sur peine de privation de leur temporel.*

Par un autre encore du troisiesme de Septembre, sur ce qu'il estoit informé que les Abbez de Cisteaux, de la Chartreuse & de Clugny, & les Generaux, Provinciaux & Ministres des

quatre Mendiants avoient contraint leurs Religieux Francois de se trouver à leurs Chapitres hors du royaume, dont il seroit arrivé de grands inconvenients à la chose publique de France, il ordonnoit qu'aucun ne fust si osé d'y aller, sur peine à ceux de Clugny & de Cisteaux de ne tenir aucun benefice dans ses Estats ; & de bannissement ; sur peine aussy aux Mendiants d'estre bannis, & à leurs Ordres d'estre exstirpez & chassez hors du royaume. Par un cinquiesme estant adverty que les Messagers & autres qui venoient de Rome apportoient plusieurs Bulles & escritures tres-prejudiciables à son service & au bien de l'Eglise Gallicane, il donnoit ordre aux Gouverneurs & Magistrats des frontieres de les foüiller & de voir & examiner leurs paquets, & s'ils contenoient quelque chose de mauvais, de s'en saisir & de les envoyer au Roy, & d'arrester les porteurs pour les punir selon que le cas y escherroit.

Tout ce bruit ne se faisoit que pour donner de la peur au Legat neveu du Pape, c'estoit Jean de la Rovere, afin qu'il n'entreprist plus comme il faisoit sur les libertez de la France.

La Lorraine conquise, le Bourguignon jettoit ses imaginations sur beaucoup d'autres pays ; Le roy René luy faisoit esperer la Provence ; il disposoit des Estats de Savoye presque comme des siens, la duchesse luy adherant, de peur qu'il ne portast les oncles de son pupille à envahir sa duché. Delà il s'estendoit en Italie où il avoit alliance avec le duc de Milan, & un grand ascendant par la renommée sur tous les petits princes de ce pays-là. 1476.

Mais auparavant il vouloit forcer les Suisses à ployer sous ses loix ; & il s'y aheurta si fort, les haïssant desja d'ailleurs, qu'il refusa leurs tres-humbles soûmissions, & les offres qu'ils luy faisoient de prendre son alliance, & de renoncer à toute autre, mesme à celle du roy. L'invasion qu'ils avoient faite des terres de Jacques de Savoye comte de Romont luy servoit de pretexte pour les attaquer ; la querelle d'entre-eux & ce comte procedoit d'un sujet bien leger, c'estoit pour une chartée de peaux de mouton qu'il leur avoit enlevée. Ce fut donc con-

1476. tre cét escueil que son ambition querelleuse alla se briser. Ce n'estoient alors encore que des Paysans & fort peu connus : mais qui avoient toute la force d'une liberté feroce, & point encore amollie par le luxe & par les vices de leurs voisins.

Pour dire en peu de mots tout le succés de cete guerre, le cinquiesme d'Avril il perdit son infanterie & son riche équipage à Granson, le vingtiéme de Juin ensuivant toutes ses forces devant Morat, où il fut tué jusqu'à 18000. hommes de ses gents ; et enfin le 5e de Janvier, veille de la Feste des Rois, sa propre vie & la grandeur de sa maison devant Nancy.

Aprés la bataille de Morat, le duc René qui s'y estoit trouvé avec les Suisses & les Allemands, & par sa valeur avoit beaucoup contribué à la victoire, alla reprendre sa ville de Nancy. Le Bourguignon depuis cete funeste journée, voyant que tous ses alliez l'abandonnoient, & que ses sujets commençoient à le mespriser, estoit tombé malade de despit & de rage ; dont ne s'estant pas relevé avec tout son bon sens,

il s'opiniaſtra contre toute raiſon, à remettre le ſiege devant cete ville-là, quoy qu'il n'euſt que 3000 hommes ſeulement & qu'on fuſt au cœur de l'Hyver.

Son grand confident eſtoit le comte Nicole de Campobaſſe Neapolitain, qui eſtoit venu à ſon ſervice aprés la mort du prince Nicolas, petit fils du roy René. C'eſtoit luy qui avoit toute l'intendance du ſiege. Ce traiſtre empeſchoit qu'il ne l'avançaſt, comme il euſt pû, y faiſant manquer toutes les choſes neceſſaires. Il avoit juré la perte de ſon maiſtre, & meſme marchandoit ſa mort aſſez ouvertement avec tous ſes ennemis. Cependant le duc de Lorraine arriva avec vingt-mille Suiſſes & Allemands; Et l'armée du roy eſtoit dans le Barrois: ainſi le mal-heureux Prince eſtoit environné d'ennemis de tous coſtez. Il n'avoit plus que 12. cents hommes en eſtat de combattre; il s'opiniaſtra neantmoins à ſon mal-heur. Sur le poinct du choc Campobaſſe ſe retira avec quatre cents chevaux qu'il commandoit, & laiſſa douze ou quinze hommes au- 1476. & 77.

1477. en Ianvier. prés de luy pour l'assassiner dans la desroute, qu'il tenoit certaine. En effet les Bourguignons ne durerent qu'un moment, & leur duc fut tué de 3. coups par les ennemis, ou par les siens. Il estoit dans sa 46e année, & en avoit dominé seulemēt huit. On disoit que la hayne de Campobasse procedoit d'un ressentiment secret de ce que ce prince en quelque rencontre luy avoit donné un soufflet, d'autres qu'elle venoit de ce qu'il vouloit venger la querelle de la maison de Lorraine que ce duc avoit ruinée.

On crût avoir bien reconnu son corps à plusieurs marques, & le duc de Lorraine alla en habit de düeil & avec une barbe d'or *à la mode des Preux*, luy donner de l'eau beniste, puis le fit inhumer à * Nancy. Toutefois comme ses sujets l'aimoient passionnement, le peuple s'imagina qu'il s'estoit sauvé, & que de honte il s'estoit allé cacher dans un Hermitage, doù l'on disoit qu'il sortiroit aprés sept ans de penitence; tellement que plusieurs prestoient de l'argent à rendre quand il reviendroit. Son humeur atrabilaire,

* Dans l'Eglise de sainct George.

& certain homme qu'on avoit veu en Suaube qui luy rapportoit fort de taille, de poil, de voix & de visage, donnoient lieu à cete opinion.

Il n'avoit d'enfants qu'une fille nommée Marie, âgée de prés de vingt ans. Toutes les forces de cete 1477.
puissante maison avoient esté abbatuës par ces trois grandes batailles, & ses capitaines & seigneurs presque tous pris : elle n'avoit point de garnison dans ses places, point d'argent dans ses coffres, mais un conseil tumultueux & estourdy, des peuples estonnez & peu obeïssants, & un ennemy puissant, bien armé, fort habile, & qui n'espargnoit rien.

Ainsy tout eust passé en peu de temps sous la domination du roy, s'il eût voulu prendre la voye que l'on luy proposoit du mariage de cete princesse avec son fils ou avec quelque autre prince de son sang. Pour son fils il estoit veritablement trop jeune, mais s'il eust donné cete riche heritiere à Charles d'Orleans comte d'Angoulesme qu'elle desiroit ardemment, tous les Pays-Bas seroient aujourd'huy unis à la France, sans

qu'il en euſt couſté tant de ſang, d'argent & de riſques ; car ce prince eut un fils qui vint à la couronne, c'eſt François I. Mais il haïſſoit ſi fort cete maiſon de Bourgongne qu'il la vouloit aneantir, faiſant ſon compte de luy prendre toutes les terres qui relevoient de la couronne, & de faire tomber les autres entre les mains de quelques princes Allemands ſes alliez.

Pour le premier poinct, il l'executa preſque entierement & ſans beaucoup de difficulté, ne ſe trouvant point de Gouverneurs à l'eſpreuve de ſes dons, ou de la crainte de perdre leurs terres. Les bourgeois d'Abbeville ſe rendirent les premiers à ſes gents qu'il envoya devant. Lors qu'il parut en Picardie, Guillaume Biſche, homme de baſſe condition, eſlevé par le feu duc Charles, luy remit Peronne ; D'autres luy livrerent Han & Bouchain ; S. Quentin, Roye & Montdidier ſe prirent eux-meſmes.

Comme il eſtoit à Peronne, il vint des Ambaſſadeurs de la princeſſe Marie luy demander la paix,

luy offrant toute obeïssance, & le mariage de leur souveraine avec le dauphin. Il n'accepta ny ne refusa cete condition : mais les obligea, sous couleur de faciliter la paix, de quitter Philippe de Crevecœur Desquerdes, du serment qu'il avoit fait à la maison de Bourgongne, & de luy ordonner qu'il luy livrast la cité d'Arras. Ce Desquerdes ayant desja traitté secrettement avec luy, n'attendoit que cét honneste congé pour passer à son service. Dés qu'il y fut, il luy fit rendre encore Hesdin, Boulongne, & Cambray mesme. Hesdin se fit battre seulement pour la forme & puis composa ; la ville de Boulongne ne resista gueres davantage. Elle appartenoit à Bertrand de la Tour d'Auvergne, sur qui le Bourguignon la detenoit ; le roy la voulut garder, & luy donna en eschange la comté de Lauraguez.

La ville d'Arras luy avoit aussy presté le serment : mais peu de temps aprés elle s'en repentit, & appella à son secours quelques troupes qui estoient dans Doüay, restant de la deffaite de Nancy. Les bourgeois de

1477. Doüay, dont l'orgueil n'avoit point encore esté humilié, les ayant contraintes de marcher de plein jour, elles furent défaites par celles du roy dans la rase cãpagne, & le seigneur de Vergy qui les conduisoit, fait prisonnier.

Le roy ensuite fut assieger Arras. Sa juste colere menaçoit de raser jusqu'aux fondements : neantmoins les supplications de Desquerdes luy obtinrent composition. Mais elle ne fut pas gardée à l'esgard des riches bourgeois ; Pour avoir leur despoüille on leur arracha la vie. En pareilles occasions les plus ☞ riches sont les plus coupables.

D'autre costé le prince d'Orange s'estant pour la seconde fois raccommodé avec le roy, persuada les Estats de la duché & de la comté de Bourgongne, moitié par raison, moitié par force, de se reduire sous son obeïssance. Ce qu'il fit d'autant plus facilement que Vergy le plus puissant & le plus zelé Seigneur de ces pays-là, estoit encore prisonnier.

On avoit fait esperer à ce prince

le gouvernement des deux Bourgon- 1477.
gnes, & qu'on luy remettroit certaines terres que le duc Charles luy avoit fait perdre par Sentence donnée en faveur de ses oncles les seigneurs de Montguyon; Et d'ailleurs il avoit pour couverture de sa perfidie, que le roy ne se saisissoit pas de ces pays-là pour les retenir, mais pour les garder à la princesse contre les Suisses & les Allemands. Il se servoit de ce leurre envers les Estats: mais on connut ce qui en estoit sitost que le roy fut en possession; Car il declara les droits qu'il y avoit, sçavoir celuy de reversion faute d'hoirs masles sur la duché, & celuy de donation sur la comté, qu'il pretendoit avoir esté donnée à la couronne de France par le comte Othon V. du nom, quand il maria sa fille avec Philippe le Long.

Le plus grand desordre qui fust dans les affaires de la princesse de Bourgongne, estoit causé par les Gantois. Dés qu'ils sceurent la mort du duc Charles, ils recommencerent leurs esmotions, tuerent leurs

Magiſtrats, ſe rendirent maiſtres de la perſonne de la princeſſe, & comme ils avoient beaucoup d'orgueil & nulle intelligence, ils vouloient tout faire & ne faiſoient que du mal.

* Marguerite ſœur du Roy Edoüard.

Elle avoit dans ſon conſeil la * ducheſſe doüairiere, Philippe de Cleves ſeigneur de Ravaſtein, le chancelier Hugonet, & le ſeigneur d'Imbercourt. On y appelloit auſſy l'eveſque de Liege, le duc de Cleves, & le fils du conneſtable de S. Pol. Ils eſtoient tous diviſez entre eux pour le mariage de la princeſſe; Ravaſtein deſiroit la faire eſpouſer à ſon neveu, fils du duc de Cleves: le chancelier Hugonet & le ſeigneur d'Imbercourt au dauphin, & les Gantois à quelque Prince Allemand.

Les Deputez de ceux-cy eſtoient allez vers le roy de la part des eſtats de Flandres, & diſoient qu'ils avoient tout pouvoir pour negocier la paix. Le roy leur monſtra malicieuſement des lettres du conſeil de la princeſſe, qui portoient tout le contraire. Sur cela leur orgueil brutal crût

que ce Conseil les joüoit, & se porta aussi-tost à s'en venger. Dés qu'ils furent de retour à Gand ils saisirent Hugonet & Imbercourt, leur firent leurs procés sous pretexte de quelques concussions, & leur couperent la teste, sans estre touchez ny des humbles prieres, ny des chaudes larmes de leur princesse, qui vint toute eschevelée dans la place publique leur demander la vie de ses deux bons serviteurs. Avec la mesme fureur ils osterent Ravastein & la duchesse doüairiere d'auprés d'elle, luy donnerent un conseil à leur mode, & tirerent Adolfe de Gueldres de prison pour commander leurs troupes.

Depuis la guerre du bien public, le roy avoit tousjours conservé un mortel desir de vengeance contre Jacques d'Armagnac duc de Nemours. Ce seigneur aprés la mort du comte d'Armagnac, s'estoit retiré dans le fort chasteau de Carlat en Auvergne; l'an 1476. Pierre de Bourbon-Beaujeu eut ordre de le prendre. Il n'en fust pas aisément venu à bout par la force, il y employa la fraude,

luy donnant ſa foy qu'il n'auroit point de mal ; & neantmoins il l'amena à la Baſtille.

Au bout de ſept ou huit mois, le Parlement eut ordre de luy faire ſon procés. Les gents de bien ne trouvant pas qu'il y euſt des charges aſſez fortes, le roy les manda à Noyon le vingtieſme de Juin, pour leur faire leur leçon, & deſtitua les conſeillers qui refuſoient de conclure à la mort ; les autres aimerent mieux conſerver leurs charges que leur conſcience. Ceux-là eſtant de retour à Paris, le chancelier Pierre Doriole les preſidant, condamnerent l'accuſé le quatrieſme d'Aouſt à perdre la teſte ; & le meſme jour l'Arreſt fut executé. Le roy voulut que ſes deux fils, qui eſtoient encore enfants, fuſſent ſous l'eſchaffaut, afin que le ſang de leur pere leur découlaſt ſur la teſte.

1477. Les Flamands & le duc de Bretagne ſollicitoient inſtamment le roy d'Angleterre de ne pas laiſſer perir la pupille de Bourgogne ſans la ſecourir ; mais le roy l'amuſoit tousjours du mariage du dauphin avec

sa fille, & n'espargnoit point les 1472.
presents & les pensions envers tous ceux qui environnoient ce prince; lequel d'ailleurs estoit chargé de graisse, trop adonné à ses plaisirs, & craignant fort les dangers, parce qu'il en avoit beaucoup essuyé. Son frere Georges duc de Clarence, s'estant voulu mesler trop avant de ses affaires, ou pour quelque autre sujet que l'on n'a jamais bien sceu, s'en trouva fort mal; il le fit estouffer dans une pipe de malvoisie.

Durant ce temps-là, Olivier le Daim Barbier du roy qui faisoit l'homme d'importance, avoit pris la commission de reduire la ville de Gand, pensant y avoir du credit, parce qu'il estoit fils d'un paysan de là auprés. Les Gantois le baffouërent comme il meritoit. En se retirant il fit par surprise entrer les troupes du roy dans Tournay, pour delà incommoder les Flamands. Les Gantois s'estant mis en armes allerent estourdiment attaquer cete ville: mais ils y furent fort mal menez, & Adolfe de Gueldres qu'ils avoient pris pour leur chef, tué sur la retraite, Ce fut

vers le commencement de Juillet.

1472. Ils avoient eu dessein de luy faire espouser la princesse:laquelle bien-aise d'en estre délivrée, trouva enfin necessaire de se determiner entre plusieurs partis qui la recherchoient. Elle choisit donc Maximilian fils de l'empereur Federic à qui elle avoit donné sa foy du vivant de son pere. Le mariage fut accomply à Gand sur la fin de Juillet. Mais ce prince estoit si pauvre qu'il falut qu'elle mesme fist les frais de sa nopce, de son équipage, & de l'entretenement de ses gents.

D'abord elle ne tira pas grand advantage d'un mary qui n'avoit aucun ayde ny de l'empereur son pere fort indigent & fort avare, ny de son oncle Sigismond assez riche en argent, mais tres-pauvre d'esprit. Toutefois à la consideration de son pere, le roy estant entré en quelque conference avec luy, trouva bon de luy accorder une tréve d'un an, & de luy remettre les places du Quesnoy, de Bouchain, & de Cambray, qui estoient terres d'empire. D'autres disent qu'elles chasserent les garnisons Fran-

Françoise remirent d'elles-mesmes à Maximilian.

Le Seigneur de Craon, c'estoit George de la Trimoüille, qui commandoit les armées du roy en Bourgongne, traittoit mal le prince d'Orange, & ne luy rendoit pas ses terres, comme le roy l'avoit promis, nonobstant qu'il en eust des ordres exprés. Cela fut cause que le prince se rejoignit avec Claude de Vaudrey & quelques autres seigneurs du païs, & qu'il luy desbaucha presque toute la Province. Il est vray que la bataille qu'il perdit ensuite prés de Montguyon contre luy, ramena la duché à l'obeïssance du roy : mais la guerre ne finit pas pour cela dans la Comté. Entre autres evenements le seigneur de Craon fut contraint de lever honteusement le siege de devant Dole : le roy en fut si indigné, que pour ce sujet & pour ses pilleries, il le destitua, & mit Charles d'Amboise-Chaumont en sa place.

1477.

Celuy-ci acheva & affermit la ligue desja commencée des rois de France avec les cantons des Suisses. Il

1477. ſtipula que le roy donneroit une penſion de vingt mille livres par an aux Cantons, & autant à quelques particuliers, moyennant quoy ils luy fourniroient ſix mille hommes à ſa ſolde, & luy donneroient le premier rang parmy leurs alliez. C'eſtoit le duc de Savoye qui l'avoit toûjours tenu, à cauſe de cela ils firent quelque difficulté ſur ce dernier poinct.

Les tréves finies, Maximilian jetta quelques troupes en Bourgongne. L'affection des peuples qui regrettoient leurs anciens princes, pluſtoſt que leur propre force, leur firent reprendre Beaune, Chaſtillon, Bar, Semur, & pluſieurs autres places ; avec ſi grande facilité, que ſi l'empereur Federic euſt tant ſoit peu aſſiſté ſon fils, il euſt alors reconquis toute la duché. Le ſeigneur d'Amboiſe qui avoit de l'argent & des hommes en abondance, les chaſſa preſque auſſy aiſément de toutes ces places qu'ils y eſtoient entrez ; Et là deſſus les tréves ſe renouvellerent pour quelques mois.

Les rois de France avoient eu depuis longtemps bon nombre de gentils-hommes PENSIONNAIRES, pour les accompagner & les garder: le roy Loüis en augmenta le nombre, & leur donna un Capitaine. Il fit encore une autre chose plus importante: L'impatience qu'il avoit de sçavoir promptement tout ce qui se passoit dans tous les endroits de son royaume, luy donna lieu de faire l'establissement des postes & des couriers. Durant un longtemps ils n'ont servy que pour les affaires du roy, mais maintenant ils portent aussy les paquets des particuliers, si bien que par l'impatience & la curiosité du François, il s'en est fait un advantage encore plus grand, pour les coffres du prince, que pour la commodité publique. 1477.

L'Italie s'estoit divisée en deux factions, l'une du pape & de Ferdinand roy de Naples, l'autre du duc de Milan avec les Venitiens & les Florentins. A Florence il y avoit deux puissantes familles, celle des Pazzi plus ancienne, & celle des Medicis plus riche; La derniere gouvernoit pour lors, & les 1478.

1478. *deux freres Julien & Laurent en eſtoient les chefs ; les Pazzi ſous la protection ſecrete du pape, conſpirerent de les aſſaſſiner dans l'egliſe un Dimanche vingt ſixieſme d'Avril. Julien y fut tué, Laurent ſe ſauva dans la ſacriſtie;mais le peuple s'eſtant eſmû courut ſus aux Pazzi, & les extermina tous. Les conſpirateurs qui s'eſtoient jettez dans le palais pour s'en ſaiſir, y furent enfermez & pendus aux feneſtres, entre autres François Salviati archeveſque de Piſe, & l'on mit en priſon un jeune cardinal neveu du pape, qui toutefois ſe trouva innocent. Or le pape, ſur pretexte de venger l'honneur des Eccleſiaſtiques, commença une rude guerre aux Florentins avec les foudres de l'egliſe & avec les armes materielles.*

Le roy s'entremit de cét accommodement, & ne l'ayant pû faire, il prit la défenſe des Florentins, & leur envoya Philippe de Comines, qui leur mena ſeulement quelque ſecours de Savoye & du Milanois. Du reſte il ne jugea point à propos d'employer ſes forces à une expedition ſi lointaine: mais afin d'inimider le pape,

il parla d'aſſembler un concile & de confirmer la Pragmatique. Il convoqua pour cét effet tous les prelats & les deputez des univerſitez du royaume à Orleans, & envoya au pape une celebre ambaſſade, dont Guy d'Arpajou vicomte de Lautrec eſtoit le chef, pour luy demander qu'il levaſt l'excommunication qu'il avoit fulminée contre les Florentins, & qu'on puniſt ſeverement tous les complices de la conſpiration.

*La chronique * ſcandaleuſe a marqué cete année qu'à Iſſoire en Auvergne dans un monaſtere de Benedictins il ſe trouva un moine maſle & femelle, qui uſoit de tous les deux ſexes, particulierement de celuy de femme, comme il parut par ſa groſſeſſe.*

* Cōpoſée par Jean de Troyes.

X

La ſeconde tréve d'entre le Roy & Maximilian eſtant expirée, Chaumont ſe remit le premier en campagne, & nettoya toutes les places de la Franche-Comté, meſme la ville de Dole. Laquelle ayant eſté priſe par la trahiſon des troupes Allemandes, qui entrant dedans pour la ſecourir, y introduiſirent les François, fut entierement ſaccagée & deſtruite, 1479.

1479. & demeura quelques années enseveli sous ses masures.

Au mesme temps Maximilian avec son armée assiegeoit Teroüenne. Celle du roy, qui estoit commandée par Desquerdes, allant au secours, les assiegeants leverent le siege pour venir à la rencontre. Le choq se donna prés du village de Guinegaste. Desquerdes d'abord fit lascher le pied aux Flamands: mais comme il poussoit trop loing, les comtes de Nassaw & de Romont rallierent quelques troupes & mirent les François en desroute. Le champ demeura à Maximilian, quoy que jonché d'un bien plus grand nombre de ses gents que de ceux de ses ennemis; ainsy cete journée redonna quelque reputation à ses affaires.

Sur mer les capitaines Normands prirent 80. vaisseaux chargez de bled, que les Flamands amenoient de Prusse; & toute leur pesche des harancs, dommage inestimable pour ce païs-là.

En ces années s'éleva la puissance du grand Czaar de Russie ou Moscovie. La Russie auparavant avoit bien des

princes : mais ils estoient comme esclaves du Can de ces Tartares qui habitent au delà du Volga. Le duc Jean secoüa le joug de cete servitude ; outre cela il conquit plusieurs villes dans la Russie Blanche, qui obeïssoit au duc de Lithuanie, & reduisit sous ses loix la grande & fameuse ville de Novograde capitale de Russie, puis celle de Moscou, qui prend son nom de la riviere sur laquelle elle est située, & le donne à tout cét Estat.* 1479.

* Novogorod.

Quand le bon roy René fut mort, ce qui advint le dixiesme de Juillet de l'an 1479. le roy permit non seulement à Charles II. comte du Mayne de se mettre en possession de la Provence, suivant le testament, dont *nous avons parlé, mais encore interposa son autorité envers les Provençaux pour l'inthroniser dans cete comté, estant peut-estre bien assuré de ce qui arriva deux ans aprés, ou connoissant les foiblesses d'esprit & de cœur de ce Charles. En effet il en avoit de fort grandes, mais pensant se relever par de hauts titres il chargeoit ses lettres de ceux-cy, roy

*Voy cy-dessus en l'an 474.

1479. de Jerusalem, de l'une & de l'autre Sicile, de comte de Forcalquier, de Provence & de Piedmont, & y adjoustoit encore ceux de roy d'Arragon, de Valence, de Majorque, de Sardaigne, & de Corse, & celuy de comte de Barcelonne, terres qu'il pretendoit luy appartenir par la ligne d'Yoland d'Arragon son ayeule paternelle; Et toutesfois à peine eust-il sceu disposer de sa comté du Mayne.

1480. Comme toutes choses alloient à souhait pour le roy Loüis, il arriva qu'estant en un village prés de Chinon durant le mois de Mars, il vint tout d'un coup à perdre la parole & toute connoissance. Au bout de deux jours l'un & l'autre luy revindrent: mais sa santé demeura tellement affoiblie & languissante, qu'il ne pût jamais bien se remettre.

Le legat neveu du pape prit son temps à l'occasion de cete maladie, d'interceder pour le cardinal Baluë; qui de son costé sceut si bien feindre une retention d'urine, que le roy croyant qu'il ne vivroit

plus gueres, & ayant conſcien- 1480.
ce de le laiſſer mourir en priſon, le mit en liberté vers la fin de Novembre, à condition qu'il vuideroit le royaume; En effet il en ſortit & ſe retira à Rome.

La vengeance, la jalouſie, & les deffiances, qui ſont des defauts d'une ame impuiſſante & malfaite, s'accroiſſoient dans l'eſprit de Louys à meſure qu'il perdoit ſes forces. Il avoit peur que ſi on le croyoit incapable d'agir, on n'empietaſt le gouvernement; Le duc de Bourbon eſtant preſque le ſeul prince qui euſt les qualitez requiſes pour cete pretention, il le prit en telle hayne qu'il luy fit ſaiſir ſes terres, & chercha meſme des couleurs pour le perdre.

En ce meſme temps, ſoit qu'il ne ſe fiaſt point à ſes ſujets naturels, ou pour quelque autre raiſon, il caſſa les francs-archers, & en leur place leva des troupes eſtrangeres, principalement des Suiſſes.

Dans cét eſtat il fut bien aiſe de faire tréves avec Maximilian pour ſept mois, à commencer au 1. jour

1481. d'Aoust. L'année suivante elles furent prolongées d'un an.

1480. *Au mois de Iuin le Sultan ou grand seigneur Mahomet II. fit assieger l'Isle de Rhodes par le Visir Messite l'un de ses capitaines, & envoya presque au mesme temps le Baßa Geduc Acmet faire descente sur les costes de la Calabre. Le premier aprés avoir perdu dix mille hommes, & trois mois de temps, leva honteusement le siege: mais l'autre prit d'assaut la ville d'Otrante le vingt-septiesme jour d'Aoust, & jetta l'espouvante dans toute l'Italie.*

1481. Charles duc de Bourgongne qui n'avoit eu la pensée qu'à la guerre, desirant imiter la discipline des Romains, avoit commencé de tenir & d'exercer ses troupes dans un camp: le roy à son exemple en fit dresser un dans une plaine prés du Pont de l'Arche, retranché & clos de chariots. Il en donna le commandement à Desquerdes, & y mit 2500. Pionniers, 1500. Lanciers, & dix mille hommes de pied, armez de picques & de halebardes; car l'experience luy avoit appris dans la guerre des Suis-

ſes & des Liegeois, que c'eſtoient 1481.
les meilleures armes pour l'infanterie. Aprés que ces troupes y eurent demeuré ſeulement un mois, il le rompit : & oſta, comme je croy, les quinze cents mille livres de taille qu'il avoit impoſées pour l'entretenir.

Eſtant retourné à Tours il retomba dans une pareille défaillance que la premiere. Ses ſerviteurs l'ayant voüé à Sainct Claude, il y alla en pelerinage, & laiſſa la lieutenance generale du royaume à Pierre de Bourbon ſeigneur de Beaujeu ſon gendre. On ne vit jamais tel pelerin ; les païs par où il paſſoit ne ſe ſentoient que trop de ſes devotions ; il marchoit accompagné de ſix mille hommes de guerre, & faiſoit tousjours quelque terrible coup par les chemins.

Dans ce pelerinage cy il ſe ſaiſit de Philbert duc de Savoye & l'amena en France. Ce jeune prince eſtant mort l'année ſuivante dans la ville de Lyon, & ſon frere Charles qui n'eſtoit pas en aage, luy ayant ſuccedé, il s'en declara tuteur. Car de-

puis la mort du duc Amé IX. leur pere, il s'estoit toûjours meslé bien avant des affaires de Savoye, sous pretexte que ces jeunes princes estoient fils de sa sœur.

1481. *Heureusement pour l'Italie, Mahomet mourut à Nicomedie le troisiesme jour de May comme il estoit sur le poinct de remettre le siege devant Rhodes & d'envoyer une nouvelle armée à Otrante; & ses deux fils, Bajazet & Zizim se mirent à disputer l'empire entre eux. Tandis qu'ils se faisoient la guerre, le pape & le roy Ferdinand s'enhardirent d'assieger Otrante, la place fut si fort pressée, que les Turcs qui dans la division de leurs princes n'attendoient aucun secours, se rendirent à composition. Peu aprés Zizim ayant esté battu deux fois par Bajazet, s'enfuit à Rhodes: mais pensant y trouver un asyle, il y trouva sa captivité. Car les chevaliers pour une pension de 50000. escus que Bajazet promit de leur payer tous les ans, le retinrent prisonnier, & avec la permission du roy l'envoyerent au chasteau de * Bourgneuf en Auvergne. Il y demeura quelques années, trait-*

EMPP. encore FEDERIC III. & BAJAZET II. fils de Mahomet, R. 31. an.

*Voy cy-apres en l'an 1489

té assez honorablement.

Tout donnoit de l'apprehension au roy Louys, il tenoit tousjours sa femme esloignée de luy, & en ces dernieres années il l'avoit releguée en Savoye; il nourrissoit son fils comme captif, dans le chasteau d'Amboise parmy des valets, de peur qu'il ne sentist son cœur, & il menoit toûjours à sa suite Louys duc d'Orleans premier prince de son sang; auquel il ne souffroit pas qu'on elevast l'esprit par aucune education. Il le maria cete année à une de ses filles nommée Jeanne, tres-sage princesse : mais boiteuse & laide, & que les medecins assuroient incapable de porter des enfants. Peut-estre qu'eux-mesmes y avoient pourveu. 1481.

Peu aprés son retour de Sainct Claude, il retomba pour la troisiesme fois dans sa défaillance. Il se fit porter à Clery où il avoit basty une eglise à sa bonne * Nostre-Dame ; Et là il receut quelque soulagement, mais qui ne dura pas long temps.

* Il l'appelloit ainsy.

Le dixiesme de Decembre Charles d'Anjou comte du Mayne estant 1481. en Decembre.

1481. malade à Marseille, dont il mourut le lendemain, institua par son testament le roy Louys son heritier universel en toutes ses terres, pour en joüir luy & tous les rois de France ses successeurs, luy recommandant instamment de maintenir la Provence en ses libertez, prerogatives & coustumes.

René duc de Lorraine fils d'Yoland d'Anjou, reclama contre cete institution, soustenant qu'elle n'avoit pû se faire à son prejudice. Le roy au contraire la maintint bonne, parce que la Provence est un pays regy par le droit escrit, suivant lequel chacun peut disposer de ses biens en faveur de qui il luy plaist; joint que les comtes de Provence * avoient tous appellé les masles à leur succession au prejudice des filles. Palamede de Forbin seigneur de Souliers l'un de plus habiles negociateurs de son temps, qui manioit l'esprit de Charles, luy fit trouver ces raisons bonnes; aussy le roy luy donna-il le gouvernement, ou pour mieux dire la souveraineté de la Provence sa vie

* Ceux de la maison de France.

durant; Grande recompenſe, mais encore moindre qu'un ſervice qui avoit apporté à la couronne de France une ſi belle comté : laquelle entr'autres advantages luy a ouvert la Mediterranée & le commerce du Levant.

Comme les affaires de Marie de Bourgongne commençoient à ſe reſtablir, cete princeſſe eſtant à la chaſſe tomba de cheval & en mourut à Gand le vingt-cinquieſme de Mars avec le fruit dont elle eſtoit groſſe. En quatre ans elle avoit desja eu trois enfants, Philippe, Marguerite, & un autre qui eut peu de vie. La mort de Marie remit le deſordre & les broüilleries parmy les Flamands; Son mary eſtoit ſi peu autoriſé à cauſe de ſon avare pauvreté, parmy des peuples qui avoient accouſtumé d'avoir des princes extremement liberaux & magnifiques, qu'il fut contraint de ſouffrir que les enfants qu'il avoit d'elle, demeuraſſent à la garde des Gantois. 1482.

Enſuite d'une grande famine qui avoit affligé la France durant l'année

1482. 1481. *il courut une maladie epidemique toute extraordinaire, qui attaquoit aussy bien les grands que les petits. C'estoit une fiévre continuelle & violente qui mettoit le feu dans la teste; la pluspart de ceux qui en estoient atteints tomboient en phrenesie & mouroient comme enragez.*

Guillaume de la Mark dit le Sanglier d'Ardenne, incité comme on disoit, & assisté par le roy, massacra inhumainement Louys de Bourbon evesque de Liege, soit dans une embuscade, soit aprés l'avoir deffait dans un combat; Mais peu aprés luy-mesme ayant esté pris par le seigneur de Horn frere de l'evesque successeur de Louys, eut la teste tranchée à Mastric.

Desquerdes s'estoit dés l'an passé rendu maistre de la ville d'Aire en Artois, par le prix de 50000. escus qu'il avoit donnez au gouverneur. De ce poste avantageux tenant les Flamands en bride, il les porta autant par addresse que par crainte, à traitter le mariage de Marguerite fille de leur deffuncte princesse avec Charles Dauphin, quoy qu'elle eust à peine deux

ans, & Charles bien prés de douze. 1482.
Les ambassadeurs des Gantois ayant veu le roy à Clery sur ce sujet, reporterent ses intentions à leur conseil. Il ne demandoit pour le dot de la fille que le comté d'Artois ; et ils voulurent y adjouster encore ceux de Bourgongne, de Masconnois, d'Auxerrois & de Charolois, afin d'affoiblir si fort leur prince, qu'il ne fust jamais en estat de les reduire sous le joug. Le roy estoit en si mauvais estat qu'à peine pût il souffrir qu'ils le vissent pour luy apporter un traitté si avantageux. La fille devoit luy estre mise entre les mains sur la fin de cete année : mais restant encore quelques difficultez à terminer, ils ne l'amenerent en France qu'au mois d'Avril ensuivant, & les nopces furent celebrées à Amboise sur la fin de Juillet. 1483.

Alors Edoüard roy d'Angleterre, qui sur la foy du traitté de Pequigny s'estoit tousjours flatté que le Dauphin espouseroit sa fille, & s'en tenoit si asseuré que par advance il la faisoit appeller Madame la Dauphine : se voyant beflé par les François & moc-

1483. qué de ses sujets comme une grosse dupe, en eut tant de honte & de douleur qu'il en mourut le quatriesme d'Avril, délivrant la France de l'apprehension de beaucoup de maux qu'il luy eust pû faire durant la minorité de Charles VIII.

Il avoit deux fils, Edoüard & Richard, & cinq filles mariées à des seigneurs, du pays. Il avoit eu aussy deux freres, George duc de Clarence & Richard duc de Glocestre. Vous avez vû comme il fit mourir le premier sur quelque soupçon assez mal fondé; voicy comme l'autre s'en vengea sur ses enfants. Edoüard avant le mariage, dont ils estoient venus, avoit espousé clandestinement une femme qui vivoit encore; Or l'evesque de Bath qui en avoit fait la ceremonie, le revela à Richard son frere, lequel se persuadant facilement que les enfants d'Edoüard n'estoient point legitimes, se saisit de ses deux fils, dont le plus aagé n'avoit qu'onze ans, & se nommoit Edoüard V. fit mourir cinq ou six des plus grands seigneurs du royaume, parce qu'ils prevoyoient bien ses meschantes intentions, & puis ayant osté ces deux jeunes princes hors du monde, & fait

declarer leur sœurs bastardes, il se mit la couronne sur la teste, tous les princes Chrestiens, Louys XI. mesme, ayant horreur de cete action.

Il y a plaisir de lire dans les Histoires tout ce que la crainte de la mort & celle de perdre son autorité, 1482. faisoient faire au roy Louys durant & 83. les dernieres années de son regne; Les danses de jeunes filles à l'entour de son logis, & les bandes de joüeurs de flustes qu'on amassoit de toutes parts pour le divertir, les processions qu'il vouloit qu'on ordonnast par tout le royaume pour la santé de son corps; les prieres publiques qu'il faisoit faire pour empescher le vent de bise qui l'incommodoit, un grand amas de Reliques qu'on luy apportoit de tous costez, mesme la Saincte Ampoulle, & dont il sembloit se vouloir armer contre la mort; l'empire qu'avoit sur luy son Medecin Jacques Coctier, qui le gourmandoit comme un valet, & qui tira de luy 90000. escus & beaucoup d'autres graces en cinq mois de temps; les bains de sang d'enfants, dont on dit qu'il se servoit pour a-

1482. doucir ses humeurs acres & cuisantes;
& 83. enfin son emprisonnement volontaire dans le chasteau du Plessis lez Tours, où l'on n'entroit que par un guichet, & dont les murailles estoient herissées de pieux de fer, & bordées nuit & jour d'arbalestriers. Toutes ces choses monstroient bien qu'on peut estre extrémement malheureux dans une condition que le commun des hommes estime le souverain bon-heur, & que souvent tel qui commande à des ☞ millions d'ames, s'il est gourmandé luy-mesme par ses vices ou par ses fantaisies, est bien moins libre que ses sujets.

A toute heure il estoit à deux doigts de la mort, & neantmoins il s'efforçoit de persuader qu'il se portoit bien, envoyant des ambassades à tous les princes, faisant acheter toutes sortes de choses curieuses dans les pays estrangers, & monstrant qu'il vivoit, par des effets sanglants de sa vengeance; qui ne pût mourir qu'avecque luy.

Il avoit mis sa principale esperance en un sainct hermite nommé François Martotile natif de Paule en Cala-

bre, inſtituteur de l'ordre des hermites 1482.
qu'on nomme Minimes, & il l'avoit & 83.
fait venir exprés en France, ſur la renommée des merveilles que Dieu operoit par ſon miniſtere. Il le flatoit, le ſupplioit, ſe mettoit à genoux devant luy; Il luy fit baſtir 2. convents de ſon ordre, le premier dans le Parc du Pleſſis lez Tours, le ſecond au pied du château d'Amboiſe, afin qu'il luy prolongeaſt ſes jours. Mais ce bon homme vray ſerviteur de Dieu & qui ne ſçavoit point flater, pour toute reſponſe luy parloit de ſon ſalut, & l'exhortoit à penſer plus à l'autre vie qu'à celle-cy.

Se ſentant affoiblir de jour en jour, il envoya querir ſon fils à Amboiſe, luy fit de belles remonſtrances, & qui condamnoient directement toute la conduite qu'il avoit tenuë. Car il l'exhorta à ſe gouverner par le conſeil des princes du ſang, des ſeigneurs, & autres perſonnes notables, à ne point changer les Officiers apres ſa mort, à ſuivre les loix, à ſoulager ſes ſujets, & à reduire les levées des deniers à l'ancien

1483. ordre du royaume, qui eſtoit de n'en point faire ſans l'octroy des peuples. Il avoit augmenté les tailles juſqu'à 4700000. livres, ſomme ſi exceſſive pour ce temps-là, que ſes ſujets en eſtoient miſerablement accablez.

Il mourut enfin le vingt-neufieſme d'Aouſt de l'an 1483. & ſuivant qu'il l'avoit ordonné fut enterré à Noſtre-Dame de Clery, où il avoit une tres-particuliere devotion. Le cours de ſa vie fut de 61. ans accomplis, celuy de ſon regne de 22. ans & un mois.

Comines nous le dépeint fort ſage dans l'adverſité, tres-habile pour penetrer les intereſts & les penſées des hommes, & pour les attirer & les tourner à ſes fins, furieuſement ſoupçonneux & jaloux de ſa puiſſance, tres-abſolu dans ſes volontez, qui ne pardonnoit point, qui a terriblement foulé ſes ſujets, & avec cela le meilleur des princes de ſon temps. Quels pouvoient eſtre les autres ?

Il avoit fait mourir plus de quatre

mille perſonnes par divers ſupplices, 1483.
dont quelquefois il ſe plaiſoit à eſtre ſpectateur. La pluſpart de ces malheureux avoient eſté executez ſans forme de procez, pluſieurs noyez une pierre au cou, d'autres precipitez en paſſant ſur une baſcule, d'où ils tomboient ſur des rouës armées de pointes & de trenchants, d'autres eſtouffez dans les cachots; Triſtan ſon compere & le prevoſt de ſon hoſtel eſtant luy ſeul le juge, les teſmoins, & l'executeur.

Du reſte, outre ſa devotion, quelle qu'elle fuſt, outre ſon eloquence perſuaſive & attrayante, ſon addreſſe merveilleuſe à broüiller ſes ennemis & à démeſler leurs broüilleries, ſa liberalité à recompenſer amplement les ſervices qu'on luy rendoit quand ils eſtoient à ſa fantaiſie: il ne faut pas luy dénier deux loüanges qu'il merita ſur la fin de ſes jours; l'une de n'avoir pas voulu permettre qu'un ambaſſadeur que le Sultan Bajazet luy envoyoit, paſſaſt plus avant que Marſeille, parce qu'il ne croyoit pas qu'on puſt eſtre Chreſtien & avoir

1483. communication avec les ennemis de JESUS-CHRIST à moins d'une tres-urgente necessité de l'Estat ; l'autre qu'il avoit entrepris de reduire tous les poids & toutes les mesures à une, & de faire dresser une coustume generale pour toutes les provinces de son royaume.

J'y en ajousteray une troisiesme: c'est qu'il entendoit que la justice fust renduë tres-exactement pour les particuliers. Il institua deux Parlements, celuy de Bourdeaux qui avoit esté promis par Charles VII. & celuy de Bourgongne. Les lettres du premier sont du septiesme Juin 1462. & celles du second du dix-huictiesme Mars 1476.

S'il ne voulut pas faire instruire son fils aux bonnes lettres, on peut croire qu'il apprehẽdoit ou de le rendre trop habile, ou de charger sa complexion foible & delicate par la fatigue de l'estude. Ce n'est pas qu'il les mesprisast ou qu'il les ignorast entierement, comme quelques-uns l'ont crû, car outre qu'il est certain que tous les rois de France de la troisiesme

race

race ont esté instruits aux belles lettres & les ont aimées, horsmis Philippe de Valois qui les avoit en aversion & n'en fut pas plus estimé ny plus heureux; Comines dit, *qu'il estoit assez lettré, qu'il avoit eu une autre nourriture que les seigneurs de ce royaume*; & que Gaguin escrit, *qu'il sçavoit les lettres, & avoit plus d'erudition que les rois n'ont accoustumé d'en avoir.* Adjoustez à cela qu'il se donna la peine d'achever la reformation de l'Université de Paris, par les soins de Boccard evesque d'Avranches, & d'un Cordelier nommé Wesel Gransfort natif de Groningue; Qu'il augmenta fort la bibliotheque royale que Charles V. son ayeul avoit commencée à Fontainebleau, & qui avoit esté transportée au Louvre par Charles VI. Qu'il recueillit tres-humainement & qu'il favorisa les hommes doctes qui s'estoient sauvez de la Grece aprés la prise de Constantinople; Et qu'il prit plaisir d'en attirer quelques-uns des pays estrangers à force de presents, entre autres 1473.

1473. le fameux Galeotus Martius, qu'il destacha d'auprés de Mathias Corvin roy de Hongrie. La mort de ce Sçavant homme fut extraordinaire & funeste. Comme il estoit allé trouver son nouveau Mecenas à Lyon, l'ayant rencontré inopinément hors les portes, il se pressa si fort de descendre de cheval qu'il tomba rudement par terre, & comme il estoit fort pesant il se rompit le cou.

Louys espousa deux femmes, sçavoir Marguerite fille de Jacques I. roy d'Escosse l'an 1436. n'estant aagé que de quatorze ans, & puis l'an 1451. Charlote fille de Louys duc de Savoye. Il n'ayma gueres la premiere à cause de quelque imperfection secrete, aussy il n'en eut point d'enfants. Elle mourut l'an 1445. Il eust aussy peu visité la seconde, n'eust esté le desir d'avoir un heritier. Elle luy procrea trois fils, & trois filles. Des fils il ne restoit que Charles qui regna. Plusieurs mesme soupçonnerent qu'il avoit esté supposé, & le duc d'Orleans en fit dresser des informations quand il eut

demesle avec la dame de Beaujeu.
Des trois filles qui estoient Loüi- 1473.
se, Anne & Jeanne, Loüise mourut en bas aage, Anne fut femme de Pierre seigneur de Beaujeu, depuis duc de Bourbon, & quant à Jeanne, le pere contraignit Loüis duc d'Orleans de l'espouser & de consommer le mariage, dont il fit ses protestations secretes.

FIN.



TABLE
DES
MATIERES.

A

B.

l'Ordre

D

E

F

I.

K.

L.

M.

N.

O

Q

R

S

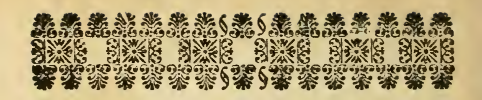
T

V

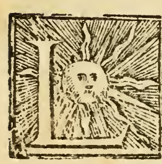
FIN.

A PARIS,
De l'Imprimerie de DENIS THIERRY.

M. DC. LXXVI.



PRIVILEGE
DU ROY.



OUIS PAR LA GRACE de Dieu Roy de France & de Navarre. A nos amez & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlements de Paris, Thoulouse, Grenoble, Bourdeaux, Roüen, Dijon, Rennes & autres, Maistres des Requestes ordinaires de nostre Hostel, Baillifs, Seneschaux, Prevosts, leurs Lieutenants, & à tous autres nos Justiciers, & Officiers qu'il appartiendra; SALUT. Nostre cher & bien amé FRANÇOIS DE MEZERAY nostre Conseiller & Historiographe ordinaire, Nous a fait remonstrer qu'il avoit cy-devant donné au public trois Volumes de l'Histoire de France, commençants à Pharamond, Fondateur de nostre Monarchie, & finissants à la Paix de Vervins, lesquels il avoit avec beaucoup de soin & de travail, reveus, corrigez & augmentez; ensorte que ce sera plustost un Ouvrage nouveau qu'une reimpression de son Histoire, à laquelle il auroit

en outre adjousté beaucoup de choses necessaires ; entre autres un grand Discours de l'origine des François, l'Histoire Ecclesiastique de France, & notamment une augmentation considerable d'un quatriesme Volume, qui doit contenir l'Histoire depuis ladite Paix de Vervins jusques à maintenant. Et dautant qu'il ne se recouvre plus d'Exemplaires de la precedente édition, & qu'il luy importe & au public qu'il n'en paroisse pas une nouvelle édition, qu'elle ne soit la plus parfaite qu'il se pourra, pour l'honneur de la France & la reputation de l'Autheur; Il Nous a tres humblement requis sur ce luy vouloir accorder nos Lettres de permission & privilege special : Avec deffenses à toutes personnes de quelques qualitez & conditions qu'elles soient, de reimprimer, contrefaire, extraire, changer, alterer, vendre & debiter d'autres impressions que de celles qu'il donnera au public, soit en corps ou en abbregé, sans son consentement, tant avec les Figures & Medailles, que sans icelles, ny mesme d'en exposer & vendre de celles qui pourroient estre contrefaites sur la premiere édition, A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant pour diverses raisons à ce Nous mouvans, & pour les bons & agréables services qu'il Nous a rendus & nous rend journellement ; & pour faire connoistre l'estime que Nous avons de ses Ouvrages ; Nous luy avons permis &

permettons par ces presentes de faire imprimer par tels Libraires & Imprimeurs qu'il advisera bon estre, ledit Livre, intitulé L'HISTOIRE DE FRANCE DEPUIS PHARAMOND JUSQUES A MAINTENANT, avec les corrections, changemens, additions, augmentations cy-dessus énoncées, en telles formes, & grandeurs de volumes qu'il jugera, soit avec les Figures ou autrement, en corps general d'Histoire, ou en Volumes separez, mesme en abbregé; durant l'espace de trente ans, à compter du jour que le dernier & quatriesme volume sera achevé d'estre imprimé pour la premiere fois en vertu du present Privilege; Faisant tres-expresses defenses à toutes personnes de quelques qualitez & conditions qu'elles soient, d'imprimer ladite Histoire separement, en corps, ou en abbregé, tant sur l'impression cy-devant faite que sur la presente, ny d'en contrefaire, extraire, changer, alterer aucune chose, d'en vendre ny debiter d'autres, ny mesme d'en emprunter le titre, tant de celles qui auroient esté contrefaites en France, que de celles qui seroient apportées des pays estrangers, soit qu'elles eussent esté imprimées sur la premiere édition ou autrement, sans le consentement de l'Exposant ou de ceux qui auront son droict, tant pour l'abbregé que pour le total de ladite Histoire: A peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, des

balots où ils se rencontreront, de tous despens, dommages & interests, & de quinze mille livres d'amende, applicable un tiers à Nous, un tiers à l'Hospital General, & l'autre tiers à l'Exposant ou à ceux qui auront droict de luy. A condition qu'il sera mis deux Exemplaires dudit Livre dans nostre Bibliotheque publique, & un en celle de nostre tres-cher & feal Chevalier Comte de Gien, Chancelier de France, le sieur Seguier, avant que de l'exposer en vente, à peine de nullité des presentes. Du contenu desquelles Nous voulons & vous mandons que vous fassiez joüir dans tous les lieux de nostre obeïssance, l'Exposant, ou ceux qui auront droit de luy, sans souffrir qu'il leur soit donné aucun empeschement; & qu'en mettant au commencement ou à la fin dudit Livre un Extrait des presentes, elles soient tenuës pour bien & deuëment signifiées; Mandons au premier nostre Huissier ou Sergent sur ce requis, faire tous Exploits & Saisies necessaires, sans demander autre permission : Car tel est nostre plaisir. Nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande, Edicts, Declarations, Arrests, Reglements, Statuts, & confirmation d'iceux, Privileges obtenus & à obtenir, soit que le temps de ceux qui ont esté obtenus, soit expiré (ou non), oppositions & appellations quelconques, & sans prejudice d'icelles, pour lesquelles nous n'entendons qu'il soit differé,

& dont nous retenons la connoiſſance à Nous & à noſtre Conſeil, & qui ne pourra nuire audit Expoſant ou à ceux qui auront droict de luy : en faveur duquel & du merite de ſon Ouvrage, Nous deſrogeons à tout ce que deſſus pour ce regard ſeulement. Donné à Paris le dernier jour de Decembre, l'an de grace mil ſix cens ſoixante-quatre ; & de noſtre regne le vingt-deuxieſme. Signé, Par le Roy en ſon Conſeil, MABOUL: Et ſcellé.

Regiſtré ſur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, le 12. Janvier 1668. ſuivant & conformément à l'Arreſt du Parlement du 8. Avril 1653. & celuy du Conſeil Privé du Roy, du 27. Février 1665.

Signé, D. THIERRY,
Adjoint du Syndic.

LEdit ſieur de MEZERAY a cedé le droict de ſon Privilege à THOMAS JOLLY & à LOUIS BILLAINE, ſuivant l'accord fait entre eux.

Et le droict de la moitié dudit Privilege qui appartenoit audit Jolly, a eſté retrocedé à DENYS THIERRY, CLAUDE BARBIN, & JEAN GUIGNARD, ſuivant l'acquiſition qu'ils en ont faite.

Achevé d'imprimer en abbregé pour la premiere fois le 10. Février 1668.



